





**SŒUR ROSE WEHRLE**  
**A LA GLOIRE DE MARIE !**



Sœur Marie-Ancilla

**Sœur Rose Wehrlé**

**A la gloire de Marie !**

Préface de Mgr P. Raffin, o.p.

Madeleine Durliat  
Monastère des Dominicaines  
Avenue Jean-Prat  
65100 Lourdes

© Monastère des Dominicaines de Lourdes, 2010  
**ISBN : 978-2-918865-03-2**

## Préface

L'*Ordo Praedicatorum*, ce ne sont pas seulement les *fratres praedicatorum*, selon l'appellation fondatrice de la bulle *Gratiarum omnium largitori* du 21 janvier 1217, mais aussi les moniales canoniquement constituées à Prouilhe dès la fin de 1206, alors que l'Ordre ne recevra son approbation officielle que le 22 décembre 1216.

L'*Ordo Praedicatorum*, premier institut religieux expressément voulu et organisé en vue de la mission, comporte cette originalité d'avoir officiellement commencé avec une communauté de moniales, nées certes de la prédication itinérante de saint Dominique à partir de mars 1206. Ces moniales ne se proposaient pas seulement de chercher Dieu dans le retrait du monde, conformément à l'idéal monastique traditionnel, mais encore de soutenir de leur vie proprement monastique l'agir apostolique d'un groupe de prédicateurs itinérants. C'est là l'une des principales leçons que nous ayons à retenir du huitième centenaire de la fondation de l'Ordre.

Au lendemain de la Révolution française, la restauration de l'Ordre en notre pays ne sera pas due seulement à l'initiative bien connue du Père Henri-Dominique Lacordaire (1802-1861), mais aussi à la renaissance ou à la fondation d'un certain nombre de monastères de moniales à partir de groupes de sœurs qui avaient maintenu des liens pendant les années de clandestinité forcée. C'est notamment le cas du monastère de Nay, malheureusement disparu, qui donna naissance en 1857 au monastère de Mauléon, dans le même diocèse de Bayonne et le même département aujourd'hui des Pyrénées Atlantiques. La ferveur des moniales du XIXe siècle et leur zèle pour les observances constituent une belle page de l'histoire de la sainteté dominicaine en même temps que la face cachée de la re-

prise de la vie dominicaine à cette époque. Ces figures monastiques forcément moins connues que celles des frères prédicateurs ou théologiens méritent considération et étude historique.

Soeur Rose Wehrlé (1846-1909) est l'une de ces belles figures. Originnaire du territoire de Belfort, elle entra à Mauléon en 1865 et elle y passa les cinq premières années de sa vie religieuse. En 1870, l'obéissance l'appela au monastère dominicain de Cracovie pendant deux années, puis elle retourna à Mauléon pour une nouvelle période de six ans. A partir de 1878, commence une véritable itinérance, Arles, mais bien vite les fondations du Rosaire perpétuel en Belgique, à Rouen et aux Etats-Unis. C'est à Baltimore qu'elle meurt le 21 avril 1909. Son corps sera ramené en France et enseveli à Clermont-Ferrand dans le caveau familial. C'est cette belle figure de moniale, dont la vie fut marquée par un incroyable renoncement à la volonté propre et le véritable rôle souvent éclipsé, que le travail de Sœur Marie-Ancilla sauve de l'oubli. Puisse-t-il contribuer à mieux faire connaître toutes les facettes de la vie dominicaine au XIXe siècle.

fr. Pierre RAFFIN, o.p.  
évêque de Metz

## Introduction

Peu de personnes pourraient sans doute découvrir en leur mémoire le souvenir de ce nom : « sœur Rose Wehrlé », et moins encore ce qu'il évoquerait !

Or cette moniale dominicaine du XIXe siècle, presque inconnue dans la famille dominicaine elle-même, mérite bien notre intérêt, et plus encore, notre affectueuse admiration.

Sœur Rose était du monastère de Mauléon (Pyrénées Atlantiques). Deux traits donnent l'essentiel de sa personnalité. D'une part son obéissance l'a conduite à faire de nombreux voyages car elle est devenue, à son corps défendant, la fondatrice de quatre maisons des Dominicaines du Rosaire Perpétuel, Tiers-Ordre régulier contemplatif. D'autre part, et avant tout, elle est une authentique mystique.

La première partie de cet ouvrage est consacrée à une biographie de sœur Rose

La patiente recherche de sœur Arlette, du monastère de Herne m'a permis de consulter les archives des monastères de Belgique et d'utiliser des documents inédits pour écrire cette biographie. Des épisodes obscurs et plusieurs moments difficiles de la vie de sœur Rose ont pu être ainsi clarifiés. Il est maintenant certain qu'elle est bien la fondatrice des monastères du Rosaire Perpétuel et qu'elle a été rejetée de son œuvre.

Elle sut assumer avec grandeur d'âme toutes les difficultés rencontrées : calomnies, jalousies, pauvreté extrême, incertitude du lendemain, maladies, exil, incendie ; rien ne lui fut épargné. Il faut aussi reconnaître que peu de moniales, à son époque, ont parcouru autant de kilomètres : la clôture qu'elle aimait tant ne l'a pas empêchée d'aller par obéissance à Craco-

vie, Arles, Louvain, Rouen, New York, Baltimore, sans oublier Dinant et Paris.

La biographie sert d'arrière-plan de l'autobiographie spirituelle de sœur Rose, déjà publiée dans *Mémoire Dominicaine* et reproduite dans la seconde partie du livre. Les notes ont été allégées ; quelques-unes cependant sont conservées pour expliciter des allusions à des faits ou à des personnes.

Sœur Rose a mis par écrit les grâces dont Dieu l'a comblée, à la demande de son directeur spirituel, le P. Foy, dominicain, pour l'aider à mieux comprendre sa vie spirituelle. Elle s'exprime donc en toute liberté, sachant que personne d'autre n'en aura connaissance. A la fin de sa vie, elle avait cependant permis qu'il soit recopié pour être donné à quelques personnes dont son frère.

Dans une première partie, écrite en janvier 1896, elle expose les grâces spirituelles reçues aux diverses étapes de sa vie : ses changements de lieu servent à les situer. En janvier 1898, après une interruption de deux ans, elle reprend son cahier. Il va devenir, pendant dix ans, une sorte de journal spirituel où elle note l'alternance des grâces et des terribles épreuves qui se succèdent. Elle termine par un cri d'espérance et d'amour quelques mois avant sa mort.

**Sœur Rose fondatrice  
Biographie**



## Les racines familiales Belfort (1846-1865)

Le 10 juillet 1846, Marie Wehrlé naît à Belfort, alors que la monarchie de juillet touche à sa fin : Louis Napoléon vient de s'évader de Ham deux mois auparavant et la deuxième République n'est pas loin.

L'enfant vient au monde dans un cadre paisible. Belfort, chef-lieu d'un arrondissement du Haut-Rhin, était une petite ville tranquille qui faisait peu parler d'elle. Elle était bâtie sur un roc inaccessible, au bord de *La Savoureuse*, petite rivière affluent du Doubs, située au bord de la trouée de Belfort, entre les Vosges et le Jura. C'était le passage qui mettait en communication l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne du Sud avec l'Est de la France. La ville était située à la limite linguistique entre les langues romanes et germaniques.

Les fortifications de Vauban, datant de la fin du XVIIe siècle, et le château du général Haxo terminé vers 1850, rappelaient le passé militaire de la cité ; sans compter, à proximité des remparts, la tour de la Miotte — ancienne tour de guet et de signal — perchée sur une colline et l'imposant fort de la Justice.

Au cœur de la ville fortifiée, sur la place d'Armes, se dressait la cathédrale Saint-Christophe, construite au XVIIIe siècle, dont la seconde tour sera achevée quelques mois après la naissance de la petite Marie. C'est là que l'enfant fut baptisée le 13 juillet, après avoir été ondoyée et consacrée à la Vierge Marie dès sa venue au monde, car ses jours étaient en danger.

Son père, Louis Wehrlé — originaire d'Erstein —, et sa mère, Elisa Gérodias, s'étaient mariés à Strasbourg en 1844. Tous deux étaient humbles et modestes.

Licencié es-lettres, M. Wehrlé fut nommé à Belfort comme professeur du collège dont il deviendra le proviseur. En 1846, il était régent. Il avait vingt-huit ans et sa femme vingt-deux ; ils

avaient déjà un fils, Adolphe, l'aîné d'un an. Une fille, Anna vint agrandir la famille deux ans plus tard, puis un frère Charles, en 1852. Un cinquième enfant arriva au foyer familial beaucoup plus tard, alors que Marie se préparait à le quitter. Ayant une seule sœur, Marie était proche d'elle.

La petite Marie était une enfant droite, sérieuse, obéissante, bonne et docile, douée d'un caractère heureux et ouvert, empreint cependant d'une certaine rudesse : elle était sauvage et ne manifestait pas beaucoup de miséricorde pour les autres, comme elle le dit dans son autobiographie.

Ses bonnes dispositions se développèrent rapidement au milieu de parents profondément chrétiens et cultivés, dans un milieu protégé. Ils lui communiquèrent leur amour pour la Vierge Marie qui marqua toute son enfance, ainsi que leur humilité. Cette vertu était pour elle comme naturelle.

Dès l'âge de quatre ans se manifeste son amour pour la lecture. Mais les héros de ses petites histoires pour enfants, choisies avec soin par ses parents, finirent par tellement remplir son imagination qu'elle en oubliait la réalité. Aussi, à l'âge de neuf ans, son père lui supprima les livres. Elle aimait aussi parler du Bon Dieu à ses petites amies, du Dieu infiniment miséricordieux et bon.

Il avait été décidé que Marie et Anna seraient éduquées à la maison, mais finalement elles furent mises comme externes dans un pensionnat religieux. C'est là qu'à l'âge de dix ans, un événement se produisit qui eut des répercussions pendant des années dans la vie de Marie. L'institutrice avait parlé de l'enfer et elle fut prise de secrètes terreurs et de grandes angoisses à la pensée qu'elle pouvait aller à la perdition. Mais une voix intérieure la rassura : « Ne crains rien... ton Dieu t'aime trop pour te laisser damner ».

Cet incident mérite d'être relevé. Nous dirions aujourd'hui que c'est le premier choc qui émerge à sa conscience lorsqu'elle écrit son autobiographie spirituelle en 1896. Ce choc

laissera un point vulnérable, même si une voix intérieure est venue mettre paix et consolation là où une parole extérieure avait provoqué trouble et angoisse. La confiance en Dieu, la foi en un Dieu amour, qu'elle avait reçues dans le foyer familial avait été touchée. Elle s'est trouvée affrontée brusquement, sans y être préparée, avec un autre visage de Dieu très répandu à son époque : un Dieu vengeur et justicier. Quarante ans plus tard, le diable — en fin psychologue pervers ! — saura trouver ce point vulnérable pour la tenter. Il répétera lui-même avec une violence inouïe, par la médiation d'une parole intérieure, une parole proche de celle de la maîtresse de classe. En prenant le chemin de la parole intérieure, il veut imiter le Seigneur. Mais il y glissa son poison. Avec cette parole commencera pour sœur Rose un long combat contre le Tentateur qui veut la séparer de son Dieu. Elle participera ainsi à l'agonie de Gethsémani, à l'abandon ressenti par le Seigneur sur la croix, à la descente du Seigneur dans les ténèbres du Samedi saint. Et tout cela débouchera sur la lumière de Pâques ; l'amour, la confiance, l'abandon dans sa petitesse, seront gravés à jamais au plus profond de son être ; rien ne pourra plus la séparer de l'amour de son Dieu. Lorsque sœur Rose écrit son premier cahier, elle n'a pas encore entendu la voix du démon, elle ne peut donc pas mesurer tout ce qui est contenu en germe dans le fait qu'elle rapporte comme un fait du passé.

Son cœur était constamment absorbé par Dieu, si bien que les jeunes filles de son entourage sentaient qu'elle était différente et lui marquaient un certain dédain. Ce trait de jeunesse se retrouvera tout au long de sa vie. Marie fut incomprise de ses proches : son comportement tranchait sur celui de ses compagnes.

Le 2 mai 1858, arriva enfin le jour de sa première communion, qui ne lui laissa que peu de souvenir : uniquement la préoccupation de la toilette et sa mauvaise humeur, la veille, à l'égard de son frère aîné qui faisait lui aussi sa première com-

munion. L'âpreté de son caractère était toujours prête à se manifester ! Pourtant, à partir de ce moment, la vie spirituelle de Marie se développa : communion fréquente, méditation d'un quart d'heure tous les jours, lecture de *L'Imitation de Jésus-Christ*. Elle y avait certainement lu : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité, hors aimer Dieu et le servir lui seul ». Toujours est-il qu'elle réfléchissait au néant des réalités de ce monde : Dieu seul pouvait lui donner le bonheur ! Elle était déjà attirée par le ciel.

A quatorze ans, elle quitta le pensionnat et son père se chargea de terminer son éducation : il lui enseigna la littérature, la poésie, les beautés de la langue française, l'allemand, mais aussi la pensée chrétienne et les choses de Dieu. Il lui communiqua l'amour du beau et lui apprit à se nourrir du vrai et du bien.

Vers l'âge de quinze ans, elle fit un vœu de virginité qu'elle renouvela tous les six mois. Le sens lui en échappait, mais elle savait une chose : « Jésus était, lui, mon seul et unique bien-aimé ». Plaire à Jésus était sa principale préoccupation.

A dix-huit ans, elle fit le vœu d'esclavage à l'égard de la Vierge Marie, selon la formule de Grignon de Montfort. Le 8 décembre 1864, c'est le don d'elle-même à Marie, dans la chapelle des religieuses hospitalières de Belfort. L'amour du Rosaire s'enracina en elle et sa récitation devint quotidienne : « quelquefois j'en disais plusieurs le même jour et ces mystères bénis m'attiraient tellement que j'en prolongeais la méditation aux dépens des *Ave Maria* ». Ce fut blâmé par un Père dominicain, probablement le P. Potton<sup>1</sup>. Jusqu'à sa profession religieuse, elle agira, en tout, en Marie et par Elle.

Le désir de vivre dans la solitude, le recueillement, le silence, grandissait au fur et à mesure que Jésus lui manifestait

<sup>1</sup> Louis Potton était un dominicain de la province d'Occitanie.

plus instamment sa présence, dans l'oraison qu'elle faisait le matin avant d'aller à la messe.

Un rêve habitait depuis longtemps le cœur de Marie : se consacrer à Dieu dans l'Ordre religieux contemplatif le plus austère. Mais une difficulté semblait insurmontable : le problème de la dot. Une jeune fille devait apporter, à son entrée au monastère, une somme d'argent suffisante pour la faire vivre jusqu'à la fin de ses jours. Or, si M. Wehrlé avait une bonne situation — il devint proviseur en 1865 —, il devait faire vivre sa nombreuse famille et n'avait pas d'argent liquide à donner à sa fille. La Providence se chargera de résoudre le problème...

Mais il fallait commencer par choisir un Ordre. La première pensée fut pour les dominicaines cloîtrées. Elle en avait entendu parler par une de ses amies, Marie Jardel, de deux ans son aînée, qui faisait des études à Belfort. Mais elle se fit rabrouer ! probablement par peur de la voir songer à devenir dominicaine à cause de leur amitié. Marie se tourne alors vers sainte Thérèse d'Avila qu'elle aimait bien. A seize ans, elle se rend donc un jour de vêtue, au Carmel de Strasbourg. Une telle angoisse la saisit qu'elle résolut de ne jamais être carmélite !

Mais M. Wehrlé craignait pour la santé de sa fille, et il aurait voulu qu'elle entre dans un Ordre moins austère que les Ordres cloîtrés. Il en parla à un religieux de Notre-Dame de Sion qui essaya de convaincre Marie que sa place était à Sion et qu'elle serait dans le couvent de la branche contemplative, à Jérusalem. Marie accepta par obéissance, mais son âme était bouleversée et souffrait d'étranges tourments. Le Père de Sion, à qui elle se confia, chercha à la rassurer : il est normal, disait-il, d'être assailli par le démon avant d'entrer dans la vie religieuse.

Une rencontre pourtant, changea le cours des événements. Marie eut l'occasion de revoir à Belfort, durant l'été 1864, son amie Marie Jardel, avec qui elle n'était plus en contact depuis trois ans. Les relations entre leurs familles avaient cessé et la

jeune fille habitait Sainte-Marie-aux-Mines, bourg de dix mille habitants, situé dans la vallée de la Lieprette — affluent du Rhin —, à égale distance de Belfort et de Strasbourg. La rencontre était donc inattendue, mais providentielle ! Marie Jardel avait changé d'avis et désirait ardemment que son amie aille avec elle au monastère dominicain de Mauléon, où elle avait déjà fait un séjour : elle était donc toute prête à apporter son aide. Il fut convenu que Marie s'ouvrirait à son aînée dans un échange épistolaire qui serait soumis au P. Potton. Ce Père était le directeur spirituel de Marie Jardel, depuis qu'il avait prêché le carême à Belfort en 1861, et il avait discerné en elle une très sûre vocation contemplative. C'est ainsi qu'il lui avait parlé du monastère des Dominicaines de Mauléon, situé dans les Basses-Pyrénées, à l'autre bout de la France ; il était fondé depuis quatre ans seulement.

Un mois après la rencontre, le P. Potton déclara que Marie Wehrlé avait « une vocation dominicaine très caractérisée ». La paix envahit l'âme de Marie : elle avait enfin trouvé sa voie.

Le Père dominicain la confia à son amie et désormais il s'établit entre elles une relation qui ressemblait fort à celle d'une religieuse envers sa supérieure. Mais Marie Jardel était assez raide et autoritaire. Elle conduisait sa dirigée par un chemin jalonné de renoncements douloureux. Par exemple, elle avait prescrit à Marie de ne jamais regarder son père et ses frères en face. Cette épreuve lui fit ressentir la joie de mourir à elle-même, mais cela s'accompagnait de la souffrance de faire de la peine à son père qu'elle aimait tant !

La décision de Marie, maintenant irrévocable, la mettait en porte-à-faux avec ses parents, qui croyaient toujours qu'elle allait entrer à Sion. Le P. Potton lui prescrivit donc de saisir la première occasion pour les avertir.

M<sup>me</sup> Wehrlé en fut l'instrument. Elle avait entendu dire que sa fille voulait entrer chez les Dominicaines et avait démenti cette rumeur, sans fondement, pensait-elle. « Maman, répondit

Marie, tu te trompes, je n'irai pas à Sion, je serai dominicaine ». Elle se retira devant le mécontentement de sa mère, et alla se prosterner au pied du crucifix de sa chambre, toute en pleurs.

Informé, son père essaya de la raisonner, mais rien n'y fit. Marie souffrait de faire souffrir ceux qu'elle aimait, mais elle resta inébranlable, déchirée par les larmes de sa mère et le silence de son père. C'est alors qu'arriva le petit frère inattendu, en janvier 1865. Sa mère fit valoir le bonheur qu'elle aurait à lui confier sa préparation à la première communion. Mais elle ne pouvait consentir à attendre si longtemps ! Elle voulait partir à Mauléon rapidement. Son père s'y opposa formellement : il ne donnerait pas son autorisation tant qu'elle serait mineure.

Il fallait pourtant absolument avoir cette autorisation, et vite. Marie Jardel en effet avait décidé de s'enfuir sans le consentement de ses parents dès sa majorité, donc le 13 mai, avec quelques jeunes filles : Aglaé Osmont, Pauline Ganster, Marie Siegel. Marie Wehrlé devait faire partie du groupe. La question financière avait trouvé une solution : Aglaé disposait de sa fortune et elle avait proposé de payer la dot. Marie fit donc ses malles, mais l'autorisation paternelle n'arrivait pas. M. Wehrlé voulait repousser le départ au moins aux grandes vacances, pour pouvoir accompagner sa fille. Le 13 mai arriva : le rendez-vous était fixé à la gare de Belfort à midi, mais à dix heures, l'autorisation n'était toujours pas donnée ; il fallait renoncer.

C'est alors que M. Wehrlé arriva, tenant une feuille de papier à la main : « Tiens, ma fille voilà mon consentement ; je n'aurais jamais cru qu'il m'en coûterait tant de te le donner ! » Il invita ensuite sa femme à venir signer, elle aussi. Elle écrivit, au milieu d'un déluge de larmes : « J'adhère de tout mon cœur au consentement que mon cher Louis vient de donner à ma fille Marie pour son entrée au couvent ».

Branle-bas dans la maison pour finir les préparatifs et toute la famille partit pour la gare à l'heure fixée. Marie Jardel et Aglaé y étaient seules : les deux autres n'étaient pas venues. Marie offrit le sacrifice de la séparation à Jésus : elle chérissait tendrement les siens.

Le 16 mai, les jeunes filles arrivent à Lyon pour une halte. Marie fit ainsi la connaissance du P. Marie-Ambroise Potton qui avait joué un rôle décisif dans sa vocation. Ce jeune Père de quarante ans, appartenait à la province d'Occitanie et il était assigné au couvent du Saint-Nom de Jésus où il avait la charge du noviciat profès de Lyon. Mais depuis deux ans, l'évêque de Bayonne, M<sup>gr</sup> Lacroix, lui avait confié le soin de veiller sur le monastère de Mauléon. Cela se traduisait par la visite canonique annuelle et des conseils donnés à la prieure et aux sœurs tout au long de l'année. A ce titre, la prieure lui avait demandé d'organiser le voyage des futures postulantes.

Les jeunes filles reprirent ensuite la route, avec arrêt à la Grotte de Lourdes, puis à Pau. Elles arrivèrent finalement à Orthez, terme du voyage en train. La dernière partie du trajet devait se faire en diligence, car la voie ferrée n'arrivait pas jusqu'à Mauléon. C'est donc seulement le 20 mai que le petit groupe parvint enfin à destination, aux « confins du monde civilisé, presque dans les montagnes des Pyrénées » !

« S'il y a sur la terre quelque chose qui soit capable d'exciter notre admiration, c'est, il me semble, ce mystérieux appel par lequel Dieu daigne attirer à Lui des âmes sur lesquelles de toute éternité Il a jeté des regards de prédilection, afin de les séparer de la foule et de les cacher aux regards de tous dans le secret du cloître. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice », Préface)

## Les années de formation Mauléon (1865-1870)

Mauléon est la capitale d'une petite province basque, la Soule. D'où le nom de Mauléon-Soule. La ville est située dans le piémont pyrénéen, région verdoyante et vallonnée. Ce bourg, bâti primitivement au pied d'une colline où était construit un château, avait été joint à celui de Licharre en 1841, d'où la deuxième dénomination de la ville : Mauléon-Licharre. Les deux bourgs — qui constitueront ensuite la haute ville et le centre ville — étaient séparés, au XIXe siècle, par une rivière, le Saison, et de grands espaces.

C'est là qu'en 1857, quelques sœurs du monastère dominicain de Nay — ville proche de Pau —, vinrent fonder le monastère du Très saint Rosaire, sous la houlette de sœur Marie-Agnès Lassalle. Elles s'installèrent dans une ancienne gendarmerie qui formait une aile du monastère. Deux portions de construction y avaient été accolées, embryons des ailes droite et gauche. Le bâtiment latéral gauche avait trois étages, aménagés en petites cellules ; les cellules des novices se trouvaient au deuxième étage.

En 1863, l'aile gauche avait été prolongée, avec une salle du noviciat au rez-de-chaussée reliée par un escalier au dortoir des novices. Et parallèlement au bâtiment de l'ex-gendarmerie, on avait construit la moitié gauche de la quatrième aile qui deviendrait la façade. C'est dans ce monastère inachevé qu'arriva Marie Wehrlé.

Le but de la fondation était de restaurer une stricte observance dominicaine, telle qu'elle avait pu exister dans les temps primitifs de l'Ordre. Mais en 1864, le P. Potton avait essayé d'y apporter quelques adoucissements. Le chant intégral de la liturgie, qui fatiguait les sœurs, avait été assoupli : la messe était lue, sauf le dimanche, et l'office partiellement chanté ;

l'oraison après Matines, qui dépassait la demi-heure prévue, avait été ramenée à une durée raisonnable ; le Rosaire Perpétuel, trop lourd pour la communauté, avait été supprimé et chaque sœur le disait quotidiennement au moment qui lui convenait le mieux et où elle voulait ; les pénitences excessives avaient été théoriquement réduites, mais la prieure obéissait difficilement aux décisions prises à la visite canonique. La nourriture restait plus que frugale, malgré les décisions du P. Potton. La clôture, par contre, était assez souple : les Pères dominicains de passage y entraient. Après la Révolution, en effet, les monastères n'avaient pas repris les vœux solennels, à cause de la situation politique peu sûre en France. Or la stricte clôture n'était une obligation que pour les moniales de vœux solennels. C'est cette observance assouplie, mais encore bien austère, que Marie trouva en arrivant à Mauléon.

Le noviciat, très prospère — une quinzaine de sœurs —, était confié à la jumelle de sœur Marie-Agnès, Mère Marie des Anges, qui sera maîtresse des novices presque toute sa vie. Quand les trois alsaciennes arrivèrent, six postulantes avaient pris l'habit depuis le mois de janvier et deux furent vêtues dans les semaines suivantes ; quatre novices firent profession au cours de l'année 1865 ; il y avait aussi quatre professes plus anciennes, car c'était la coutume de rester quatre ans au noviciat après la profession. Selon la coutume encore, chaque postulante recevait un nom choisi par les novices, qu'elle gardait jusqu'à la vêtue ; elle recevait alors un nom déterminé par la prieure et la maîtresse des novices. Marie devint donc, pour quelques mois, Marie-Dominique. Elle était « séduisante d'aspect et de parler », d'après le P. Potton.

Tout la ravissait dans la vie dominicaine qu'elle découvrait. Elle embrassa de tout son cœur l'obéissance et tous les points de l'observance. Mais ses défauts étaient entrés au cloître avec

elle, ainsi qu'en témoigne son attitude à l'égard de son « ange » — on appelait ainsi la novice chargée d'initier la postulante aux coutumes du noviciat. Son ange donc, « venait de la campagne et n'avait aucune culture : ses manières, sa tournure, son langage, tout l'indiquait ». Elle était froissée qu'on ait fait un pareil choix pour elle ! Elle se sentit aussi profondément blessée lorsqu'on l'envoya balayer le réfectoire avec une sœur converse. Mais ses défauts ne l'empêchaient pas d'être gaie et enjouée.

Le 20 août 1865, Marie eut la joie de recevoir l'habit avec ses deux compagnes. Le P. Potton présida la cérémonie au cours de laquelle elle reçut son nom nouveau : sœur Rose de Sainte-Marie. Sainte Rose de Lima devenait sa patronne.

Le bonheur semblait parfait, après une retraite où le Seigneur l'avait comblée de délices. Tout son noviciat d'ailleurs fut vécu dans un naïf amour des sœurs et de Jésus. Tout semblait beau ; à ses yeux, aucune sœur n'avait de défaut... sauf elle ! Elle tâchait d'être obéissante en tout, particulièrement pour le silence, si bien que certaines sœurs, moins attachées à l'observer, se moquaient de son zèle. L'oraison était tout son bonheur.

Enfin le grand jour de la profession se leva. Une parole de la maîtresse des novices, la veille : *Voici venir l'Époux... allez à sa rencontre !...*, « l'enflamma d'amour, et dans les transports d'une joie que je pouvais à peine contenir, je ne pus presque pas dormir de la nuit et restai en colloque avec mon divin Époux jusqu'à Matines ».

Le 30 août 1866, en la fête de sa douce patronne sainte Rose, avec ses deux compagnes alsaciennes, elle jura à Jésus un amour éternel. C'est le P. Potton qui reçut, au nom de l'Église, ses engagements. Dans le sermon, il s'adressa à chaque sœur en particulier pour s'assurer de leur volonté de faire

profession. Quand le tour de sœur Rose arriva, il lui dit ces paroles qui la touchèrent beaucoup : « Et vous, sœur Rose, qui avez quitté le monde sans le connaître, vous qui en ignorez les dangers et les ruses, voulez-vous que votre divin Époux vous dise en ce jour, comme autrefois à votre aimable patronne : “Rose de mon cœur, sois mon épouse” ? »

En 1867, pendant l’office de Sexte, le Seigneur lui apparut couvert de plaies et elle entra dans un ravissement. Sœur Rose ressentit une vive compassion. Dorénavant, elle est attirée directement par le Seigneur, et non, comme auparavant, en passant par sa mère.

A la même époque, elle perçoit la présence du Père dans son âme : « combien je commençai à aimer d’un amour intime et tendre mon très doux Père du Ciel ! »

Les grâces qui lui étaient accordées la préparaient à tenir bon dans le combat qui allait survenir peu après.

Tout changea en effet vers 1868 ; les désolations l’envahirent.

Désolations extérieures, tout d’abord. Un Père dominicain ayant dit à toute la communauté qu’elle était bonne musicienne, on l’avait mise à l’harmonium ; elle aidait aussi la « grande chantre », pour le chant. Tout à coup celle-ci qui, jusque là, avait trouvé qu’elle jouait très bien de l’harmonium et avait une belle voix, lui fit des reproches sans ménagement. Sœur Rose les accueillit avec joie.

Désolations intérieures aussi, qui devait purifier profondément sa vie affective. Une « tempête » vint brusquement secouer le calme qu’elle avait connu jusque là. Son entourage remarqua qu’elle mettait en œuvre, avec les sœurs « assez aimables », « les terribles vivacités de ses affections naturelles, passionnées jusqu’au ridicule ». La Maîtresse des novices avait

brossé le tableau au P. Potton : « des scènes de jalousie et de manque de respect presque incroyables ».

Elle s'attacha à sa maîtresse des novices — sœur Marie des Anges Lassalle — et elle ne parvint à la liberté qu'au prix d'une longue lutte. Mais Jésus la soutenait dans son combat et des moments de répit alternaient avec de furieuses tempêtes. Le Seigneur la formait ainsi, la préparant aux épreuves qu'elle aurait à traverser plus tard. Quelquefois aussi l'Esprit Saint l'envahissait et lui faisait sentir sa présence.

Dans le courant de l'année 1869, la violence du combat s'apaisa ; le Seigneur lui apprit à supporter les petites épreuves qui se présentaient. « Notre-Seigneur ne cessait de semer des occasions crucifiantes » sur sa route, spécialement à propos de l'harmonium.

Alors que le Seigneur avait jusque-là donné à sœur Rose de contempler sa Passion, il lui donna de contempler sa gloire : les mystères glorieux commençaient à l'attirer.

Comme nous l'avons vu, les relations avec sœur Marie des Anges furent source d'épreuves pour sœur Rose. Qu'en était-il avec la prieure, sœur Marie-Agnès ?

Les écrits de sœur Rose laissent penser que jusqu'à la fin de sa vie, elle eut à son sujet un don d'aveuglement. Dans un compliment en forme de poème, qu'elle écrivit en 1867 pour la fête de sœur Marie-Agnès, elle l'appelle « Ange de sainteté », « Ange bien-aimé », « Mère chérie ». Les termes sont semblables dans le compliment écrit deux ans plus tard pour la réélection de sœur Marie-Agnès comme prieure : « notre bien-aimée Mère Agnès », « Notre Mère bien-aimée, l'Ange de nos cœurs », « Mère chérie ».

En 1877, la Vierge Marie montra à sœur Rose « l'héroïque vertu de Mère Agnès » et lui recommanda de la prendre pour modèle. L'année suivante, dans les lettres écrites pendant le voyage qui la conduisait à Arles, sœur Rose emploie les mêmes

termes pour parler à la prieure de Mauléon. En 1908, rien n'a changé : lorsqu'elle publie un *Petit mois de Marie* écrit par Mère Agnès, elle note dans la dédicace que ces paroles « sont sorties du cœur de notre vénérée Mère, de celle à qui nous devons le grand bienfait d'une vie pleinement dominicaine, à l'ombre d'une solitude délicieuse, toute de paix et de recueillement<sup>1</sup> ».

En réalité la fondatrice de Mauléon manquait d'équilibre et prenait ses désirs spirituels pour des grâces mystiques. C'est ainsi qu'en 1869, après le décès de sœur Marie-Augustin, la prieure réunit la communauté au chapitre. Elle leur dit que la sœur défunte était apparue à une sœur qu'elle ne nommerait pas (elle-même en l'occurrence...) et lui avait révélé qu'elle était en purgatoire pour n'avoir pas obéi à sa prieure ! Cinquante ans de purgatoire, réduits à quinze par la sainte Vierge !! La pauvre sœur Rose fut prise d'une telle frayeur des âmes du Purgatoire qu'elle ne pouvait plus coucher seule dans sa cellule. Mais elle ne mit pas en cause la véracité des paroles de la prieure. Son respect des supérieurs l'a toujours empêchée de se permettre le moindre doute quant à l'équilibre humain et spirituel de sa prieure.

Les premières années passées à Mauléon se déroulèrent dans le silence du cloître et dans une obéissance qui était remarquée par l'entourage et surprenait. Elles furent surtout pour sœur Rose un approfondissement de son union à Jésus, à travers

<sup>1</sup> Dédicace de sœur Rose de Sainte-Marie, au *Petit mois de Marie cueilli dans les écrits de la vénérée fondatrice du monastère des Dominicaines de Mauléon, Mère Marie-Agnès de Jésus Lassalle, 1908.*

consolations et désolations. Elle n’y remplit jamais de charges, si ce n’est l’office de circatrice<sup>1</sup> : « loin de les ambitionner, je voyais à tel point mon incapacité et mon peu de vertu, que je les redoutais et m’en jugeais absolument indigne ».

Pourtant, en 1870, tout changea brusquement...

« Un Dieu Lui-même a pris à tâche de vous purifier et, si sa main s’appesantit sur vous, son Cœur si tendre vous garde, vous protège, et veille avec amour sur tous vos pas. Des agnies terribles viendront encore vous assaillir, ma chère enfant. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)

<sup>1</sup> On appelait ainsi la sœur chargée de veiller à la conduite et aux actions des sœurs tout au long de la journée. Elle parcourait le monastère, relevaient ce qui n’était pas conforme à l’observance et proclamaient ensuite les sœurs concernées au chapitre.



## La réforme du monastère de Cracovie (1870-1872)

Le monastère de Cracovie, appelé couramment Gródek — ce qui signifie *Palais de justice* —, était le seul monastère polonais de la Pologne autrichienne. Pour avoir le droit de subsister, les sœurs avaient dû ouvrir une école. Mais un relâchement s'ensuivit : elles commencèrent à mener la vie privée, et cela pendant un demi-siècle. La décadence devint complète : les séculiers rentraient en clôture, les sœurs sortaient pour aller aux eaux ou ailleurs ; lits à plumes et vêtements de fourrure complétaient le tableau. Seul l'office était maintenu.

Une jeune fille, Anna Maria Josepha Klein — née en 1828 — se présenta alors au monastère. Elle devint sœur Joanna. Or un jour, un exemplaire des constitutions tomba sous ses yeux et elle sentit la distance qui séparait l'idéal des moniales dominicaines de ce qui se vivait dans sa communauté. Comme le couvent était sous la juridiction du Maître de l'Ordre, elle demanda donc au P. Jandel d'y introduire la réforme déjà établie dans le couvent de la Sainte-Trinité, chez les Pères. Celui-ci donna son accord au cours de la visite canonique de 1867.

Un Père polonais demanda ensuite au P. Jandel s'il accepterait d'envoyer sœur Jeanne se former dans un monastère français. Immédiatement le Maître de l'Ordre pensa à Mauléon, mais la réponse fut négative : la communauté n'avait pas les moyens de nourrir convenablement les sœurs, aussi le P. Potton venait-il d'interdire, à la visite canonique, de prendre des sujets ayant une dot insuffisante. Le P. Jandel se tourna alors vers Nay qui prêta deux sœurs en 1869 : M. Marie-Colombe et sœur Marie-Emmanuelle du Rosaire. La première fut instituée prieure par le P. Jandel, la seconde nommée maîtresse des novices. Au début de 1870, une nouvelle demande est faite à sœur Marie Agnès pour accueillir dans son monastère des sœurs polonaises. Elle répondit cette fois encore négativement, sur les

conseils du P. Potton qui avançait deux raisons : les sœurs ne voudront probablement pas s'exiler et l'unité du couvent serait mise en danger par l'introduction d'éléments hétérogènes.

M. Marie Colombe trouve une autre solution : elle demande à la prieure de Mauléon d'envoyer des sœurs. Sœur Marie-Agnès propose donc deux sœurs au P. Jandel pour aider le monastère de Cracovie. Il accepta en mars, après avoir consulté l'évêque de Bayonne. Les sœurs partiraient sans leur dot et sans être transfiliées, mais elles devaient accepter en toute liberté, sans y être forcées. Une des deux devait parler l'allemand : ce qui fit porter le choix sur les alsaciennes. De plus, il fallait qu'une sœur sache jouer de l'harmonium et puisse aider pour le chant. Ce qui fit penser à sœur Rose.

Dès le mois d'avril, la maîtresse des novices lui parla du projet. Mais la jeune sœur hésitait à se mettre à sa disposition : elle se trouvait indigne d'une telle mission et elle avait peur de tomber dans une faute d'orgueil ; d'ailleurs bien d'autres étaient plus capables qu'elle. Un jour pourtant, alors qu'elle était au chœur, tourmentée par ces pensées, elle se prosterna à terre pour y résister. Elle finit par avouer ses pensées à la maîtresse des novices ; celle-ci lui répondit qu'on avait besoin d'elle à Mauléon et elle se sentit libérée.

Tout semblait donc fini. Effectivement, c'est sœur Ceslas — une alsacienne aussi, celle qui n'avait pas pu venir avec le groupe — qui fut choisie. Mais comme cette sœur refusa, la Mère maîtresse vint le 2 mai, lui dire sans préambule : « Vous vous êtes offerte pour aller à Cracovie ; voulez-vous partir ? » Interdite, elle ne savait que répondre, mais la Mère maîtresse l'entraîna au conseil où elle était attendue, et là, elle dut se prononcer. Très émue, désirant d'une part se détacher des créatures, de l'autre, redoutant le sacrifice de sa maîtresse des novices qui lui paraissait très grand, elle demanda aux conseillères trois jours pour prier et réfléchir : ce qu'on lui accorda volontiers.

Une lumière intérieure l'envahit ; elle se sentit pressée de consentir sans retard à ce sacrifice et elle donna son accord à la prieure. Le conseil vota donc son départ le 3 mai.

Le 20 mai 1870, sœur Rose quittait son « cher Mauléon », cinq ans jour pour jour après son arrivée ; elle n'avait pas vingt-quatre ans. Le moment des adieux fut très dur : elle crut mourir de douleur. Elle partait avec sœur Marie-Gabriel, de deux ans son aînée. Celle-ci se faisait remarquer par une gravité prématurée, un vrai bon sens, une grande douceur dans ses manières, une parfaite égalité de caractère et surtout un profond esprit religieux. Elle n'avait pas reçu une éducation très poussée, mais elle ne manquait pas de capacités, en particulier pour les emplois matériels ; elle avait donc été choisie dans le but d'aider la Mère prieure de Gródek à bien asseoir les emplois de son couvent.

Belfort se trouvant sur le chemin des voyageuses, sœur Rose s'arrêta trois jours chez ses parents, à qui la prieure avait demandé leur assentiment à cause de son jeune âge. Ils y avaient consenti et la perspective de revoir leur fille chez eux les remplissait de joie. Ce fut aussi l'occasion de faire la connaissance de son petit frère Joannès, qui avait seulement trois mois lors de son départ pour Mauléon.

Pendant tout le trajet, sœur Rose resta fidèle à la clôture. Elle ne voulait pas se mêler à la foule, même dans les églises. Aussi ses parents demandèrent-ils à un prêtre de venir dire la messe chez eux chaque jour, « les portes closes ». Dans la rue, elle gardait le voile baissé, comme au monastère quand des étrangers rentraient. Elle ne se rendait pas compte qu'en agissant ainsi elle se faisait remarquer ! Il faudra que le P. Jandel le lui explique pour qu'elle change sa façon d'agir lorsqu'elle reviendra à Mauléon.

M. Wehrlé, trouvant que les deux voyageuses étaient bien jeunes pour faire un si long voyage toutes seules, les accompagna jusqu'à Vienne, en Autriche. Au début de juin, c'était enfin l'arrivée à Cracovie. Dès les premiers jours, sœur Rose écrivit au P. Potton qu'elle n'était « pas fort contente ». Les deux sœurs françaises avaient reçu, en effet, un accueil glacial de la part des sœurs polonaises qui reportaient sur elles leur animosité à l'égard des sœurs de Nay : l'institution de M. Marie-Colombe comme prieure était un acte d'autorité qui ne leur avait pas plu. Cet accueil fut pour sœur Rose une douleur qui s'ajouta à celle de l'exil. Mais à cause de la promesse faite à ses supérieures avant de partir, elle fit tout pour gagner le cœur des sœurs ; elle adopta un comportement d'enfant et en quelques jours, elle avait gagné l'affection de leurs cœurs blessés.

Mais elle se faisait une telle violence pour faire face à la situation qu'elle tomba rapidement malade et faillit mourir. La prieure demanda une neuvaine à Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun et le neuvième jour la guérison survint. Mais son cœur se tournait pourtant de plus en plus vers la France.

Elle fit part à sœur Marie-Agnès de toutes ces difficultés, et aussi de celles qui étaient dues à la prieure ; mais elle ne fut pas crue d'emblée. Sa jeune imagination n'en était-elle pas la cause ??? En janvier 1871, sœur Rose parla à nouveau de son désir de retour. La réponse ne se fit pas attendre : une lettre lui rappela son devoir. La prieure de Mauléon lui transmettait ce que, disait-elle, le petit enfant de la crèche lui avait communiqué :

« [...] Il faut que mon épouse s'abandonne et se résigne à ma volonté, qu'elle attende avec calme, en silence, le moment que j'ai fixé dans mes desseins pour son retour. En attendant qu'elle sache bien qu'elle blesse mon cœur et qu'elle se prive de beaucoup de grâces en tournant sans cesse son âme et ses désirs vers le Saint-Rosaire. Quelle imperfection et quel manque de générosité de pousser sans cesse ses soupirs, ses Hélas !

ses regrets du Saint-Rosaire. Ne suis-je pas mieux pour elle en ce moment à Cracovie qu'au Saint-Rosaire, puisque c'est ma volonté ? Oui, je veux qu'elle soit là, qu'elle me glorifie non pas par la réforme du couvent, mais plutôt par la réforme de sa conduite, qu'elle se montre docile et obéissante envers sa prieure, qu'elle ouvre les yeux de son intelligence et qu'elle voit, en elle, non une créature imparfaite, mais mon autorité, mais moi-même qui, par l'intermédiaire de cette prieure, veux modérer son empressement, son impatience. »

A ces paroles, célestes (!), elle ajoute une bonne pénitence :

« Ainsi donc, ma douce fille, désormais pour pénitence, vous ne parlerez plus du désir de retourner au Saint-Rosaire, laissez-moi, à moi seule, le soin de vous faire revenir quand il faudra, vous n'en parlerez plus, vous ne ferez rien paraître à l'extérieur, ni rien écrire, rien exprimer qui fasse sentir ou connaître que vous désirez retourner au Saint-Rosaire, Jésus est blessé de ce manque d'abandon et d'abnégation. Je me réjouis de la prieure que vous avez puisqu'elle vous déplaît, Jésus le permet et veut qu'elle soit ainsi pour exercer votre foi, votre patience, votre abnégation, votre charité, votre humilité et surtout votre obéissance. Acceptez-la telle qu'elle est pour l'amour de Jésus, pour faire sa sainte volonté. Allons courage, ma fille aimée, ne manquez pas dans votre prochaine direction de me dire comment vous avez suivi les conseils de Jésus et les miens. Comment vous avez fait la pénitence. Je ne veux pas que vous fassiez des projets, vous partirez quand je vous le dirai. Vous avez fort peu de vertu, je trouve, d'être si peu abandonnée à la volonté de Jésus et de l'obéissance. »

Sœur Rose s'en remet alors totalement au Seigneur. Un jour, il lui dit dans l'oraison : « Je gagnerai ton cœur à force de bienfaits ». Son cœur cependant restait tourné vers la France, aussi sa vie quotidienne n'était-elle faite que de sacrifices. Comme réponse, le Seigneur fit descendre sur elle une pluie de grâces.

Sœur Rose était étonnée et émerveillée de tout ce que le Seigneur faisait pour elle, comme si elle existait seule au monde, alors que la guerre franco-allemande faisait rage. Le Seigneur lui adressa alors une demande ; il comptait sur elle pour être consolé. La certitude d'avoir été aimée avant même d'avoir existé s'imprima dans son âme, et un désir de petitesse l'habita de plus en plus. Elle découvrit, au contact de cet amour miséricordieux, le poids de ses péchés.

Très souvent au cours de la journée, le Seigneur lui faisait entendre des paroles intérieures. Et un jour le confesseur du monastère, le P. Markl<sup>1</sup>, qui était devenu son directeur, lui dit : « Pour vous, il n'y a pas de milieu : il faut devenir sainte et cela vite ».

En janvier 1871, un événement, donna à sœur Rose l'occasion de grandir dans la mort à elle-même pour arriver à la sainteté. Les sœurs polonaises, en effet, s'ouvrirent à elle et à sœur Marie-Gabriel d'une très grave question, en leur demandant le secret absolu. Ne voulant pas donner un conseil sans prendre l'avis de ses supérieures de Mauléon, sœur Rose demanda aux sœurs de pouvoir consulter sœur Marie-Agnès ; elles acceptèrent. Comme le P. Jandel l'avait autorisée à une libre correspondance, puisqu'elle n'était que prêtée au monastère de Cracovie, elle remit à la prieure une lettre cachetée, destinée à Mauléon. Mais la prieure commit une indiscretion et lut la lettre. Voyant que sœur Rose était tenue au secret, elle s'empressa de dire aux sœurs qu'elle avait été mise au courant de tout. Les polonaises furent indignées et se mirent à la mépriser et à se méfier d'elle. Sœur Rose, ne voulant pas enlever aux

<sup>1</sup> Le P. Pius-Josephus Markl a été commissaire général du P. Jandel jusqu'à la réforme du couvent de la Sainte-Trinité à Cracovie. Il a été confesseur des moniales de « na Gródeck » à Cracovie à partir de 1870.

sœurs l'estime pour leur prieure, souffrit tout en silence. Elle en parla au nouveau confesseur, le P. de Lasplanes — envoyé par le P. Jandel à Posen comme aumônier des soldats français prisonniers en Allemagne. Il lui conseilla de demander pardon aux sœurs au chapitre des coupes, pour son indiscretion. Elle le fit par amour de Jésus « méconnu et humilié ». Les sœurs en furent touchées et lui rendirent leur affection. Le 8 février, le P. Jandel pouvait écrire : « Je dois dès maintenant un éloge bien mérité à sœur Rose pour la démarche qu'elle a faite auprès de la Mère Prieure, et je suis persuadé que cette démarche aura de très bons résultats ».

Le Seigneur l'exerçait ainsi de multiples façons à l'humilité, et la comblait de sa présence, de sa tendresse. Peu à peu il lui apprit à faire de l'eucharistie l'unique occupation de sa vie. La communion quotidienne était un moment de grâce intense, mais aussi l'heure sainte qu'elle avait obtenue de faire le jeudi soir à onze heures devant le saint Sacrement. Devant tant de grâces, elle pleurait ses péchés et elle était inconsolable d'avoir pu offenser Dieu.

Mais elle avait senti chez le confesseur des craintes manifestées à demi-mot à propos des grâces reçues. Depuis lors, chaque après-midi, elle était saisie d'angoisses mortelles et plongée dans une telle agonie qu'elle pensait en mourir. Les ténèbres l'envahissaient et Dieu lui semblait à jamais perdu. Mais soudain la joie revenait. Elle demanda à sœur Marie-Agnès de pouvoir se confier à elle dans ses lettres. En juin 1871, le P. Potton écrivit à la prieure de Mauléon qu'évidemment sœur Rose pouvait *tout* écrire, sans manquer à la charité. Mais, ajouta-t-il, « est-il expédient de le faire, à cause des mains intermédiaires par lesquelles passent les lettres ?... C'est à vous et à elle de le voir ». S'il avait été consulté plus tôt, l'affaire de la lettre ouverte ne se serait pas produite...

A toutes ces difficultés s'ajoutait l'inquiétude pour sa famille. La chute du Second Empire et l'avènement de la Troisième République, avaient permis aux troupes allemandes de marcher sur Paris. La capitale avait été investie le 18 septembre 1870 et Belfort soutenait un siège meurtrier. Sœur Rose, sans nouvelles des siens, vivait dans l'angoisse. Le Seigneur lui demanda de se reposer entièrement sur lui et de compter sur sa sollicitude pour ceux qu'elle aimait tant ! Or un jour, elle apprit, par un pigeon voyageur, que sa famille avait vécu enfermée dans les caves pendant un siège de cent trente jours, jusqu'au 18 février 1871, mais tous étaient sains et saufs. Le plus touché était son jeune frère, Joannès. Âgé de cinq ans, il avait vu tomber et éclater un obus dans la cour de l'école, et le concierge avait été tué devant ses yeux. Il gardera toute sa vie des séquelles de ces émotions violentes qui l'avaient secoué.

Pendant la plus grande partie de ses journées, sœur Rose était absorbée par une intense attention à la présence du Seigneur, tandis qu'elle suivait la vie austère de la communauté : nourriture insuffisante et abstinence perpétuelle — durement ressentie parce que les alsaciennes avaient l'habitude de manger beaucoup de viande. Elle avait ensuite beaucoup de travail pour apprendre le chant aux sœurs, conduire les offices et accompagner le chant à l'harmonium ; les jours de fête, fréquents en Pologne, elle dirigeait le chant et accompagnait trois messes !

Au bout d'une année environ, un changement survint dans la communauté. En août 1871, le P. Jandel, qui venait pour la cinquième fois à Gródek, accepta, au cours de la visite canonique, la démission de la prieure découragée et il demanda à Mauléon une prieure capable ; mais les sœurs voulaient absolument cette fois une prieure polonaise. La sœur qui serait envoyée serait donc sous-prieure et maîtresse des novices. En

attendant, sœur Joanna partirait en France avec M. Colombe et irait se former à Mauléon ; puis elle reviendrait avec la sœur de Mauléon désignée. Sœur Joanna était, d'après le P. Jandel, « une âme énergique et fortement trempée, âme droite et ennemie de ce qu'elle voit être irrégulier ; mais l'onction lui manquait ». Elle était envoyée à Mauléon pour l'acquérir et pouvoir au retour être prieure. La maîtresse des novices était nommée vicaire pendant l'intérim, aussi le P. Jandel institua-t-il sœur Rose sous-maîtresse. Il souhaitait qu'elle prenne la nationalité autrichienne, mais cette perspective lui répugnait profondément : elle restait attachée à la France.

Elle s'acquitta de son mieux de la tâche qui lui était confiée : elle aimait ses novices, prenait grand soin de leur progrès spirituel et priaient ardemment pour elles. Et son union à Dieu continuait à s'approfondir.

Le 2 mai 1872, un événement changea le cours des choses : sœur Rose commença à cracher du sang. Elle exulta de bonheur, pensant que sa mort était proche. Mais sa joie débordante la trahit et elle dut en avouer la cause et se laisser soigner. Rien n'y fit : les crachements de sang devenaient de plus en plus abondants. Lorsqu'à l'automne, le P. de Lasplanes fut envoyé par le P. Jandel pour faire la visite canonique, il demanda son retour en France. Sœur Rose quitta donc Gródek en septembre 1872, accompagnée de sœur Marie-Emmanuel qui rentrait à Nay. Sœur Joanna et sœur Marie-Hyacinthe de Mauléon venaient à peine d'arriver le 22 août. Le départ fut déchirant : les novices sanglotaient et les sœurs polonaises refusaient d'ouvrir la porte à sœur Rose pour la laisser partir.

« Il faudra beaucoup souffrir ; mais enfin si vous êtes fidèle vous arriverez à cette aurore si désirable qui précède le lever du divin soleil sur les âmes. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)



## Retour à Mauléon (1872-1878)

De retour à Mauléon, sœur Rose reprit sa place au noviciat, puisque le temps qu'elle devait y rester avait été interrompu par son départ pour Cracovie. Elle aurait aimé passer directement en communauté, craignant que son attachement à la maîtresse des novices ne réapparaisse, mais le noviciat était dépeuplé et sa présence fut jugée indispensable. Elle resta donc trois ans au noviciat... après avoir été sous-maîtresse en Pologne !

Les difficultés de la vie commune recommencèrent. Son directeur spirituel de Pologne avait fait savoir qu'elle était arrivée à un haut degré d'oraison, aussi toutes les sœurs étaient au courant. Plusieurs ne manquaient pas de s'en servir à ses dépens. Comment pouvait-elle être, dans ces conditions, aussi imparfaite ? Elle était loin d'être une sainte ! Une véritable persécution se déchaîna contre elle, mais sœur Rose répondit à l'injustice en essayant de se faire toute petite sous les pieds de ses sœurs et le Seigneur lui montrait combien il les aimait.

Elle souffrit particulièrement lorsque sa famille, réfugiée à Clermont-Ferrand après la guerre, vint la voir à Mauléon ; le dernier jour, une sœur l'empêcha d'aller au parloir, prétextant que tous étaient occupés ! Or c'était la dernière fois qu'elle voyait son père...

A la visite canonique de 1873 aussi, des sœurs allèrent la calomnier auprès du visiteur, le P. Potton. Sœur Rose était, prétendaient-elles, une charge pour la communauté, elle ne voulait pas obéir, ambitionnait les emplois et voulait accaparer la maîtresse des novices et prendre sa place. Elle se retira en pleurant, ne comprenant pas pourquoi on l'accusait ainsi.

A ces épreuves s'ajoutaient les crachements de sang qui continuaient et l'affaiblissaient. Et l'infirmière, sœur Marie-Ceslas, ne voulait pas lui donner les fortifiants que les supérieures demandaient.

Mais le Seigneur la soutenait. Il lui montra à quel degré d'amour intime avec Lui, il voulait la faire parvenir. Le Seigneur lui montra intérieurement un immense désert, et il lui dit qu'elle l'aimerait parfaitement lorsqu'elle serait dans ce désert. Il fit aussi grandir en elle l'amour de ses sœurs.

En octobre 1875, le moment arriva de passer chez les professes. Le lien qui retenait encore sœur Rose se rompit et elle se sentit libre. Mais les persécutions continuèrent. Elle apprenait ainsi à avoir le Seigneur pour seul consolateur. Le P. François-Régis Fontvianne, gardien des franciscains de Saint-Palais qui fut confesseur extraordinaire de Mauléon pendant plus de six ans, lui dit un jour : « Dieu vient de me révéler votre âme... Oh ! si vous pouviez voir à quel sublime degré d'amour Il vous appelle, vous en mourriez de bonheur ! » C'était un confesseur réputé pour son intuition des âmes : « il lisait dans les âmes ».

L'année suivante, un événement imprévu bouleversa la vie de sœur Rose.

Depuis 1872, le P. Saintourens était directeur du Rosaire à Lille ; il avait été nommé par le P. Boulanger qui l'initia à la propagation du Rosaire Perpétuel. Il organisa l'Association du Rosaire Perpétuel mensuel dans le Nord de la France où cette œuvre ne s'était jamais vraiment développée et en devint le directeur.

Or en 1875, les pèlerinages de Lourdes étaient en plein essor : le premier pèlerinage des malades avait eu lieu l'année précédente, et la prière du Rosaire, dite à la Grotte de Massabielle, était à l'honneur. Dans ce contexte, l'Association se

développa rapidement et son fondateur pensa fortement, à partir du mois d'avril, à mettre en place une maison de sœurs dont toute la vie serait consacrée à la dévotion du Rosaire Perpétuel, non plus mensuel comme dans la province de Lyon, ou hebdomadaire comme dans la province de Toulouse, mais quotidien. C'était faire revivre une institution ancienne qui était connue sous le nom de « Collier céleste de Notre-Dame du Rosaire ».

De même que le Christ a sa Garde d'honneur par l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, la Vierge Marie aurait sa Garde d'honneur par la prière quotidienne du Rosaire Perpétuel devant le Saint-Sacrement. Ces sœurs seraient contemplatives par la récitation continue du Rosaire, et apostoliques par l'aide apportée aux Pères dominicains pour la propagation du Rosaire Perpétuel. Le P. Saintourens prévoyait qu'elles pourraient être les auxiliaires des Pères directeurs du Rosaire pour les imprimés, l'organisation, etc. Et elles feraient aussi le lien avec les associés du Rosaire Perpétuel. Elles pourraient jouer un rôle important, pensait-il, dans « ses armées du Rosaire ». Un grand avantage en ressortirait, car le Rosaire Perpétuel serait assuré avec une plus grande régularité par des religieuses que par des laïcs.

Mais il fallait le consentement des supérieurs. Le P. Saintourens demanda donc au Vicaire Général de l'Ordre, le P. Sanvito, l'approbation de son projet. Il reçut une réponse encourageante le 25 novembre. Le P. Ligiez, son *socius*, fut aussi consulté. Il répondit positivement, le 15 janvier.

En avril 1876, tout semblait aller pour le mieux : une maison avait été proposée pour la fondation par la marquise de Wavrin à Béthune, près de Lille ! Le P. Saintourens profita donc d'une prédication de carême à Nîmes, dans le sud-est de la France, pour aller à Mauléon le 20 avril. Il voulait y demander une prieure pour la future communauté. Dès le lendemain de son

arrivée, il parla longuement au parloir avec la prieure, sœur Marie-Agnès, qu'il avait déjà contactée par lettre. Celle-ci lui proposa sœur Rose, qui avait tant été appréciée à Cracovie. « Sœur Rose lui plut », dira-t-il au P. Potton, lors d'une rencontre le 29 avril.

Il bénéficiait, dit-il à la prieure, de l'appui de plusieurs jeunes filles très riches et de plusieurs femmes — dont Miss Walply —, et il avait l'autorisation des supérieurs diocésains. Le départ fut donc fixé au 16 juin. Le 23 avril, il passa la nuit à Lourdes et resta toute la nuit à la Grotte, suppliant la Vierge Marie de conduire à bonne fin son projet.

Mais ni le provincial, ni le prieur n'avaient été consultés... et pour cause : il savait trop bien qu'il aurait eu un refus ! Pourtant sur le conseil du P. Potton, sœur Marie-Agnès prit contact avec le prieur de Lille et le provincial de la Province de France pour les informer du projet d'envoyer une de ses sœurs fonder un couvent du Rosaire Perpétuel à Lille. Ils n'étaient pas supérieurs des moniales, mais le P. Potton pensait que cela était de la plus haute convenance. Le résultat ne se fit pas attendre : le provincial, le P. Faucillon, estimait en effet que cette fondation nuirait à celle du couvent des frères qui se faisait dans cette ville. Peut-être les bienfaitrices étaient-elles les mêmes ? Dans les premiers jours de juin, il donna donc l'ordre formel au P. Saintourens d'arrêter le projet et l'assigna au couvent du Havre pour organiser le Rosaire Perpétuel dans les cinq diocèses de Normandie.

Le P. Saintourens avertit aussitôt sœur Marie-Agnès et le P. Ligiez dont il avait obtenu l'appui : celui-ci lui répondit en octobre qu'un nouveau provincial aurait peut-être un autre point de vue.

Sœur Rose fut ravie d'apprendre que le projet de fondation était interrompu : il était dur pour elle de quitter un « couvent du second Ordre » pour un « couvent du Tiers-Ordre ». Et

comment le Seigneur aurait-il pu employer pour la gloire de sa Mère quelqu'un d'aussi misérable qu'elle ?

Mais pourquoi le P. Saintourens s'était-il tourné vers Mauléon ? Ayant appris que ce monastère était très attaché au Rosaire, il était entré depuis quelque temps en correspondance avec M. Marie-Agnès.

La Vierge Marie apparue à Lourdes en 1858 avait exercé une grande influence sur le développement de cette dévotion mariale : n'avait-elle pas le Rosaire à la main, comme la Vierge de Prouilhe qui avait, croyait-on alors, donné le Rosaire à Dominique ? Or un an après les apparitions, donc juste deux ans après la fondation du monastère, le P. Marie-Augustin Chardon était venu à Mauléon au cours d'une prédication du Rosaire dans le diocèse de Bayonne. Son passage fut un événement marquant pour la communauté, car il était le fondateur de l'Association du Rosaire Perpétuel mensuel à Lyon, qu'il venait d'établir l'année précédente.

Les sœurs avaient donc toutes accepté avec empressement de devenir membres de son Association, et de faire de leur monastère un relais de cette œuvre. Le P. Marie-Augustin prit le nom de chacune d'elles pour le registre de la Confrérie du Rosaire Perpétuel. Toutes les heures du jour et de la nuit, même celles de l'office, de la récréation et des repas, étaient prises et fidèlement passées aux pieds de la Vierge Marie. Le P. Potton, qui joua un rôle très important auprès du monastère quelques années après, travaillait lui aussi à développer l'Association ; c'est pourquoi les constitutions Potton de 1864 précisent que « pour gagner les indulgences du Très Saint Rosaire, les sœurs doivent se faire inscrire sur les registres de la Confrérie » (n° 222).

Mais, en 1864, lorsque maladies et décès atteignirent la communauté, le P. Potton remit en cause la pratique du Rosaire Perpétuel et il la supprima même lors de la visite canonique.

« Admirez ici, ma chère enfant, l'ineffable condescendance de ce grand Dieu à l'égard de sa pauvre petite créature ! Après tant d'offenses, tant de lâchetés, tant d'ingratitude, non seulement Il ne vous abandonne pas, mais Il se communique à vous avec des charmes toujours nouveaux et ne semble occupé que du soin de vous rendre toujours heureuse. Ah ma fille ! aimez, aimez à la folie un Dieu si bon ! Donnez-vous à Lui ! Abandonnez-vous entre ses mains avec plus d'ardeur que jamais. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)

## **Une fondation de Mauléon Arles (1878-1880)**

En 1877, une correspondance s'établit entre sœur Marie-Agnès de Mauléon et une certaine M<sup>lle</sup> Amé, tertiaire dominicaine d'Arles. Cette pieuse dame voulait utiliser sa fortune pour fonder, dans sa ville, un monastère de Dominicaines. Son désir était de relever ainsi le sanctuaire de Notre-Dame de Grâce, aux Alyscamps (paroisse Saint-Trophime). Le P. Raymond Génier, du couvent dominicain de Carpentras, lui avait conseillé de prendre contact avec le monastère de Mauléon.

En août 1878, M<sup>lle</sup> Amé, âgée de cinquante ans, vint à Mauléon pour discuter du projet avec sœur Marie Agnès qui n'était plus prieure, mais avait reçu délégation de la nouvelle prieure pour gouverner. Des négociations furent entreprises, et en quelques semaines, l'affaire fut conclue ; sœur Marie-Agnès, subjuguée par les paroles de M<sup>lle</sup> Amé, ne prit pas le temps de réfléchir ! Enthousiasmée par la perspective d'une fondation, elle ne pensa à aucun des conseils de prudence donnés pendant vingt ans par le P. Potton : acquérir la certitude que l'argent promis serait donné, visiter le terrain, avoir des sœurs à donner, prendre contact avec les Pères de la province sur le territoire de laquelle la fondation serait faite, etc.

M<sup>gr</sup> Ducellier, évêque de Bayonne, et M<sup>gr</sup> Forcade, évêque d'Aix, se mirent d'accord sur la fondation. Le 28 octobre, l'évêque de Bayonne envoya donc à Mauléon une lettre autorisant l'envoi de huit sœurs pour fonder à Arles le Monastère du Très Saint Rosaire de Notre-Dame de Grâce. Il répondait ainsi à la décision du conseil de la communauté du 26 octobre. Sœur Marie des Anges Lassalle serait prieure et sœur Marie Catherine Jardel sous-prieure. Sœur Rose avait été désignée elle aussi pour faire partie de la petite colonie ; elle devait remplir les fonctions de chantre et d'organiste. Mais sa santé était encore

si mauvaise qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait se servir d'elle. Elle accepta cependant par obéissance.

Les sœurs quittèrent Mauléon le 2 novembre 1878, avec une postulante, et arrivèrent à Arles le 9, après s'être arrêtées quelques jours à Lourdes. Une lettre écrite par sœur Rose pendant le petit pèlerinage montre que l'épreuve était rude :

« Je laisse couler mes larmes lorsque je suis seule ou inaperçue ! Ah ! c'est que chaque pas que nous faisons nous éloigne de vous [Mère Agnès] et de nos sœurs et quand je traverse ce triste monde, ces rues peuplées et que je me dis : "Au bout de cela, ce ne sera pas Mauléon et ma Mère bien-aimée ; ce sera Arles pour toujours !" Alors, mon cœur se gonfle et se déverse en une pluie de larmes que Jésus reçoit dans son Cœur, parce que je les verse en pensant à Lui et en renouvelant mes sacrifices !... »

Une fois arrivées à Arles, les difficultés commencèrent rapidement. M<sup>lle</sup> Amé avait acheté une propriété qui avait englouti 20 000 Fr. pris sur les dots des sœurs. Mais un locataire habitait la maison ! Comme il demandait 10 000 Fr. d'indemnité, il n'était pas possible de le faire partir : M<sup>lle</sup> Amé proposa donc d'héberger les sœurs. Mais sa mère supporta mal d'avoir tant d'étrangères chez elle et il fallut que la communauté déménage. Ne pouvant toujours pas rejoindre leur propriété, les sœurs s'installèrent en décembre Rue de la paix, dans une maison exiguë où le soleil ne rentrait jamais et où il n'y avait aucun espace pour marcher. En 1879, après quelques mois, elles déménagèrent encore, à la Rue Saint-Laurent, mais d'autres inconvénients apparurent rapidement : à cause de la proximité du Rhône, la cave fut inondée deux ou trois fois. Sœur Rose sera rappelée peu après l'installation dans ce nouveau domicile.

Elle avait quitté le couvent de Mauléon alors qu'il venait d'être ruiné par la mère d'une sœur, M<sup>me</sup> Daumas. Sœur Marie-

Agnès, en effet, apitoyée par les infortunes de cette personne, avait signé pour elle au fil des années trente effets de commerce à titre de caution solidaire, d'un montant de 85 000 Fr. Or il s'avéra que M<sup>me</sup> Daumas était insolvable et le banquier demanda l'argent à la prieure qui dut vendre le monastère pour rembourser. La fondation d'Arles s'était donc faite sans argent. Et en plus sans maison...

Mais l'arrivée à Arles fit un bien incontestable à sœur Rose : le climat sec et chaud lui permit de recouvrer une parfaite santé. Pendant plusieurs mois, elle eut le bonheur d'accomplir la règle sans dispense.

Son cahier autobiographique donne peu de renseignements sur ces deux années. Elle en a gardé le souvenir d'une vie très imparfaite. Quelques événements cependant la marquèrent davantage pendant ces deux années.

Le 20 juin 1879, fête du Sacré-Cœur, le P. Bion de Marseille, vint faire une visite de deux jours. Comme à Mauléon, toutes les sœurs se consacrèrent solennellement au Cœur de Jésus. Cette cérémonie eut lieu à trois heures au pied du Saint-Sacrement exposé sur l'autel. Ce fut un moment de joie intense :

« Oh ! que de saintes joies ces jours du ciel ont apportées à nos âmes. Jésus là, tout près de nous, exposé à nos regards ! Jésus nous écoutant ! Jésus nous permettant de passer de longs instants à ses pieds ! Jésus nous admettant à son intimité : ah ! c'était un vrai paradis. Ce sont là les bonheurs infiniment doux de l'âme religieuse. Oh ! qu'ils sont grands ! et que ceux des mondains sont peu de chose en comparaison.<sup>1</sup> »

<sup>1</sup> Annales du monastère d'Arles.

Le 2 août, à dix heures du soir, une dépêche apprenait à sœur Rose que son père était au plus mal alors qu'elle le croyait très bien portant. Elle obtint la permission de passer une partie de la nuit en prière pour demander sa guérison. Pendant ces heures solitaires, un grand bonheur l'envahit si bien qu'elle pensait que Dieu l'avait exaucée. Mais en fait c'était le moment où son père avait déjà rendu son âme à Dieu. Sa mort ouvrit dans son cœur une blessure inguérissable.

Du 17 au 26 août, le P. Guillermin vint prêcher la retraite annuelle. Une instruction a pénétré dans le cœur de sœur Rose et y a laissé des traces plus profondes. Cette conférence traitait de la sainte communion et des moyens à employer pour en bien profiter :

« “Oui, mais je vous en conjure, ne souffrez pas, qu'en entrant chez vous, Notre-Seigneur ait à prendre le balai pour mettre dehors les souillures et les immondices qui s'y trouvent, avant de pouvoir vous entretenir cœur à cœur et s'unir étroitement à vous. Il le fera, je le sais bien, si vous ne le faites pas vous-mêmes ; mais encore une fois, ne lui laissez pas cette peine. Il vous est si facile de la lui éviter en produisant avant la sainte communion un acte de contrition bien profonde, et en laissant votre âme se pénétrer d'une véritable componction de vos moindres fautes ! Oh ! si vous êtes soigneuses de vous purifier de cette manière chaque fois que vous vous approchez de la sainte Table, avec quelle joie Notre-Seigneur entrera dans votre âme ! comme il parlera intimement avec vous ! comme il déversera sans obstacle ses grâces et ses lumières en vous ! tandis qu'il aurait d'abord à effacer vos taches, si vous ne preniez soin de les faire disparaître vous-mêmes.”

Oh ! combien cette pensée a touché mon cœur et comme elle est douce et fructueuse dans la pratique !<sup>1</sup> »

Dans le courant de l'année 1880, sœur Rose fut atteinte « d'une fièvre muqueuse et d'une maladie de langueur » qui paraissait devoir la conduire rapidement au tombeau. Elle se remit tout doucement pourtant. Elle était encore en convalescence quand sa prieure lui demanda de partir à la tête de la fondation d'une Maison du Rosaire Perpétuel. C'était la reprise du projet entrepris, puis délaissé, en 1876.

Elle apprit par la suite que Notre-Seigneur avait révélé à une carmélite de Pau, sœur Marie de Jésus Crucifiée (1846-1878), — qui avait des visions et des extases — qu'Il l'avait choisie pour établir ces Maisons du Rosaire Perpétuel. Une telle parole, venant de cette sœur qui avait été intimement liée au monastère de Mauléon, avait du poids pour sœur Rose. N'avait-elle pas copié à Arles tout un cahier de paroles de la jeune carmélite ? Elle l'a d'ailleurs gardé avec elle jusqu'à sa mort.

Sœur Rose quitta donc Arles le 6 novembre 1880, encore bien malade et sans compagne. Elle devait s'arrêter en route pour rencontrer le P. Saintourens et s'entendre avec lui.

Elle avait beaucoup de répugnance à faire ce qu'on lui demandait, surtout à cause de son incapacité, qu'elle ressentait très vivement. En outre, sa santé était très affaiblie et l'ordre du Père, de partir seule, l'effrayait. Elle fit tout son possible pour qu'on place à la tête de cette fondation une sœur plus capable qu'elle ; mais sa supérieure lui répondit que si elle n'acceptait pas, la fondation ne se ferait pas. Sœur Rose soumit toutes ses objections à sa prieure et à celle de Mauléon et leur remit alors

<sup>1</sup> Ibid.

le soin de décider de son sort. La réponse était claire : elle devait se dévouer à cette œuvre. Sœur Rose s'inclina devant leur volonté.

« Oui, il faudra vous humilier jusqu'au centre de votre néant et confessant votre ingratitude, vous reconnaître mille fois indigne d'obtenir encore votre pardon, et cependant espérer encore votre pardon de la miséricorde infinie de Jésus dont vous avez déjà tant de fois fait l'expérience. Votre humilité, vos regrets, toucheront le cœur si bon du divin Maître. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)

## **La tentative de fondation du P. Saintourens**

Que s'était-il passé depuis que la fondation d'un couvent de sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel — projetée avec l'aide de sœur Rose — avait échoué en juin 1876, pour que soudain on fasse de nouveau appel à elle ?

En 1877, le P. Saintourens chercha à réaliser son projet près du Havre. Son provincial, cette fois encore, n'était pas au courant. Une maison avait été trouvée à Rolleville, « petit trou de six cent soixante-trois habitants ». Mais ce projet non plus, ne se réalisa pas. Tous ceux qui le soutenaient finirent par se retirer.

Ayant par la suite reçu de l'argent de l'abbé Camarre pour sa fondation, le P. Saintourens prospecta, à la recherche d'un nouveau lieu d'implantation ; il reçut l'accord de l'évêque d'Evreux pour s'établir dans son diocèse.

Mais l'année suivante, une occasion favorable se présenta. Le 29 juin, la supérieure générale des Dominicaines de Sainte-Catherine de Sienne, M. Marie-Dominique, qui avait construit un très beau noviciat à Etrépany, proposa au P. Saintourens de mettre une aile du couvent à sa disposition pour former ses postulantes pendant les trois premières années. Ce projet dut finalement être abandonné, comme les précédents.

Le 10 décembre, alors qu'il prêchait une retraite aux sœurs dominicaines du Sacré-Cœur de Calais, la prieure générale, Mère Marie des Anges, lui dit qu'elle serait heureuse de recevoir ses postulantes, toutes secrétaires du Rosaire Perpétuel. Elle offrait une partie de son couvent pour leur fondation, jusqu'à ce qu'elles puissent se gouverner elles-mêmes.

Restait à avoir l'accord des supérieurs. Il fallait attendre pour cela le chapitre provincial électif de Flavigny, en octobre 1879, qui marquerait la fin du mandat du P. Faucillon. Par chance, le P. Saintourens devait y participer en qualité de *socius* du prieur du Havre. Si le provincial changeait, il serait facile dans ces conditions de l'approcher juste après l'élection. Le P. Chocarne fut élu et le P. Saintourens lui présenta son projet. Il dit qu'il avait depuis quatre ans l'autorisation du Vicaire Général de l'Ordre et que son *socius*, le P. Ligiez, l'avait aidé à préparer les constitutions. Mis devant le fait accompli, le nouveau provincial n'avait plus qu'à accepter ! Il donna donc au P. Saintourens la permission d'implanter l'œuvre où il le désirait. Jetant un regard sur les débuts du Rosaire Perpétuel, le P. Saintourens écrira en mai 1905 : « Obéissance et renoncements furent victorieux » !!!!

Le 20 mai 1880, il arrivait à Calais avec deux postulantes. La prieure leur donna l'habit. C'étaient Philomène de Caen, et sœur Marie du Sacré Cœur qui n'avait pu supporter la règle des Carmélites d'Abbeville. Deux autres les rejoignirent le 25 mai ; elles deviendront sœur Marie Joseph — qui avait été secrétaire du P. Saintourens au Havre — et sœur Marie du Rosaire. Les jeunes recrues vivaient au milieu des sœurs de la communauté ; elles étaient formées avec elles. Il n'existait donc pas de communauté proprement dite.

Le P. Saintourens leur donna des constitutions destinées à la « Congrégation des sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel. Tiers-Ordre de Saint-Dominique » ; mais il ne chercha pas à avoir une approbation officielle. Il fit imprimer le texte en mai 1880 et lui donna le nom de « Petit livre bleu ». La base en était les constitutions des moniales, deuxième édition des constitutions Potton, dont un exemplaire avait été donné par sœur Marie-Agnès de Mauléon.

« Le petit livre bleu » est divisé en sept chapitres :

I. Origine et but de l'œuvre

II. Vie intérieure des sœurs

III. Organisation du Rosaire Perpétuel dans la communauté

IV. Pratiques et observances

V. Propagation du Rosaire Perpétuel

VI. Personnel de la Congrégation

VII. Conditions d'admission

Une introduction, signée par M. Marie des Anges, était placée en tête. Elle indiquait le but de la fondation :

« Aujourd'hui les fautes de la société semblent s'accumuler pour irriter Dieu contre nous. Il n'y a plus qu'une Mère pour intercéder entre le Père qui est dans les cieux et nous. C'est Marie. C'est donc en l'honneur de Marie et pour prier Marie nuit et jour, que nous voulons travailler à l'œuvre des sœurs du Rosaire Perpétuel. »

Sœur Rose éprouva beaucoup de joie en apprenant la solution adoptée : on ne lui demanderait plus d'aller dans la fondation du P. Saintourens !

Dans les six mois qui suivirent, d'autres jeunes filles se joignirent au petit groupe. En septembre, lorsque le P. Saintourens vint prêcher la retraite communautaire à Calais, il donna l'habit à ses premières filles, après trois mois de postulat.

Sœur Rose en eut un écho : le P. Saintourens en effet avait raconté la cérémonie à sœur Marie-Agnès qui lui avait communiqué la lettre.

En octobre de la même année, le P. Chocarne demanda au P. Saintourens, lors de sa visite canonique du couvent du Havre, de prendre sa liberté par rapport aux sœurs de Calais ; il pouvait implanter l'œuvre où il voudrait et lui donner la règle qu'il voudrait, mais il voulait qu'une prieure soit placée à la tête de

la petite communauté pour lui donner, avec son autorité, une existence régulière. La tentative de Calais ne peut donc être regardée comme la fondation d'une maison du Rosaire Perpétuel.

Restait à savoir où aller, vu la situation de la France. Des décrets d'expulsion des religieux hors de leurs couvents, avaient été publiés le mardi de Pâques 1880, et à l'automne, tous les Ordres religieux étaient atteints par les mesures prises. Cela faisait craindre que le même sort, tôt ou tard, ne soit réservé aux religieuses. Le P. Saintourens orienta donc sa recherche vers l'étranger, l'île de Jersey, puis la Belgique. Il opta pour Bonsecours de Péruwelz, petit village du Hainaut situé en bordure de la frontière française.

Le choix de cette localité perchée sur une colline, avait un double motif. Tout d'abord, son territoire était moitié français, moitié belge. La proximité de la frontière permettrait de rentrer en France dès que les événements politiques seraient favorables. De plus, c'était un lieu de pèlerinage où Marie était invoquée sous le titre de Notre-Dame du Bon-Secours. Chaque premier dimanche de juillet avait lieu une grande journée mariale comportant une procession avec une statue miraculeuse. L'histoire du pèlerinage remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Vers 1560, en effet, une *Image de la Vierge* attachée à un chêne dans la forêt avait attiré des bûcherons qui travaillaient là. D'où le vocable donné à la Vierge : « Notre-Dame du Chêne d'entre les deux bois ». En 1632, un premier sanctuaire était construit pour abriter la Vierge ; il reçut l'appellation de « Notre-Dame du Bon-Secours ». M<sup>gr</sup> Vanderbuch, archevêque de Cambrai, le consacra. Il subsistera jusqu'en 1885. Une basilique plus grande a alors été construite ; on garda la première chapelle comme chœur.

Le P. Saintourens, donc, entendit parler d'une maison où l'on pourrait envoyer les deux novices et les quelques postulan-

tes qui s'étaient présentées. Il pensa alors à nouveau à sœur Rose comme prieure. C'est ainsi que la prieure d'Arles, sœur Marie des Anges, à la suite de la requête du P. Saintourens et de sœur Marie Agnès de Mauléon, demanda à sœur Rose, en octobre, de partir comme prieure de la première maison du Rosaire Perpétuel.

Mais sœur Rose était effrayée par une pareille responsabilité. De plus sa santé avait été détériorée par la fièvre muqueuse et elle n'était pas encore remise. Elle se sentait incapable d'assumer les fatigues d'une fondation : l'expérience d'Arles lui avait amplement montré ce que cela représentait ! Mais désirant voir le Seigneur en toute chose, elle s'abandonna entre les mains de ses supérieures, et accepta par obéissance.

Elle quitta donc le monastère d'Arles et fit le trajet en train par étapes : il lui fallait traverser la France entière, du sud au nord, sans passer par Mauléon, et sa santé ne lui permettait pas de faire le voyage d'un trait. A la même date, la prieure de Calais prenait le chemin de la Belgique avec les novices et postulantes destinées à la fondation du Rosaire Perpétuel. Elles arrivèrent le 9 novembre, fête de la Toussaint de l'Ordre, mais elles apprirent qu'aucune maison n'avait été louée pour elles ! Le P. Saintourens n'avait vérifié aucune des informations qui lui avaient été données sur la question. L'expulsion du couvent du Havre en avait probablement été la cause. Heureusement le petit groupe put recevoir l'hospitalité chez M<sup>me</sup> de Saint-Ouen, de Valenciennes, qui vivait une partie de l'année à Péruwelz. Elle était dévouée au P. Saintourens et finit par trouver un logement très pauvre pour les sœurs, en face de sa maison.

Le jour où les sœurs arrivaient à Bonsecours, sœur Rose arrivait au Havre pour rencontrer le P. Saintourens — il avait quitté son couvent dont les portes avaient été enfoncées le 1<sup>er</sup> novembre, sur ordre du gouvernement. Elle apprit que toutes les ressources sur lesquelles il comptait pour la fondation, et

qu'il avait données comme certaines, s'étaient évanouies : les deux novices qui les apportaient s'étaient détachées de l'embryon de communauté du Rosaire Perpétuel, pour rentrer chez les sœurs enseignantes de Calais.

L'aventure de la fondation d'Arles se répétait : tout secours humain faisait défaut dans cette entreprise. Mais un ineffable bonheur remplit sœur Rose à la pensée qu'il ne lui restait d'autre appui que son Dieu ; Notre-Seigneur seul était le protecteur tout-puissant. Aussi, abandonnée à sa tendresse, elle se livra à Lui et après la sainte communion à l'église Sainte-Marie du Havre, elle goûta une délicieuse paix et d'inexprimables consolations en sentant qu'elle n'avait que Lui seul pour pourvoir aux nécessités de cette fondation.

La discussion avec le P. Saintourens porta aussi sur les règles que suivrait la communauté. Il était écrit dans les constitutions de Calais : « C'est presque le Grand Ordre, puisque c'est à peu près la même vie, les mêmes constitutions, la même robe blanche, le même esprit, avec les dispenses du chant de l'Office toutes les nuits, et des grandes austérités. On peut donc considérer les sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel comme se rapprochant du Grand Ordre ». C'est sur cette base que l'accord avait été conclu avec la prieure d'Arles, et sœur Rose y tenait absolument.

Quand le P. Saintourens parla d'introduire des modifications dans les règles qui avaient été projetées pour le nouveau couvent, en accord avec les supérieures d'Arles et de Mauléon, sœur Rose ne put donc pas les accepter. Et elle était prête à se retirer quand il fut question de supprimer le grand office et la clôture. Le P. Saintourens dut s'incliner devant les raisons avancées.

Sœur prit alors le chemin de la Belgique. Sa mère, venue la rejoindre, voulut l'accompagner elle-même ; elle la munit d'une quantité de linge et d'ustensiles de ménage qui arrivèrent

fort à point dans la pauvre installation. Elles se séparèrent à Péruwelz. C'était le 17 novembre 1880.

« L'Église n'a-t-elle pas besoin d'une prière incessante pour obtenir que Marie lui accorde sans cesse des secours toujours nécessaires ? C'est évidemment la prière des Dominicaines du Rosaire Perpétuel qui répond à ce besoin. Comme les anges, elles veillent constamment devant le trône de leur Reine, et attirent sur la terre les regards et les bénédictions de Celle qui est terrible à l'enfer comme une armée rangée en bataille<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Les Religieuses Dominicaines du Rosaire Perpétuel, Tiers-Ordre contemplatif de saint Dominique*, Imprimerie Espérance Gagniard, rue Jeanne-Darc, 88, et des Basnage, 5, Rouen, 1894.



## **Première fondation du Rosaire Perpétuel Bonsecours – Péruwelz (1880-1883)**

Sœur Rose était bien émue à son arrivée en Belgique : les maisons du Rosaire Perpétuel commençaient. Elle inscrivit le 17 novembre 1880 comme le jour de leur fondation, dans les annales du couvent.

Accompagnée des deux novices venues l'accueillir à la gare de Péruwelz, elle se rendit à Bonsecours avec le tramway qui rejoignait en ligne droite la gare et le sommet de la colline où s'élevait le sanctuaire dédié à Notre-Dame. Lorsqu'elles descendirent, une bande de gamins leur cria : « Carnaval ! Carnaval ! » ; ils jetaient de la boue sur leurs vêtements en agitant des clochettes à leurs côtés. Cette réception singulière s'accordait parfaitement avec l'étrange installation où la petite communauté allait vivre.

Mais le secours du Seigneur ne lui manqua pas. Il lui fit sentir, pendant tout le voyage, qu'Il était là, et elle s'appuyait sur Lui dans l'intime de son âme. Très pénétrée de sa faiblesse, elle se disait : « J'obéis ; mais, bien sûr, on reconnaîtra bientôt que je ne suis propre à rien ». Elle s'attendait à ce que la fondation ne soit qu'un feu de paille.

Dès le lendemain, sœur Rose mit la règle en vigueur. Elle ne se laissa pas arrêter par le petit nombre : même le chapitre, les conférences, les classes de rubriques, de chant et de cérémonies ; tout s'accomplissait ponctuellement. Les sœurs vivaient dans une extrême pauvreté : elles partageaient un œuf en trois, une malle remplaçait la table et des caisses servaient de sièges. Malgré cette indigence et les privations, toutes goûtaient un grand bonheur !

Le 27 novembre, le P. Saintourens vint faire une visite. Les expulsions l'avaient empêché de venir avant.

Les sœurs reçurent des visites. La comtesse du Parc et M<sup>lle</sup> Hermine de Clock, toute deux tertiaires dominicaines de Normandie, furent les premières à venir voir la communauté. Elles étaient attirées à Bonsecours par leur amour du Saint Rosaire. M<sup>lle</sup> de Clock essaya de transférer la fondation à Lourdes, en usant de ses relations.

Sœur Rose avait conçu avec elle, en effet, le projet d'envoyer quelques sœurs à Lourdes, mais il fallait une autorisation de l'évêque de Tarbes et c'est à quoi M<sup>lle</sup> de Clock s'employa activement. Elle agit d'abord auprès du P. Ligiez, alors à Rome, en janvier 1881, par la médiation de son cousin, le Comte de Varesquiel. Puis auprès de l'évêque de Tarbes, par l'intermédiaire d'un député, M. R. de Franclieu, dont elle connaissait la cousine. Mais le P. Sempé, supérieur des Pères de la Grotte, influença l'évêque et M. Rose fut évincée en mars 1881. Le projet était remis à une époque moins troublée. Le 28 décembre 1880, en effet, les Impôts Brisson avaient été votés, très lourds pour les grandes communautés qui avaient des immeubles très coûteux.

Sur le plan matériel, si les ressources promises et les appuis escomptés firent défaut, des concours inespérés et des secours imprévus surgirent toujours, en temps voulu, pour empêcher les sœurs de s'effondrer dans une ruine totale. Mais sœur Rose, minée par ces douloureuses préoccupations qui s'ajoutaient à un état de santé encore précaire, contracta la fièvre typhoïde à la fin du mois de décembre et faillit mourir. De longs mois s'écoulèrent sans qu'elle puisse quitter son lit. Il fallut attendre le printemps 1881 pour que le médecin annonce qu'elle n'était plus en danger immédiat. Le Seigneur, pendant tout ce temps, continuait à lui prodiguer ses grâces.

Le médecin demanda que sœur Rose parte quelque temps dans les Pyrénées pour rétablir sa santé : il lui fallait absolu-

ment un changement d'air si on voulait la conserver. Elle était heureuse à la pensée de retourner à Mauléon, d'y revenir simple sœur. Elle espérait bien d'ailleurs qu'on ne lui demanderait plus d'être prieure ; le P. Saintourens aurait ainsi toute liberté pour choisir une sœur en accord avec ses vues. Mais sœur Rose avait été dénoncée à M<sup>gr</sup> Ducellier, l'évêque de Bayonne ; elle avait, disait-on, sauté la nuit par une fenêtre du couvent de Mauléon pour partir à Bonsecours et échapper ainsi à sa juridiction. On eut beau lui expliquer que sœur Rose n'était pas revenue à Mauléon, mais était partie directement d'Arles, rien n'y fit. L'évêque comptait bien donner une leçon à la sœur indisciplinée, dès son arrivée à Mauléon !

Comme à l'aller et pour les mêmes raisons, sœur Rose fit le voyage par petites étapes. Elle s'arrêta à Soissons où habitait son frère Adolphe, le père de Madeleine qui naîtrait quatre ans plus tard et devait entrer dans la communauté de sœur Rose à Baltimore, où elle deviendra sœur Marie Elisabeth. C'est encore à Soissons que sœur Rose rencontra l'abbé Foy : il deviendra son directeur spirituel et quelques années plus tard, il lui demanda à ce titre d'écrire son autobiographie spirituelle.

Après cette halte, sœur Rose reprit la route. A mi-chemin, la prieure de Mauléon lui envoya un message : elle lui demandait de ne pas revenir car l'évêque refuserait de la laisser repartir. Elle consulta le Chanoine Guillaume, curé de Bonsecours, délégué par M<sup>gr</sup> Dourousseaux, évêque de Tournai, comme supérieur ecclésiastique de sa communauté. La réponse ne tarda pas : il fallait revenir en Belgique. Le cœur de sœur Rose se brisa en s'éloignant de son cher couvent de Mauléon. Mais la pensée d'accomplir un acte d'obéissance où sa nature ne trouvait que la mort lui donna des forces. Elle se remit donc à la tête de cette pauvre petite communauté perturbée par son absence. Alitée habituellement, elle présidait de son lit les exercices qui ne s'accomplissaient pas au chœur.

L'état de santé de la prieure n'ébranla pas les jeunes vocations. La postulante prit l'habit en janvier : la cérémonie de vêture fut présidée par le P. Saintourens. Une nouvelle postulante arriva, qui prit l'habit au mois d'août. Pour renforcer la communauté, sœur Rose demanda de l'aide à Mauléon. Le conseil vota, le 28 avril, le prêt de sœur Marie Emmanuel et de sœur Marie Gertrude Barnetto<sup>1</sup> (converse) qui emmena avec elle sa jeune sœur Justine, postulante — qui deviendra sœur Marie de l'Enfant Jésus. Toutes trois partirent pour Bonsecours le 2 mai 1881.

Le 8 juillet, sœur Rose fit approuver la règle de Calais par l'évêque de Tournai et la fit réimprimer : le texte était identique.

Défiante à l'égard d'elle-même, elle avait pensé s'en remettre au P. Saintourens, en toute docilité, comme au responsable de la fondation. Mais rapidement, elle s'aperçut que, si elle le laissait faire, la règle et l'esprit religieux disparaîtraient de la petite communauté. Elle eut à souffrir de lui en divers autres domaines.

Lorsqu'il revint pour prêcher la retraite, du 12 au 19 août, il trouva les sœurs installées dans une maison plus spacieuse, 12 place de l'église, à l'entrée de la rue du château. Les heures de garde furent un sujet de tension entre sœur Rose et le Père. La prieure trouvait que le Rosaire ne pouvait encore être perpétuel, vu le petit nombre de sœurs. Il suffisait pour commencer, pensait-elle, que chacune accomplisse son heure avec amour et fidélité ; elle-même la faisait tous les matins à neuf heures. Le

<sup>1</sup> Sœur Marie Gertrude accompagnera la communauté dans son transfert à Louvain et, en 1891, elle partira avec sœur Rose pour la fondation de Bonsecours de Rouen. Elle la suivra encore dans l'exil à Baltimore, lors des expulsions de 1903.

Père, quant à lui, désirait que le lever de nuit commençât tout de suite.

L'appréciation de la vocation des premières recrues du Père fut aussi source de tension. Dès 1881, plusieurs postulantes furent renvoyées par sœur Rose ou partirent d'elles-mêmes ; en particulier sœur Philomène et sœur Marie du Sacré-Cœur. Deux seulement persévérèrent : sœur Marie Joseph et sœur Marie du Rosaire. Cela déplut beaucoup au P. Saintourens.

Cette situation fit naître en sœur Rose de dures souffrances, d'autant plus vives qu'elle était seule pour porter le poids de toutes ces angoisses. Elle ne voulait pas que les jeunes sœurs puissent se douter de quoi que ce soit. Elle aura soin, quand elle apprendra plus tard la façon dont la fondation s'était mise en place, de n'en jamais donner d'autre version que celle que répandait le P. Saintourens, pour laisser ses sœurs dans la paix. Le Père, en effet, se disait être un fondateur qui avait connu bien des embûches et qui les avait surmontées par la patience et l'obéissance... Elle ne révélera jamais non plus toutes les difficultés qu'il lui avaient causées, pour ne pas abîmer son image auprès des sœurs.

Cependant son confesseur, sachant qu'elle pensait toujours à se retirer pour laisser au P. Saintourens toute liberté dans la fondation, insistait pour lui faire faire un acte de donation irrévocable à la Très Sainte Vierge pour son œuvre. Il voulait qu'elle lui promette de s'y dévouer à la vie et à la mort et de ne jamais l'abandonner. Sœur Rose finit par acquiescer, le 8 décembre 1881. Elle renouvela sa promesse le 12 mai 1882.

Alors que sœur Rose n'était pas encore guérie, les épreuves et les calomnies s'accrochèrent, mais elle jouissait du secours du Seigneur, trouvant plus que jamais sa force dans sa petitesse.

En janvier 1882, arriva une postulante que sœur Rose avait connue à Arles ; elle deviendra sœur Rose de Jésus. Le 11 mars, la communauté était affiliée à l'Ordre par le P. Larroca, Maître de l'Ordre. C'était une faveur difficile à obtenir, mais sœur Rose l'avait demandée par l'intermédiaire du procureur général de l'Ordre, le P. Bianchi, qui était très lié au monastère de Mauléon : sœur Marie-Agnès lui envoyait des dons.

Comme les tensions avec le P. Saintourens devenaient de plus en plus graves, le supérieur de la communauté ordonna à sœur Rose, au mois d'avril, d'aller à Paris, pour demander conseil au provincial, le P. Chocarne. Elle implora l'aide du P. Potton pour appuyer sa démarche. Le provincial refusa qu'elle quitte la fondation et pria le Père de se retirer. Lorsque, le 5 avril 1882, le P. Saintourens reçut la lettre annonçant cette décision, il sentit son cœur se déchirer.

Le P. Chocarne envoya sœur Rose voir un autre Père — en lui recommandant de s'y présenter elle-même —, pour lui demander son appui et son influence ; mais elle essuya un refus.

Elle restait donc seule et sans ressources pour s'occuper d'une communauté de dix membres. Mais le Seigneur versa une inexprimable paix dans son âme : il serait le soutien de la communauté. Effectivement, depuis ce jour, les ressources n'ont jamais manqué. Au milieu d'une pauvreté excessive, les sœurs eurent toujours le nécessaire en abondance : tout leur arrivait au jour le jour.

Mais les difficultés et les épreuves redoublaient ; on usait de ruses pour la dénoncer aux supérieurs, mais le Seigneur la soutenait

La santé de sœur Rose restait très précaire mais elle suivait pourtant de son mieux tous les exercices de la communauté. Au milieu de ses épreuves, elle s'unissait de plus en plus profon-

dément à la volonté de Dieu. Le 8 juillet 1882, pour remplacer le vœu de ne s'arrêter à aucune pensée inutile qu'elle renouvelait de six mois en six mois depuis 1876, elle fit celui d'abandon au Bon Plaisir divin. Il ne fut d'abord que temporaire comme le premier. En la fête de Noël 1885, mon confesseur me permit de l'émettre à perpétuité.

Le 6 septembre, sœur M. Marie Emmanuel retourna à Mauléon.

Le 8 février 1883, une nouvelle édition des constitutions — avec couverture bleue — fut approuvée par l'évêque de Tournai et imprimée. Le titre tout d'abord fut modifié : « Congrégation » des sœurs dominicaines du Rosaire Perpétuel, devient : « Les religieuses dominicaines du Rosaire Perpétuel ». L'introduction signée par la prieure de Calais, est remplacée par un avant-propos qui présente le contenu du livret.

Le chapitre I : « L'origine et le but de l'œuvre » est remplacé par trois chapitres. Un premier chapitre situe l'œuvre du Tiers-Ordre du Rosaire Perpétuel dans toute l'œuvre de saint Dominique, et retrace l'historique du Rosaire Perpétuel. Le chapitre suivant traite de l'excellence de l'œuvre : sœur Rose explique le rôle propre de la Garde d'Honneur de la Vierge Marie qui implore de Marie son secours pour l'Eglise et chante sans cesse ses grandeurs. Le troisième chapitre parle de l'utilité de ce Tiers-Ordre : il correspond au grand besoin de prière de l'Eglise et porte son aide à la propagation du Rosaire Perpétuel confiée aux Dominicains. Les autres chapitres suivent la première édition, sans beaucoup de changements.

Chapitre IV : Organisation du Rosaire Perpétuel dans la communauté.

Chapitre V : Vie intérieure des sœurs et observances.

Chapitre VI : Personnel et conditions d'admission.

Ne pouvant compter sur la province de France, sœur Rose se tourna du côté du prieur de Louvain qui était aussi directeur du Rosaire en Belgique, Adolphus Iweins d'Eeckhoutte. Avec son grand cœur, il accueillit sa demande sans hésiter et il lui promit de mettre son influence au service de la communauté. Il sera regardé par la suite, comme le véritable fondateur des Dominicaines du Rosaire Perpétuel, pour les deux fondations belges.

Le P. Iweins pensa préférable de transplanter le couvent de Bonsecours à Louvain et pria sœur Rose de venir s'entendre sur cette question avec son provincial, le P. Boudewyn. Elle se rendit donc à Louvain où elle trouva un accueil peu chaleureux ! Le provincial accorda pourtant de donner le directeur du Rosaire comme soutien à la communauté au moment de la translation à Louvain, mais à une condition : il fallait que l'évêque de Bayonne la cède à la fondation entreprise, pour une période de dix ans. Après plusieurs démarches, l'acte épiscopal fut obtenu.

Le provincial ne lui ménagea pas les humiliations par la suite et il usa, vis-à-vis de la communauté, de procédés indéli-cats. Il assurait une chose en face, et, par derrière, il disait tout le contraire. Il prêtait à sœur Rose ses propres propos alors qu'elle ne se serait jamais permis de les tenir.

Il avait bien autorisé le directeur du Rosaire à s'occuper de la fondation dans une certaine mesure mais, en dessous, il fit tout ce qu'il put pour la faire échouer. Cependant le transfert à Héverlé-lez-Louvain put se faire au mois de mai 1883. Le monastère s'appela le Val-des-Roses de Louvain.

« Le bonheur de souffrir quelque chose pour l'Époux de votre âme vous fera embrasser avec joie les contrariétés, les épreuves de la vie. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)

## A Louvain (1883-1891)

Un nouveau provisoire fut trouvé à Héverlé-lez-Louvain, Chaussée de Tirlemont. Sœur Rose y arriva le 10 ou 11 mai 1883 ; quelques mois plus tard, Léon XIII publiait sa première encyclique mariale, *Supremi apostolatus Officio* (1<sup>er</sup> septembre 1883) où il encourageait la récitation du Rosaire. Ce concours de circonstances contribua au développement de la petite communauté.

Sœur Rose souffrit différentes peines, intérieures et extérieures, durant les années passées à Louvain. Par moments, il lui semblait que Dieu l'avait en horreur, ses péchés lui revenaient et lui causaient des terreurs folles. Cependant elle s'apercevait vite qu'il s'agissait seulement de scrupules.

Les sœurs ne rencontraient que froideur en Belgique, sauf auprès du Père directeur du Rosaire. Elles étaient non seulement des inconnues, mais des françaises ; elles eurent donc à souffrir du clergé et des Pères Dominicains ; mais Jésus était là : tout le reste n'était rien !

La fondation s'affermissait cependant. Bientôt, les novices affluèrent et une grande ferveur régnait dans la communauté. En 1883, elle comptait quatorze sœurs : onze françaises et trois belges. A la fin de 1888, il y en avait vingt-six venant de Belgique, de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande. En octobre 1889, trente-trois. Sur une photo de 1891, sœur Rose est entourée de vingt-neuf sœurs ; le nombre a diminué à cause de la fondation faite en France l'année précédente.

La période de Louvain a été celle de la mise en place de la législation. Dès que sœur Rose apprit, en août 1883, que le

Père Potton, alors provincial de la province de Lyon, était de passage au couvent de Rijckholt, elle s'empessa de lui écrire, demandant son aide pour mener à bonne fin son projet de rédaction de nouvelles constitutions.

Le P. Potton, pour toutes les sœurs de Mauléon, était lié à leurs constitutions : la première édition, en 1864, avait été remplacée ensuite par les constitutions de Gand en 1871. Une réimpression avait eu lieu en 1878, peu avant le départ pour Arles. Sœur Rose, qui désirait faire « quelque chose de sérieux et de très dominicain », et établir ainsi définitivement des constitutions correspondant au genre de vie de sa communauté, se tourna donc tout naturellement vers le P. Potton. Celui-ci fut heureux de pouvoir l'aider. Il travailla au texte pendant tout l'automne 1883 et vint lui apporter lui-même le manuscrit qu'il avait composé. Il passa quelque temps auprès de la communauté et adapta avec sœur Rose tous les détails de sa rédaction à la vie des Dominicaines du Rosaire Perpétuel. Les *Constitutions des sœurs cloîtrées du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de Saint-Dominique*, reçurent l'approbation de M<sup>gr</sup> Gautier, archevêque de Malines, le 18 février 1889 et furent imprimées la même année. Le provincial, Le P. Henri-Marie Lucq, écrivit à M. Rose le 17 d'avril, lui disant la joie qu'il avait éprouvée en y trouvant l'esprit de saint Dominique.

Sœur Rose rédigea ensuite un coutumier qui s'inspirait de celui rédigé par le P. Potton pour Mauléon, comme elle l'écrit dans la préface, le 5 octobre 1890. De 1865 à 1866, c'est-à-dire pendant son noviciat, le grand événement de la communauté de Mauléon avait été le coutumier. A ses yeux il allait donc de soi qu'après avoir rédigé des constitutions, il fallait faire un coutumier, pour donner une stabilité à la communauté. Mais elle ne bénéficia pas cette fois de l'aide du P. Potton : il avait la vue trop fatiguée pour pouvoir lire et corriger le manuscrit avant l'impression. Il écrit à sœur Marie-Catherine Jardel, le 26 décembre 1891 :

« La M. Rose m'a envoyé son coutumier, imprimé. J'avais refusé de le corriger en manuscrit, principalement à cause de la fatigue de mes yeux. Mais, après l'impression j'en ai lu une partie. Son travail m'a paru satisfaisant. Cependant j'ai lu plusieurs points d'importance pas très grande, pour lesquels j'aurais, je pense, demandé des changements, si d'avance j'avais examiné l'ouvrage. »

Le provincial de la province de Sainte-Rose de Belgique, le P. Henri-Marie Rousseau, confirme l'authenticité dominicaine du livre le 5 avril 1891 et le cardinal Goossens, archevêque de Malines, donna son approbation le 7 avril. La même année, le coutumier était donc édité accompagné du texte des constitutions : les deux en un seul volume comme Mauléon avait fait pour son cérémonial et son coutumier. Le *Cérémonial pour les vestitions et les deux professions* paraissait la même année.

Le P. Potton eut l'occasion de montrer son soutien à la communauté de sœur Rose lors du deux-cent-cinquante-deuxième Chapitre Général qui s'est tenu à Louvain du 14 au 24 septembre 1885. Il vint en visite, avec le P. Iweins et le Général, le P. Larroca, la veille de l'ouverture du chapitre. Et comme il était chargé de rédiger les Actes, il inséra quelques lignes :

« Nous félicitons nos chères sœurs du Rosaire Perpétuel, qui ont récemment fondé à Louvain, sous la juridiction de l'évêque, un monastère où, continuellement, jour et nuit, le Rosaire est récité à tour de rôle devant le Très-Saint Sacrement et une image de la Bienheureuse Vierge, Reine du Très Saint Rosaire. Le but de leur institut a été favorablement accueilli et grandement loué par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII dans une audience du 10 mars 1884, comme le prouve une lettre de l'Illustrissime San Mercurelli, secrétaire du Souverain Pontife. Nous souhaitons donc vivement dans le Seigneur que d'autres monastères de religieuses, avec la même règle ou une règle

semblable, soient érigées, pour la plus grande gloire de la Bienheureuse Vierge dans les divers Provinces de l'Ordre. »

Le P. Potton envoya confidentiellement ces lignes à sœur Rose, accompagnées du mot suivant :

« Ma fille, pour vous consoler de ce que je ne vais pas vous visiter une troisième fois, je vous envoie l'article qui vous concerne dans les Actes ; il a été rédigé par moi, présenté au Général, accepté par le Chapitre sans aucune difficulté. Vous voyez que je ne vous suis pas absolument inutile ! »

Le texte du Chapitre présente un grand intérêt : il est dit à propos de la règle des monastères du Rosaire Perpétuel : elle peut ou non être la même dans toutes les maisons. Ce point sera source de bien des difficultés.

L'année 1888 est particulièrement riche en événements. Elle s'ouvre par un acte de total abandon, écrit le 12 mai, qui commence ainsi :

« Total abandon de donation irrévocable de tout moi-même entre les mains de ma tendre Mère Marie.

Ô Marie ! ma douce, mon aimable Mère, humblement prosternée à vos pieds, je viens aujourd'hui me livrer à Vous sans partage, en qualité de très humble petite esclave.

Je ratifie solennellement, en face du Ciel et de la terre, les engagements que j'ai pris envers vous depuis mon enfance. Je renouvelle tout particulièrement l'irrévocable donation que je vous fis de tout moi-même le 8 décembre 1864, le 8 décembre 1881 et le 12 mai 1882.

Je suis à Vous, ô Marie, ô ma bonne Mère ! je suis à Vous pour jamais. Sur votre petite enfant vous avez de plus en plus tous les droits. Disposez de tout ce qu'elle a, de tout ce quelle est selon les désirs de votre cœur maternel.

Je vous donne mon cœur avec toutes ses affections ; mon corps avec tous ses sens ; je vous donne mon âme avec toutes ses facultés, avec ses pauvres mérites et toutes les œuvres bon-

nes qu'il lui sera possible d'accomplir. Mes joies, mes espérances, mes désirs, mes douleurs... tout est à Vous, ma bonne, ma tendre Mère, oui, tout est à Vous : je ne me réserve rien. [...] »

Un événement marquant pour la communauté fut la pose de la première pierre du monastère, le samedi 13 octobre 1888. Le 5 novembre, le P. Potton écrit à sœur Marie-Catherine :

« Savez-vous que M. Rose a commencé son nouveau couvent ? Beau plan, fait par un Père de Louvain [le P. Biolley]. Quatre ailes, à deux étages, les buanderies, etc., un sous-sol. Un seul rang de cellules à chaque étage. On bâtit la première aile, et on espère la couvrir bientôt. Elle agrandira le couvent (ou maison) actuel. Mais il faudra plus tard démolir ce couvent, pour bâtir les trois autres ailes, et loger cinquante à soixante sœurs. Belle église. Mais, en Belgique, les constructions sont très bon marché. L'argent est rare, pour le moment. Aussi l'archevêque n'autorise que l'aile actuellement nécessaire. »

Le 1<sup>er</sup> octobre de l'année suivante, les sœurs entraient solennellement dans la première aile du bâtiment qui était achevée.

Toujours pendant l'année 1888, le 13 novembre, la mère de sœur Rose mourut subitement, seule, dans une rue de Clermont-Ferrand. A cette heure précise, sœur Rose fut prise d'une agonie, d'une souffrance de cœur et d'âme telle qu'elle en était comme éperdue. Le lendemain matin, un télégramme lui apprit la douloureuse nouvelle. Au milieu de la douleur, elle acquiesça à la volonté de Dieu.

Mais les sœurs voyaient approcher avec inquiétude la fin du prêt de sœur Rose au Rosaire Perpétuel, accordé par l'évêque de Bayonne ; elles craignaient que leur prieure ne soit rappelée dans son couvent de Mauléon. Elles insistaient donc pour qu'elle se donne irrévocablement à l'œuvre des fondations du Rosaire Perpétuel.

Il lui en coûtait de cesser d'appartenir officiellement à la branche des moniales de l'Ordre ; mais pourtant, pressée par tant d'insistances, elle consentit à ce sacrifice et demanda l'autorisation d'aller traiter cette affaire avec son monastère : ce qui lui fut accordé.

Depuis peu, l'évêque de Bayonne avait changé : François-Antoine Jauffret avait pris possession de son siège épiscopal le 10 mars 1890 ; il était réputé pour sa bonté. Aussi Sœur Rose n'eut-elle aucune peine à obtenir le document. Partie pour Mauléon en mai, elle était de retour le mois suivant. Les Mères de Mauléon l'avertirent que si jamais elle voulait rentrer à Mauléon, elle y serait toujours reçue à bras ouverts.

Elle revint donc à Louvain, munie de la cession définitive à l'œuvre, tant désirée par ses sœurs. A cette occasion, elle demanda aux sœurs de Mauléon une sœur converse. On lui donna sœur Marie-Gertrude mais au bout de six mois, gravement atteinte, elle dut repartir.

A peine rentrée, sœur Rose fut appelée en France pour y examiner un projet de fondation à Bonsecours, près de Rouen. Il y avait dans cette ville une des plus belles divisions du Rosaire Perpétuel de Normandie et ses membres étaient en bons termes avec le curé.

Mais d'énormes difficultés surgirent, avant de s'aplanir, en partie grâce à M<sup>gr</sup> Thomas, archevêque de Rouen, qui se montra jusqu'à sa mort le meilleur des bienfaiteurs et des pères pour les sœurs.

Grâce à l'initiative de M<sup>gr</sup> Thomas et de M<sup>gr</sup> Jourdan de la Passardière, grâce aussi au concours empressé de M. le Curé de Bonsecours, qui depuis des années rêvait d'avoir près de sa basilique une communauté de ce genre, un terrain fut acheté et une maison mise à la disposition des sœurs. Le 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne, M<sup>gr</sup> Jourdan de la Passardière bé-

nissait le nouveau couvent et installait la nouvelle communauté.

Toutes les sœurs de Louvain étaient trop jeunes pour être envoyées dans une fondation. Mais par bonheur, quelques années auparavant, une sœur dominicaine enseignante de Langres, sœur Marie-Dominique Cathenet, avait demandé à entrer dans la communauté. Admirablement douée, elle était l'ancienne maîtresse générale du pensionnat de Langres. Lorsqu'elle partit pour Bonsecours, elle se sépara de sœur Rose avec douleur, car elle avait pour elle une grande affection. Elle l'accepta pourtant avec générosité.

Sœur Rose alla installer les sœurs en avril 1891. Parmi elles se trouvait sœur Marie du Rosaire, une des premières postulantes de Calais. Sœur Rose devait retourner en Belgique et y rester jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment formé les principales officières. Elle revint donc à Louvain au commencement de juin 1891. Mais à son arrivée, elle fut prise d'un spleen mortel contre lequel elle luttait en vain. Elle demeura cependant fidèlement à son poste. La souffrance de son cœur transparissait pourtant dans les lettres qu'elle envoyait aux sœurs de Normandie. Celles-ci n'eurent de cesse de négocier son retour en France, d'autant plus qu'elles se débattaient dans de grandes difficultés. La prieure de Louvain refusait énergiquement, mais les sœurs de Bonsecours finirent par menacer de se détacher d'elle si elle n'acceptait pas. Sœur Rose céda alors à leurs instances. Non sans peine, elle finit par avoir l'accord des autorités diocésaines. Son retour en France en effet était mal interprété par l'autorité archiépiscopale et par tous les Pères de la province de Sainte-Rose. On lui reprochait de quitter trop tôt une jeune fondation en pleine floraison, mais dont la base était encore très fragile. En fait, sœur Rose aurait voulu nommer un vicaire, mais l'évêque exigea une élection priorale.

Il fallut mettre à la tête du monastère de Louvain, comme prieure, une sœur d'un certain âge déjà, ayant quarante-sept ans de profession religieuse, mais depuis dix-huit mois seulement dans la communauté : M. Marie-Albert du Sacré Cœur, Amélie de Behault de Dornon<sup>1</sup>, issue de la petite noblesse de Louvain. Elle avait fait profession chez les Dominicaines de Lubbeck, congrégation belge vouée à l'éducation des jeunes filles. La difficulté venait de ce qu'elle avait été formée dans une autre tradition religieuse. On lit dans les archives de Dinant : Mère Rose « abandonna trop tôt une fondation encore mal affermie. Elle mit à la tête de la communauté une jeune prieure, venue depuis trop peu de temps de Lubbeck, peu au courant de nos usages et dont les vues de spiritualité ne concordaient pas avec les siennes ». Il en résulta de grandes tensions entre elle et sœur Rose, et avec la branche française du Rosaire Perpétuel. Elle tenait absolument à rester prieure... et le resta trente-cinq ans... *usque ad mortem*.

Lorsque sœur Rose quitta Louvain, tout avait été arrangé avec l'évêque de Malines pour que l'union la plus étroite règne entre les deux communautés. La fondatrice devait revenir chaque année voir les sœurs de Louvain, afin d'assurer, par ce lien moral, la parfaite unité d'esprit et de coutumes des deux maisons.

Toutes ces choses étant réglées, elle quitta Louvain le 3 novembre 1891.

<sup>1</sup> M. Marie-Albert (1852-1926) est restée prieure pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort.

« Enfin, ma fille, vous aurez soif, bien soif de souffrir pour Jésus. Ses intérêts seront les vôtres. Vous verrez, avec une douleur que rien ne pourra adoucir, vous verrez votre Bien-Aimé offensé, outragé ! Vous verrez son amour méconnu, vous verrez les âmes, les âmes qu'Il a tant aimées, pour lesquelles Il a tant souffert, vous les verrez s'éloigner de Lui, et courir à leur perte éternelle. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)



## **Deuxième fondation**

### **Bonsecours de Rouen (1891-1903)**

Le couvent de Bonsecours était en Normandie<sup>1</sup>, sur la célèbre colline des Aigles — cent-soixante-et-un mètres d'altitude — qui domine Rouen et la vallée de la Seine. Il était situé à l'ombre de la splendide basilique de Notre-Dame de Bonsecours, en style néogothique, construite en 1840<sup>2</sup>. Dans le fond de la sous-aile, sur la droite du sanctuaire, dans une chapelle dédiée à la Très Sainte Vierge, avait été placée la statue miraculeuse, couronnée en 1880 par le Cardinal de Bonne Chose. C'était donc un lieu de pèlerinage très ancien : Marie était invoquée dans ce lieu sous le nom de « Notre-Dame de Bonsecours » avant 1034. Sur la droite de la basilique se détachait le monument de Jeanne d'Arc, encore inachevé. Commencé en 1890, il sera terminé en 1892.

« Sur cette haute falaise, d'où l'œil émerveillé contemple la Seine avec ses îles verdoyantes, et l'antique cité de Rouen avec ses milliers de maisons, ses beaux clochers, ses églises gothiques, ses monuments dignes d'une grande capitale, sur cette falaise depuis plus de mille ans se pressent de nombreux pèlerins qui viennent s'agenouiller devant la statue miraculeuse de Marie et implorer l'assistance de la Vierge glorieuse qui ne sait rien refuser à ses enfants. »

Marie était invoquée dans ce lieu sous le nom de « Notre-Dame de Bonsecours », avant 1034.

<sup>1</sup> L'adresse du couvent : Dominicaines du Rosaire perpétuel, 6, rue du Calvaire, Bonsecours-Rouen (Seine-Inférieure). Le monastère était situé sur le plateau des Aigles, en Normandie.

<sup>2</sup> Deux sœurs y firent profession.

Le monastère reçut le nom de « Monastère des Roses de l'Annonciation ». Il devait être le début d'une quinzaine de fondations qui porteraient le nom des mystères du Rosaire !

Dès le 15 septembre, une postulante arrivait de Paris, envoyée par l'abbé Joannès Wehrlé : elle venait d'être guérie miraculeusement à Lourdes trois semaines auparavant !

A son arrivée à Rouen, sœur Rose demanda à l'archevêque, M<sup>gr</sup> Thomas, de maintenir à la tête de la communauté la sœur qui était prieure depuis la fondation ; mais, démarches et instances furent inutiles et elle dut reprendre le fardeau du priorat.

Bien des épreuves ont ballotté la fondation normande et ont atteint profondément sœur Rose. Calomnies, malveillance, pauvreté extrême, défection de sœurs sur lesquelles elle pensait pouvoir compter, rien n'a manqué à son calice. Parmi les sœurs qui ont trahi sa confiance, il faut placer la sous-prieure, sœur Marie-Hyacinthe, cause de grandes souffrances pour elle et la communauté.

Ayant changé de diocèse, sœur Rose devait soumettre les constitutions à l'approbation de l'évêque du lieu. Ce fut l'occasion de faire une mise à jour. Elle envoya le manuscrit au Maître de l'Ordre, le P. Frürwirth, qui lui demanda de consulter les constitutions des sœurs Dominicaines déjà approuvées et de s'y conformer autant que possible, pour obtenir « l'approbation et les bénédictions du premier supérieur ecclésiastique du diocèse où vous êtes établies » (2 avril 1895). Cette lettre fut insérée en tête du volume, à la suite des approbations déjà obtenues à Louvain, en 1889.

Dans la préface, sœur Rose dit clairement qu'elle a suivi ce conseil :

« Les monastères du Rosaire Perpétuel se multipliant assez rapidement, il importait de déterminer d'une manière plus précise le caractère de leur institution. C'est ce qui a été réalisé

dans cette nouvelle édition. Tout ce que contiennent ces pages a été tiré des constitutions de sœurs du Second Ordre, et coordonné de manière à répondre aux besoins de nos maisons, vouées à la perpétuité du Rosaire. »

Trois ans plus tard, le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, donnait son approbation.

Mais rapidement, les tensions commencèrent avec Louvain. La sœur qui avait été nommée prieure, fit circuler des accusations contre sœur Rose. Le pressentiment de la division broya la fondatrice et elle pardonna. La tension entre les deux communautés dut être vive, car plusieurs passages ont été effacés dans le manuscrit autobiographique de sœur Rose.

M. Marie-Albert trouvait en effet que la correspondance entre sœur Rose et ses sœurs était néfaste pour sa communauté. Une lettre adressée par la fondatrice aux sœurs de Louvain, le jour de son départ, en est un exemple. Sœur Rose leur rappelle en neuf points ce qui, d'après elle, est l'essentiel de leur vie. Et elle demande, si la prieure le permet, que cette lettre soit relue au réfectoire comme son testament. Elle donnait, dans les lettres qu'elle écrivait aux sœurs, des conseils spirituels de ce genre, comme elle le fera plus tard dans sa correspondance avec les sœurs de West Hoboken. Mais cela ne plut pas à M. Marie-Albert ; elle rappela à sœur Rose que seule la prieure des diverses maisons pouvait correspondre avec elle, non les sœurs, car le P. Saintourens avait voulu que les maisons soient indépendantes, sans Mère générale. Comme sœur Rose voulait une unité étroite entre les communautés et des liens de communion, la prieure de Louvain l'évinça en s'appuyant sur une soi-disant volonté du fondateur. Elle put ainsi conduire la communauté à sa guise jusqu'à sa mort...

Est-il si sûr que sa position était celle du fondateur ? Le P. Saintourens avait écrit la règle donnée aux postulantes de Ca-

lais pour la « congrégation » des Dominicaines du Rosaire Perpétuel. C'est sœur Rose qui avait supprimé « congrégation » après sa séparation avec le Père. Donc, au moins au départ, il ne pensait pas à des maisons autonomes.

Le tempérament de la prieure de Louvain était beaucoup moins expansif que celui de sœur Rose et les sœurs en souffraient. Elle était « parfois rigide. Elancée, majestueuse, très grande dame, elle imposait davantage et intimidait en certaines occasions ». Elle avait un côté sévère qui ne s'accorda pas avec la bonté de sœur Rose. Elles avaient en outre des visions diamétralement opposées en matière de spiritualité et de gouvernement. Il ne faut pas oublier que sœur Marie-Albert avait été formée dans une congrégation et non dans un monastère.

La situation de tension entre les deux communautés ne s'améliorant pas, le cardinal Goossens interdit toute relation entre sœur Rose et Louvain, le 13 mai 1892.

Mère Marie Albert de Béhault, une fois détachée de sœur Rose, se tourna vers le P. Saintourens. Elle devint sa fille de prédilection et elle le regardait comme l'unique fondateur. C'est à elle que le Père confia la grâce reçue lors de sa nuit passée à la Grotte de Lourdes en 1876. Il y avait eu une vision de la Vierge qui lui avait dit ces paroles :

« Mon fils, vous me feriez un grand plaisir si vous pouviez mener à bien le projet que je vous ai inspiré — fonder la branche des sœurs dominicaines cloîtrées du Rosaire Perpétuel. Elles seront ma garde d'honneur su terre et après, aux pieds de mon trône pour toujours. »

Pendant tout le temps passé à Bonsecours, la vie mystique de sœur Rose s'intensifia ; l'oraison passive devient quasi habituelle. Elle s'y préparait par une attention soutenue.

Brusquement tout bascula. Comme si le livre de Job faisait suite au Cantique des Cantiques. Jusque-là les épreuves intérieures de sœur Rose avaient été brèves et rares. Des années de ténèbres commençaient maintenant. Aux faveurs qui avaient rempli son âme de consolation, succédèrent d'effroyables tempêtes, à partir de la fin mars 1897. Épouvantes et terreurs deviennent son lot quotidien. La peur de la mort la saisit. L'incendie du bazar de la charité de Paris jette dans son âme une peur inexprimable de Dieu. Tout cela accompagné d'aridités dans l'oraison jusque là inconnues. Sans compter des tentations de révolte contre Dieu dans ses maladies. Bref, elle sentait son âme en opposition avec la Volonté de Dieu. Une pensée vient à son esprit : Dieu ne l'aurait-il pas rejetée à cause d'une faute cachée ?

L'attrait pour les choses de Dieu demeurait cependant en elle, signe que ses tourments sont une épreuve.

L'annonce de la mort de sa sœur lui parvint le 10 novembre 1897, alors qu'elle est au milieu de ces terreurs. Ce fut l'occasion d'un répit : elle sut que sa sœur était dans la paix. Mais l'épreuve recommença, source d'effroyables tentations, de terreurs mystérieuses qui semblaient sans cause. Elle appelait Dieu à son aide, et il semblait ne pas répondre... étrange ressemblance avec le priant du psaume 87. Cependant, « de temps en temps, une heure de foi et d'espérance traverse mon âme aux abois ; ou bien Notre-Seigneur me rassure par une touche secrète mais rapide, mais je retombe bien vite dans mes terreurs et mes désolations ».

L'épreuve intérieure la plus terrifiante se produisit alors. Elle entendit, en janvier 1898, une voix dire distinctement : « Je vais frapper, et ce sera terrible... »

Spontanément, elle mit cette phrase dans la bouche d'un Dieu dont la justice cherche à frapper. Les épreuves redoublè-

rent, la plongeant dans l'épouvante, avec de rares lueurs. Sa prière se faisait pressante.

En février, en mars, puis en juin 1899, le Seigneur manifesta sa présence. La paix d'autrefois était retrouvée.

Mais que signifiait donc la parole de menace terrifiante entendue en janvier 1898, si Jésus est avec elle ? Question sans réponse pour l'instant. Elle ne comprit la nature de cette voix que dix ans plus tard.

En octobre, des questions sur la vie après la mort la remplissent d'angoisse. Mais en réponse à sa prière, « la Très Sainte Trinité s'est révélée à moi par moments dans d'ineffables intimités et m'a fait expérimenter l'amour tout à fait incompréhensible dont je suis l'objet de la part de chaque Personne divine » (Autobiographie). Aussitôt cependant, les peines ont redoublé.

Dès qu'une lumière donnée est passée, le souvenir de l'effrayante parole : « Je vais frapper et ce sera terrible », la glace jusqu'à la moelle.

La parole effrayante, qui l'impressionnait tant, essayait de l'attirer et elle luttait contre le souvenir qu'elle éveillait en elle, par des actes d'abandon à Dieu. Alors le Seigneur lui manifesta qu'il était là, la tendresse du Père l'enveloppa. Au moment de la communion, il lui communiqua son Verbe.

Cela continua ainsi pendant dix ans au cours desquels le Seigneur opéra en elle une lente désappropriation. Son action pénétrant jusqu'au fond de l'âme, lui enlevait toutes ses scories.

Les années passées à Bonsecours permirent l'extension des Dominicaines du Rosaire Perpétuel, avec deux fondations. Une en Amérique, à West Hoboken, et une en Belgique, à Dinant. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

« Ce lever du divin Soleil dont je vous parle, n'est autre chose que cette union infiniment désirable avec votre Dieu pour laquelle vous avez tout quitté ici-bas. Cette vie d'union a elle aussi ses épreuves, ma chère enfant, car le divin Époux, pour rendre son épouse toujours plus pure, toujours plus agréable et plus chère à son Cœur, semble parfois l'abandonner, la repousser ; des délaissements, des angoisses, des craintes terribles l'envahissent. Mais elle aime trop son Jésus pour que sa foi défaille. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)



## **Troisième fondation West Hoboken (1891)**

Peu après son arrivée en France, sœur Rose reçut une proposition du P. Saintourens, qui se trouvait alors en Amérique : il demandait des sujets pour une fondation. Qu'était-il devenu, depuis qu'il avait été écarté par son provincial de la fondation du Rosaire Perpétuel.

Après avoir prêché à la Nouvelle Orléans, en 1886, un carême qui eut un grand succès, il avait été assigné au couvent Saint-Hyacinthe (Canada) en 1888. Il y était directeur du Rosaire Perpétuel. De là, sa prédication du Rosaire rayonna progressivement au Québec, aux Etats-Unis et aux Antilles. Le P. Larocca lui avait en effet confié la mission d'organiser le Rosaire Perpétuel sur le continent américain.

En 1889, le P. Saintourens recommença à correspondre avec sœur Rose. Elle lui répondait par convenance. Lui, voyant que la communauté de Louvain s'épanouissait et que les constitutions et le coutumier étaient approuvés, cherchait à obtenir des sœurs pour l'Amérique.

Longtemps sœur Rose résista, sachant quelles difficultés lui avait causées précédemment le P. Saintourens ; elle redoutait que cela se reproduise pour ses sœurs. Mais, un jour, il lui annonça qu'il avait, pour sa fondation, le soutien de M. Emmanuel, du monastère de Newark (New Jersey) fondé par le monastère d'Oullins, et de M. Marie de Jésus de Huns Point. L'évêque de Newark, M<sup>gr</sup> W.-M. Wiggen, donnait son autorisation et l'archevêque de New-York, M<sup>gr</sup> Corrigan, ami personnel du P. Saintourens, accordait sa protection à la communauté. De plus, deux petites maisons avaient été trouvées près de Hudson River ; elles pourraient servir de provisoire. Donc si sœur Rose ne lui envoyait pas immédiatement quelques sujets, il fonderait une autre branche du Rosaire Perpétuel. Cet argument était un bon moyen pour forcer la main à la prieure de

Bonsecours ; car elle avait toujours eu le désir de voir les Maisons du Rosaire Perpétuel se développer dans une parfaite unité.

Ses supérieurs, consultés, lui conseillèrent d'aller de l'avant en comptant sur l'aide de Dieu. Elle se résigna donc à envoyer quatre sœurs en Amérique, à West Hoboken, près de New-York. Deux d'entre elles venaient de Bonsecours de Rouen : M. Marie du Rosaire, première prieure, qui fit ensuite la fondation de Milwaukee en 1897, et M. Marie-Dominique (procuress) ; les deux autres venaient de Louvain : M. Marie de Jésus et M. Marie-Gabriel, anglaise de naissance.

Sœur Marie-Joseph avait été désignée initialement comme prieure, mais elle tomba malade et mourut à Louvain l'année suivante. C'est donc sœur Marie du Rosaire de Bonsecours qui l'avait remplacée : elle n'avait que trente-quatre ans.

Les sœurs partantes, les « missionnaires de l'*Ave* » comme on les appelait, auraient voulu que sœur Rose aille les installer ; mais elle ne pouvait pas s'absenter à cette époque. Il fut donc convenu qu'elle irait les visiter dans le courant de l'année suivante.

Les voyageuses s'embarquèrent le 12 décembre 1891, fête de Notre-Dame de Guadalupe, et arrivèrent le 21 à Hoboken, ville épiscopale voisine de New-York, pour commencer leur fondation. Hoboken est située sur une colline qui domine l'un des plus beaux panoramas du monde et d'où l'on voit arriver les transatlantiques d'Anvers et du Havre.

Les sœurs trouvèrent à leur arrivée l'accueil le plus cordial. L'évêque d'Hoboken avait tenu à offrir lui-même la pierre sacrée de l'autel placé dans la chapelle du petit couvent. Quant à l'autel, il avait été donné par un prêtre de la ville. Les sœurs de New-York et celles de Newark, aussi bien que les Pères Passionistes d'Hoboken, leur envoyèrent des voitures entières de provisions, de mobilier, etc. Deux tourières, dont l'une sera

converse, attendaient les sœurs avec impatience et avaient tout préparé pour leur arrivée.

Mais une épreuve arriva rapidement : le P. Saintourens fut averti par le provincial, qu'il n'était prêt à la communauté que pour peu de temps ! Il avait tout simplement oublié de demander à son supérieur ce qu'il pensait de ses projets... Les sœurs étaient désemparées : elles ne connaissaient rien aux habitudes du pays. Il fallut l'intervention de sœur Rose, pour obtenir une prolongation.

Des postulantes arrivèrent rapidement et la maison devint trop petite. Heureusement, les constructions purent commencer sans tarder. Cette seconde fondation s'appela : « Monastère des Roses de la Visitation ».

Sœur Rose put rendre visite aux sœurs en juin 1892. Elle resta auprès d'elles environ un mois, mettant au point la vie régulière de la communauté. Sœur Marie-Gabriel lui servait de traductrice. Pendant son séjour, elle reçut la profession perpétuelle de sœur Marie-Gabriel et donna l'habit à trois postulantes. Le 2 août, elle quitta les sœurs pour rentrer à Bonsecours.

« Mais le lever du Divin Soleil, en vous apportant tant de biens, vous en laissera un surtout qui charmera le Cœur de votre Bien-Aimé. Ce bien sans lequel vous ne seriez, ma fille, qu'un objet d'horreur pour Jésus, ce bien sera le don d'une parfaite humilité. Oui, à chacune de ses divines visites, le Divin Époux augmentera en vous la connaissance de votre néant et de votre bassesse. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)



## Quatrième fondation Dinant (1895)

En juin 1895, sœur Rose est appelée à Dinant, en Belgique, pour y fonder un quatrième monastère ; cela, au milieu d'un concours de circonstances providentielles.

Deux sœurs, belges, Delphine et Anna della Faille de Hulst — qui avaient fait un essai au couvent de Notre-Dame des Sept-Douleurs à Bruxelles — avaient été conquises, à l'occasion d'un voyage à Lourdes, par le couvent des sœurs de l'Immaculée-Conception, construit près de la Grotte. Elles y demandèrent leur admission, mais en y mettant une condition : les sœurs adopteraient l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et les deux aspirantes leur construiraient une église suffisamment grande pour cela. L'accord fut conclu en décembre 1888 et l'église fut commencée sans tarder. Les dames della Faille commencèrent un postulat et prirent l'habit le 25 mars : elles devinrent sœur Madeleine et sœur Marguerite-Marie. La nouvelle observance suscita l'enthousiasme, mais créa peu à peu un malaise, car les différences de vue s'accroissaient entre les deux novices belges et les supérieures de la congrégation. Une séparation s'imposa.

Les dames della Faille décidèrent « d'établir un couvent consacré spécialement à Notre-Dame de Lourdes et tenu à la récitation du Rosaire devant le Saint-Sacrement exposé, récitation qui ne devra être interrompue durant toutes les heures du jour que par la célébration chorale de l'Office du Très Saint-Sacrement ». En 1891, elles firent à cette intention un premier voyage en Belgique et sollicitèrent les autorisations nécessaires pour y fonder l'œuvre qu'elles avaient conçue. Après plusieurs mois, elles rentrèrent au couvent de Lourdes en septembre, y apportant la nouvelle de leur prochaine installation à Dinant,

diocèse de Namur, où elles avaient acheté un immeuble. M<sup>gr</sup> Bélin avait accepté leur venue, car il connaissait le désir du doyen de Dinant, le chanoine Charles Houba, de « posséder une maison de prière sur sa paroisse ».

Quatre religieuses du couvent de Lourdes demandèrent et obtinrent la permission de faire partie du nouvel essaim. Trois d'entre elles étaient belges : deux novices et une professe : Delphine van Ingelhem [sœur Marie de Jésus], native de Lippelloo (Anvers) ; Marie Depeuter [sœur Marie du Rosaire], de Bruxelles ; Julie Rapsaet [sœur Marie Lucie], de Courtrai, qui fut nommée maîtresse des novices — elle était la seule à avoir fait des vœux perpétuels dans sa congrégation. La quatrième, de nationalité espagnole, Elvira Berta [sœur Thérèse Marie].

En octobre 1891, les six religieuses arrivèrent à Dinant et s'installèrent 6, rue du Collège, dans la maison particulière acquise avec l'intention de l'aménager en couvent. On commença aussitôt la construction d'une chapelle gothique qui fut bénite le 27 décembre 1892 par le chanoine Houba. Dès ce jour, l'exposition du Saint-Sacrement fut inaugurée avec la vie aussi régulière que les tâtonnements d'un début le permettaient. Le 2 février suivant, le chanoine Charlier, vicaire général, vint recevoir au nom de l'évêque de Namur la première profession des novices.

Malheureusement, la réalisation de l'idéal entrevu devait être de courte durée. Les dames della Faille, dont la santé était assez délicate, ne purent soutenir bien longtemps le poids des responsabilités qu'entraîne toujours la mise en place d'un nouveau genre de vie religieuse allant de pair avec l'aménagement d'un couvent régulier. Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'un découragement profond s'empara d'elles : leurs ressources personnelles s'épuisaient ; leurs essais d'aménagement ne répondaient pas à leur attente et une seule postulante persévérait, Marie-Thérèse-Honorine Bodart. Dans ces conditions, il n'était guère possible de continuer l'œuvre, qui se maintint cependant

jusqu'à l'unique cérémonie de vêtue, le 18 septembre 1894, de sœur Rose Marie Angèle du Saint-Sacrement (Bodart). Au lendemain de cette fête, les deux supérieures partirent pour une cure nécessitée par leur santé chancelante et, quelques jours après, la maîtresse des novices allait les rejoindre, laissant les quatre jeunes sœurs à leur propre initiative.

Le doyen de Dinant avertit son grand ami, M<sup>gr</sup> Rémy, vicaire général et visiteur des communautés religieuses. Celui-ci intervint pour essayer d'y porter remède. Le résultat fut clair : les dames della Faille étaient confirmées dans leur secret dessein de remettre l'œuvre ébauchée à un institut qui accepterait de le reprendre.

Elles s'ouvrirent de leur projet au P. Iweins à qui les unissait un lien de parenté. C'est d'ailleurs lui qui avait présidé la cérémonie de vêtue du 18 septembre et il était revenu à Dinant pour la fête patronale de la petite communauté, le 8 décembre.

Pendant les premiers mois de 1895, le Père fit plusieurs démarches infructueuses. Mais, au mois de mai, une rencontre imprévue dénoua la situation. Une de ses anciennes filles spirituelles, sœur Marie-Henri de l'Eucharistie (Charlotte Bolly) dominicaine du Rosaire Perpétuel du couvent de Bonsecours (Rouen), de nationalité belge, se trouva sur sa route.

Sœur Marie-Henri ne faisait pas partie des premières sœurs envoyées à Bonsecours. Pour saisir les conditions de sa présence en Belgique en 1895, il faut jeter un regard sur son parcours.

Elle était entrée chez les Dominicaines de Lubbeck, en même temps que sœur Marie-Albert. En 1883, après trois ans de profession simple, elle fut admise dans le monastère des Dominicaines du Rosaire Perpétuel de Louvain. Lorsque la tension grandit entre les sœurs de Louvain et sœur Rose, après avoir prié et consulté, sœur Marie-Henri, maîtresse des novices

à Louvain, prit le parti de la séparation. Elle sollicita et obtint son admission au monastère de Bonsecours de Rouen. Les Pères Iweins et Lucq, auprès desquels elle avait pris conseil, reconnurent l'esprit surnaturel qui la guidait dans cette affaire. Le 18 août 1892, elle quitta Louvain et parvint à Bonsecours de Rouen le lendemain.

En arrivant, elle se remit en toute simplicité entre les mains de la fondatrice avec le vif désir de reprendre la vie d'effacement qu'elle avait toujours recherchée. Sa santé, déjà fragile, avait subi le contrecoup du combat qu'elle avait mené. Mais elle ne recula pas devant les pires critiques et les sacrifices les plus durs, dans le désir de maintenir la paix, l'union des cœurs.

C'est dans ce but que, trois ans plus tard, en 1895, elle fit encore, suivant les directives de sa prieure et de l'archevêque de Rouen, une démarche de conciliation auprès du Cardinal Goossens et auprès de la prieure de Louvain. Mais la situation resta inchangée.

Cette visite aux sœurs de Louvain permit au Père Iweins de revoir sœur Marie-Henri. Il lui fit part de la décision des dames della Faille et l'engagea à leur rendre visite à Dinant : ce qu'elle fit. Elle revint ensuite revoir le Père et le 27 mai, l'un et l'autre écrivirent à la prieure de Rouen pour la supplier de venir examiner la situation sur place, sans le moindre retard.

Sœur Rose en référa à son supérieur, M<sup>gr</sup> Lemonnier, vicaire général de Rouen. Elle obtint, en date du 30 mai, toutes les autorisations nécessaires et rejoignit sœur Marie-Henri en Belgique, accompagnée d'une sœur converse, sœur Germaine

Elles arrivèrent à Dinant le 8 juin, après un arrêt à Paris pour régler diverses affaires ; elles logèrent chez les dames della Faille ; mais elles n'eurent pas l'autorisation de voir la communauté : sœur Marie de Jésus, sœur Marie du Rosaire, sœur Thérèse de Marie et sœur Marie Angèle.

Que devenaient les jeunes sœurs ? Privées de tout exercice religieux, sauf de l'assistance à la messe, elles étaient confinées jour et nuit dans une chambre commune, occupées à quelque travail manuel et tenues au silence, à part l'heure du goûter où la maîtresse des novices leur laissait parfois entendre quelque petit écho des pourparlers engagés à leur sujet. Leur angoisse était d'autant plus grande que jamais les deux Mères fondatrices n'apparaissaient en communauté et ne les admettaient en leur présence. À partir du passage rapide de sœur Marie-Henri, en mai, leur horizon commença à s'éclairer. Cette lueur d'espoir grandit lorsque, peu de jours après, M<sup>gr</sup> Rémy vint leur faire une visite canonique en vue d'avoir leur adhésion pour le transfert à la vie dominicaine.

A l'arrivée de sœur Rose et de sœur Germaine, elles éprouvèrent une grande joie. Mais leur bonheur fut à son comble lorsque, à force d'insistance, les deux dominicaines obtinrent des dames della Faille l'autorisation de les voir et de leur parler, pour leur faire connaître la vie dominicaine et commencer à les initier aux cérémonies de l'Ordre.

Le 20 juin 1895, la fondation était officiellement conclue et le lendemain les dames della Faille rentrèrent dans le monde. Sœur Marie Lucie les accompagna avant de rejoindre son couvent de Lourdes. Le 28, eurent lieu les prises d'habit de sœur Marie-Dominique (E. Berta), sœur Marie Catherine (D. van Ingelghem), sœur Marie du Rosaire (M. Depeuter) et sœur Rose de Sainte-Marie (M.-T. Bodart). Le monastère reçut le nom de « Monastère des roses de la Nativité » qui fut transformé plus tard en « Monastère de Bethléem ». Tout allait pour le mieux, mais après le départ des dames della Faille, la réalité de la situation fut mise en plein jour : elles laissaient la communauté dans un total dénuement, contrairement à leurs promesses. Heureusement, les dons arrivèrent vite.

Sœur Marie-Henri fut nommée prieure et sœur Rose rentra à Bonsecours. Mais dès la fin de juillet, elle leur envoya une

sœur converse, sœur Marie de la Présentation (Thérèse Pfliegen) pour les aider.

Sœur Rose revint régulièrement à Dinant. Le 8 juin 1896, accompagnée de sœur Catherine de Jésus, elle assista aux vœux temporaires des quatre premières sœurs et à des prises d'habit. Le 10 juillet, elle revint pour trois semaines et fêta son jubilé avec la communauté. L'année suivante, le 28 juillet, elle fit une visite avec sœur Marie de la Couronne, maîtresse des converses à Bonsecours. En 1899, c'était la sous-prieure, sœur Marie-Hyacinthe, qui l'accompagnait à l'occasion de la profession perpétuelle de trois sœurs le 11 juillet — la quatrième était déjà morte.

Un changement de lieu devenait urgent, car la maison des dames della Faille était insalubre, le jardin était tout petit, et les santés périllicitaient. En décembre 1899, la communauté put acheter un terrain pour y bâtir un nouveau monastère. Il était situé à mi-côte, sur la rive gauche de la Meuse, face au Palais de Justice. Mais la santé fragile de sœur Marie-Henri s'altéra et elle mourut au bout de cinq ans de priorat, le 11 mai 1900. Sœur Rose l'assista dans ses derniers moments.

Sœur Rose de Sainte-Marie Bodart devint prieure, le 14 mai, mais la relation cordiale avec la fondatrice fut de courte durée.

Sœur Rose écrit, dans son autobiographie spirituelle, au 7 septembre 1901 : « mes filles de Dinant usèrent, à mon égard, d'un procédé douloureux qui a tout rompu entre nous ». Une lettre de M<sup>gr</sup> Heylen, évêque de Namur, contenue dans les Annales de Dinant permet de préciser quelque peu ce à quoi elle fait allusion. Il écrit à sœur Rose, en date du 3 septembre 1901 :

«En réponse à votre lettre, je m'empresse de vous écrire que j'autorise bien volontiers les Dominicaines françaises à s'établir dans notre diocèse ; mais je ne pourrai pas permettre qu'elles

s'établissent dans la même maison qu'occupe ou occupera votre communauté de Dinant. Des raisons très graves m'ont engagé à refuser partout de semblables fusions.

Agréez, ma Révérende Mère, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur. »

Pourquoi cette lettre ? Une loi avait été votée en France du 22 au 23 juin 1901 et promulguée le 1<sup>er</sup> juillet suivant : l'article 13 interdisait aux congrégations religieuses de se former sans autorisation préfectorale. La loi était accompagnée d'un arrêté ministériel de Waldeck-Rousseau, directeur général des cultes, fixant les formalités à remplir pour l'exécution de cette loi. Le monastère de Bonsecours de Rouen, comme toutes les communautés françaises, fut dans le désarroi, car une expulsion était à craindre. Sœur Rose songea donc à venir en Belgique avec sa communauté pour se joindre aux sœurs de Dinant qui avaient commencé la construction du nouveau monastère. La demande fut soumise à l'évêque de Namur qui opposa un refus, comme nous venons de le voir.

Pourquoi ce refus de l'évêque ? Il était lié à la personnalité de la jeune prieure, sœur Rose Bodart. Depuis quelques mois, elle avait ses propres vues sur la condition juridique des maisons du Rosaire perpétuel et elle essayait de les faire aboutir de son propre chef, sans aucun échange avec la fondatrice. La présence de sœur Rose dans sa communauté, compte tenu de l'ascendant qu'elle avait sur les sœurs, l'aurait empêché de mener à bien son projet. Elle a donc fait prendre la décision d'un refus par l'autorité épiscopale, procédé qui s'est répété plusieurs fois par la suite. C'était bien le début d'une rupture.

La lettre, arrivée la veille de la fête de la Nativité de la Vierge Marie, et le jour de la guérison miraculeuse de sœur Marie de la Couronne, causa à sœur Rose une grande peine. Elle désirait pourtant toujours venir à Dinant. Les amis et connaissances du monastère s'informèrent pour trouver des immeubles pouvant se prêter à l'aménagement d'un couvent.

Elle vint elle-même en Belgique avec sa sous-prieure, pour visiter les maisons proposées. Mais de retour en France, la communauté pensa aller plutôt en Amérique, où les monastères du Rosaire Perpétuel étaient déjà florissants.

En 1902, la menace de l'exil se précise. En effet, dès sa première entrevue avec le président Loubet, en juin, Emile Combes arracha la promesse de la suppression des congrégations religieuses. Aussi les sœurs prirent-elles la décision de partir à Baltimore où elles avaient été appelées par le Cardinal Gibbons.

« Lorsque ce divin Sauveur a des desseins sur une âme, quand Il veut la rendre utile aux grandes causes de l'Église et des âmes, Il la façonne, Il la travaille et la conduit à l'union intime avec Lui. Arrivée là, cette âme devient si puissante qu'elle seule fait plus par ses prières, ses sacrifices, ses moindres actions, que des milliers d'autres qui ne sont pas parvenues à une union aussi parfaite avec Notre-Seigneur. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)

## L'exil à Baltimore (1903-1909)

Le 25 avril 1903 fut fixé pour quitter le couvent de Bonsecours. La chapelle était déjà fermée au public depuis plusieurs jours par ordre ministériel, et la veille, les vitres du monastère avaient été brisées à coups de pierres. Les trente-et-une sœurs de la communauté se rendirent donc à Boulogne-sur-Mer et s'embarquèrent sur le *Bourgogne* avant de rejoindre le *Rotterdam*. Elles arrivèrent le 5 mai au port d'Hoboken.

Elles furent reçues à bras ouverts dans la communauté de West Hoboken. Une personne, ayant appris que des exilées françaises étaient chez les sœurs, était venue mettre à leur disposition un château aux belles dépendances. Elles auraient donc pu se fixer aux environs de New York, mais tout était arrangé pour Baltimore. En 1899, en effet, le monastère de West Hoboken avait fait une fondation à Baltimore<sup>1</sup>, dans l'état de Maryland, sur le Patapsco. Les sœurs avaient invité les exilées et les attendaient avec une grande charité.

Les sœurs repartirent donc en train, le lundi 11 mai à sept heures, et arrivèrent en quatre heures à Baltimore, « belle ville, à l'européenne, avec de magnifiques avenues, bien plantées d'arbres » et un grand port sur la baie de Chesapeake.

La jeune prieure de la fondation, sœur Rose de Sainte-Marie Manion — à qui sœur Rose avait donné l'habit à Hoboken en 1892 —, les accueillit. Toutes les sœurs étaient ravies de les recevoir. Elles étaient huit — pas de postulante — et logeaient dans une toute petite maison sans jardin, un « affreux local où nous étions entassées ». Il y faisait très chaud et le sommeil était difficile.

<sup>1</sup> En 1897, une première fondation avait été faite à Milwaukee.

Sœur Rose et vingt de ses sœurs couchaient sur place ; les autres étaient dispersées. Elles partageaient deux par deux, pour la nuit, dans différentes communautés de la ville où elles furent reçues avec grande bonté. Mais sœur M. Joseph, sœur M. Dominique et sœur Gertrude, en particulier, étaient logées si loin qu'elles ne pouvaient que rarement venir voir sœur Rose. Aussi celle-ci leur rendait-elle visite de temps en temps. Elles ne purent se retrouver toutes ensemble que pour la fête de saint Dominique, le 4 août.

La communauté cependant, était devenue trop nombreuse pour une aussi petite maison, aussi les sœurs américaines proposèrent-elles de repartir provisoirement à West Hoboken jusqu'à ce que les françaises aient trouvé une habitation convenable. Seule la prieure resta jusqu'en octobre pour les aider dans leurs démarches et servir d'interprète au besoin.

La vie restait pourtant très difficile dans cette toute petite maison et toutes furent soulagées quand elles purent enfin en partir.

Le 31 août 1903, toutes les sœurs se retrouvèrent avenue Woodland, sur la colline que sœur Rose avait baptisée « Mont du Saint Rosaire », à Irvington : faubourg aristocratique de Baltimore<sup>1</sup>. Pour la première fois depuis le 25 avril, la communauté se trouvait chez elle. L'arrivée dans la nouvelle maison donna l'impression à sœur Rose d'être parvenue dans un paradis terrestre : la vue était splendide de tous côtés, avec un aperçu sur la baie de Chesapeake. L'air était plus pur et sain, mais il s'avèrera qu'il n'était pas le plus salubre de la région...

<sup>1</sup> Leur adresse : « Woodland avenue. Mont du Saint Rosaire. Baltimore – Irvington, Amérique du Nord. Etats Unis. Maryland ».

Un sulpicien, le Père Dissez, vint bénir la propriété et apporter le Saint-Sacrement le jour même de l'arrivée : tout pouvait ainsi être supporté, au milieu de l'exil qui continuait, loin de la France, loin de la famille.

Les privations étaient grandes, mais elles furent adoucies grâce à l'aide des sœurs de Notre-Dame de la Merci et des sœurs de la Providence du Séminaire de Saint-Sulpice. Les habitants de Baltimore aussi étaient très bons pour la communauté. Néanmoins les difficultés furent nombreuses.

La messe quotidienne posait un problème. L'absence d'aumônier se faisait sentir durement : il fallait aller à la paroisse, chez les Passionnistes, qui était à vingt minutes de marche, sur des routes impraticables. Aussi sœur Rose ne pouvait-elle pas y aller souvent, vu l'état précaire de sa santé. Les sœurs finirent par avoir un aumônier... mais il était « redoutable » ! Elles purent s'en débarrasser en mars 1905. Le confesseur, le P. Muique, sulpicien, en qui sœur Rose avait grande confiance, devint à son tour une difficulté pour la communauté. Elle écrit à son sujet à son frère, en 1908 :

« Ce bon Père s'imagine que l'opposition qu'il me fait sur ce point [le départ d'Amérique] rend nos rapports moins cordiaux. Il se trompe : entre nous, je te dirai que j'avais d'abord grande confiance en lui, mais que sa manière d'agir, susceptible en plusieurs points d'inculquer le mauvais esprit aux sœurs, si je n'y veillais, m'a complètement fermé le cœur à son égard. Je ne puis m'expliquer avec lui : je n'ai qu'à tout porter en silence ; mais toute confiance en lui s'est envolée. »

Les difficultés venaient aussi de quelques sœurs : sœur Marie Dominique Constant, en particulier, qui était passionnée, et avait un jugement faussé ; elle a fait pendant des années des

scènes auxquelles sœur Rose ne comprenait d'abord rien. En un mot, « elle semblait bouchée » !

La sous-prieure aussi devenait de plus en plus difficile, et cela s'accroît avec la maladie de sœur Rose. Sœur Marie de l'Eucharistie écrit à l'abbé Joannès Wehrlé, en 1908 :

« C'est l'attitude et le caractère de la M. Hyacinthe. Vous ne le savez peut-être pas, vénéré et bon Père, mais moi qui vis avec elle depuis dix-huit ans, je sais qu'elle a toujours été jalouse — je dis le mot — de notre douce Mère, tout en cherchant à sauver les apparences ; puis voulant seule être aimée de notre Mère, et prétendant avoir seule le *droit* de lui témoigner de l'affection et du dévouement. Hélas ! avec les années, cette disposition de caractère est devenue une passion violente, surtout depuis la maladie de notre tendre Mère que nous entourons bien entendu, encore davantage de tendresse, d'amour, de dévouement filial. M. Hyacinthe ne peut pas supporter cela sans montrer sa passion. Elle en veut à toutes les sœurs à tour de rôle sinon à plusieurs à la fois... »

On comprend la souffrance de sœur Rose qui avait écrit, dans une lettre aux sœurs de Louvain, en 1891, en guise de testament :

« 1. Gardez entre vous l'union des cœurs et la plus affectueuse charité ; continuez à vous aimer comme vous l'avez toujours fait jusqu'à présent, et fuyez comme le plus grand mal l'indifférence et la froideur vis-à-vis les unes des autres.

2. Pour garder cette douce et sainte charité qui fait le charme et le bonheur de notre chère communauté, soyez prêtes à tous les renoncements, à tous les sacrifices : surtout, évitez les moindres apartés, les plus petites conversations particulières. Tremblez, oh ! tremblez d'introduire la plus légère discordance dans cet harmonieux concert que votre charité mutuelle a toujours fait résonner aux oreilles de votre Époux céleste et de ses anges. Ô mes filles, mes bien-aimées filles ! chérissez-vous tendrement et sans égoïsme, je vous en conjure, vous souve-

nant de cette prière que j'ai adressée bien souvent à Notre-Seigneur aux premiers jours de la fondation : *De la réduire à néant plutôt que de permettre jamais que l'amour fraternel en soit banni !* »

La division couvait. Sœur Rose désirait revenir en Europe quand le moment serait venu, mais toutes les sœurs ne partageaient pas son désir. Certaines se groupaient donc autour de la prieure, et d'autres s'en écartaient. La jalousie avait sa part dans ces points de vue divergents et le confesseur, le P. Muique, qui voulait absolument garder la communauté à Baltimore, y avait la sienne. Il avait été envisagé, en effet, que les sœurs françaises renforcent la communauté de West Hoboken, qui serait venue s'implanter à Baltimore.

Sœur Rose trouvait un véritable soutien dans la correspondance avec son frère Joannès, prêtre à Saint-Philippe de Roule. Onze des lettres qu'elle lui a envoyées ont été conservées. Elles nous montrent l'importance qu'elle attachait aux missives de son « petit frère » :

« Si tu souffres de plus en plus de mon départ, mon bien-aimé Joannès, tu me manques aussi de plus en plus. Tu ne sais pas ce que tu es à mon cœur... Nous pourrions atténuer cette souffrance mutuelle en nous écrivant souvent, comme je te l'ai demandé ; et tu restes plus d'un mois sans m'écrire ! Je sais que ton pauvre bras est un obstacle ; mais quelques mots te seraient possible, et ces relations plus fréquentes tromperaient la distance. J'avoue que si je recevais souvent de tes nouvelles... de vos nouvelles... je ne me croirais pas du tout si loin de vous. Tâche de me faire ce plaisir, mon bien-aimé Joannès. »

Elle lui demandait des nouvelles des amis communs de leur « cher Paris » : M<sup>lle</sup> de Marle, M. Blondel, M. Jouanin, l'abbé Mourret et l'abbé Séméraire.

Une épreuve d'ordre familial survint en 1906 : sœur Rose apprit la mort de son frère Charles et ressentit une grande douleur car tous les membres de sa famille étaient profondément unis. Il ne restait plus que Joannès. Ses parents, Adolphe et Anna étaient déjà décédés.

Mais les relations étaient loin d'être aussi cordiales au sein du Rosaire Perpétuel. Le 20 mai 1905, le P. Saintourens envoya une lettre à toutes les communautés, de France et d'Amérique, à l'occasion de ce qu'il considérait être le jubilé de la fondation. Il n'y parle que du rassemblement de ses premiers recrues à Calais : là était son œuvre, dont une mission céleste l'avait chargé ! Sa « fondation », à défaut d'une approbation des supérieurs avait eu celle de la sainte Vierge !

Le Père maintint jusqu'à sa mort que la fondation avait eu lieu le 20 mai 1880, et il l'a écrit bien des fois. Il n'avait d'ailleurs pas à se glorifier d'autre chose... Et cela lui permettait de reléguer sœur Rose dans l'ombre : elle n'était arrivée qu'en novembre !

Rien d'étonnant donc si, dans la lettre pour le jubilé, il n'y a pas un mot sur le travail fait par sœur Rose. Elle était pourtant elle aussi en Amérique, donc toute proche. Pas un mot non plus sur la réimpression du coutumier qu'elle préparait à l'occasion des vingt-cinq ans de la fondation.

Ce *Coutumier des sœurs dominicaines du Rosaire Perpétuel* concerne toutes les maisons et c'est une édition définitive, comme l'écrit le P. Hage, vice-provincial du Canada, le 3 décembre 1905. Dans la préface, sœur Rose émet un souhait : « Que Dieu nous accorde de voir s'affermir cette belle branche du Rosaire Perpétuel par la ferveur et l'unité des maisons ». Il aurait été normal que le P. Saintourens mentionne cet événement que sœur Rose avait voulu rattacher au jubilé. Mais pour elle, le jubilé avait lieu en novembre, pour l'anniversaire de

l'ouverture de la première maison du Rosaire Perpétuel. Elle écrira donc elle aussi une lettre aux communautés en novembre, sans une ombre d'amertume pour sa mise à l'écart.

En cette année jubilaire, une autre épreuve vint la toucher. Dinant venait de refaire des constitutions sans l'en avoir informé. Le statut canonique des Instituts du Rosaire Perpétuel était remis en cause. Cette question d'importance nécessite qu'un chapitre particulier lui soit consacré.

« Ô Mère chérie ! votre petite enfant ne vivra plus que pour les intérêts de votre Cœur Immaculé ; mais, vous, conduisez-la à Jésus ! embrasez-la d'amour pour Jésus !

Glorifier Jésus... faire son bon plaisir... ô Mère ! c'est là toute l'ambition de votre petite enfant ; et fallut-il souffrir les peines les plus terribles, je les veux... je les aime... je les désire, ô Marie, si, à ce prix, il m'est donné de glorifier tant soit peu mon tendre Jésus !

Moi, je ne me compte pour rien... c'est Vous, ô Mère ! c'est Jésus pour Vous que je regarde et qui occupe tout mon cœur.

Ô mon âme ! quel bonheur d'avoir tout donné à Marie ! quel bonheur de remettre entre ses mains nos œuvres, nos prières, tout nos intérêts et tous les intérêts de ceux qui nous sont chers !... »

(Sœur Rose, « Acte d'abandon »)



## Le statut canonique remis en cause

Un an avant sa mort, sœur Rose apprit le passage des sœurs de Dinant au « Second Ordre ». Ce fut une de ses dernières souffrances ou plutôt la dernière étape de sept années de souffrance. Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut donner quelques précisions sur le statut juridique des maisons du Rosaire Perpétuel.

Le P. Saintourens avait, en effet, laissé un vide sur cette question. Il avait bien mis, dans le titre de la règle donnée aux sœurs de Calais, le mot « congrégation », mais rien dans le contenu n'y faisait allusion. Sœur Rose l'avait donc supprimé, après la rupture avec le P. Saintourens. Elle pensait d'ailleurs à des maisons autonomes — tout en tenant beaucoup à l'unité entre les différentes maisons —, probablement à cause de son expérience des monastères dominicains qui, à cette époque étaient entièrement autonomes et en même temps sous la juridiction de l'Ordinaire du lieu.

Mais il y avait une différence fondamentale entre les maisons du Rosaire Perpétuel et les monastères dits du « Second Ordre ». Les moniales, en effet, continuaient à avoir des constitutions faites par l'Ordre, qui n'étaient pas contestées par les évêques : seul le coutumier, et les commentaires accompagnant le *Textus* des constitutions d'Humbert de Romans, devaient recevoir une approbation de l'Ordinaire du lieu.

Sœur Rose, elle, donnait à ses fondations, en signe de leur unité, les constitutions faites par le P. Potton et le coutumier qu'elle avait rédigé. Mais ces fondements juridiques pouvaient être remis en question par un changement d'évêque ou un changement de diocèse. En effet, en l'absence d'un lien juridique entre les maisons, le statut de chacune était laissé au bon plaisir de l'Ordinaire.

C'est pourquoi Mgr Decrolière, archevêque de Namur, avait seulement donné une approbation provisoire, pour le monastère de Dinant, aux constitutions approuvées par l'archevêque de Malines pour le monastère de Louvain. Il avait pourtant autorisé les sœurs à prendre ensuite la deuxième édition des constitutions approuvées par l'archevêque de Rouen. Le livre fut mis entre leurs mains le 3 août 1899.

Mgr Decrolière laissait donc la maison de Dinant suivre l'orientation qui lui était propre. La décision prise par Mgr Heylen, son successeur, dans les conclusions de la visite canonique qui commença le 1<sup>er</sup> décembre 1903, est donc surprenante. Il demandait que le texte des constitutions de sœur Rose soit remanié conformément aux nouvelles normes romaines publiées en 1901, en vue d'une approbation romaine.

Bon nombre de congrégations à vœux simples, organisées sous Léon XIII, demandaient alors à Rome leur approbation. Pour guider les fondateurs et les évêques dans la rédaction de leurs constitutions, la Congrégation des Evêques et Réguliers publia un règlement intitulé : « Normes (règles) habituellement suivies par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers dans l'approbation des Instituts à vœux simples » (28 juin 1901). Mais pourquoi l'évêque demande-t-il tout à coup un changement de statut canonique aux sœurs de Dinant ? Car se référer à ce texte romain, c'était passer du statut d'institut de droit diocésain à celui d'une congrégation approuvée par Rome.

Là encore, comme en 1901, la prieure était intervenue auprès de l'évêque et lui avait exposé son projet : elle voulait se conformer aux nouvelles normes, car elle désirait justement passer d'un statut de droit diocésain à un statut de droit pontifical. L'évêque avait accepté. La version donnée à la communauté diffère sensiblement de la réalité : l'évêque, disait-elle, était intervenu avec autorité, sans tenir compte de son instante

supplication pour avoir les constitutions approuvées pour Rouen...

Mais plusieurs étapes étaient nécessaires pour devenir une congrégation approuvée par Rome. Il fallait tout d'abord obtenir une approbation du Maître de l'Ordre des Prêcheurs — condition posée par l'évêque. Puis il était indispensable d'avoir d'abord une reconnaissance diocésaine ; cela nécessitait de faire approuver de nouvelles constitutions par l'évêque. En effet, comme ces constitutions devaient servir ultérieurement à l'obtention du statut de congrégation, le remaniement des constitutions existantes était nécessaire. La dernière démarche n'était pas la plus facile : trouver au moins deux monastères qui acceptent de former une congrégation en adoptant ces constitutions.

La première difficulté était de trouver un rédacteur. Les Pères proches du monastère — le P. Lucq, le P. Iweins, le P. Biolley — refusèrent d'effectuer ce travail qui leur semblait inutile et même regrettable. Le P. Guelette accepta lorsqu'il eut terminé son priorat au couvent de la Sarthe. Il obtint l'autorisation du P. Cormier, alors Maître de l'Ordre. Celui-ci entra dans les vues des sœurs et lui répondit le 7 janvier 1905 :

« Je serai heureux de seconder votre charité pour vos chères sœurs Dominicaines dont vous me parlez. Leur malheur a été de commencer une sorte de congrégation qui n'avait aucun lien canonique entre les maisons et résultait seulement de la conformité du but et de l'autorité morale de la M. Rose. Cette autorité ne se soutient pas par sa propre vertu ; de là des fragments épars ! »

Le texte élaboré par le P. Guelette fut imprimé en 1905 à Namur. Il avait pour titre : Constitutions des Dominicaines contemplatives du Rosaire Perpétuel (couvent de Bethléem, à Dinant).

C'est donc l'année du Jubilé de la fondation que les sœurs ont fait de nouvelles constitutions en vue de faire une congrégation, de leur propre autorité, sans consulter aucune autre maison ! Le souci d'un lien canonique fort était plus important que le lien de la charité, pour sœur Rose Bodart... Cette situation n'empêcha pas sœur Rose d'envoyer à la prieure de Dinant une lettre pleine d'affection, le 9 novembre 1905 :

« Ma bien chère Fille, Il y aura vingt-cinq ans le dix-sept de ce mois que j'arrivais en Belgique pour y établir nos Maisons du Rosaire Perpétuel. Pour ces noces d'argent de nos chères fondations, je veux vous envoyer, avec le témoignage de ma maternelle affection, ma bénédiction pour vous et pour toutes les âmes bien-aimées qui vous entourent. Chaque jour je répands sur vous toutes, mes prières aux pieds de Marie, afin que ses faveurs de choix reposent à jamais sur votre monastère. Croyez-moi bien vôtre en Jésus et Marie, ma chère Fille, et veuillez me recommander à leur Divine Bonté dans vos prières. »

Il fallait enfin trouver deux monastères pour adhérer au texte. On le traduisit donc en anglais et on l'envoya aux monastères d'Amérique. Mais il fut unanimement refusé. Ce procédé, trouva-t-on, manquait d'égard pour sœur Rose. Le P. Saintourens, pour sa part, ne répondit même pas à la demande qui lui fut faite en 1906 : il ne voulait pas aider à faire avancer le projet. Pour ce qui est du couvent de Louvain, sa prieure ne voulait pas d'union : M. Marie-Albert entendait rester seule supérieure chez elle. Quant à sœur Rose, qui était à Baltimore, comment aurait-elle pu accepter ? En 1906, la situation était donc sans issue. Cela montre bien que le projet de sœur Rose Bodart était un projet personnel et non un besoin pour les communautés.

La prieure de Dinant ne renonça pas pour autant à son idée. Elle fit revoir le texte par le P. Rolin, professeur au couvent de Louvain, en 1907. Celui-ci remania entièrement le premier

travail, pour qu'il puisse être présenté à Rome. Ce manuscrit a été conservé.

Une évidence s'imposa pourtant peu à peu : « Il fallait choisir : se résigner à rester "Institut diocésain" ou demander l'affiliation au second Ordre ». Cette dernière solution impliquait de prendre toutes les observances de l'Ordre, en gardant le Rosaire Perpétuel. L'évêque, comme pour le premier projet, demanda qu'il y ait un accord du P. Cormier, avant qu'il ne donne le sien. Le P. Cormier répondit le 21 septembre 1907 :

« Quant à passer au second Ordre, il faut y regarder de très près avant de rien entreprendre. Le Tiers-Ordre cloîtré est une forme très canonique et on a choisi précisément cette forme pour avoir plus de facilité pour le Rosaire Perpétuel.

Si le refus [des monastères à faire une congrégation] ne reposait que sur la supposition de la création d'une Mère générale, chose incompatible avec la clôture et le changement de personnel, il serait facile de dissiper toute crainte. Mais il semble qu'il n'y ait pas entre toutes les maisons la communauté parfaite d'idées, ce qui rend difficile de faire cause commune. »

Ce texte montre bien que ce n'est pas un manque de fondement canonique solide qui a créé des difficultés entre les maisons du Rosaire Perpétuel, mais le manque d'unité. Sœur Rose savait bien qu'elle est plus fondamentale que le droit ! Elle est première : le droit ne peut la créer.

Il reste un point à éclaircir. Comment la prieure de Dinant a-t-elle pu présenter ses agissements comme l'exécution du désir le plus cher de la fondatrice ?

Sœur Rose Bodart s'appuyait sur les écrits de sœur Rose. Dans le prologue du coutumier de 1890, celle-ci avait écrit : « Nous savons que nous ne sommes pas placées sous la juridic-

tion immédiate de notre Ordre puisque l'Eglise, dans sa sagesse, a confié la direction de nos maisons aux évêques diocésains ». Mais dans les constitutions de 1898, elle essaya de rapprocher leur situation juridique de celle des monastères, sur le conseil du P. Frùwirth. Elle dit bien dans la préface : « Tout ce que contiennent ces pages a été tiré des constitutions des sœurs du second Ordre », mais il ne faut pas oublier de lire la suite de la phrase : « et coordonné de manière à répondre aux besoins de nos maisons, vouées à la perpétuité du Rosaire ».

Comment, à partir de ce dernier texte, la seconde prieure de Dinant a-t-elle put conclure : « La Mère fondatrice reste attachée à ce second Ordre auquel elle a appartenu pendant de longues années. On comprend surtout qu'elle souhaite vivement de voir ses filles, les Dominicaines du Rosaire Perpétuel, obtenir la faveur insigne d'être un jour réintégrées dans le second Ordre ». Sœur Rose Bodart continue : « Au lendemain de l'élection priorale de 1900, elle avait confié ce vœu intime à la jeune prieure de Bethléem. Celle-ci, peu initiée alors aux lois canoniques régissant les communautés religieuses, n'avait pu qu'admirer et partager avec enthousiasme ce désir très louable et très légitime, sans penser qu'elle pourrait un jour travailler efficacement à sa réalisation ».

Sœur Rose Bodart voulait montrer à tout prix que l'orientation prise par Dinant avait été voulue par la fondatrice. Pour cela, elle n'hésita donc pas à réinterpréter les paroles et les écrits de sœur Rose, après sa mort. En se séparant de la fondatrice et de ses constitutions, elle prétendait ainsi avoir accompli sa volonté la plus chère d'unité !!! Elle écrit :

« Comme toutes les âmes appelées par Dieu à réaliser de grandes œuvres, elle [sœur Rose] fut largement associée aux souffrances de son divin Epoux et toutes les immolations du cœur furent son partage. Elle eut du moins, avant de mourir le 21 avril 1909, la consolation d'apprendre que le monastère de Bethléem avait pu réaliser son grand désir. Elle avait confié à

la jeune prieure [sœur Rose de Sainte-Marie Bodart] qui, en mai 1900, venait de succéder à sœur Marie Henri, son vœu ardent de voir tôt ou tard ses monastères du Rosaire perpétuel retourner au second Ordre. Elle l'avait vivement engagée à demander le puissant appui de M<sup>gr</sup> Heylen pour obtenir cette grande grâce en faveur de notre cher monastère de Bethléem ».

Sœur Rose Bodart se présente comme ayant accompli fidèlement la volonté de la fondatrice et comme lui ayant procuré une grande joie pendant sa dernière maladie. Elle s'était effectivement appuyée sur M<sup>gr</sup> Heylen, mais pour dire « non » à sœur Rose en 1901, pour chercher à avoir une approbation de congrégation en 1903, et enfin pour passer au second Ordre en 1907. Tout cela ne put être que souffrance pour sœur Rose. Ce n'est pas sans raison qu'elle avait écrit dans son autobiographie, à propos de l'épisode de 1901 : « C'est, en effet, ce jour-là, que mes filles de Dinant usèrent, à mon égard, d'un procédé douloureux qui a tout rompu entre nous ».

Sœur Rose, effet, n'a jamais rien écrit qui aille dans le sens d'une affiliation au second Ordre. Elle avait même écrit le contraire en 1908, dans son testament :

« Unissez vos efforts, mes chères Filles, pour maintenir intégralement parmi vous et nos observances et notre esprit ; aimez toujours davantage votre suave vocation de Dominicaines du Rosaire Perpétuel, et, par vos sacrifices et votre fidélité, arrivez à obtenir de cette branche si aimable, une place de choix dans notre Saint Ordre. Vous savez que ce fut l'ardent désir de toute ma vie du Rosaire » (Testament, 1908).

Sœur Rose supporta tout en silence et continua à avoir une correspondance cordiale avec les sœurs de Dinant.

« Puisse-t-il y avoir une sainte rivalité parmi vous, afin que cette douce union règne au milieu de vous. Aimez-vous les unes les autres. Oh ! oui, aimez-vous beaucoup les unes les autres, mes chères enfants. Je vous en supplie, aimez-vous les unes les autres. Bannissez de chez vous la rivalité, la froideur, l'esprit hautain, la précipitation. Soyez bonnes. Cela aidera à votre édification mutuelle, afin que Jésus et Marie puissent rester toujours au milieu de vous, sans jamais vous quitter. »

(Lettre aux fondatrices d'Hoboken, 10 décembre 1891)

## Un nécessaire retour

Le 25 janvier 1907, un terrible incendie détruisit le pauvre couvent de planches de Baltimore. Sœur Rose vécut l'épreuve dans l'abandon le plus complet au bon vouloir de Dieu. Le Seigneur lui révéla alors le pourquoi des souffrances endurées depuis des années : faire d'elle sa « petite amie ».

Sœur Rose écrit à son frère Joannès : « L'impossibilité de nous établir à Baltimore est radicale non seulement parce que nous ne pouvons songer à construire mais pour une foule de motifs, tous très graves. Il faut donc que nous arrivions à trouver un refuge en Europe ».

Peu de documents nous sont parvenus sur cette période ; les motifs graves nous sont donc en partie inconnus. Mais une lettre du P. Saintourens envoyée en 1905 aux monastères d'Amérique semble donner un élément de réponse. Après la fondation de Milwaukee en 1897, West Hoboken avait fondé Baltimore en 1899, Camden en 1900 et Buffalo en 1905. Le P. Saintourens semble ignorer la petite communauté des françaises en exil. Sœur Rose ne dit rien. Elle supporta tout en silence. Mais il ne lui restait plus qu'à partir. Elle se mit donc en quête d'une maison pour mettre fin à l'exil.

En septembre 1907, une proposition vint par le P. Foy. Une sœur mettait en vente le couvent de *San Angelo*, à Nole (Italie), situé à une trentaine de mètres au pied d'un monticule qui est lui-même à la base du petit chaînon de montagnes qui sépare Nole de Salerne. L'emplacement, la vue, le climat, l'air étaient incomparables ; le bâtiment était grand. Certes, il y avait énormément de réparations à faire, à commencer par les toits. Il fallait retoucher beaucoup de portes et de fenêtres, remettre des vitres, repeindre, etc. Mais ce n'était pas irréalisable.

En 1908, nouvelle proposition, venant cette fois des clarisses de Nole : l'abbesse mettait son monastère en vente, avec la

possibilité pour la communauté de garder une petite partie du bâtiment. Mais sœur Rose ne voulut pas de la cohabitation des deux communautés.

Mais en juillet 1908, un cancer du rectum fut diagnostiqué, cancer déjà ancien. La santé de sœur Rose s'altéra de façon alarmante en décembre : la maladie arrivait à sa phase terminale. Elle reçut l'extrême onction le 4 décembre, alors que les sœurs faisaient une neuvain à l'Immaculée Conception pour sa guérison.

Le 18 avril 1909, sa nièce Elisabeth écrivait à l'abbé Joannès Wehrlé :

« Quinze jours avant Pâques la bien-aimée malade a commencé une crise cruelle que le médecin a jugée très grave mais comme le cœur est fort et le pouls bon, elle se remettra à la longue, il faudra longtemps. Jamais Mère n'avait eu une crise aussi violente ; elle souffre surtout du rectum ; le jour de Pâques spécialement les douleurs étaient au-dessus de son vaillant et admirable héroïsme. Le docteur est venu le soir faire une piqûre d'un calmant dont il n'a pas dit le nom. Cette piqûre a donné une excellente nuit dont la chère martyre a bien remercié le bon Dieu. Mais que vous dirai-je, mon cher oncle, de l'état présent !... Tante est épuisée par un dérangement qui l'oblige à une évacuation excessivement fréquente au moins dix à quinze fois par jours et cela depuis cinq ou six jours. La pauvre malade prend tout ce que le docteur prescrit sans que cela lui soit efficace ; elle se trouve dans un tel état de prostration qu'elle ne peut même écrire deux mots ni s'occuper d'aucune chose. L'alimentation ne saurait la remonter, elle a été nulle pendant quelques jours, elle est encore maintenant insignifiante.

Voilà, mon bien cher oncle, le navrant état de tante chérie. »

Sœur Rose mourut le 21 avril 1909, après de terribles souffrances, dans le monastère des Roses de Jésus Docteur et fut ensevelie dans le cimetière de Baltimore, sans avoir pu mener à

bien le projet de rapatrier sa communauté en Europe — la vente de la propriété de Baltimore traînait en longueur, car l'acheteur reculait sans cesse l'échéance. Elle confia donc à son frère Joannès, la réalisation du rapatriement. Quatorze sœurs seulement reviendront d'ailleurs en Europe, le 2 août. Les autres resteront en Amérique. Sœur Rose avait senti approcher cette division et en avait beaucoup souffert.

Comme elle en avait exprimé le désir, ses sœurs ramenèrent son corps en Europe. Elle est inhumée dans le caveau familial à Clermont-Ferrand, avec ses parents, sa sœur et son neveu mort en bas âge.

« C'est alors que Jésus avec un amour infini fera passer ce cœur par le creuset des tentations et des épreuves, afin de le disposer à ses desseins adorables. Il attendra des années peut-être pour arriver pleinement à son but, parce que l'âme qui lui est si chère ne coopère pas assez généreusement à ses desseins. Mais enfin un jour elle comprendra tant d'amour et se rendra sans restriction aux poursuites de son Bien-Aimé. C'est alors que l'aimable Jésus la comblera de ses grâces de choix et la fera entrer dans son intimité. »

(Sœur Rose, « Conseils à une jeune novice »)



## Conclusion

Parcourir en quelques pages la vie de sœur Rose Wehrlé donne une impression d'échecs répétés. Les premiers chapitres du livre de Job seraient peut-être les plus aptes à la traduire.

Résumons brièvement. A Mauléon, calomnies et jalousies, probablement à cause de sa culture et de son éducation au-dessus de la moyenne à son époque ; à Cracovie, attitude déloyale de la prieure abîmant la confiance des sœurs pour sœur Rose, puis tuberculose qui l'oblige à revenir en France ; à Arles, participation aux premiers pas d'une fondation lancée sans assises financières. A Bonsecours de Belgique, pauvreté absolue et difficultés avec le P. Saintourens qui suivait son idée sans se demander si c'était viable pour les sœurs. La période de Louvain, avec la collaboration du P. Iweins, est par contre une période d'expansion, de joie ; on pourrait dire de réussite, à vue humaine. Mais elle n'a duré que huit ans. Dès l'arrivée à Bonsecours de Rouen, les épreuves recommencent : la rupture avec les monastères de Louvain, puis de Dinant, sera une blessure profonde pour sœur Rose qui aspirait à la charité et à l'unité. Les lois contre les communautés religieuses seront la dernière épreuve sur la terre de France : elles aboutiront à l'exil en Amérique. Les épreuves recommenceront à Baltimore : difficultés diverses, mise à l'écart par le P. Saintourens, et finalement incendie du monastère et perspective d'une scission de la communauté après sa mort.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'œuvre de sœur Rose ? Les maisons du Rosaire Perpétuel d'Amérique ont prospéré et forment actuellement les douze monastères dominicains du Rosaire Perpétuel des Etats-Unis — un seul monastère appartient encore au Tiers-Ordre régulier. Ils ont eux-mêmes fait trois fondations au Japon, une aux Philippines et plus récemment une à Fatima. Mais le P. Saintourens est regardé comme leur

fondateur. Sœur Rose après avoir été considérée comme cofondatrice est pratiquement tombée dans l'oubli, si l'on en croit les sites de ces monastères où son nom apparaît à peine : le P. Saintourens a pris toute la place. A cause d'une relecture déformée des origines qu'il a lui-même propagée, on lui attribue ce qui revient à sœur Rose.

La mémoire de sœur Rose reste pourtant encore vivante au monastère de Herne (Belgique) : cette petite communauté est l'héritière directe de la maison de Bonsecours de Rouen.

Quant à sœur Rose, si ses épreuves et sa mise à l'écart revêtent l'apparence d'un échec, il n'en est rien au plan spirituel. Elle a tout vécu par obéissance : elle a renoncé à sa volonté propre, jusqu'à se lancer dans des entreprises insensées programmées par d'autres. Mais à travers tout cela s'opérait une configuration à Jésus crucifié. De diverses manières le Seigneur l'en avait avertie, et il l'y avait préparée. Dès 1867, la vision de « Jésus sanglant » était comme un programme ; une vieille sœur de Cracovie confirma cela : elle eut la vision d'une croix préparée pour sœur Rose.

En 1908, sœur Rose écrit qu'elle a été unie au Seigneur et porte en elle quelque chose de sa passion.

Sœur Rose, comme beaucoup avant elle, montre ce qu'est la vraie mystique chrétienne : une manifestation de l'amour fou dont le Père et le Fils nous aiment, une révélation de l'amour manifesté sur la Croix. Cela, elle l'a expérimenté de façon directe, en quelque sorte, par une grâce particulière que Dieu accorde aux petits. Toute sa vie spirituelle est un long chemin dans le dépouillement d'elle-même, dans l'abandon, pour adhérer de tout son être à la Volonté de Dieu jusqu'à être configurée au Christ. Elle a connu alors « l'étreinte de l'Époux à l'épouse qui, elle, s'abîmait dans le sentiment de son inexprimable indignité ».

Les échecs de sœur Rose sont devenus le chemin d'une ascension spirituelle qui la place dans la lignée des grandes moniales dominicaines.



**Sœur Rose mystique**  
**Autobiographie**



## Avant-propos

---

Vous m'avez demandé, mon Père, de vous mettre par écrit les confidences que je vous ai faites sur ma vie entière, afin que vous puissiez, quand il est nécessaire, faire les recherches dont vous pourrez avoir besoin pour la direction de mon âme. Vous obéir est tout mon bonheur et ma sécurité, et puisque cet écrit n'est destiné qu'à vous seul, je laisserai ma plume courir à l'aise, sous le regard de mon Divin Maître, bien désireuse de m'humilier à vos pieds et de vous rapporter, à côté des témoignages de miséricorde de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge, tout ce qui est de moi en moi, tout ce qui a pu déplaire à leurs yeux divins dans les années déjà longues de mon existence.

Je ne veux en tout que la Gloire de mon Dieu, et pour moi, la confusion.

Il m'est un peu difficile au milieu des nombreux dérangements et des occupations très multiples d'une prieure en fondation, de trouver assez de liberté pour faire d'une manière un peu convenable ce petit résumé : mais je sais votre indulgence, mon Père. Vous m'excuserez donc, et si je vous donne quelque mal à me lire, ce sera un mérite de plus ajouté à ceux que vous vous préparez, en me suivant avec tant de bonté et de fermeté par une direction toute surnaturelle.

Qu'à jamais mon Bien-Aimé Jésus et sa Mère tout aimable soient remerciés de vous avoir envoyé à moi !...

Amen !

Bonsecours, monastère des Roses de l'Annonciation  
Le Samedi 18 Janvier 1896



## Jésus

---

### Belfort - de l'année 1846 À 1865

---

Je suis née à Belfort, le 10 juillet 1846 ; ondoyée au moment de ma naissance parce que j'étais en danger de mort, je fus baptisée à l'église le 13 juillet. C'est donc sans aucun retard que je suis devenue l'enfant de mon Père Céleste et la demeure de la Très Sainte Trinité. Oh ! Si j'avais pu comprendre dès lors un tel bonheur !...

Mon père et ma mère étaient des modèles accomplis de vie pure et chrétienne, et leurs cœurs si bons, leurs esprits si cultivés mettaient au doux foyer où Dieu venait de m'introduire des charmes et une poésie que l'on rencontre rarement, je crois, au même degré dans la vie de famille. Ces parents si vertueux veillaient avec un soin jaloux sur l'innocence de leurs enfants ; aussi, n'eus-je pas de peine de m'éveiller, en grandissant, à toutes les impressions chrétiennes dont j'étais comme enveloppée de toute part.

Quand je redescends à cet âge dans mes souvenirs, je vois que Dieu m'avait douée d'une âme bonne et docile qui allait à Lui comme naturellement. Pour tout au monde je n'aurais jamais voulu dire un mensonge, et, sans doute parce que mon intelligence était moins ouverte que celle des enfants de mon âge, j'ignorais ce que c'était que la curiosité. Je n'aimais pas les jeux folâtres et je laissais à ma sœur le soin des poupées pour m'adonner à la lecture. J'affectionnais beaucoup cet exercice et ma bonne mère me racontait plus tard, que dès l'âge de quatre ans, je lisais couramment et dévorais avec ardeur les petites historiettes toujours très choisies que l'on mettait à ma

disposition. Cette tendance aurait pu me devenir funeste sans la vigilance de mes parents, si bons et si saints. Dirigée par eux, je n'avais rien à craindre, et il m'est doux de dire ici, à leur louange, qu'ils veillaient tellement sur nos lectures que jamais je ne sus ce que c'était qu'un roman : on n'en prononçait même pas le nom devant nous, et les livres mis entre nos mains ne pouvaient qu'élever nos intelligences, et faire sur nos cœurs les plus heureuses impressions.

J'obéissais joyeusement et facilement, et tout en étant très sérieuse pour mon âge, j'avais un caractère heureux et ouvert qui me faisait beaucoup aimer, surtout de mon vertueux père. Pourtant, vers l'âge de neuf ans, je pense, mon amour pour la lecture prit de si grandes proportions que mon caractère en parut influencé malheureusement. Je m'identifiais tellement aux petits héros et héroïnes que je prenais à peine le temps de manger pour m'adonner à mes lectures, et je me montrais inquiète et rébarbative quand j'étais dérangée dans cette occupation. Aussi, mon père bien-aimé crut-il bon de me retirer tous mes livres, et grâce à cette mesure je redevins la petite Marie d'autrefois.

Cependant, si je cherche le défaut dominant de mes jeunes années, et jusqu'à mon entrée en religion, je vois que j'étais sauvage et que j'avais quelque chose de rude dans mon caractère, et comme un manque de compassion et de condescendance pour le prochain.

Étant naturellement sérieuse, mes frères<sup>1</sup> et ma sœur<sup>2</sup> me respectaient ainsi que les amies que nous fréquentions. Mon bonheur était de leur parler du bon Dieu, et déjà vers cet âge-là, ce Dieu infiniment miséricordieux était si bon pour moi, qu'Il

<sup>1</sup> Adolphe (1845-1902) et Henri-Charles Wehrlé (1852-1906).

<sup>2</sup> Anna Eliza Wehrlé (1848-1897).

me demandait mon cœur et me reprochait l'affection que je témoignais à mes petites amies.

J'ai oublié de dire que, dès avant ma naissance, ma pieuse mère m'avait consacrée à la Sainte Vierge et que j'avais reçu au baptême son nom si doux. Du reste, mon père et ma mère avaient tous les deux un culte admirable pour la Très Sainte Vierge, et ils en embaumaient le foyer de la famille comme d'un céleste parfum. Elevée dans cette atmosphère bénie, j'eus le bonheur de concevoir, moi aussi, une très tendre dévotion envers Marie : cette dévotion fut le cachet particulier de ma piété jusqu'à mon entrée au convent ; je dirai plus loin de quelle manière je la traduisis dans les actes de ma vie intime.

J'ai souvent attribué au culte si tendre que mes vertueux parents professaient pour la Reine du Ciel l'humilité dont ils étaient animés tous les deux. Cette modestie charmante reluisait à l'envi chez l'un et l'autre, et donnait surtout d'incomparables grâces à toute la personne de ma mère chérie. Elle l'enseignait à ses enfants par ses exemples et ses paroles, si bien que je ne trouvais aucune difficulté à me regarder comme rien et à me mettre sous les pieds de tout le monde.

Pardonnez-moi, mon Père, si je parle ainsi de mes parents. Il m'a semblé que je ne serais pas complète si je ne faisais pas ressortir que le peu de bien qui se peut trouver en moi vient, après Dieu, de l'influence bénie qu'ils ont exercée sans se démentir un seul instant, sur mes jeunes années. Nous devions, ma sœur et moi, faire notre éducation à la maison. Pourtant, par suite de différentes circonstances, on nous fit suivre des cours comme externes jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans un pensionnat religieux. Un jour que ma maîtresse nous adressait une instruction sur l'enfer, je fus prise de secrètes terreurs et de grandes angoisses à la pensée que je pourrais me perdre ; mais instantanément, une paix délicieuse envahit mon âme, et j'entendis au dedans de moi comme une voix qui me disait : « Ne crains rien... ton Dieu t'aime trop pour te laisser dam-

ner ! » Je pouvais avoir dix ans environ. Cette parole me pénétra profondément et me donna d'intimes assurances que Dieu m'aimait.

Dès lors, ne cherchant pas à me dissiper comme les autres jeunes filles qui m'entouraient, j'étais en butte à un certain dédain de leur part. Il y avait comme une barrière qui nous séparait ; je ne comprenais pas quoi ? mais c'était sans doute un aimable stratagème de mon doux Jésus qui voulait mon cœur pour lui tout seul.

Dans ma douzième année je fus admise au bonheur de recevoir mon Dieu. Je fis ma première communion le 2 mai 1858, avec mon frère Adolphe. J'ai souvent un peu de peine quand je pense à ce beau jour, parce que je ne me rappelle rien de la confession qui le précéda, ni de l'acte même de ma première communion. Ce dont je me souviens c'est d'avoir, la veille, montré de la mauvaise grâce à mon frère, et de m'être occupée, le matin même, avec quelque inquiétude vaine de ma toilette. Oh ! Quelle douleur pour moi de n'avoir pas fait plus d'attention à la première visite de mon Jésus !

Bientôt je fus admise à une communion fréquente ; mon bonheur était de passer de longs moments toute seule auprès du Très Saint Sacrement et de m'exercer à la méditation. Il me semble que c'est vers ce temps que je commençai à en faire un quart d'heure tous les jours. Je me retirais dans ma chambre, ayant eu soin de fermer les persiennes de ma fenêtre afin d'être dans une obscurité complète. Je me servais alors pour mes oraisons de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Je prenais des résolutions pour adoucir mon caractère, mais je ne les tenais pas toujours ; l'âpreté de mon caractère était sans doute un sujet de souffrance pour ceux qui m'entouraient et que j'aimais tant, cependant. Quand j'avais failli, j'en avais bien du regret.

Déjà Notre-Seigneur me faisait sentir à cet âge le néant des choses qui passent, et je me demandais comment on pouvait être assez insensé pour s'attacher à la terre et chercher à s'y

établir, puisqu'on devait la quitter un jour. Cette folie me paraissait une énormité, et je comprenais que Dieu seul pouvait donner le bonheur.

À l'âge de quatorze ans, je cessai de fréquenter la pension dont j'ai parlé plus haut, mon bon père voulant lui-même terminer mon éducation. Il avait écrit pour ses filles une littérature qu'il mit entre mes mains, et où je trouvais uni tout ce qu'il y avait de plus élevé comme pensée chrétienne, avec les charmes et les beautés de notre langue<sup>1</sup>. Puis, quand ce père si pieux voulait me faire étudier nos poètes, il avait soin de ne laisser à ma disposition que les parties de leurs œuvres dont mon esprit pouvait se nourrir sans inconvénient. Ainsi, en m'éprenant d'amour pour le beau, je ne recueillais que d'heureuses impressions, et ma jeunesse en s'illuminant de pures clartés, ne se nourrissait que du vrai et du bien. Je le devais à mes parents chéris.

Souvent, quand mes cours finissaient, mon bien-aimé père m'emmenait en promenade, et, seul avec moi, au milieu des beautés et du silence de la nature, il me parlait des choses de Dieu avec une élévation et une onction admirables : on aurait dit un saint.

Vers l'âge de quinze ans, mon confesseur me permit d'émettre de six mois en six mois, le vœu de virginité. Je n'y comprenais pas grand chose, sinon que je devais rester tout à fait pure pour mon Jésus. Jamais je n'aurais soupçonné qu'il pût y avoir des dangers ici-bas sous le rapport de la belle vertu,

<sup>1</sup> Sœur Rose, qui rédigeait les Annales du monastère d'Arles, cite de mémoire la première strophe d'une poésie que son père avait écrite pour sa mère :

« La joie et la douleur partagent l'existence  
Par des intervalles comptés :  
Ce sont les pas prévus que fait la Providence  
Sous le chaume et dans les cités. »

comme aussi il ne me vint jamais à l'esprit que l'on pût avoir d'autres amours que l'amour de son père et de sa mère, de ses frères et de ses sœurs. Aussi Jésus était-il mon seul et unique bien-aimé, et, pour lui plaire, je renonçais à tous les plaisirs du monde, même les plus légitimes.

Notre-Seigneur me poursuivait de plus en plus de sa divine jalousie. Parmi les jeunes filles que nous fréquentions, il y en avait deux auxquelles j'avais voué une amitié plus intime : Mon Jésus me reprochait tous les témoignages que je leur en donnais, et, une fois, j'avais quinze ans, je crois, comme j'avais fait une petite poésie à l'une d'elle, ce très doux Seigneur m'en fit de tendres reproches dans l'oraison et me dit que c'était pour Lui que je devais réserver tout mon cœur.

J'aimais beaucoup la Très Sainte Vierge. À l'âge de dix-huit ans j'eus le bonheur de m'attacher à Elle en qualité de sa petite esclave, comme le conseille le bienheureux Grignon de Montfort dans ses écrits. C'est le 8 décembre 1864 que je fis de tout mon cœur cette donation de tout moi-même à Marie, dans la chapelle des religieuses hospitalières de Belfort. À cette époque-là aussi je sentis mon amour pour le Rosaire prendre en mon âme de grandes proportions. Je le récitais chaque jour avec bonheur. Quelquefois j'en disais plusieurs le même jour, et ces mystères bénis m'attiraient tellement que j'en prolongais la méditation aux dépens des *Ave Maria* : ce qu'un Père dominicain ayant justement blâmé, je restai dorénavant dans des bornes plus raisonnables.

Ainsi, Jésus, dans sa bonté infinie, commençait à se communiquer à moi dans l'oraison et me donnait un désir constant de vivre dans la solitude, le recueillement et le silence. Je m'exerçais pour son amour au renoncement à mes goûts et à ma volonté, et je faisais quelques pénitences corporelles : chaînes de fer, disciplines, etc....

Ma pieuse mère m'avait chargée de préparer mon frère Charles à sa première communion ; il était plus jeune que moi

de six ans. Sa petite âme me charmait par ses heureuses dispositions ; je lui fis signer de son sang la promesse d'être toujours fidèle à son Dieu.

Ma chère Anna était aussi très pieuse ; elle voulait que je lui parle de Jésus le soir avant de nous endormir. Elle avait une frayeur singulière d'être appelée à la vie religieuse, ne voulant pas, disait-elle, quitter notre mère chérie...

Pauvre sœur si bonne ! Dieu l'a conduite par d'autres voies, où elle s'est montrée une chrétienne tout à fait héroïque !

Je m'entendais avec mon frère Adolphe, mon aîné de dix-huit mois, pour me réveiller le matin de bonne heure et faire mon oraison avait d'aller à la messe. Il se levait, lui aussi, à cette intention, réveillé par un domestique, et, de suite, il tirait une corde, que je faisais passer sous la porte et que j'attachais à mon bras. De la sorte, je pouvais me lever sans réveiller ma sœur qui partageait ma chambre.

Cependant, le moment arrivait où mon Divin Maître avait résolu de me retirer du siècle.

Si loin que je reporte ma pensée aux premières années de mon existence, je touche toujours en moi le désir de me consacrer à Dieu dans la vie religieuse et le rêve d'entrer dans l'Ordre le plus austère, le plus retiré du monde qu'il soit possible de trouver.

Toute jeune encore j'avais composé un acte de consécration au Sacré-Cœur que je redisais tous les jours et dans lequel je suppliais Notre Seigneur de m'appeler à sa suite dans la vie religieuse. Ce bon Maître daigna exaucer mes ardents désirs, et tout disposer pour qu'ils devinssent une réalité.

Comme je voulais me donner à Lui dans la vie contemplative, je craignais que la question de la dot y fût un obstacle. Mon bon père jouissait d'une belle situation, mais je savais qu'il ne pouvait de son vivant, donner à ses enfants un capital quelconque : aussi, je me demandais comment j'arriverais à réaliser mes desseins.

Notre-Seigneur y pourvut d'une manière inattendue et toute providentielle, de telle sorte que la délicatesse de ma famille ne pût en recevoir le moindre déplaisir.

J'étais étroitement liée à une amie vertueuse<sup>1</sup> qui exerça sur ma jeunesse une très heureuse influence. Comme elle voulait se faire dominicaine, je pensais choisir, moi aussi, cet Ordre illustre pour la portion de mon héritage ; mais elle, peu expérimentée encore, (elle avait seize ans et moi quatorze) me prévint qu'elle ne souffrirait jamais que j'entrasse dans le même couvent qu'elle. Elle craignait sans doute que ma résolution provînt de quelque inclination d'amitié. Or, comme c'était pour Jésus seul que je voulais embrasser la vie religieuse, j'accueillis très naïvement sa déclaration, et je ne songeai plus à ce dessein. Mais, dès lors, m'adressant à sainte Thérèse pour laquelle j'avais une grande dévotion, je la suppliai de m'obtenir la grâce d'entrer au Carmel. Durant bien des mois je la priai avec ardeur à cette intention et mon culte pour cette aimable sainte devenait plus intime.

En effet, à l'âge de seize ans, comme donc je pensais au Carmel, j'allai assister à la vêtue d'une carmélite, à Strasbourg — les Carmélites y avaient alors un couvent. Le résultat de cette cérémonie fut tout autre que celui auquel je m'attendais.

Les personnes qui m'accompagnaient occupaient les premières places. Bientôt la chapelle fut bondée d'assistants de telle sorte qu'il m'eût été impossible de sortir si je l'eusse voulu.

Après une attente assez longue, la cérémonie commença, et moi qui y étais venue avec tant d'ardeur, je fus prise, en entendant les chants des Carmélites d'une telle angoisse, d'une agonie si terrible que je croyais mourir. J'aurais voulu fuir... Impossible, à cause de la foule, et toujours cet indicible tourment

<sup>1</sup> Marie Jardel

s'accentuait. Aussi, dès que la vêtue eût pris fin, je me hâtai de me retirer, et je résolus à ce moment-là, de n'être jamais Carmélite.

En 1864, un religieux de Notre-Dame de Sion<sup>1</sup> vint prêcher le carême à Belfort. Sur le conseil de mon bon père qui semblait le désirer beaucoup, je m'adressai à ce Père en confession et lui ouvris toute mon âme. De suite, il m'assura que j'étais appelée à la vie religieuse et que ma place était à Sion. J'eus beau lui représenter que je ne voulais que la vie contemplative, il trouvait toujours une réponse à mes objections et me rassurait en me disant que l'on m'enverrait à Jérusalem, où il y a, paraît-il, une maison contemplative des Sœurs de cet Ordre. Bref, il me donna de telles certitudes que je me laissai convaincre.

Ce religieux venait en visites chez mes parents : il leur apprit ma résolution, et s'entendit avec eux pour les questions matérielles. Il fut convenu que ma mère bien-aimée me conduirait au noviciat de Paris au printemps suivant.

Mes chers parents savaient bien, ou plutôt, ils devinaient que je voulais me consacrer à Dieu, et comme ils avaient peur du cloître pour moi, ils avaient accepté avec satisfaction l'idée de me voir entrer à Sion, surtout devant les adoucissements que le Père leur avait promis pour leurs visites à leur fille.

Quant à moi, j'obéissais, et voulais le faire héroïquement ; mais mon âme était bouleversée et souffrait d'étranges tourments. Je les exposais à ce Père, avec qui je continuais la direction par correspondance après le Carême ; il me rassurait en me disant que toutes les âmes appelées à la vie religieuse passent par de rudes épreuves, parce que le démon veut les arrêter dans leur dessein.

<sup>1</sup> La Société des Prêtres de Notre-Dame de Sion, fondée par les frères Ratisbonne, a été approuvée par Mgr A. Sibour, Archevêque de Paris, le 21 juin 1855.

Je croyais docilement ce qui m'était dit et je portais ces peines sans pouvoir comprendre que mon âme passât par de tels tourments, en face d'un avenir qui eût dû la ravir. C'est que Dieu avait des desseins que je ne pénétrais pas alors.

Dans le courant de l'été 1864, j'eus l'occasion de revoir l'amie vertueuse dont j'ai parlé plus haut ; elle n'habitait pas Belfort<sup>1</sup>, et nos familles avaient cessé leurs relations depuis trois ans. Je me retrouvai avec bonheur auprès d'elle pour quelques jours ; mais je gardais pour moi le secret de mes tourments intimes. Je lui appris seulement mon entrée au noviciat de Sion l'année suivante. Elle ne me fit d'abord aucune réflexion ; mais dans la suite de nos entretiens, elle me questionna si bien que je finis par tout lui confier. Elle m'offrit alors ouvertement de commencer entre nous une correspondance intime qu'elle soumettrait à son directeur — un Père Dominicain — et lui, devait juger si j'étais bien appelée à ce genre de vie.

La proposition fut acceptée, et un mois après, ce Père me faisait savoir que j'avais une vocation dominicaine très caractérisée. Mon amie m'avoua, de son côté, que depuis que nos relations avaient cessé, ma vocation avait été sa grande ambition et qu'elle avait cherché inutilement tous les moyens de se rapprocher de moi pour me conquérir au monastère de Mauléon, dont elle avait déjà goûté les charmes<sup>2</sup>. Ainsi, la jeune fille de vingt ans ne raisonnait plus comme celle de seize.

Dieu, qui me voulait dominicaine, sut bien ménager tout providentiellement la rencontre, que j'ai racontée. Cependant, la décision du Père dominicain mit dans mon âme une paix profonde : je sentis que j'avais trouvé ma voie.

<sup>1</sup> Marie Jardel habitait à Sainte-Marie-aux-Mines.

<sup>2</sup> Sans l'accord des parents, le P. Potton avait envoyé Marie Jardel comme postulante au monastère de Mauléon, alors qu'elle était encore mineure.

Il me confia à cette jeune fille qui me dirigeait en son nom et à laquelle j'obéissais — au moyen de la correspondance — comme à une supérieure.

Elle me fit faire bien des actes très rudes à la nature ; je m'y prêtais de tout mon cœur, ne désirant qu'une chose : mourir à moi-même pour vivre à Jésus, et obtenir le bonheur de lui appartenir dans la vie contemplative.

Un des renoncements qu'elle m'exposa fut de ne jamais regarder mon bien-aimé père ni mes frères en face. Je ne parle que d'eux parce que je n'avais aucun désir de regarder d'autres hommes.

Cette manière de faire fut remarquée de mon bon père qui y était très sensible ; car il m'aimait beaucoup. Quelquefois j'avais le cœur bien gros de lui faire tant de peine : néanmoins je continuais ce qui m'était prescrit par obéissance.

Ce père bien-aimé ne se doutait pas de mes relations intimes avec mon amie, et il ne pensait pas qu'il m'avait en quelque sorte jetée dans ses bras, en me proposant lui-même le petit voyage qui me la fit retrouver.

Cependant, autour de moi, tous croyaient encore à ma prochaine entrée chez les Dames de Sion. Le Père dominicain qui me dirigeait indirectement, me prescrivit, en conséquence, de saisir la première occasion pour avertir mes parents que j'y avais renoncé et que ma résolution inébranlable était de devenir dominicaine.

Un soir d'hiver, je traversais la chambre de ma mère chérie : elle revenait de visites. « Tu ne sais pas ce que l'on m'a dit aujourd'hui, Marie ? », s'exclama cette bonne mère ; « on a prétendu que tu vas entrer chez les Dominicaines... Tu penses si je me suis écriée et si j'ai affirmé avec bonheur que tu n'iras pas dans un cloître, mais chez les dames de Sion ».

À cette déclaration inattendue, je sentis que le moment était venu : « Maman, répondis-je à ma bonne mère, tu te trompes, je n'irai pas à Sion, je serai dominicaine ». Cette ouverture

m'avait bien coûté, car je me doutais que mes parents seraient mécontents de ma résolution et je ne me trompais pas. Ma chère maman laissa tomber la plume qu'elle tenait à la main, et me regardant, d'un air sévère, elle me congédia en me disant : « C'est bien... Quand on change ainsi d'idée on prouve que l'on n'a qu'une vocation illusoire : je ne crois plus à la tienne ». Je me retirai sans mot dire et me sauvant dans ma chambre, je me prosternai au pied de mon crucifix pour prier et pleurer à mon aise.

Le lendemain ma tendre mère m'avertit que mon père m'attendait dans son cabinet pour me parler. Mon cœur battait bien fort en entrant près de ce père chéri. Avec une grande bonté, il essaya de me prouver que mon changement d'idée ne pouvait venir de l'Esprit de Dieu, et il me soutint pendant une heure une thèse savante, serrée et bien embarrassante pour moi, si jeune et si peu préparée à réfuter des objections d'une telle force.

Durant plusieurs jours, mon père très cher renouvela ces assauts intimes, et enfin, me trouvant inébranlable, il m'avertit que je n'obtiendrai jamais son consentement ni celui de ma mère chérie pour une vie aussi austère et aussi cloîtrée que la vie dominicaine. Si j'avais consenti, en changeant d'idée à me tourner vers les Filles de la Charité ou vers les Petites Sœurs des Pauvres, tous deux me promettaient immédiatement leur consentement, mais derrière des grilles, c'était inutile de l'espérer.

L'heure de souffrir et de faire souffrir ceux que j'aimais, à cause de Jésus, était arrivée. Durant plusieurs mois je dus subir le silence attristé des miens et les larmes de ma mère bien-aimée, et lutter contre mon pauvre cœur attendri par cette douleur muette de mes chers parents. Durant ce temps, un grand événement vint élargir le cercle intime de la famille : Au mois

de Janvier 1865, le bon Dieu m'envoya encore un petit frère<sup>1</sup> à aimer dans celui qui est maintenant prêtre du Seigneur<sup>2</sup>. À cette naissance qu'on n'attendait plus, ma bonne mère me représentait le bonheur qu'elle aurait à me conserver auprès d'elle pour préparer plus tard le nouveau-né à sa première Communion.

C'était me retarder indéfiniment : je n'y consentis point. Du moins, il me fut signifié que jamais je n'obtiendrais mon consentement avant ma majorité. Je n'avais pas dix-neuf ans, et je voulais partir pour Mauléon au mois de mai suivant.

L'amie dont j'ai parlé, atteignant à cette époque ses vingt-et-un ans, avait résolu de s'enfuir et devait emmener avec elle d'autres jeunes filles qu'elle avait conquises à la vie dominicaine<sup>3</sup>. Elle renouvelait ainsi l'exemple du grand saint Bernard, entraînant ses amis au monastère de Clairvaux. La petite caravane désirait beaucoup me prendre en passant à Belfort.

Il y avait parmi ces fiancées du Christ une charmante personne qui, libre de sa fortune<sup>4</sup>, l'apportait généreusement au couvent de Mauléon ; de la sorte j'étais admise sans avoir à verser un capital. Le divin Maître disposait ainsi toutes choses pour faciliter mon entrée dans cette lointaine communauté.

Mais j'avais beau prier, supplier, je n'obtenais pas mon consentement, et pourtant, comme je partais avec des jeunes filles qui s'enfuyaient, il me le fallait par écrit.

<sup>1</sup> Marie Louis Jules Francis Joannès Wehrlé est né à Belfort, le 22.01.1865.

<sup>2</sup> Joannès Wehrlé, normalien, est connu pour sa correspondance avec Blondel.

<sup>3</sup> Marie Jardel voulait partir pour Mauléon avec Aglaé Osmont et Pauline Ganster qui ne put pas partir au dernier moment et rejoignit Mauléon plus tard Ces deux vocations avaient été recommandées à Marie Jardel par M. Keller, tertiaire dominicain.

<sup>4</sup> Aglaé Osmont.

Mon bon père insistait pour que j’attendisse au moins les grandes vacances afin qu’il pût lui-même m’accompagner à Mauléon ; mais je sentais que c’était l’heure de Dieu pour moi et j’avais peur qu’une fois mes amies parties, on trouvât toujours de nouveaux prétextes pour refuser de me conduire dans les Pyrénées. J’arrangeais donc toutes les petites affaires, je faisais même mes malles, et quand ma mère bien-aimée me voyait occupée à ces préparatifs, elle me disait : « Tu fais tes malles, Marie, c’est bien, tu les déferas et voilà tout ».

Enfin, après des sollicitations toujours inutiles, après que ma pauvre mère prieure<sup>1</sup> de Mauléon eût essayé, sans résultat d’obtenir par ses lettres le consentement de mon bon père, arriva la date solennelle du 13 mai 1865. Ce jour-là, mes amies devaient traverser Belfort et auraient voulu pouvoir m’emmener avec elles. Je savais que peu après midi, elles seraient en gare à m’attendre, et, à dix heures du matin, je n’avais encore aucune autorisation. Je commençais à me dire tristement que tout espoir était perdu, quand, en traversant un long vestibule, je vis mon père très cher venir à moi, tenant à la main une feuille de papier ministre. Il me la remit en me serrant dans ses bras, et en me disant, à travers ses larmes : « Tiens, ma fille, voilà mon consentement ; je n’aurais jamais cru qu’il m’en coûterait tant de te le donner ! »

Cette pièce était admirable de sentiments chrétiens ; elle n’a malheureusement pas été conservée à Mauléon, où on m’avait demandé de la déposer dans les archives.

Mon bon père m’entraîna ensuite dans la chambre de ma pauvre mère et la pria par ces simples mots de s’unir au consentement qu’il venait de me donner : « Élisabeth, viens signer cette pièce ». Immédiatement cette bonne mère, qui, un instant auparavant, refusait encore de me laisser partir, s’assit à son

<sup>1</sup> M. Marie-Agnès.

bureau, et au milieu d'un déluge de larmes douces et résignées, écrivit ces mots au bas de la page : « J'adhère de tout mon cœur au consentement que mon cher Louis vient de donner à ma fille Marie pour son entrée au couvent ».

Alors ce fut un vrai branle-bas dans la maison : tout le monde voulait m'aider à achever mes derniers préparatifs, et, à l'heure voulue, tous m'accompagnèrent à la gare, où mes amies<sup>1</sup> arrivèrent bientôt, et reprirent avec moi leur long voyage. C'est donc le 13 mai 1865 que je m'arrachai aussi à la tendresse de mes bien-aimés parents, pour m'en aller dans les Pyrénées, chercher un monastère du Second Ordre<sup>2</sup>.

C'était un samedi, et comme nous devions nous arrêter en route, ce fut seulement le samedi suivant, 20 mai, que nous parvînmes au but de notre voyage.

Je ne vous raconterai par les péripéties, très amusantes pourtant, mon Père, cela m'entraînerait trop loin.

Je laissais à trois cents lieux environ un père et une mère bien chers et une sœur et trois frères dont le plus jeune n'avait que trois mois.

J'offris ce sacrifice à mon Jésus de tout mon cœur ; mais j'eus souvent à le lui renouveler, car je chérissais tendrement les miens.

<sup>1</sup> Marie Jardel et Aglaé Osmont.

<sup>2</sup> Nom donné par le P. Potton aux moniales dominicaines.



## **Mauléon** **de l'année 1865 À 1870**

---

J'entrai au noviciat avec toute l'ardeur et la bonne volonté d'une âme qui ne veut que Jésus ; tout me ravissait dans ma chère vie dominicaine, et je me livrai sans réserve à la sainte obéissance et à tous les points de la règle. Très sérieuse dans le monde, je devins enjouée dans le cloître et ma maîtresse et mes sœurs aimaient beaucoup la gaieté de mon caractère.

Cependant, j'apportais avec moi ma vilaine nature, et je me rappelle deux dispositions très imparfaites que je regrettais vivement plus tard, mais qu'à ce moment-là j'aperçus à peine. Quand une postulante est admise dans nos monastères, il est d'usage de désigner une novice pour la conduire dans la maison les premiers jours et pour lui apprendre les menues coutumes du noviciat. Celle que l'on chargea de m'initier de la sorte était une bonne enfant de la campagne sans aucune culture : ses manières, sa tournure, son langage, tout l'indiquait. Comme je me trouvais froissée d'un tel choix, j'avais soin, quand mon ange arrivait me chercher, de pousser le pas et de marcher si vite qu'il ne pût jamais se trouver à côté de moi. Quel orgueil !...

L'autre fait auquel je fais allusion est qu'une fois on m'avait envoyée balayer le réfectoire à la place d'une sœur converse : j'obéis et ne montrai pas ce que j'éprouvais ; mais je me sentis intérieurement blessée de ce que l'on m'eût mise à pareil ouvrage, comme si je n'aurais pas dû rechercher pour moi tout ce qu'il y avait de plus vil.

Trois mois après mon entrée au couvent j'eus le bonheur d'être admise au Saint Habit avec mes compagnes et de le re-

cevoir des mains même du Père qui avait dirigé notre vocation<sup>1</sup>.

Pendant la retraite qui précéda ce beau jour, Notre-Seigneur, dans son infinie bonté, commença à se communiquer à mon âme avec d'ineffables délices. Il m'attirait si puissamment et me caressait avec tant d'amour que je me croyais dans un autre monde ; et c'est avec d'ardents désirs de l'aimer, de lui plaire et de m'immoler pour Lui que je reçus, le 20 août 1865, les blanches livrées de notre Ordre. Oh ! Que j'étais heureuse !

J'aimais toutes les sœurs de ma chère communauté ; je ne voyais en elles aucun défaut : je pensais que toutes étaient des saintes et que moi seule j'étais mauvaise et imparfaite. Oh ! Combien cordialement mon cœur était à elles en toute naïveté !...

Ponctuelle de ma nature, je me conformais avec mon exactitude très fidèle aux moindres prescriptions de la sainte obéissance ; je ne me rappelle pas avoir manqué en quoi que ce soit, volontairement, à ce grand point de l'obéissance, et mon jugement et ma volonté se soumettaient en tout, sans examen et avec amour à ce qui m'était commandé.

Pendant les premiers temps de mon postulat, j'avais eu du mal à comprendre et à pratiquer l'austérité du silence profond ; mais, bientôt, mon âme s'y affectionna et je pratiquai en tout temps et en tout lieu le silence si scrupuleusement que je m'attirai des plaisanteries et un certain dédain des sœurs moins exactes à cette observance.

L'oraison était mon bonheur ; outre les deux demi-heures prescrites par la règle, et qui se faisaient alors dans la nuit et vers le soir, j'y consacrais encore plus souvent l'heure du profond silence du milieu du jour et mon temps libre du dimanche.

<sup>1</sup> Maie Wehrlé avait reçu un nom de postulante : Marie-Dominique. Le P. Potton écrit à sœur Marie-Agnès, peu avant la prise d'habit.

J'avais la permission, comme plusieurs de mes compagnes, de faire précéder d'une bonne discipline l'oraison de nuit qui faisait mes délices. Bien réveillée par cet exercice, je me livrais alors toute à mon Jésus et trouvais bien court le temps que l'on y consacrait.

Aussi, je m'enflammais d'amour pour ce divin Maître, et quand j'entrais au chœur, et que, de loin, j'apercevais à travers la grille, par dessus les lourds battants de la porte qui la fermait la petite flèche surmontant notre tabernacle, mon cœur semblait vouloir sortir de ma poitrine pour s'envoler vers celui qui était son seul amour.

Un jour, pendant l'office de sexte, Notre-Seigneur m'apparut couvert de plaies, et, subitement, Il ravit mon âme à elle-même et l'enleva à tout sentiment des choses extérieures. C'était si profond, que cette vue de mon Jésus sanglant m'abîma dans la douleur et la compassion la plus vive et me laissa d'ineffaçables impressions. Revenue à moi, je me sentis très confuse dans la crainte d'avoir été remarquée ; il n'en était rien, heureusement. Je continuai l'office avec le chœur sans avoir attiré l'attention des sœurs ; mais comme j'étais très ignorante de ces sortes de grâces, je pensais tout bonnement que ces divines prévenances étaient toutes naturelles et que j'en jouirais couramment.

C'était alors toujours par Marie que j'allais à Jésus ; l'amour d'enfant que j'avais pour cette divine Mère me faisait agir en tout en Elle et par Elle. Cet attrait de mon enfance dura jusqu'à ma profession. À partir de cette époque, au contraire, je me sentis plus directement attirée par Notre-Seigneur jusqu'à en avoir quelques scrupules. Ma maîtresse<sup>1</sup> me rassura, et je me laissai aller avec simplicité à ce que voulait ce bon Maître.

<sup>1</sup> M. Marie des Anges, jumelle de M. Marie-Agnès.

Ainsi se passa l'heureuse année de mon noviciat, dans l'entrain pour tout ce qui était de la règle, dans la paix, la joie et le naïf amour de mes sœurs, de mes supérieures et de mon adorable Jésus.

Puis vint l'heure bénie de ma profession. Je la fis le 30 août 1866, toujours avec les deux compagnes de mon entrée au convent. La veille au soir la mère sous-maîtresse<sup>1</sup> me glissa à l'oreille, au moment du coucher, cette délicieuse parole : *Ecce Sponsus venit... exite obviam Ei!*<sup>2</sup>... Alors, enflammée d'amour, et dans les transports d'une joie que je pouvais à peine contenir, je ne pus presque pas dormir de la nuit et restai en colloque avec mon divin Époux jusqu'à Matines. Après l'oraison de nuit, je récitai le Rosaire avec mes compagnes et notre sainte Mère maîtresse, et je retournai à ma cellule, où je ne dormis pas plus qu'auparavant.

Enfin le grand jour se leva, et, en la fête de ma douce patronne sainte Rose, je jurai à mon Jésus un éternel amour.

C'était encore le Père qui avait dirigé notre vocation qui reçut, au nom de l'Église, nos engagements solennels. Dans l'allocution d'usage, il s'adressa à chacune de nous en particulier pour s'assurer de notre volonté d'avancer vers la sainte profession. Quand mon tour arriva, il me dit ces paroles qui me touchèrent beaucoup : « Et vous, sœur Rose, qui avez quitté le monde sans le connaître, vous qui en ignorez les dangers et les ruses, voulez-vous que votre divin Époux vous dise en ce jour, comme autrefois à votre aimable patronne : “Rose de mon cœur, sois mon épouse” ? » Avec quelle ardeur je répondis à cette prévenance de mon Jésus !

Oh ! Si j'avais été toujours fidèle, quel serait maintenant mon bonheur !

<sup>1</sup> En 1866, sœur Marie Hyacinthe était sous-maîtresse des novices.

<sup>2</sup> « Voici l'Époux qui vient... Allez au devant de Lui ! » (Mt 25, 6).

L'année qui suivit mon noviciat simple se passa encore dans une grande paix et beaucoup de facilité pour la pratique des vertus religieuses. Je pense que j'avais une grande simplicité de caractère ; car mes compagnes de noviciat, plus fines que moi, se plaisaient à me jouer des tours. J'en riais de bon cœur et ne m'en fâchais jamais ; d'autres s'en froissaient pour moi, trouvant quelquefois qu'on allait trop loin ; pour ma part, j'étais heureuse de supporter ces petits riens en toute bonne grâce.

À cette époque, et pendant plusieurs années, la sainte communion m'apportait des effets si pénétrants que mon âme, en recevant ce Pain céleste avait le sentiment qu'il la nourrissait d'une manière admirable. Je ne recevais pas de grandes lumières, mais je jouissais d'un bonheur doux et paisible dans l'expérience des grâces que m'apportait mon Bien-Aimé Jésus en venant à moi. Aussi, que l'action de grâces m'était chère et qu'elle me faisait du bien !... Quelquefois, mon bon Maître daignait se manifester à moi d'une manière particulière, soit dans l'oraison soit dans la communion.

Un jour, ayant été frappée de plusieurs négligences de quelques sœurs dans les menus détails de l'obéissance, je m'étais laissée aller sur ce point, à une légère infidélité. J'en fus intimement reprise par mon Dieu. À l'oraison du soir, un recueillement profond me saisit tout à coup et m'enleva l'usage des sens extérieurs. Je me trouvai transportée dans le ciel en présence de la Sainte Trinité. Là, mon Père céleste, avec un visage sévère, me demanda de lui rendre compte de mon vœu d'obéissance. La très petite négligence dont je viens de parler me revint à l'esprit, à ce moment, et j'entraï dans une confusion et un regret inexprimables d'avoir pu manquer à la sainte obéissance. Alors, Jésus s'avança jusqu'à moi, et comme pour me consoler et dissiper mes craintes, Il me prit par la main, en me souriant amoureusement, et parlant en ma faveur à son divin Père, lui promit que je serais toujours une âme d'obéissance. Mon Père céleste me regarda à ce moment avec

une tendresse et une bonté indéfinissables, et moi je sentis mon cœur concevoir une telle estime de l'obéissance parfaite, que je n'aurais jamais pu en négliger la pratique, me semble-t-il, quand même j'aurais été seule à observer ce qui était recommandé. Revenue à moi, je fus toute surprise de me trouver au chœur et d'entendre la clochette annoncer la fin de l'oraison. Vers le même temps, c'est-à-dire en 1867, je pense, à la fin de ma retraite particulière de dix jours, j'aperçus immédiatement après la sainte communion, le Père Céleste dans mon âme. Oh ! avec quelle tendresse il me traitait, moi, pauvre petite !... Il me souriait et m'invitait à m'approcher d'une table éclatante de blancheur, où Lui-même voulait me servir son divin Fils. Il me fit asseoir à ses côtés, reposer entre ses bras, et, mettant à mon doigt un bel anneau<sup>1</sup>, me fit comprendre au milieu de délices inexprimables, qu'Il me rendait la blanche robe de mon baptême. Nulle parole ne pourrait exprimer le bonheur d'enfant, la divine ivresse que je goûtai dans cet instant du Ciel, et combien je commençai à aimer d'un amour intime et tendre mon très doux Père du Ciel. Oh ! Comme j'étais pure et saintement enfant en revenant à moi !...

Dans les premiers jours de 1868, j'eus la très douce consolation de retrouver le Saint Enfant Jésus quand, à la fête de son Recouvrement, on le cache et on le cherche dans nos communautés. Je possédai donc pendant huit jours, dans ma cellule, la statue de Jésus docteur qui était ravissante. Il me semblait que ma chère cellule était devenue un ciel. Un jour, en y entrant, je rendais mes hommages à l'Hôte tout aimable qui l'habitait, quand Notre-Seigneur se révéla à moi à cet âge si plein de grâces de douze ans et me fit entrer dans le profond mystère de sa vie cachée et de ses abaissements. Il me conviait à l'imiter. Éprise d'amour et de saintes émotions, en contemplant

<sup>1</sup> Cf. Lc 15, 22.

l'humilité de mon Jésus, je lui promis de faire tous mes efforts pour suivre ses exemples. Cela ne me semblait pas difficile, tant je me voyais néant, misère et péché.

L'occasion de me montrer fidèle ne tarda pas. Dans le monde, j'avais appris le piano, et un de nos Pères m'avait annoncée à Mauléon comme étant bonne musicienne. Dès mon arrivée, on me mit donc à l'harmonium et au chant, et j'avais à tel point les faveurs de la grande chantré<sup>1</sup> et des autres sœurs, que tous les jours on venait m'inviter à quelques nouvelles fonctions au chœur. Je m'y prêtais de mon mieux, non sans surprise d'être si goûtée ; car je ne croyais pas mon talent si remarquable, et pour dire la vérité, il ne l'était pas du tout.

On avait donc fini par trouver mon jeu et ma voix aussi déplorables qu'ils avaient d'abord paru agréables et on me le faisait sentir en toute occasion. Pendant l'octave du Recouvrement, la chantré principale m'envoya au noviciat une lettre dans laquelle elle me servait sans ménagement toute sorte de vérités. Je ne les ai plus présentes à l'esprit, ayant brûlé cette feuille avec tous mes papiers, quand je pensais mourir en 1881<sup>2</sup>, mais je sais qu'elle n'y allait pas de main morte. Heureuse de trouver sur mon chemin ce petit rien à offrir à mon aimable Jésus docteur, je répondis à la chantré, avec la permission de ma maîtresse, et, la remerciant de sa franchise, je la priais de ne pas craindre d'humilier sœur Rose qui ne méritait pas d'autre traitement. C'était la disposition de mon cœur, éclairé sur son néant, et je reçus avec bonheur les conséquences de cette déclaration. En échange, Jésus-Enfant me combla de

<sup>1</sup> Sœur Marie du Sacré Cœur était première chantré en 1871. Il n'y a pas de modification mentionnée à la visite canonique d'août 1872. Sœur Marie de Jésus, qui était organiste, sera nommée chantré en 1873.

<sup>2</sup> Sœur Rose a attrapé la fièvre typhoïde à la fin du mois de décembre 1880, peu après son arrivée en Belgique.

ses caresses, et la mère prieure, à qui la chantre avait probablement montré mon billet, m'écrivit un mot pour me remercier des espérances que je lui donnais au sujet des vertus solides.

Mais tout avait été bien doux jusque là dans ma vie religieuse. Vers cette époque, un peu avant, une furieuse tempête se leva sur mon âme. L'amour filial, respectueux et tout naïf que je portais à mes supérieures, dégénéra en attachement trop sensible pour la Mère maîtresse. De là découlèrent d'humiliantes tentations de jalousie<sup>1</sup> qui m'exercèrent pendant trois ans environ, et souvent avec une telle intensité, que j'en paraissais comme obsédée aux yeux de ma maîtresse. Je ne voyais pas dans ma vie passée semblable disposition ; elle était bien éloignée de mon caractère. Je me rappelle que trois fois seulement dans le monde, j'avais éprouvé en passant un sentiment de ce genre ; mais sans que jamais j'eusse eu à combattre cette passion. Aussi, ces assauts servirent-ils à m'enfoncer dans l'horreur de moi-même et dans le besoin de m'humilier aux pieds de toutes.

J'ouvrais mon âme à ma maîtresse sans l'ombre d'une restriction, et je dus bien exercer sa patience ; mais je ne ressentis jamais ni aversion ni animosité contre mes sœurs, et je ne leur témoignai d'aucune manière les luttes que me causaient contre elles ces tentations.

Le combat était d'autant plus difficile que celle qui me dirigeait était elle-même l'objet de ces assauts. Aussi dans mon ardent désir de me dégager de ces liens trop naturels et de n'être possédée que de l'amour de mon Jésus, je sollicitai plusieurs fois la faveur de passer aux professes avant mes quatre ans révolus de noviciat profès. On n'y consentit jamais. Alors, je commençais à lutter de tout mon cœur ; je m'efforçais de ne

<sup>1</sup> Il serait nécessaire d'étudier si la psychologie des jumelles Lasalle n'y jouait pas un certain rôle.

rien donner à la nature dans l'affection que je portais à ma maîtresse. Avec son agrément, je passais des journées entières sans lui parler et sans la regarder, afin d'arriver au détachement après lequel soupirait mon âme ; mais rien n'y faisait, et le vent de ces basses préoccupations me secouait toujours. Pourtant, jamais je n'y donnais occasion, étant très soigneuse de ne me mêler de rien et de rester bien cachée dans mon petit coin.

Oh ! Que j'ai souffert alors, mon Père ! Souvent je pensais tout perdu pour moi, et il n'est pas de sacrifices que je n'eusse été prête à embrasser pour sortir de ce triste état.

Au milieu de ces terribles tempêtes, croiriez-vous, mon Père, que, bien loin de m'abandonner, Jésus, mon tendre Maître, me poursuivait de ses divines bontés. Quand ma maîtresse, lassée sans doute par mes désolations et par la persistance de ces luttes, semblait ne plus me comprendre, quand mes sœurs paraissaient trouver ma conduite étrange et me prendre en pitié méprisante, mon Jésus, souverainement, s'emparait de mon âme. Souvent, pendant le travail ou les récréations, je le sentais tout à coup près de moi ; Il se penchait avec tendresse vers mon âme et me disait des paroles comme celle-ci : « Ne crains rien, Enfant ... Je suis là ... les créatures pourront te méconnaître ; mais moi, je ne t'abandonnerai jamais ». Ô Père, ce que ce langage produisait en moi est tout à fait inexprimable. Moi qui, un instant auparavant, me sentais abandonnée des créatures et perdue pour l'éternité à cause de ma misère, je retrouvais tout à coup la paix, la joie, l'espérance, une divine onction intérieure et une telle disposition de courage pour la lutte, que je courais avec joie à tous les renoncements, à toutes les humiliations. Notre-Seigneur permettait que les créatures me traitassent souvent bien injustement ; mais sa grâce me soutenait, et je n'aimais que plus tendrement celles qui s'oubliaient à mon égard.

J'avais parfois des moment de répit, mais cette furieuse tempête recommençait toujours. Alors, il me semblait que

j'avais perdu mon Jésus, et ma douleur était d'autant plus grande que ce divin Maître avait depuis longtemps allumé dans mon âme un véhément désir de ne vivre que de son pur amour, sans aucune recherche de moi-même. Cette pureté d'amour m'était montrée dans l'oraison avec une profondeur que je ne saurais expliquer ; et quand, ensuite, je me retrouvais en face des mêmes faiblesses et des mêmes combats, je me désolais, pensant tout perdu pour moi.

Un jour que j'étais dans la douleur de l'absence de mon divin Maître, j'entendis tout à coup une voix distincte qui paraissait venir du tabernacle. C'était au moment de la bénédiction du Très Saint Sacrement ; tout le chœur était prosterné sur les formes. Cette voix me disait, avec d'infinies caresses dans les inflexions : « Ô ma petite épouse, où es-tu donc ? » Elle était si claire que je crus que tout le monde l'entendait ; je relevai un peu la tête, mais je ne vis rien. Seulement, cet appel produisit en moi d'ineffables effets : instantanément, j'avais retrouvé Jésus, et je compris que s'Il me demandait où j'étais, alors que je le cherchais si anxieusement, c'était pour me faire entendre qu'Il n'était pas parti comme je le craignais, mais que c'était moi qui, dans l'excès de mes désolations, m'éloignais de Lui.

Une autre fois que la tentation grondait plus terriblement, j'allai chercher une goutte de consolation et un peu de courage près de la Mère maîtresse ; mais Notre-Seigneur permit, qu'elle, si bonne d'habitude, me reçût durement ce jour-là et me renvoyât sans vouloir m'entendre. Accablée de douleur, je me rendis alors au chœur et me réfugiai près de Jésus. En arrivant, je me prosternai à terre les bras en croix, poussant vers mon Dieu dans l'intime de mon âme, des cris désespérés. Mais j'étais à peine en prière, que, sans transition aucune, l'épreuve cessa ; je sentis l'Esprit Saint m'envahir, m'envelopper et pénétrer tout en moi, et un tel bonheur affluer dans mon âme, que j'en étais comme enivrée. Il est impossible, je le crois, d'exprimer ce qui se passe en de tels moments, et tout ce qu'un

cœur ainsi visité par son Dieu, peut lui dire ; mais vous le comprendrez, mon Père, et saurez mieux l'expliquer que moi.

Délicieusement submergée dans ces eaux vivifiantes que l'Esprit Saint faisait jaillir en moi, je restai une heure environ, sous son action divine et immédiate, comme surprise et ravie hors de moi-même.

Cet Esprit d'amour me faisait sentir sa présence, ses opérations, et Il m'expliquait, dans un ineffable langage, son action dans les âmes. Oh ! Que c'était beau ! Que c'était divin !...

Quand je quittai le cœur, mon âme était comme au ciel ; je me souvins alors de ma pauvre Mère maîtresse, à qui je donnais tant de mal, et je voulus aller la rassurer de suite sur mon état quoique j'eusse bien été un peu intimidée par son refus de m'entendre. Elle bénit le Bon Dieu avec moi de ses miséricordes et me remercia d'être revenue à elle filialement.

C'est pendant le cours de ces trois années, que Notre-Seigneur commença à me faire le chapitre. Oui, ce bon Maître, quand j'étais à ses pieds, tantôt me reprenait sévèrement de mes défauts, tantôt me les montrait avec tendresse. Il ne me laissait rien passer, et je n'avais le droit de montrer à aucune sœur que je pouvais être peignée des procédés injustes que l'on me ménageait. Je voyais bien que je les méritais mille fois et Jésus me montrait si clairement que toutes valaient mieux que moi, que je ne ressentais que respect, mêlé d'affection sincère, pour toutes.

Je m'aidais à pratiquer les vertus par la considération et l'étude attentive de certaines maximes qui me frappaient davantage et je les scrutais dans l'oraison. Je revenais surtout à celles-ci : « Tout souffrir en silence. — Tout souffrir des autres et ne leur rien faire souffrir<sup>1</sup>. — J'en mérite bien davantage. —

<sup>1</sup> On lit dans une lettre de sœur Rose Wehrlé, du 10.12.1891, aux fondatrices du monastère d'Hoboken : « N'est-ce pas, n'est-ce pas,

Avant de m'envoyer telle ou telle épreuve, Dieu l'a pesée : elle ne dépassera pas mes forces. — Je dois être sourde, aveugle et muette. — Peu importe que je sois dans la peine, puisque mon Dieu est heureux ; cela me suffit ».

Cependant, je crois que dans le courant de l'année 1869 l'état violent d'épreuve s'apaisa ; mais, dans sa bonté, sur ma route, Notre-Seigneur ne cessait de semer des occasions crucifiantes. Ainsi, on continuait à me mortifier de toute manière au sujet de l'harmonium ; de bon cœur, je portais ces contradictions, y étant pourtant sensible quelquefois. Je ne manifestais ce sentiment qu'à ma maîtresse.

Il arriva un moment où les choses furent portées à un tel point, que, de l'avis de ma maîtresse, qui s'était entendue avec la Mère prieure, j'écrivis à la chantre que l'obéissance m'autorisait à ne plus m'occuper de la musique, elle voulût bien, désormais, ne plus compter sur moi. À partir de ce moment, je ne fus donc plus employée à l'harmonium.

Cette décision suivait son cours depuis quelques semaines déjà, lorsque, en entrant au chœur pour la grande messe, je suis arrêtée par la Mère prieure qui me dit : « Allez-vous-en jouer la messe ». C'était un bon acte de renoncement à ma volonté ; mais rien ne me fait autant de bien que d'avoir à obéir quand il m'en coûte beaucoup. Je me hâtai, sans mot dire, de me rendre à l'harmonium, et je fus bien consolée de cette mortification par la satisfaction émue que la Mère prieure m'en témoigna en secret. Cette bonne Mère alla jusqu'à me remercier de l'exemple d'obéissance que je donnais à la communauté. Dans les moments où j'étais ainsi assaillie de tous côtés par les contradictions du dehors et les tentations intérieures, la Mère

vous serez bien fidèles à toutes mes recommandations et surtout vous vous appliquerez à l'amour pratique de tout ce qui est de votre sainte vocation, et à tout souffrir des autres sans rien faire souffrir à personne ».

maîtresse, quand elle m'y voyait sensible, me glissait à l'oreille ces deux paroles qui sont la contrepartie de la huitième béatitude : *Gaudete et exultate*<sup>1</sup>, etc.... ou bien celles-ci des Actes des Apôtres : *Ibant apostoli gaudentes*<sup>2</sup>, etc.... Alors mon âme se reprochait sa sensibilité<sup>3</sup> et aurait voulu, elle aussi, jubiler d'avoir quelque chose à souffrir pour son Bien-Aimé. Cette grâce ne me fut accordée que plus tard.

À partir de ce que je viens de raconter plus haut, je dus reprendre l'harmonium comme si de rien n'était, et vous verrez, mon Père, combien Notre-Seigneur continua à se servir de cet agent pour ma sanctification.

À cette époque, je commençai à être touchée et attirée d'une manière très spéciale par les mystères glorieux. Leur contemplation me ravissait et était à mon âme une délicieuse nourriture. Aussi, les grandes solennités de la Résurrection, de l'Ascension et de la Pentecôte étaient-elles mes fêtes de prédilection, comme elles le sont encore maintenant.

J'étais aussi très doucement attirée vers les mystères de l'Avent ; à tel point que j'avais soin de ne pas ouvrir mon livre d'office à cet endroit dans le cours de l'année parce que, à la simple lecture, mon cœur s'enflammait et l'émotion me gagnait. Je faisais, pendant ce saint Temps, pour bien me préparer à la délicieuse fête de Noël, trois petites pratiques très simples, mais qui m'apportaient de très grandes grâces.

<sup>1</sup> « Réjouissez-vous et exultez... » (Mt 5, 12).

<sup>2</sup> « Les apôtres s'en allèrent tout joyeux » (Ac 5, 41).

<sup>3</sup> Sœur Rose était très sensible. Alors que la prieure avait eu l'imprudence de parler des révélations reçues d'une sœur morte, le P. Potton lui écrit : « Sœur Marie de l'Incarnation m'a écrit que sœur Rose avait une frayeur terrible des âmes du purgatoire, et que, depuis quelques temps, elle ne pouvait plus coucher seule dans sa cellule. Cela se rattache-t-il aux apparitions (auxquelles je ne crois pas) dont vous m'avez parlé, il y a peu de temps ?... » (02/03/70).

1° Dès mon réveil, je me prosternais aux pieds de Marie, j'adorais amoureusement en elle le Verbe incarné, et, m'unissant à ses saints transports, et à ses ardents désirs de voir naître Jésus, je la suppliais de me préparer elle-même à la naissance de mon Dieu en moi.

2° Neuf fois dans la journée, je faisais une petite visite à cette divine Mère, dans le même but, et laissais alors mon cœur s'éprendre de tendres affections pour Elle et pour son doux Jésus.

3° Je m'unissais autant de fois pendant le jour aux désirs embrasés des patriarches et des prophètes pour la venue du Messie et l'appelais en moi avec toute l'ardeur dont j'étais capable.

Que la fête de Noël était délicieuse pour moi, alors !...

Mais au point où j'en suis arrivée de ce récit, Notre-Seigneur allait opérer, dans ma vie extérieure, un changement qui, je le crois, a été pour mon âme le principe d'un enchaînement de grâces sans nombre. En avril 1870, la Mère maîtresse me confia un jour que le Révérendissime Père Général — alors le Père Jandel — demandait à notre couvent de Mauléon, deux jeunes sœurs pour aller travailler à la réforme d'un couvent du Second Ordre, à Cracovie, Pologne<sup>1</sup>. L'une des deux sœurs devait connaître l'harmonium et le chant.

Plusieurs étaient dans ces conditions autour de moi et je n'aurais jamais osé m'offrir, tant je me sentais imparfaite : j'aurais cru commettre un acte d'orgueil.

Cependant, apprenant que toutes les sœurs sur lesquelles mes supérieures jetaient leurs vues refusaient de partir, je me sentis intérieurement pressée d'aller me mettre à la disposition de ma maîtresse. Je résistai longtemps, toujours pénétrée de mon indignité pour une telle mission. Un jour que j'étais au

<sup>1</sup> En réalité, c'est la prieure qui s'était proposée.

chœur tourmentée et comme poussée par ces pensées, je dus, pour y résister, me prosterner à terre ; mais Notre-Seigneur sut bien gagner la victoire quand même, car ne pouvant lutter davantage, je sortis pour aller trouver ma maîtresse. Elle était sous le cloître : je lui avouais toutes ces pensées comme une tentation dont je voulais me débarrasser, et, sur sa réponse que l'on avait besoin de moi à Mauléon et qu'on ne voulait pas me laisser partir, je m'en revins heureuse et légère d'avoir tout dit à celle qui me dirigeait et je ne m'occupais plus de tout cela.

Je pensais cette question terminée pour moi, quand le 2 mai<sup>1</sup>, la Mère maîtresse vint me dire sans préambule : « Vous vous êtes offerte pour aller à Cracovie ; voulez-vous partir ? ». Interdite, je ne savais que répondre, mais la Mère maîtresse m'entraîna au conseil où j'étais attendue, et là, je dus me prononcer. Très émue, désirant d'une part me détacher des créatures, de l'autre, redoutant le sacrifice de ma maîtresse qui me paraissait très grand, je demandai aux mères conseillères trois jours pour prier et réfléchir : ce qu'on m'accorda avec bonté.

Mais je venais à peine de me retirer que, soudain, une lumière intérieure envahit mon âme et la plongea dans une atmosphère toute surnaturelle. Notre-Seigneur me pressait de consentir sans retard à ce sacrifice et me montrait qu'Il le voulait de moi. Il me faisait entrevoir les grâces dont Il le récompenserait et la liberté intérieure qui en serait le fruit immédiat. Je n'hésitai plus, et à l'instant, je me mis à écrire à la Mère prieure pour qu'elle se servît de moi comme elle l'entendrait : ce qui consola beaucoup cette bonne Mère.

Alors je me livrai à mon Dieu, avec une plénitude telle que je n'ai pas de termes pour l'exprimer. Le 20 mai 1870, je quit-

<sup>1</sup> Le 01.04.1870, le conseil avait voté pour l'envoi de sœur Ceslas du Sacré Cœur et de sœur Gabriel de l'Annonciation. Mais le 3 mai un vote est fait pour envoyer sœur Rose à la place de sœur Ceslas.

taï mon cher Mauléon ; il y avait juste cinq ans jour pour jour que j'y étais arrivée ; je n'avais pas 24 ans. J'aimais tant mes mères et mes sœurs qu'au moment des adieux je crus mourir de douleur.

Ma route me faisait traverser Belfort ; je m'arrêtai trois jours au foyer paternel. J'étais si jeune que, quoique majeure, mes supérieures avaient tenu à demander à mes parents leur assentiment pour un départ si lointain. Ils y avaient consenti et la perspective de me revoir chez eux les consolait beaucoup. Deux de nos Pères qui connaissaient mes vertueux parents, m'avaient vivement recommandé de me prêter à eux très tendrement, me faisant remarquer combien Dieu récompensait leur générosité par ce passage si extraordinaire chez eux de leur fille vouée à une sévère clôture. « Auraient-ils jamais goûté une telle joie, m'écrivait l'un d'eux, si vous fussiez restée constamment au milieu des vôtres ? ... »

C'était bien vrai, et tous les chers miens débordaient de bonheur. Je fis connaissance avec Joannès, qui n'avait que trois mois à mon départ pour le Couvent.

J'avais une si grande idée de ma clôture que je ne voulais pas me mêler à la foule, même dans les églises ; on célébra donc une messe privée pour nous, les portes closes, pendant ces trois jours, et toute ma famille, à l'exception seulement de Joannès, y communia avec moi.

Je tenais aussi toujours mon voile baissé dans les rues, ce qui me faisait remarquer bien davantage. À mon retour de Pologne, je me montrai moins austère, le Maître Général m'ayant fait expliquer comment une religieuse cloîtrée peut se comporter en voyage.

Mon excellent père nous voyant seules et si jeunes — ma compagne<sup>1</sup> avait vingt-six ans — pour un si long trajet nous

<sup>1</sup> Sœur Marie-Gabriel.

accompagna jusqu'à Vienne en Autriche et, au commencement de juin j'arrivai à Cracovie.



## Cracovie de l'année 1870 À 1872

---

En entrant dans ce pauvre couvent polonais, nous reçûmes de la part des sœurs du pays, un accueil glacial ; les françaises<sup>1</sup> qui nous avaient précédées n'avaient pas été goûtées<sup>2</sup>, et ces pauvres sœurs reportaient sur les nouvelles venues leur déplaisir et leur amertume.

J'avais déjà le cœur malade ; combien cette réception augmenta ma douleur ! Pourtant, ayant promis à mes supérieures de Mauléon de tout faire pour gagner ces pauvres sœurs, et de me montrer même enfant avec elles pour y arriver, j'employais ce moyen sans retard. Il fut souverain... et au bout de quelques jours, nous étions les meilleures amies du monde, et ces chères sœurs dont les cœurs avaient été froissés en tant de manières, s'affectionnèrent à moi d'une façon extrêmement touchante. J'avais soin d'apprendre tous les jours une petite phrase de polonais sur l'amour de la règle ou tout autre sujet de ce genre et, à la récréation, montée sur un escabeau quelconque, je débitais mon petit sermon. Leur parler en leur langue et montrer de l'empressement à l'étudier, ravissait ces chères sœurs, surtout parce que les autres françaises n'avaient pas voulu y mordre jusque là. Aussi, nos liens se serrèrent-ils d'une manière indissoluble. Ce qui y contribua d'un autre côté, ce fut mon pauvre talent de musicienne : à Cracovie c'était un véritable enthousiasme. Mais les violences que je me faisais, et l'éloignement de tout ce qui m'était cher, trahit mon courage, et je tombai

<sup>1</sup> Les sœurs de Nay.

<sup>2</sup> L'institution d'une prieure ne plut pas aux sœurs. Cet acte d'autorité suscita des mécontentements et un esprit de révolte.

malade d'un spleen qui me conduisit aux portes du tombeau. On demanda une neuvaine à Issoudun, au Sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à laquelle la Mère prieure, une française, était très dévote, et le neuvième jour j'étais sauvée.

Pourtant, affaiblie par cette maladie et par ma lâcheté naturelle, je ne me remettais pas avec entrain à ma vie de dévouement, et je regardais du côté de la France. Mes supérieures de Mauléon me rappelèrent à mon devoir et me firent ressouvenir de mes dispositions au moment où j'acceptai de partir. Avec le secours de la grâce, je repris courage et me livrai désormais sans réserve à tous les sacrifices.

À tous les sacrifices... Qu'étaient-ce que ces sacrifices en comparaison des grâces que mon Maître adoré allait faire pleuvoir sur mon âme !...

Oh ! Qu'il est bien vrai, mon Père, que l'on est tellement récompensé des moindres choses que l'on fait pour Dieu, que c'est à peine si l'on peut supporter d'entendre dire que l'on fait quelque chose !!!!!

Dès que je me fus remise à l'œuvre avec amour, mon Bien-Aimé Jésus me combla de ses caresses ; ma vie intérieure changea complètement, et j'entraï dans des régions si lumineuses, si pures, si embrasées d'amour, que je ne savais plus où j'étais. Mon âme était ordinairement comme ivre et hors d'elle-même ; elle sentait qu'un travail divin s'opérait en elle, mais elle ignorait lequel.

Dans ces premiers temps, Notre-Seigneur me dit un jour pendant l'oraison : « Je gagnerai ton cœur à force de bienfaits » ; et quand je me rappelle cette parole, je tombe en adoration devant tout ce que ce bon Maître a, en effet, accompli pour moi. Oh ! Qu'il a été divinement miséricordieux à mon égard !!!

J'étais très frappée d'expérimenter comment Dieu daignait ainsi s'incliner vers une pauvre petite telle que moi pour l'élever et l'unir à Lui, alors que l'univers était bouleversé par

une guerre sanglante — la guerre franco-allemande. Ainsi on aurait dit que ce grand Dieu n'avait d'autre occupation que ma sanctification.

Un jour, tandis que j'étais retirée dans ma cellule, assez éloignée du chœur, j'entendis la voix de Jésus qui m'appelait du fond du tabernacle. En même temps, comme soulevée par une force inconnue à laquelle il ne m'eût pas été possible de résister, je suis transportée plutôt qu'entraînée à ses pieds divins. Arrivée près de la grille du chœur, et prosternée la face contre terre, j'entends la voix de mon très doux Sauveur qui me disait : « J'ai soif de toi, ma chère petite Épouse... Oh ! viens, viens me consoler ! » Et, en esprit, Il me montrait la foule qui passait et repassait devant son Temple, sans que presque jamais une seule âme lui donnât un regard, une pensée... Mon Bien-Aimé Jésus se plaignait de sa solitude et Il me demandait de Lui tenir compagnie et de le dédommager de tant d'oubli, de tant d'ingratitude... Pendant qu'Il me parlait ainsi, mon cœur se fondait d'amour et de compassion à la vue de l'indifférence dont les créatures paient sa tendresse et ses bienfaits, et je sentis un ardent désir de répondre à l'appel de mon Jésus et de le consoler par une vie de fidélité et d'intime union avec Lui.

Quelquefois, pendant le travail ou l'oraison, je voyais Notre-Seigneur dans l'atelier de saint Joseph à Nazareth. Il avait seize à dix-huit ans et moi, je n'existais pas encore. Penché sur un établi, Jésus rabotait et dans sa prescience divine, Il me regardait avec un amour infini, et, tout en rabotant, Il murmurait : « C'est pour elle que je travaille... c'est pour elle que je mène une vie cachée... c'est pour elle que je souffrirai la mort de la croix !... » Et ses regards divins si beaux, si tendres, pénétraient jusqu'au fond de mon cœur, et je me liquéfiais, ivre d'amour, de reconnaissance et de saints transports. Oh ! Que je me sentais aimée, et que j'aurais voulu m'anéantir et me faire toute petite !...

Un jour, pendant une visite au Très Saint Sacrement, je me trouvais tout à coup transportée en esprit dans le tabernacle, n'ayant plus aucun sentiment des choses extérieures. Jésus était devant moi, au fond de sa prison d'amour, resplendissant de gloire et de beauté ; Il me regardait avec un amour d'une bienveillance infinie en me montrant son Cœur divin qui me semblait un soleil radieux et éblouissant. J'étais à ses pieds, enveloppée de ces rayons lumineux, et buvant mon tendre Maître du regard de mon âme. Mais je fus bientôt prise d'une confusion extrême en me voyant noire, difforme et si affreuse que je ne savais où me cacher. Cette vive impression imprima en moi une horreur de moi-même que je ne puis définir... Et Jésus, de plus en plus, me regardait avec une miséricordieuse bonté.

Revenue à moi, j'aurais voulu me mettre sous les pieds de tout le monde, tant ma bassesse et mes péchés me faisaient horreur.

Souvent, dans le courant de mes journées, Notre-Seigneur me faisait d'amoureuses visites et je me sentais toute environnée de Dieu. Si l'exil me pesait... si des peines sensibles, des difficultés délicates se présentaient, ce doux Jésus se faisait sentir au fond de mon âme et me disait des paroles qui me donnaient un courage et une joie inexprimables. Tantôt c'était : « Courage, enfant, ton Dieu est avec toi ! » — Tantôt : « Je t'aime, ô ma petite épouse ! » — Quelquefois c'était ce simple mot : « Ma fille ! » qui me transportait et me détachait de moi-même et des créatures pour n'aimer que mon Jésus et ne penser qu'à Lui. Enfin, il n'était pas de prévenantes attentions que n'eût ce bon Maître pour me soutenir et m'unir à Lui.

En arrivant à Cracovie, j'avais trouvé pour directeur un Père de notre Ordre<sup>1</sup>, homme intérieur et très mortifié. Il me disait des choses qui me faisaient beaucoup de bien. « ... Vous êtes

<sup>1</sup> Le P. Markl.

une enfant trop gâtée du Bon Dieu et de ses créatures... Pour vous, il n'y a pas de milieu : il faut devenir sainte et cela vite... » Ces derniers mots enflammaient mes désirs d'aimer Dieu et de mourir à moi-même pour arriver à la sainteté. Notre-Seigneur m'en ménagea les occasions.

Le couvent de Cracovie est sous la juridiction immédiate du Maître Général<sup>1</sup>. Celui-ci avait autorisé, pour ma compagne et pour moi, une correspondance libre<sup>2</sup> avec nos supérieures de Mauléon<sup>3</sup>, puisque n'étant que prêtées au couvent de Cracovie<sup>4</sup>, nous continuions à appartenir à celui de notre profession. Or, les sœurs polonaises, ayant une très grande confiance en nous, nous consultèrent un jour sur une question très grave, nous mettant au courant d'une manière touchante de tous les détails de cette affaire, mais exigeant, de notre part, un secret absolu. Nous nous y étions engagées, bien entendu, et je me serais plutôt laissé maltraiter que de trahir ces chères sœurs. Toutefois, comme nous étions toutes deux très jeunes et que je ne voulais pas prendre la responsabilité touchant l'affaire sans un conseil expérimenté, je demandai et obtins des sœurs polonaises l'autorisation de prendre par correspondance l'avis de nos supérieures de Mauléon. Je leur écrivis donc et remis à la Mère prieure ma lettre fermée. Celle-ci, manquant à son devoir,

<sup>1</sup> Le P. Jandel avait ouvert à Cracovie un noviciat d'observance dans le couvent de la Sainte-Trinité, qui s'était détaché de la province Saint-Hyacinthe de Pologne pour se mettre sous la juridiction directe du Maître Général. Sur la demande instante de M. Joanna, on introduisit la réforme dans le monastère de Cracovie en 1867. La clôture fut établie et l'école fermée.

<sup>2</sup> Le P. Jandel voulait faire naturaliser sœur Rose Polonaise autrichienne pour que l'évêque puisse lui confier des charges.

<sup>3</sup> L'essentiel de la correspondance entre sœur Rose, Mère Marie-Agnès et le P. Jandel a été conservé.

<sup>4</sup> Le P. Potton avait conseillé de ne pas transfiler les sœurs.

ouvrit ce pli en cachette, puis voyant qu'on m'avait demandé un secret absolu et que je l'avais promis, elle fit entendre aux sœurs intéressées qu'elle savait tout et qu'elle était informée par moi. Les polonaises indignées, changèrent totalement d'attitude à mon égard ; elles me traitaient avec mépris et, sans s'expliquer, me témoignaient qu'elles se méfiaient de moi, et ne me parlaient plus. Douloureusement surprise, je ne savais à quoi attribuer pareil changement. J'offris tout à Notre-Seigneur ; mais j'avais beau me montrer calme et affectueuse avec les sœurs, elles restaient de glace à mon égard. Jamais l'idée ne me serait venue de soupçonner ma prieure, et j'aurais cru faire un péché que de croire à une indiscretion et à une politique semblables de sa part. Aussi, quand mes compagnes françaises, informées du fait je ne sais comment, voulurent me prémunir et m'avertir de ce qu'il en était, je me refusais à croire ce qu'elles m'affirmaient ; cependant, elles me montrèrent si bien l'évidence que mes yeux s'ouvrirent.

Alors une lutte très grande s'engagea dans mon cœur : d'un mot j'aurais pu me réhabiliter aux yeux des polonaises ; mais en disant ce mot, je faisais perdre aux sœurs toute estime pour leur prieure que, déjà, elles n'aimaient pas trop. Le cœur bien meurtri, j'allai consulter Notre-Seigneur au pied du tabernacle. J'y restai bien deux heures, ne voulant pas me relever avant d'avoir affermi mon âme de telle sorte qu'elle pardonnât entièrement à la Mère prieure et fût résolue à porter sans s'excuser cette pénible imputation. Il m'en coûtait beaucoup. Surtout, je ne savais comment je pourrais arriver à me montrer désormais respectueuse et naturelle dans mes rapports avec la Mère prieure... Mais Jésus emporta la victoire : Je sortis de cette oraison résolue à garder le silence. Pendant plusieurs mois je portai le poids de cette peine ainsi que les froideurs et le mépris des sœurs. Au bout de ce temps, mon confesseur, à la fin de ma retraite particulière, me conseilla de faire aux sœurs, au chapi-

tre, des excuses générales comme si j'étais réellement coupable.

Je le voulus bien, par amour pour mon Bien-Aimé Jésus méconnu et humilié. Cet acte toucha beaucoup les sœurs, elles pensaient sans doute que si j'avais été indiscreète, cette démarche rachetait ma faute et, comme elles avaient très bon cœur, elles me rendirent toute leur affection. Jamais je ne pourrais vous retracer, mon Père, les délices dont Notre-Seigneur me combla en échange de cette humiliation. J'appris alors par expérience combien il est doux de souffrir quelque chose pour Lui ; si bien qu'en recouvrant l'estime et la faveur des sœurs, je ressentis une peine très sensible de n'en être plus méprisée.

Mon bon Maître me ménagea encore diverses occasions pour m'exercer dans la sainte humilité, mais il serait trop long des les raconter.

Oh ! Que j'étais heureuse au milieu de toutes ces peines !...

Quand je me réveillais le matin, j'étais comme ravie en Dieu et toute pénétrée de Lui. Je sentais qu'Il me souriait et j'en étais caressée comme un petit enfant par sa mère. On aurait dit que ce Dieu si bon guettait le moment où j'ouvrirais les yeux à la lumière pour se faire sentir à moi sans retard.

Pendant l'oraison, durant bien des mois, je me trouvais comme enveloppée et perdue en Dieu sans aucun sentiment des choses extérieures. Cet état durait vingt minutes environ et alors, Dieu m'attirait si puissamment à Lui, dans une ineffable simplicité, et Il me comblait de tant de tendresse que mon âme semblait défaillir d'amour. Je n'ai pas d'expression pour redire l'étendue de la confiance d'enfant et de la paix joyeuse que me laissaient ces gages de la bonté de mon Dieu ; mais je ne m'en apercevais que quand je revenais à moi ; car dans le moment même de cette intime union, je ne savais rien que mon Dieu et ne me souvenais plus ni de moi, ni de rien ici-bas.

Parfois, quand Notre-Seigneur se donnait à moi dans la sainte communion, il me semblait qu'Il s'asseyait dans mon

cœur comme pour se reposer des fatigues essuyées auprès des âmes qu'Il poursuit en vain pour les amener à son amour.

Alors, s'allumèrent dans mon âme d'inconsolables regrets d'avoir pu offenser Celui qui m'aimait tant. Je me fondais, je me mourais de douleur en pensant que j'avais aimé un jour les créatures, et je conjurais mon Jésus de se venger sur moi des injures que j'avais eu le malheur de lui faire.

Je pleurais mes péchés sans vouloir me consoler ; rien ne pouvait arrêter mes larmes. J'aurais porté volontiers toutes les peines du monde, mais j'aurais voulu qu'il se pût que je n'eusse jamais contristé mon Jésus.

Souvent, pendant la sainte communion, le Cœur de Jésus s'ouvrait pour m'attirer ; je voyais ce divin Cœur tout resplendissant et comme embrasé de flammes d'amour, et ce bon Maître, tandis que je m'abîmais à ses pieds, m'adressait d'enivrantes paroles.

Ou bien, aussitôt que Jésus était entré dans mon cœur, je perdais tout sentiment des choses créées et je me trouvais comme portée avec une ineffable tendresse dans les bras de mon Père Céleste. Il n'y avait pas de caresses que ne me fît alors ce Père adorable, et j'étais dans ses bras comme une toute petite enfant sans malice et sans autre souci que d'aimer un Père si bon. De tels moments étaient si délicieux que je serais bien morte de douleur, quand, en revenant à moi, je me retrouvais sur la terre. Une fois surtout, je me rappelle que, désolée et comme éperdue en reprenant l'usage de mes sens, je ne pus retenir mes larmes et pensai me trouver mal au cœur, au sortir de l'action de grâces ; mais le Bon Dieu me soutenait et personne ne sut la cause de mon affliction.

Vers cette époque, je changeai de directeur, le Maître Général ayant envoyé à Cracovie, pour les françaises, un de nos Pè-

res français qui se trouvait à Posen<sup>1</sup>, comme aumônier de nos pauvres soldats, prisonniers de guerre en Allemagne. Ce Père me fit un très grand bien ; je lui ouvrais mon âme entièrement. Il tâchait de bien m'humilier ; il me disait que les grâces que je recevais ne signifiaient pas du tout que le Bon Dieu m'aimât plus que d'autres, mais que, probablement, elles m'étaient données pour d'autres âmes. Il voulait que je fusse la « petite Cécile<sup>2</sup> » de notre Bienheureux Père.

Mais je sentais aussi, dans sa conduite, des craintes qu'il me manifestait à demi-mot ; et alors, j'entraï dans des terreurs folles d'être trompée par le démon. J'en tremblais quelquefois d'épouvante ; mais quand Jésus venait, je me rassurais immédiatement.

C'est aussi durant le séjour de ce Père à Cracovie, c'est-à-dire de la fin de 1870 au printemps 1871, que je passai par de terribles épreuves. Tous les après-midi pendant une heure environ, j'étais tout à coup prise d'angoisses mortelles et plongée dans une telle agonie que je pensais en mourir. Tout était ténèbres en moi, mon Dieu me semblait à jamais perdu, et je poussais vers Lui des cris intimes par lesquels j'aurais voulu pénétrer le Ciel et ravir mon Jésus. Ordinairement, ces angoisses cessaient tout d'un coup, et je retrouvais subitement ma joie et mon bonheur ; mais que je souffrais auparavant !...

Notre-Seigneur punissait mes moindres infidélités ; quelquefois, j'étais tentée de me plaindre à Lui parce que je voyais d'autres sœurs, bonnes et pieuses, se permettre impunément bien des choses qu'Il n'aurait jamais supportées de ma part.

<sup>1</sup> François de Lasplanes, assistant du provincial Cormier, partit ensuite comme missionnaire à l'Équateur.

<sup>2</sup> Sœur Cécile était moniale du monastère de Saint-Sixte où elle avait fait profession entre les mains de saint Dominique en 1221.

Certaines sœurs françaises relevaient devant moi les défauts de la prieure ; pour moi, je ne voulais en voir aucun dans celle qui me représentait Dieu et je me permettais de leur faire des reproches à ce sujet. Elles parvinrent pourtant à m'influencer un peu, dans ce sens qu'elles me priaient d'écrire certaines choses à nos Mères de Mauléon. Je leur cédaï quelquefois et Jésus permit alors que je fusse réprimandée par nos Mères, tandis qu'elles louaient ma compagne et me la citaient comme modèle, alors que c'était elle qui me poussait à écrire. Enfin, d'une manière ou d'une autre, j'étais toujours punie si je commettais quelque faute<sup>1</sup>. Mon bon Maître m'instruisait amoureusement sur le néant des créatures. Il me montrait que Lui seul est digne d'occuper mon cœur, et Il me faisait voir à quel degré de détachement Il voulait que j'arrive. Il m'enseignait à ne m'appuyer que sur Lui et imprimait en moi une telle confiance en sa divine sollicitude, que je ne pouvais douter de sa tendresse et de sa protection.

Il était jaloux qu'aucune défiance ne pénétrât dans mon cœur et, pour m'encourager sans doute, je ne pouvais prier pour telle ou telle intention sans que ce bon Maître me l'accordât. J'en avais un peu de peine, dans la crainte que Jésus fit ma volonté, alors que je ne voulais faire que la Sienne.

La faim du Pain eucharistique et le désir de mourir pour aller voir mon Dieu m'occupaient sans cesse. J'étais réveillée la nuit par les appels de mon cœur à Jésus-Hostie, j'étais palpitante dans l'attente de l'heure de la communion dont j'étais affamée. Et quand je traversais le matin le pauvre misérable petit jardin du couvent, je sentais redoubler mes ardeurs en voyant le soleil éclairer tel petit coin d'herbe et l'ombre se pro-

<sup>1</sup> « 1871, 8 février. Rome. Du P. Jandel à sœur Rose et sœur Gabriel. [...] Je dois dès maintenant un éloge bien mérité à sœur Rose pour la démarche qu'elle a faite auprès de la Mère Prieure, et je suis persuadé que cette démarche aura de très bons résultats. »

jeter sur une autre partie. Au fond de mon cœur, Jésus me disait que cet effet de soleil, c'était comme dans mon âme quand Il descendait en elle, et qu'au contraire, quand Il ne venait pas me visiter, je restais terne et sans éclat. Alors, enflammée de désirs et d'amour, je l'appelais par mes larmes et mes cris intimes. Un brin d'herbe, une feuille, une petite fleur me parlait de Lui et ravissait mon cœur. Si l'on prononçait son Nom devant moi, si on racontait un trait de sa vie ou que j'aperçusse quelque image, si j'entendais lire le récit de sa Passion, je n'y tenais plus et ne savais comment maîtriser mon émotion et cacher mes larmes.

Oh le Ciel ! le Ciel ! Ô mon Père, combien je le désirais ! Aller voir mon Jésus, me jeter à ses pieds, recevoir le baiser de sa bouche<sup>1</sup>, l'aimer, l'aimer sans plus l'offenser jamais, oh ! quelle ivresse et combien s'accroissait mon désir de la mort ! Mais Jésus m'a laissée sur la terre ; j'ai bientôt cinquante ans et je suis encore loin de Lui. Qu'il me tarde d'aller enfin le contempler sans voile pour l'éternité !...

Pendant les horreurs de cette guerre 1870-1871, Belfort, comme beaucoup d'autres villes, soutenait un siège meurtrier<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Ct 1, 1.

<sup>2</sup> Pendant le siège de Belfort, « des réduits servaient à la fois de chambre à coucher, de cuisine, de salle à manger et de salon, c'est un encombrement inénarrable de meubles, d'ustensiles et d'objets de tous genres. Dans ces capharnaüms, il règne une atmosphère épaisse, avec des senteurs de moisissure, et les flambeaux allumés semblent avoir peine à vaincre l'obscurité ambiante. On pourrait se croire dans des caveaux funèbres à la veillée des morts, c'est lugubre". Là il fallut demeurer durant soixante-treize longs jours. Au dehors c'était le domaine de la mort, un déluge de fer et de feu, le bruit terrifiant de la canonnade, les obus qui déchiraient l'air avant d'exploser, projetant à la ronde leurs éclats meurtriers, les débris de toutes natures s'abattant avec fracas dans les rues ».

Ma famille, enfermée dans des caves, y passa plus de trois mois dans des dangers de mort continuels<sup>1</sup>. En pays étranger à quatre cents lieues des miens, je ne recevais aucune nouvelle : une fois seulement j'appris par un pigeon voyageur, je crois, qu'ils étaient sains et saufs ; mais, dans l'intervalle, quelle angoisse !

Notre-Seigneur me consolait et me demandait de me reposer entièrement sur Lui de ma sollicitude pour ceux que j'aimais tant. C'était dans la communion surtout qu'Il m'inclinait à ce total abandon et me dictait aussi ses volontés sur d'autres points. J'ai conservé dans une petite poésie le souvenir de ces sollicitations de mon Jésus pendant mes actions de grâces. Ces strophes me touchent toujours beaucoup en me rappelant les délicates exigences de Notre-Seigneur. La préparation faite à la même époque, produit en moi des effets analogues.

### Préparation

Demain, demain, mon Jésus blanche hostie,  
Voilant sa Gloire, éclipsant sa grandeur,  
S'abaissera pour me donner la vie,  
Jusqu'à venir habiter dans mon cœur.

Demain, demain, des célestes collines,  
Mon Bien-Aimé descendra jusqu'à moi,  
Pour transformer, par ses grâces divines,  
Sa pauvre enfant dont son cœur a fait choix.

<sup>1</sup> À peine âgé de cinq ans, Joannès avait subi les secouantes émotions du long siège. Et, durant cinq mois, il avait fallu vivre dans les caves.

Demain, demain, sur mon âme ravie,  
Se lèvera le Soleil le plus doux :  
Heure sacrée ! Heure cent fois bénie,  
Je reverrai mon Dieu, mon Saint Époux !

Demain, demain, le Cœur de mon bon Maître  
Palpitera sur mon trop pauvre cœur ;  
Comme saint Jean, — oh ! cela peut-il être ?... —  
Je dormirai sur le sein du Sauveur !...

Demain, demain, Oh ! l'heureuse journée,  
J'attends Jésus, mon cher Jésus-Amour !  
Oh ! sonne donc, heure si fortunée,  
De mon Époux, hâte le doux retour !...

Action de grâces

Il est venu, Celui qu'aime mon âme,  
Il était là, reposant dans mon cœur...

Il est parti,... mais sa divine flamme  
M'enivre encore d'amour et de bonheur !

Il est venu, Jésus, mon Bien Suprême,  
Brûlant d'amour, ravissant de beauté...  
Ce Dieu si grand !... Il s'abaissait Lui-même  
Pour me parler en toute intimité.

Il me disait qu'en sa sollicitude,  
Il veillera sur ceux que je chéris,  
Pour que, vivant sans aucune inquiétude,  
Je l'aime enfin, libre de tous soucis.

Il me disait qu'Il veut en toute chose  
Trouver mon cœur de Lui seul occupé,  
Et qu'en secret, en Lui seul je repose,  
En attendant l'heureuse Éternité.

Il me disait de dégager mon âme  
De tous liens qui l'arrêtent encor,  
De me livrer à sa divine flamme,  
De prendre enfin librement mon essor.

Jésus parlait... et sa petite épouse  
Oh ! l'écoutait respectueusement. Ô mon Seigneur !  
Puissé-je être jalouse  
De vous aimer, mais passionnément !...

Puis Il a fui me laissant la promesse  
Qu'Il reviendrait me revoir chaque jour.  
Ô mon Époux ! ah c'est trop de tendresse !  
Pour vous, du moins, embrassez-moi d'amour.

Un matin, tandis que je descendais à l'ouvrage, Jésus me recueillit tout à coup en Lui et me demanda de faire de la sainte eucharistie l'unique occupation de ma vie. Il m'enseigna ensuite à passer mes journées en préparation et en action de grâces de mes communions, et me pressa de *tout vendre*<sup>1</sup> pour acheter le trésor de l'eucharistie, caché dans le champ fécond de la sainte Église. *Tout vendre*, c'était me quitter moi-même sans restriction.

<sup>1</sup> Mt 13, 44.

À partir de ce moment, la divine eucharistie devint de plus en plus ma force et mon bonheur ; et quand, à la fin de mon action de grâces, je comprenais que la Présence réelle allait cesser, j'éprouvais un serrement de cœur comme lorsqu'on va quitter une personne extrêmement chère. C'est dans ces moments-là que, pour me consoler, Jésus murmurait à mon âme, dans de tendres paroles, la promesse qu'Il reviendrait le lendemain.

Ce bon Maître me supplia un jour de venir lui tenir compagnie tous les jeudis à onze heures du soir. La permission m'en ayant été accordée, j'avais le bonheur de passer au chœur avec mon Jésus cette Heure Sainte. Durant ces moments précieux, agenouillée à côté de mon divin Sauveur, je lui étais étroitement unie. Il me semblait entrer dans son cœur agonisant, et ce divin Maître me faisait surtout pénétrer dans l'excessive douleur qui l'accablait en prévoyant que, malgré son immolation, son Père Céleste serait encore offensé par les hommes.

Ma santé, toujours délicate, se soutenait malgré l'austérité de la règle et l'insuffisance d'une nourriture débilitante : ce qui ajoutait à l'abstinence perpétuelle.

Je me livrais à de rudes pénitences et je portais vaillamment bien des fatigues, car je devais conduire le chant, former les sœurs et accompagner les offices à l'harmonium.

Les jours de fête, assez fréquents en Pologne, je jouais et chantais trois Grandes Messes par jour ; mais Dieu me soutenait, et pendant deux ans, ma santé resta très bonne.

Il y avait à ce moment-là, à Cracovie, une sœur favorisée par Notre-Seigneur. Un jour que j'allais visiter l'infirmerie où elle était retenue, je la sentis comme enveloppée de Dieu et plongée dans une telle atmosphère de pureté céleste qu'il me semblait respirer des parfums délicieux en l'approchant.

Cette sœur fut prévenue, dans la suite, des épreuves que Notre-Seigneur m'envoyait et elle demanda à son directeur la permission de m'en avertir. Elle vit un jour, pendant son orai-

son, une grande croix étendue par terre, toute hérissée d'épines, mais la croix et les épines étaient d'or. Le divin Maître, debout près de la croix, regardait avec amour une sœur que cette religieuse reconnut être moi-même. Jésus lui montrait que cette croix et ces épines étaient pour moi et Il semblait s'attendrir en pensant à me les imposer. Il ajouta qu'elles étaient d'or, parce que c'était son amour qui me les avait préparées et que je les porterais avec courage.

Souvent durant mes journées, ou quand j'accompagnais les offices, le Ciel semblait s'ouvrir aux yeux de mon âme et Jésus, me tenant par la main, me conduisait à travers l'assemblée des saints et me présentait à son Père Céleste. Une ineffable félicité pénétrait mon âme, en même temps que le sentiment profond de ma petitesse et de mon indignité.

Notre-Seigneur se communiquait à moi très intimement pendant le saint Office. Ordinairement, Il m'avertissait de sa visite chérie ; une voix partait du tabernacle pour me dire qu'Il allait venir. Alors, mon cœur blessé d'amour, se liquéfiait et des flots de larmes s'échappaient de mes yeux. Jésus me donnait une intelligence très vive des prières liturgiques. J'avais bien de la peine à contenir mes transports.

Durant l'automne 1871, je fus instituée sous-maîtresse des novices<sup>1</sup> *in capite* ; la maîtresse remplissait l'office de vicaire du couvent dans l'interim d'une prieure. J'aimais bien mes petites novices et me dévouais de tout mon cœur à leurs âmes, surtout en priant beaucoup pour elles. Le démon, jaloux sans doute du retour à l'observance, causa plusieurs fois des frayeurs à ces pauvres enfants, et moi qui n'étais pas trop brave de ma nature à cette époque, je n'éprouvais aucune crainte.

<sup>1</sup> C'est le P. Jandel qui l'institua sous-maîtresse, au cours de la visite canonique qui vit le retour à Nay de la M. Colombe.

Les bruits et les sonneries nocturnes ne cessèrent qu'après une aspersion d'eau bénite dans tous les appartements du noviciat.

En la fête de la bienheureuse Catherine Racconigi<sup>1</sup>, comme j'enviais son bonheur d'avoir changé son cœur avec le Cœur de Jésus, Celui-ci promit qu'Il m'accorderait aussi un jour la grâce d'une entière transformation : Je m'affectionnai grandement depuis lors, à ce verset du *miserere* : *Cor mundum crea in me, Deus*<sup>2</sup>, et je conserve une dévotion spéciale à cette chère Bienheureuse ; mais je ne crois pas avoir mérité, jusqu'à présent, le changement de mon cœur.

Un jour, c'était le 31 décembre 1871, la douleur d'avoir pu offenser mon Jésus dans ma vie me faisait verser des larmes d'intarissables regrets. Il y avait bien des mois que je pleurais ainsi mes péchés quand, à l'heure de la communion, au moment même où le prêtre déposait la Sainte Hostie sur mes lèvres, mon Maître adoré m'apparut, les bras étendus, comme pour m'étreindre sur son Cœur. Il était vêtu de lumière et de blancheur, et ses pieds ne touchaient pas le sol. Il me regardait avec un amour et une miséricorde qu'aucune langue humaine ne pourrait exprimer, et Il m'offrait le pardon de tous mes péchés, m'assurant que tous étaient à jamais oubliés et effacés. Mais moi, plus inconsolable que jamais en face d'un tel amour, je me défendais d'une si divine miséricorde. J'aurais voulu, misérable, me punir des outrages que j'avais faits à mon Dieu, et en porter le poids, pour réparer sa Gloire méconnue par mes péchés. J'aurais voulu n'avoir jamais offensé mon Jésus si bon, et je luttais avec Lui qui me pardonnait tout en Dieu.

<sup>1</sup> Catherine de Racconigi (1486-1547) est une bienheureuse dominicaine qui était fêtée dans la liturgie dominicaine le 4 septembre. C'est une mystique qui ressemble beaucoup à Catherine de Sienne.

<sup>2</sup> « Créé en moi un cœur pur, ô Dieu » (Ps 50, 12).

Hélas ! mon Père, et depuis, j'ai eu le malheur d'offenser encore mon Seigneur adoré et de m'attacher aux créatures !... Oh ! Que ma douleur est grande quand je viens à m'en souvenir !!!

Une autre fois, pendant l'oraison, Jésus, s'étant rendu intimement présent à mon âme, me demanda de ne plus penser à moi et de ne m'occuper désormais que des intérêts de sa gloire. Il me montrait avec une tendresse inexprimable, qu'en échange, Lui-même voulait s'occuper de ce qui me concerne.

Cette visite de Notre-Seigneur imprima pour jamais dans mon cœur une soif ardente de glorifier mon Dieu : sa gloire, son bon plaisir, c'est tout pour moi, et il me semble que, pour les procurer, je serais prête à tous les sacrifices, à toutes les souffrances.

Deux fois, durant ces années d'exil, je me trouvai troublée et mal à l'aise à la suite de communications intérieures. Je les signale ici, mon Père, pour que vous puissiez bien juger de tout dans ma vie.

Un jour de saint Matthieu, je vis Notre-Seigneur qui m'invitait à le suivre et me demandait d'aller avec Lui à la conquête des âmes.

Dans une autre occasion, il me sembla que Notre-Seigneur me disait qu'Il me destinait à de grandes choses.

Comme je n'éprouvais pas, dans ces deux occasions, les effets de paix et d'anéantissement accoutumés, j'en parlai à mon directeur. Il me répondit qu'il n'y avait pas à s'occuper de ces choses, qu'on verrait bien, dans l'avenir, si elles étaient vraies et divines, et je laissai cela dans l'oubli.

Je vous marquerai encore ici, mon Père, qu'une vénérable Mère polonaise, consommée en vertus, très favorisée du Ciel et ayant longtemps souffert en silence d'indignes calomnies sans jamais s'excuser, vint à mourir pendant mon séjour à Cracovie. Comme elle avait été autrefois prieure, les sœurs qui l'avaient beaucoup fait souffrir, s'approchaient en pleurant de son lit, où

elle mourait comme une sainte, pour lui demander pardon chacune en particulier.

J'en profitai pour aller me recommander à ses prières. Elle m'embrassa et me dit ces paroles qui me firent une très grande impression : « Sœur Rose, Notre-Seigneur vous aime très particulièrement. Il vous appelle à une haute sainteté ; j'espère que vous y arriverez ».

Le 2 mai 1872, à mon réveil, le matin, je me mis à cracher quelques filets de sang. Je crus que c'était pour moi l'indice d'une mort prochaine. Ivre de joie à la pensée que Jésus allait enfin m'appeler à Lui, je pouvais à peine cacher mes transports. Ces accidents se reproduisirent et devinrent quotidiens ; mais je n'en parlais à personne : je voulais garder mon cher secret entre Jésus et moi. Cependant, ma joie était si débordante qu'elle me trahit, et, pressée par des questions, j'avouai la cause de mon bonheur. Il fallut alors me résigner à me laisser soigner, tandis que j'aurais tant voulu partir pour le ciel sans retard...<sup>1</sup>

Je traînai jusqu'à l'automne, crachant toujours du sang en plus grande abondance. À ce moment-là, le Père français qui m'avait dirigée pendant six mois l'année précédente, revint à Cracovie ; il était envoyé par le Révérendissime Père Jandel en qualité de visiteur canonique de notre monastère. Il exigea mon retour dans les Pyrénées, craignant qu'un plus long séjour en Pologne ne m'achevât. J'avais quelques scrupules de cette décision, dans la pensée que la clôture ne me permettait pas de voyager pour ma santé. Le Père visiteur sourit et me rassura ; il commandait : je n'avais qu'à obéir.

<sup>1</sup> « La pauvre sœur Rose a donc été gravement malade. J'ai peur qu'on ne l'ait laissée se fatiguer outre mesure, sans lui imposer les précautions de nourriture et de sommeil dont sa jeunesse avait encore besoin » (Lettre du P. Potton à sœur Marie-Agnès, 02/07/1872).

Ce bon Père eut connaissance, à ce moment, de certaines dépositions malveillantes qui avaient été faites contre moi auprès du Maître Général. Il paraît qu'on avait été jusqu'à communiquer à ce dernier une lettre écrite par moi à nos Mères de Mauléon, et soustraite à mon insu. Dans cette lettre, je révélais d'après les sollicitations de ma compagne, — comme je l'ai dit plus haut — certaines irrégularités de la prieure. Le Maître Général — jusque-là si bienveillant et si paternel avec moi — avait changé tout à fait d'attitude à mon égard. J'en avais bien de la peine, mais j'en ignorais la cause. Le Père visiteur expliqua tout au Révérendissime Père et, celui-ci me rendit toute son affection si sainte et si précieuse. Il dictait de longues lettres pour moi<sup>1</sup> et faisait toute sorte de paternelles recommandations pour me soigner, pour accélérer mon retour à Mauléon et éviter en route tout refroidissement.

<sup>1</sup> « 1872, 18 septembre. Saint-Jean-de-Maurienne. Du P. Ligiez à sœur Rose.

Ma Révérende et chère sœur,

Le Rme Père Général toujours trop fatigué pour vous écrire lui-même, me confie le soin de vous exprimer toute sa satisfaction pour votre bonne lettre.

Il n'a à vous reprocher et à vous pardonner que l'excès de zèle qui vous a fait vous dévouer sans assez de ménagements à l'œuvre qu'il vous avait confiée, au point d'y compromettre si gravement votre santé, peut-être pour toujours. Il a confiance cependant que Notre-Seigneur aura plutôt égard à vos bonnes intentions qu'à ce qui a pu manquer à votre prudence, et qu'il vous tiendra compte, dans sa gloire, des pieux excès de votre dévouement à son service. S'Il lui plaît cependant de vous rendre la santé et vos forces premières, profitez de l'expérience acquise pour les ménager mieux : c'est ce que vous recommande notamment le Rme Père Général qui vous prie de le tenir au courant de vos nouvelles, et vous assure du grand intérêt qu'il vous porte devant Dieu, etc. etc.

Fr. Ligiez des ff. Prêch. »

Hélas ! trois mois après, ce Père Vénéré était enlevé à l'Ordre<sup>1</sup> qu'il conduisait si admirablement.

Je quittai le pauvre couvent de Cracovie en septembre 1872. Aucune polonaise ne consentit à m'ouvrir la porte de clôture : ma compagne française<sup>2</sup>, qui resta encore en Pologne quelques années, dut se charger de cet office, au milieu de sanglots des sœurs et de la désolation de mes petites novices.

Pour moi, j'étais en paix et bien heureuse de retourner en France.

<sup>1</sup> Le P. Jandel est mort en 1872.

<sup>2</sup> Sœur Marie-Gabriel a passé neuf ans et demi à Cracovie (1870-1879). Elle s'est arrêtée à Arles lors de son retour à Mauléon d'où elle avait été envoyée en Pologne. Les sœurs la gardèrent comme sous-prieure.



## **Mauléon de l'année 1872 À 1878**

---

En quittant Mauléon pour me rendre à Cracovie, il avait été convenu qu'à mon retour on m'accorderait la grâce de rentrer au noviciat puisque je ne l'avais pas achevé en 1870.

Cependant, dans la crainte de me retrouver encore aux prises avec l'affection trop sensible que j'avais eue autrefois pour ma maîtresse, j'avais demandé, avant mon arrivée, que l'on me fît passer aux professes. Nos Mères ne le jugèrent pas à propos : le noviciat se dépeuplait<sup>1</sup> ; on voyait avec satisfaction certaines novices consentir à le prolonger, et on comptait sur moi pour être de ce nombre. Sans le motif particulier que je viens de signaler, j'aurais, en effet, été trop heureuse de cette décision. En tous cas, je fis l'obéissance et rentraï au noviciat. De sorte que cette partie de ma vie se divise en deux phases : trois années encore comme novice et les trois autres dans les rangs des professes.

En rentrant dans mon cher couvent, j'obtins la permission de prendre partout la dernière place. J'y restais paisiblement, quand un jour, une bonne vieille sœur qui commençait à perdre la tête, vint m'en faire sortir de force et me ramena tout bonnement en plein chœur à mon rang de profession. La Mère prieure me fit signe de céder pour ne pas exciter cette bonne ancienne, et je repris ma place non sans regret.

Notre-Seigneur permit que je fusse bien éprouvée durant ces six années : j'en ai compris plus tard la cause externe.

<sup>1</sup> On lit dans le livre du Couvent en octobre 1872 : « Point de novice simple de chœur [...]. L'année s'est commencé sans postulante ».

Le Père qui m'avait dirigée à Cracovie, avait écrit à Mauléon, avant mon retour, que j'étais élevée à un haut degré d'oraison. Cette parole avait circulé dans la communauté et soulevé peut-être de petites et grandes jalousies. Une sœur me la servit peu de jours après mon retour, en me disant qu'en raison de cela, elle s'imaginait me trouver une sainte et que je ne l'étais pas.

Mes sœurs avaient bien raison, en effet, de trouver que ma vie ne répondait pas à toutes les grâces que Notre-Seigneur avait daigné me faire ; mais en entendant pareille appréciation, je me serais bien cachée à six pieds sous terre, tant je sentais mes imperfections. J'avais peur que l'on se moquât de moi, et j'étais, du reste, persuadée du contraire.

Dès lors, je fus en butte à une vraie petite persécution ; j'étais devenue comme le jouet des sœurs, surtout en fait d'harmonium.

Quand je remplissais les fonctions d'organiste, certaines sœurs riaient et chuchotaient au chœur ; si j'étais inscrite sur la *tabella*<sup>1</sup> pour accompagner les offices, je me présentais à l'heure désignée ; mais on venait me faire partir de l'harmonium. Je m'en retournais tranquillement à ma place et, un instant après, on me rappelait. Quelquefois ce manège se renouvelait jusqu'à quatre reprises pour le même office.

J'avais un peu de musique que je goûtais beaucoup. Je m'étais préparée à exécuter ce morceau pour faire plaisir à ma pieuse mère qui devait venir me voir ; mais quand je voulus m'en servir, il manquait au recueil. Telles sœurs, sachant qu'il me plaisait, l'avaient mis au feu. J'en eus mal au cœur au premier moment ; je pardonnai cependant à celles qui s'étaient permis cet acte, car Notre-Seigneur ne me permettait pas de

<sup>1</sup> Petite planche en bois sur laquelle on fixe chaque semaine le nom des sœurs ayant un office à remplir au chœur.

leur en vouloir. Je me contentai de me plaindre amoureusement à Lui dans l'oraison, et alors, s'inclinant vers moi, ce divin Maître me montrait combien Il chérissait ces âmes.

Je voyais qu'elles étaient bien meilleures que moi et je me faisais toute petite sous leurs pieds, excusant leurs procédés, en apparence bien injustes.

Une seule fois dans ma vie, je reçus à Mauléon la visite de ma famille. Une sœur s'arrangea de manière à ce que je ne puisse aller au parloir le dernier jour ; elle eut soin de monter la garde devant la porte, disant toujours que le parloir était pris ; ce qui n'était pas vrai. De sorte que je ne pus m'entretenir comme je l'eusse désiré avec les miens.

Un an après mon retour à Mauléon, je crois, une sorte de petite cabale fut montée contre moi. Des sœurs s'entendirent avec une sœur très en crédit auprès du Père visiteur<sup>1</sup>, pour être appuyées par elle à la visite, sans doute ; et à ce moment, elles allèrent déposer contre moi auprès du visiteur. Je ne m'y attendais pas. En arrivant près du visiteur, je fus accueillie par une verte correction : il me reprochait de vouloir pour moi le monopole de la Mère maîtresse<sup>2</sup>, d'être une charge pour la communauté, de ne vouloir pas obéir et d'ambitionner des emplois. À ces accusations, je sentis mon cœur se briser. Devant Dieu, je voyais bien que je ne le méritais pas. Je me mis en *venia*<sup>3</sup> et, en me relevant au signe du visiteur, je pus à peine prononcer cette parole, tant je devais me faire violence pour retenir mes larmes : « Mon Père, je ne pensais pas mériter de tels reproches ! », mais le Père maintint ce qu'il avait dit, et je me retirai, douloureusement atteinte dans le plus intime de mon être. Je me rendis chez la Mère maîtresse pour lui confier ma peine, et

<sup>1</sup> Le P. Potton faisait les visites canoniques de Mauléon. En 1873, il commença la visite le 29 août au soir.

<sup>2</sup> M. Marie des Anges.

<sup>3</sup> Prostration à terre.

elle, voyant mon émotion, me dit : « Je vous en prie, ne leur montrez pas que vous pleurez... elles auraient trop de joie de penser que vous avez été reprise par le visiteur... » Et moi de répondre : « Ô Mère ! que leur ai-je fait pour qu'elles m'accusent ainsi ? Je les aime toutes et ne leur veux que du bien !... »

Cette épreuve fut une des plus sensibles de ma vie, surtout parce que le visiteur dont je parle était un Père de notre Ordre, aussi pieux que bon et savant.

Les trois derniers chefs d'accusation surtout atteignaient ce qu'il y avait en moi de plus délicat. Revenue malade de Pologne, je continuais à cracher le sang journellement et j'étais extrêmement affaiblie, je me traînais comme je pouvais, m'efforçant de me dépenser encore de mon mieux. Si les Mères voulaient me faire prendre quelques fortifiants, elles étaient obligées de le faire en cachette, parce que l'infirmière<sup>1</sup> s'y opposait. Pendant six ans, je dus porter cette lourde croix de l'infirmité inconnue et le Père visiteur la rendait accablante en me disant que j'étais une charge.

Quant à l'obéissance, je fus aussi surprise que peinée en m'entendant dire que je ne voulais pas la pratiquer. Car jamais je n'y manquais et je l'aimais de toute mon âme.

Enfin les charges... Je n'en ai jamais eu à Mauléon, si ce n'est l'office de circatrice qui n'en est pas une et, loin de les ambitionner, je voyais à tel point mon incapacité et mon peu de vertu, que je les redoutais et m'en jugeais absolument indigne, comme je le fais encore maintenant.

Après mon retour de Pologne, je ressentis quelquefois comme une tentation le fait de n'être rien, et je le disais ingé-

<sup>1</sup> Sœur Marie Ceslas du Sacré Cœur a été nommée infirmière à la visite canonique de 1871. Il n'y a pas de modification mentionnée en 1872 ; elle est renommée en 1873.

nument à ma maîtresse pour qui je n'avais rien de caché ; mais cette tentation me déplaisait, et je n'en conservais pas moins, au fond de mon cœur, les sentiments très profonds que je viens de dire.

Cette accusation me fut d'autant plus pénible qu'elle était accompagnée de demi mots des sœurs, voulant me faire entendre que j'ambitionnais la charge de maîtresse des novices. Or — je l'affirme ici devant Dieu — l'idée n'en avait même jamais effleuré mon esprit.

Quant à ce qui concernait mon attachement à ma maîtresse, je n'en dis rien, mon Père, ayant suffisamment décrit dans ces pages ce qui y a trait pour que vous puissiez juger que je ne prétendais pas au monopole dont on m'accusait.

Je souffris beaucoup alors... c'était bien dur, mais Jésus me soutenait...

Oh ! oui, Il me soutenait ce bon Maître et, toujours à ses pieds, je trouvais lumière, force et courage. Au milieu de ces peines, je m'appuyais sur Lui, dans le secret de mon cœur et, avec sa grâce, je conservais la paix, la résignation avec la charité pour celles de mes sœurs qui m'avaient injustement accusée.

Dès mon retour de Cracovie, Notre-Seigneur s'était un jour emparé de mon âme. C'était pendant les Vêpres ; et me faisant entrer tout à coup dans un profond recueillement, Il me montra à quel degré d'amour intime avec Lui Il entendait me faire parvenir.

Cette vue me plongea dans une ivresse d'amour et dans un anéantissement et une reconnaissance sans bornes. Lui, ce bon Maître qui m'aimait tant, tandis que les créatures s'éloignaient de moi !... Mais Lui me suffisait et Il me demandait de ne m'appuyer sur personne que sur Lui. Je voyais un immense désert loin, loin de tout, sans aucun secours humain, et mon Jésus me faisait entendre que je ne l'aimerais parfaitement que lorsque je serais dans ce désert.

Plus que jamais, la moindre parole qui avait rapport à ce bon Maître remuait mon cœur et faisait couler mes larmes en abondance. J'étais bien gênée quand, dans les conférences ou les récréations, j'étais prise ainsi d'une émotion que tous mes efforts ne parvenaient pas à maîtriser. C'est que mon Bien-Aimé était tout pour moi, et j'aspirais à Lui de toutes mes forces.

Un jour de Vendredi saint, tandis que je pleurais sur les souffrances et la mort de mon Jésus, à l'heure de trois heures, mon Père céleste se révéla à mon âme, et me montrant mon divin Maître mort sur la croix, il me dit : « Je te l'avais donné si beau dans la crèche... Et voilà comment tu me le rends !... » Alors je me fondis dans une douleur et des regrets que nulle langue humaine ne pourrait redire.

Pendant une de mes retraites, me trouvant au pied du Très Saint Sacrement, j'aperçus tout à coup des yeux de mon âme, mon aimable Sauveur debout sur le tabernacle. Il s'inclinait vers moi avec un sourire plein de tendresse et de miséricorde et me montrait son Cœur ouvert, comme le foyer de toutes les vertus.

Pauvre et dénuée de tout, j'offrais au Père céleste ces vertus de mon Jésus pour cacher ma pauvreté, quand ce divin Maître manifesta à mon âme toute liquéfiée en Lui, la grandeur incompréhensible de ses miséricordes à mon égard. En un clin d'œil, il fit passer une à une, sous mes yeux, les preuves de son amour, ses ineffables bontés, la patience infinie avec laquelle il m'avait attendue dans les infidélités.... Puis, se penchant vers moi, Il murmura ces douces paroles : « Tu vois... tu vois... Eh bien ! tout ce que j'ai été pour toi jusqu'à présent, il faut que tu le sois désormais pour le prochain... » À ces paroles qui m'en disaient beaucoup plus que je ne sais le rendre, je sentais grandir en moi le respect et la tendre affection pour toutes mes sœurs. J'aurais voulu me mettre sous les pieds de toutes. J'étais baignée de larmes d'amour, de reconnaissance et de regret de mes péchés. Jésus me demanda d'excuser toujours mes sœurs.

Si dans mes rapports avec elles, il m'échappait une parole tant soit peu brève, Notre-Seigneur m'en faisait à l'instant des reproches et j'allais vite en demander pardon, en *venia*, à mes sœurs. Ordinairement, elles n'avaient rien remarqué ; mais les moindres choses me causaient des regrets, à cause de l'idéal de charité fraternelle qui m'était montré intérieurement.

J'avais une correspondance suivie avec ma famille ; mon bon père m'écrivait des lettres qui étaient de vrais chefs-d'œuvre de style épistolaire et de sentiments élevés et surnaturels. J'en faisais la collection ; mais un jour, ma Mère maîtresse m'ayant dit que je ferais bien mieux de les sacrifier, je les pris immédiatement et allai toutes les jeter au feu. Plus tard, la Mère prieure apprenant cet acte regretta que j'eusse détruit une correspondance si édifiante.

Mais durant ces trois années, ayant retrouvé les mêmes occasions qu'auparavant, je fus encore par moment, tourmentée des tentations dont je vous ai rendu compte plus haut, mon Père, et arrêtée par l'affection des créatures.

C'est la grande douleur de ma vie, d'avoir pu donner encore quelque attention à un amour créé, alors que mon Bien-Aimé Sauveur m'avait prodigué des gages si tendres de sa miséricorde et de son amour ! oh ! je ne m'en console pas !

Je combattis comme auparavant, et, par deux fois, je demandai à mes supérieures de quitter le noviciat ; mais on ne le jugea pas à propos.

Enfin, pourtant, en octobre 1875, le moment arriva où je passai aux professes. Quoique je ne quittasse pas sans regret le sanctuaire où s'étaient écoulées mes premières années de vie religieuse, pourtant, à cause de la faiblesse de mon cœur, je fus heureuse de cet événement. Avant de sortir du noviciat, je fis mes excuses à toutes les sœurs et surtout à ma maîtresse pour tout ce qui avait pu les contrister dans ma conduite, et je par-

courus tous les appartements en faisant des pénitences et en récitant le *Miserere*<sup>1</sup>.

À partir de ce jour, une vie tout autre commença pour moi. Il me semblait que, comme le petit oiseau dégagé d'un lien léger qui le retient prend son vol dans les hauteurs, ainsi libre de toute attache, je m'élevais vers mon Bien-Aimé sans difficulté.

Alors, m'humilier devint de plus en plus pour mon âme un besoin et un bonheur. On continuait à me faire une petite persécution sourde et à me mortifier en bien des choses. Il y avait des sœurs qui cherchaient à m'empêcher d'avoir des entretiens avec la Mère prieure<sup>2</sup> ; aussi, afin de conserver la paix et pour répondre aux sollicitations intimes de Notre-Seigneur qui voulait être mon seul Consolateur, je ne parlais que rarement à cette bonne Mère : elle savait pourquoi. Malgré cela, quand arrivait mon jour de direction, telle sœur avait soin d'aller avancer la pendule de dix minutes ou davantage pendant que j'étais avec la Mère. Ou bien, on prétextait un appel pressant au parloir pour celle-ci, et j'étais frustrée de cet entretien. Alors, je faisais de tout mon cœur ce sacrifice, et la Mère prieure me remerciait les larmes aux yeux, d'accepter ainsi ces petites misères.

Une sœur grave me dit un jour : « Vraiment, sœur Rose, je ne sais comment vous pouvez supporter tout cela... »

Mais j'y étais tellement sollicitée par mon Jésus, et j'en retirais tant de profit pour ma vie spirituelle, que je me serais encore laissé faire bien d'autres choses.

<sup>1</sup> Premier mot du Psaume 50 en latin. « Le *Miserere* » désigne le psaume entier.

<sup>2</sup> M. Marie-Agnès de Jésus [Romeline Lassalle] a été prieure jusqu'en 1887.

Mes supérieures souffraient de ce qui se passait ; mais elles avaient à faire à certains caractères difficiles qu'elles devaient ménager et avec lesquels elles n'étaient pas libres.

Depuis que je suis moi-même en charge, je sais, par expérience, ce qu'il en peut être. Pourtant, j'estime que le devoir d'une prieure est de subir, s'il le faut, des luttes avec ces caractères altiers, de soutenir même une sorte de guerre pour les réprimer, plutôt que d'éviter la peine du combat et de laisser des sœurs inoffensives devenir en quelque sorte, les victimes de leurs passions indomptées. Je ne sais si je juge bien, mon Père... mais c'est là mon avis.

La Mère prieure était si touchée de mon attitude, que, ne pouvant guère me témoigner satisfaction devant ces sœurs, elle choisit une fois le silence de la nuit pour venir à la dérobée déposer un baiser sur mon front et me regarder un instant avec attendrissement. Cette visite me fit l'effet d'une apparition céleste et donna à mon âme un courage toujours plus grand pour souffrir.

Du reste, cette bonne Mère était une sainte. Quand elle traversait un appartement, je sentais Dieu qui passait, tant l'autorité dont elle était revêtue me pénétrait. Je fus très frappée de constater qu'à la fin de son priorat, lorsqu'elle fut redevenue simple sœur — et la plus humble de toutes — ce quelque chose de divin qui m'enveloppait quand elle circulait, n'y était plus. Cette impression accrut mon respect pour mes supérieures quelles qu'elles fussent.

À cette époque, un religieux franciscain d'une éminente sainteté était notre confesseur extraordinaire<sup>1</sup>. Il lisait dans les âmes, et on l'appelait dans le pays, un nouveau curé d'Ars. Un jour après l'accusation de mes fautes, il resta plusieurs minutes silencieux, se contentant de pousser de profonds soupirs. Terri-

<sup>1</sup> Le Père Régis, Gardien des Franciscains de Saint-Palais.

fiée à la pensée que, peut-être, ce saint religieux découvrirait en moi des péchés secrets que je ne connaissais pas, j'attendais avec anxiété qu'il parlât. Enfin, il me dit avec animation : « Dieu vient de me révéler votre âme... Oh ! si vous pouviez voir à quel sublime degré d'amour Il vous appelle, vous en mourriez de bonheur ! » Ma peine se changea alors en une joie délicieuse : il me semblait sentir ce qui venait de m'être dit et je m'anéantissais dans mon indignité, la reconnaissance et le bonheur.

Une autre fois, comme je demandais au Sacré Cœur à la fin de son mois, la grâce d'un pardon entier de tous mes péchés et d'une rénovation parfaite de mon âme au Saint Tribunal, le même religieux, sans rien savoir de cette prière m'interpelle après mon accusation, en me disant : « Mon enfant, Dieu vient de vous pardonner toute votre vie, et Il vous a renouvelé de telle sorte votre innocence baptismale que si vous mouriez à cette heure, vous monteriez au ciel à l'instant sans passer par les flammes du purgatoire... » Quand il vous arrive de telles assurances, en réponse à des sentiments cachés que rien ne fait deviner on se sent comme paralysée par l'étonnement et la joie.

Je cherchais à m'humilier beaucoup dans mes accusations au chapitre. Un jour que j'avais ainsi donné quelque bon coup à mon amour-propre, la Mère prieure vint me prier de ne plus user de cette pratique parce que cela paraissait singulier à certaines sœurs.

Un religieux étranger à l'Ordre, qui avait dirigé mon âme quelque temps, me demanda un jour par écrit un sacrifice qu'il pensait héroïque. Il pensait que j'avais eu de très grandes tentations de jalousie contre une sœur, et il me demandait d'aller en faire l'aveu à cette sœur elle-même. Quoique je n'eusse jamais éprouvé ce sentiment contre elle qu'en une seule circonstance, je voulus porter l'humiliation complètement et je me rendis sans hésiter près de cette sœur pour m'accuser comme si j'étais tentée dans la mesure où on le croyait.

Notre-Seigneur m'en récompensa par d'inexprimables délices ; un fleuve de paix inondait mon âme et mes oraisons se passaient dans de si grandes consolations que je me sentais défaillir sous le poids de mon bonheur. Je me fondais en larmes d'amour ; j'étais embrasée de cet amour et pénétrée de regret d'avoir pu offenser un Dieu si bon.

Et Lui, se penchant toujours plus miséricordieusement vers mon âme y imprimait, sur ses divines perfections, des vues profondes. Il me découvrait surtout son immutabilité, et cette contemplation d'un Dieu toujours grand, toujours saint, toujours sage, toujours beau, toujours bon et toujours heureux me donnait une force intérieure que je ne saurais dire. C'était comme un point d'appui que je savais ne jamais devoir me manquer. Aussi, toute peine s'évanouissait, et vraiment les peines n'en étaient plus pour moi, quand je venais à me rappeler que mon Dieu est toujours infiniment heureux. Ou plutôt, il me suffisait de me rappeler cette vérité pour qu'aucun trouble ne pénétrât en moi. Qu'importe qu'un néant comme moi souffre et soit broyé, puisque Lui, mon Dieu, est toujours heureux. Lui, mon Tout, *Lui mille fois plus aimé que moi-même !... Cette vérité demeure la force et le soutien de ma vie en toute occasion.* La sainte eucharistie continuait à faire mes délices. Je la considérais chaque jour sous un autre aspect, recevant mon Jésus tantôt comme Père, tantôt comme Ami, comme Maître, etc.... etc.... et j'offrais chaque jour ma communion pour une de mes sœurs et d'autres intentions que je déterminais d'avance. Je passais ordinairement la journée du jeudi dans de grands transports d'amour pour cette divine présence de Jésus au tabernacle.

Le vendredi, je suivais fidèlement mon divin Sauveur dans toutes les circonstances de sa douloureuse Passion et je faisais amoureusement à l'heure de midi la petite pratique suivante : je m'agenouillais à cette heure cruelle où Jésus venait d'être fixé en croix, auprès de Marie, et, baisant ses pieds immaculés et

ses mains virginales, je compatissais à son extrême affliction et à celle de mon Bien-Aimé. Je pleurais mes péchés qui en étaient la cause et je m'entretenais amoureusement avec Jésus crucifié et sa tendre Mère désolée. Cette pratique m'apporta beaucoup de grâces.

En 1876, la Mère prieure<sup>1</sup> me demanda un jour de me remettre entre ses mains pour des desseins particuliers qu'elle avait sur moi<sup>2</sup>.

Je m'abandonnais docilement à ses désirs ; mais quand j'appris qu'elle voulait me mettre à la tête d'une fondation pour établir la branche du Rosaire perpétuel<sup>3</sup>, et qu'il me faudrait pour cela quitter mon cher Second Ordre et la province de Lyon avec laquelle, à cette époque, Mauléon ne faisait qu'un<sup>4</sup>, je ne pouvais me décider. Encore, si mes supérieures m'eussent envoyée comme simple sœur, j'aurais accepté plus facilement. Pour être en tête, ce n'était plus la même chose. Je fis tout au monde pour qu'une autre sœur, plus capable, fût choisie comme prieure : je n'y réussis pas. Alors, sentant ma profonde misère et mon incapacité dont j'étais effrayée, je conjurai au moins la Mère de m'adjoindre une sœur ancienne qui me surveillerait dans les débuts et verrait si je n'étais pas plutôt capable de tout ruiner que d'établir quelque chose. J'étais si jeune !

<sup>1</sup> M. Marie-Agnès Lassalle.

<sup>2</sup> Le P. Potton lui a écrit peu après à propos de sœur Rose : « Certainement, je préfère bien la M. M. Dominique à la sœur Rose, sans expérience, trop jeune, trop séduisante d'aspect et de parler, et n'ayant jamais eu d'emploi sérieux » (03/09/1876).

<sup>3</sup> En avril 1876 le P. Saintourens voulait fonder un monastère du Rosaire perpétuel à Béthune, près de Lille.

<sup>4</sup> En 1860, M. Marie-Agnès [Romeline Lassalle] avait demandé au P. Potton de venir à Mauléon : l'évêque de Bayonne lui confia le monastère et le chargea de faire les visites canonique annuelles. D'où l'excellente relation qui existait entre le P. Potton et M. Agnès.

Je n'avais pas trente ans, et je me sentais si dépourvue des qualités requises pour une telle mission ! On céda à cette dernière prière et il fut convenu que nous quitterions Mauléon avec une sœur converse le 16 juin de cette même année 1876. Mais le Père<sup>1</sup> qui préparait la fondation ayant reçu, de ses supérieurs<sup>2</sup>, l'ordre formel de ne pas la faire, arrêta notre départ et tout tomba à l'eau. J'en fus bien heureuse ! j'avais si peur de faire des sottises !

Au mois d'octobre, j'obtins l'autorisation de resserrer les liens qui m'unissaient à mon très doux Seigneur par l'émission d'un nouveau vœu : celui de n'entretenir en moi volontairement aucune pensée inutile ; je fis cette promesse temporairement.

Profondément blessée des outrages que Notre-Seigneur reçoit de ses créatures et de ceux que moi-même j'avais pu lui faire, j'aurais voulu l'en dédommager. Au temps du carnaval surtout, je redoublais d'amour et de compassion pour mon bon Maître. Une année, tandis que je passais le jeudi gras dans ces sentiments, Jésus daigna se manifester à moi après la communion. Son front penché sur mon front, Il me pressait dans une longue étreinte et me remerciait de le consoler dans sa douleur. Ô mon Père ! un Dieu remercie sa petite créature !... J'étais anéantie sous le poids de tant de condescendance et d'amour !

Mon bon Maître m'aidait à porter courageusement mes peines par le sentiment de sa présence adorée : tantôt je le sentais près de moi ; tantôt, et le plus souvent, dans mon cœur.

Un soir que j'avais souffert davantage de la part des créatures, cet Ami fidèle, si tendre, si bon et tout à fait incomparable,

<sup>1</sup> Le P. Damien-Marie demanda en avril 1876 à la prieure de Mauléon, des sœurs pour la fondation d'un Tiers Ordre contemplatif. M. Agnès proposa de prêter sœur Rose.

<sup>2</sup> Le provincial, Thomas-Marie Faucillon.

m'attendait dans ma petite cellule. En m'étendant sur ma planche pour prendre mon repos de la nuit, je le sentis à côté de moi, couché à ma droite. Alors toute peine disparut comme par enchantement, et mon cœur s'épanchant en d'amoureux colloques se fondit en larmes d'amour et de reconnaissance pour mon divin Consolateur.

En 1877, en la radieuse nuit de Noël, il me fut donné de pénétrer en esprit dans la petite étable de Bethléem. Marie, l'aimable Vierge Marie, était assise près de la crèche et, me souriant maternellement, m'attirait à Elle et m'invitait à jouer avec son doux Jésus. Jésus pouvait avoir deux ans : j'étais aussi petite que Lui. Ah ! que nous étions bien ensemble !!! mais, tout à coup, je vins à penser que mes péchés feraient un jour mourir cet adorable Enfant ; alors, arrêté dans ses élans de joie, mon cœur se brisa de douleur. La Sainte Vierge me consola, et me montrant l'héroïque vertu de notre vénéré Mère Agnès<sup>1</sup> — Lassalle — Elle me recommanda de la prendre pour modèle afin de plaire à Jésus. Le divin Enfant reposait alors dans sa crèche, et en le contemplant, je ne pouvais me consoler de l'avoir offensé malgré toutes les caresses dont Il me comblait avec la Très Sainte Vierge.

En novembre 1878, une colonie partit de notre monastère de Mauléon pour aller fonder un nouveau couvent du Second Ordre à Arles en Provence<sup>2</sup> ; — cette communauté a été depuis transférée à Lourdes<sup>3</sup> —. On me désigna pour faire partie de la petite colonie. Ma santé était si mauvaise que je ne comprenais pas que l'on pût essayer de se servir de moi ; mais je fis

<sup>1</sup> Sœur Marie-Agnès de Jésus.

<sup>2</sup> La fondation d'Arles avait été demandée par une tertiaire de la ville, M<sup>elle</sup> Amé. L'évêque d'Aix avait accepté la fondation à condition qu'on en confie la direction à des sujets capables.

<sup>3</sup> Le 09.07.1889, les sœurs d'Arles prenaient possession du monastère de Lourdes dont la construction venait d'être achevée.

l'obéissance, et nous arrivâmes à Arles à neuf, le jour de la fête de tous nos saints, le 1<sup>er</sup> novembre 1878.



## Arles de l'année 1878 À 1880

---

Dieu voulut bien bénir ma soumission. Dès mon arrivée à Arles je recouvrai une parfaite santé. Durant plusieurs mois, j'eus le bonheur d'accomplir notre règle sans dispense.

J'ai peu de chose à dire sur ces deux années, sinon que je crois avoir mené à Arles une vie très imparfaite, répandue sur les créatures et recherchant les distractions du parloir pour satisfaire une certaine dissipation d'esprit. J'ai donc dû alors être infidèle au vœu dont je parle [plus haut] ; et cependant, quand à la fin de ma retraite de 1880, je m'abîmai devant mon Père céleste présent à mon âme, pleurant mes péchés et m'affligeant d'avoir offensé un Dieu si bon, Il daigna s'incliner miséricordieusement vers moi et releva mon courage en m'assurant que mes fautes, durant ces deux années, n'avaient été que des fautes de fragilité et qu'elles ne l'avaient pas offensé. Je traduisis les dispositions de mon âme au sortir de cette retraite par cette résolution : *Sanctam Deoque totam esse volo*<sup>1</sup>.

Le 2 août 1879, une dépêche m'apprit à dix heures du soir que mon vertueux père était au plus mal alors que je le croyais être très bien portant. J'obtins la permission de passer une partie de la nuit en prière pour demander sa guérison. Pendant ces heures solitaires, une telle félicité m'envahit en augmentant toujours, que je me persuadai que Dieu m'avait exaucée. Il l'avait fait d'une autre manière ; car, à ce moment là, mon bien-aimé père avait déjà rendu sa belle âme à son Créateur, et je ne puis m'enlever de l'esprit qu'elle est montée au ciel durant cette nuit qui suivit sa sainte mort et où je me trouvai si

<sup>1</sup> « Je veux être sainte et tout entière à Dieu ».

heureuse. Ce vertueux père était si bon, si pur, si chrétien, si charitable envers les pauvres, si dévot envers Marie ! Sa mort ouvrit à mon cœur une blessure inguérissable.

Dans le courant de l'année 1880, je fus atteinte d'une fièvre muqueuse et d'une maladie de langueur qui paraissait devoir me conduire rapidement au tombeau. Je me remis tout doucement pourtant ; mais j'étais encore en convalescence quand *ma prieure* me demanda de partir à la tête de la fondation d'une Maison du Rosaire perpétuel<sup>1</sup> — projet entrepris, puis délaissé en 1876<sup>2</sup>.

Je ne puis raconter les faits qui concernent l'origine de cette fondation, ne les ayant sus que très imparfaitement : mais je crois — c'est ce que j'ai entendu dire après coup — que le Père qui avait eu l'idée avait profité d'une vacance provinciale pour réunir les premières postulantes<sup>34</sup>. Plus tard, il tâcha de faire approuver ces débuts, et le provincial<sup>5</sup> exigea que l'on mît à la tête de ce petit noyau — alors mêlé aux sœurs enseignantes de Calais<sup>6</sup> — une prieure qui lui donnerait avec son autorité une existence régulière. C'est à ce moment que l'on insista pour m'employer à cette œuvre<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> La fondation était prévue à Béthune près de Lille.

<sup>2</sup> Le provincial, le P. Thomas-Marie Faucillon pensait que les Pères avaient assez à faire avec la fondation de Lille, sans mettre en route une autre fondation. Et le P. Saintourens fut envoyé au Havre.

<sup>3</sup> En octobre 1879, entre la fin du mandat du P. Faucillon et l'élection du P. Chocarne.

<sup>4</sup> À Calais, chez des sœurs enseignantes.

<sup>5</sup> Le P. Chocarne a été provincial de 1871 à 1875 et de 1879 à 1883.

<sup>6</sup> Les dominicaines de Calais étaient les Dominicaines enseignantes du Sacré-Cœur.

<sup>7</sup> Il était fréquent au XIXe siècle de demander à des monastères de l'aide pour des fondations du Tiers-Ordre régulier.

J'y avais beaucoup de répugnance, surtout à cause de mon incapacité, que je sentais très vivement ; puis ma santé si affaiblie et le mandat intimé par le Père de partir seule m'effrayaient. Je fis mon possible pour que l'on plaçât à la tête de cette fondation quelque sœur plus capable et plus digne ; ma supérieure me répondit que si je n'acceptais pas, notre communauté y renoncerait. Je remis alors le soin de décider de mon sort à ma prieure et à celle de Mauléon, et je leur soumis toutes mes difficultés. Elles décidèrent que je devais me dévouer à cette œuvre, et je m'inclinai devant leur volonté.

J'appris dans la suite une chose qui me consola beaucoup : c'est que Notre-Seigneur avait révélé à une carmélite<sup>1</sup>, morte depuis en odeur de sainteté, que c'était moi qu'Il voulait pour établir ces Maisons du Rosaire perpétuel.

Il avait d'abord été question de placer le nouveau nid dans l'île de Jersey pour éviter la persécution que l'on ouvrait en France contre les Ordres religieux<sup>2</sup> ; puis le Père renonça à l'Angleterre pour la Belgique.

Je quittai Arles, sans compagne, bien malade encore, le 6 novembre 1880 : j'avais à m'arrêter en route pour rencontrer ce Père et m'entendre avec lui.

Vous verrez, mon Père, les bontés dont Dieu daigna entourer ces fondations du Rosaire perpétuel.

Que tout soit à sa gloire à jamais.

<sup>1</sup> Il s'agit de sœur Marie de Jésus Crucifiée (1846-1878), carmélite de Pau, religieuse « à extases, à visions, à prophéties, à stigmates », était regardée comme une sainte par beaucoup. Elle avait reçu de Dieu une mission extraordinaire : fonder un carmel à Bethléem. Par les Pères de Bétharram, elle avait été en lien avec les sœurs de Mauléon. Sœur Rose avait recopiées sur un cahier (Arles, juin 1879), un recueil de notes extraites du cahier de la Mère Elie sur cette sœur.

<sup>2</sup> 1880 est l'année des décrets d'expulsion des religieux de leurs couvents ; on parlait d'expulser aussi les religieuses.



## Bonsecours de Belgique de l'année 1880 À 1883

---

Bonsecours est une petite localité du Hainaut, lieu de pèlerinage en l'honneur de la Très Sainte Vierge : son territoire est moitié français, moitié belge. Pour m'y rendre, je dus traverser la France entière, du sud au nord, et je rencontrai sur ma route le Père qui avait eu l'idée de cette fondation. J'appris en arrivant auprès de lui, que toutes les ressources sur lesquelles il comptait, et qu'il avait données comme certaines à nos Mères s'étaient évanouies : les deux novices qui les apportaient s'étant détachées de la communauté en germe du Rosaire perpétuel, pour se donner aux sœurs enseignantes de Calais.

J'aurais dû, peut-être, à cette nouvelle, refuser d'avancer, et ne pas me mêler d'une entreprise où tout secours humain faisait défaut, et qui n'avait, pour la diriger qu'une main aussi incapable que la mienne. Je ne sais pourquoi, l'idée ne m'en vint pas : Notre-Seigneur m'aveuglait sans doute pour que j'allasse en avant malgré tout, et le sentiment qui s'empara de mon âme à ce moment, fut celui d'un ineffable bonheur à la pensée qu'il ne me restait d'autre appui que mon Dieu. Je me sentais si petite que j'avais besoin d'un soutien inébranlable, et je savais par expérience que Notre-Seigneur seul est le protecteur tout-puissant. Aussi, abandonnée à sa tendresse, je me livrai à Lui, après la sainte communion — c'était à l'église Sainte-Marie du Havre — et je goûtai une paix délicieuse et d'inexprimables consolations en sentant que je n'avais que Lui seul pour pourvoyeur dans cette fondation.

Il me fut plus difficile d'accepter les changements que le Père voulait introduire dans les règles projetées et statuées pour le nouveau couvent de concert avec mes supérieures de Mauléon et d'Arles. Et quand il insista pour supprimer le grand

office et la clôture<sup>1</sup>, je déclarai que s'il maintenait ce projet, je me retirais immédiatement. Voyant que je ne céda pas, il se résigna enfin à accepter ce qui avait été déterminé et qui était une condition *sine qua non* de ma coopération à cette œuvre.

Je n'aurais, en effet, jamais consenti à abandonner mon office et ma clôture. Il avait été convenu que ces maisons du Rosaire perpétuel reproduiraient fidèlement celles du Second Ordre tant pour l'esprit que pour les observances, et j'y tenais absolument. Elles n'en diffèrent que par l'abstinence qui n'est pas perpétuelle chez nous, par les jeûnes qui y sont moins longs, et par la grille qui est simple au lieu d'être double comme dans le Second Ordre.

La victoire gagnée sur des points d'une telle importance, je pris le chemin de la Belgique. Ma Mère bien-aimée me voyant seule pour entreprendre ce voyage dans une contrée que je ne connaissais pas encore, voulut m'accompagner elle-même et me munit d'une quantité de linge et d'ustensiles de ménage qui arrivèrent fort à point dans notre pauvre installation. Elle me quitta à Péruwelz, après m'avoir donné sa douce et maternelle bénédiction et exigé aussi que je lui donne la mienne.

J'étais bien émue en entrant en Belgique. Notre-Seigneur me fit sentir, pendant tout le voyage, qu'Il était là, et je m'appuyai sur Lui dans l'intime de mon âme. J'étais aussi très pénétrée de ma faiblesse, et je me disais : « J'obéis ; mais, bien sûr, on reconnaîtra bientôt que je ne suis propre à rien ». Et je m'attendais à me voir renvoyée dans peu de temps, et à ce que la fondation s'évanouît entre mes mains.

J'avais demandé une grâce à Notre-Seigneur et je continue encore à lui faire cette prière : c'est qu'Il veuille bien anéantir nos maisons, s'Il prévoit qu'un jour la charité fraternelle en soit

<sup>1</sup> Le P. Saintourens avait projeté que les sœurs, bien que contemplatives, pourraient avoir un but apostolique.

bannie. J'ai toujours, en conséquence, veillé avec un soin jaloux sur cette grande vertu de charité et d'affection mutuelle<sup>1</sup> qui fait un paradis des maisons religieuses où elle règne.

En descendant du tramway qui nous conduisait de Péruwelz à Bonsecours, je fus accueillie — avec les sœurs qui étaient venues me chercher à la gare<sup>2</sup> — par les huées d'une bande de gamins qui nous criaient : « Carnaval ! Carnaval ! » et jetaient de la boue sur nos vêtements en agitant des clochettes à nos côtés. Cette réception singulière cadrerait peut-être, sans que ces enfants mal élevés s'en doutassent, avec l'étrange installation du pauvre petit nid. Ce n'est pas le lieu de noter tout cela en détail ; je me borne à noter, mon Père, que lorsque les trois postulantes ou novices<sup>3</sup>, venues de Calais pour m'attendre à Bonsecours, arrivèrent dans ce petit endroit, il n'y avait pas même de maison louée pour les loger. Le Père qui mettait cette fondation en train ayant tout arrangé en l'air et à la vapeur.

Dès le lendemain, je mis la règle en vigueur, comme si nous étions très nombreuses : même le chapitre, les conférences, les classes de rubriques, de chant et de cérémonies, tout s'accomplissait ponctuellement, et malgré notre pénurie et toutes nos privations nous goûtions le plus pur bonheur. Le Rosaire ne pouvait encore être perpétuel ; mais chacune remplissait son heure avec amour et fidélité, en commençant par moi qui avais la consolation de la faire tous les matins à neuf heures.

<sup>1</sup> Le cachet particulier des monastères du Rosaire perpétuel était formé de joie et de tendresse fraternelle.

<sup>2</sup> La gare qui dessert Bonsecours est sur la ligne Tournai – Mons.

<sup>3</sup> Sœur Marie-Joseph — qui avait été secrétaire du P. Saintourens au Havre — et sœur Marie du Rosaire — qui fut envoyée à Rouen et qui sera prieure de Milwaukee.

Jésus et Marie me comblaient de joies intérieures et soutenaient ma faiblesse à tel point que, m'appuyant sur eux, je ne craignais rien.

En me donnant à cette œuvre, ma grande force était la pensée qu'après ces divins secours, je me confierais entièrement au Père qui s'occupait de nous, et que je serais avec lui docile comme un petit enfant. Très timide de caractère et me défiant beaucoup de moi-même, j'avais eu besoin de cette espérance pour accepter la mission que l'on me confiait. Mon divin Maître ne permit pas qu'il en fût ainsi et, bientôt je m'aperçus que si je laissais faire ce Père, il n'y aurait ni règle ni esprit religieux qui subsisterait dans la pauvre petite communauté. Ce que j'ai souffert au jour le jour, dans mes relations avec lui, ne sera jamais entièrement connu que de Dieu seul, mais combien c'était dur, et quelle situation délicate m'était faite !

Je portais seule le poids de toutes ces angoisses, les sœurs qui m'entouraient étant trop jeunes pour que je pusse leur en laisser soupçonner quoi que ce fût.

Minée par ces douloureuses préoccupations qui s'ajoutaient à un état de santé encore précaire, je tombai malade à la mort d'une fièvre typhoïde à la fin du mois de décembre.

De longs mois s'écoulèrent sans que je fusse capable de quitter mon lit. Il fallut que Notre-Seigneur soutînt bien nos jeunes sœurs, pour qu'elles persévérassent dans ces conditions. Pour moi, ce bon Maître ne cessait de me donner les plus tendres témoignages de son amour. Malade, manquant de tout, dans le dénuement d'un pauvre provisoire, je surabondais de joie et de paix délicieuse au fond de mon âme.

On m'apportait assez souvent la sainte communion dans la cellule, quand je restais quelque temps sans pouvoir me lever. Un matin tandis que le prêtre s'approchait de moi pour déposer la sainte hostie sur mes lèvres, je me sentis enveloppée de Jésus et comme engloutie délicieusement en Lui. Comme je restais ensuite absorbée sous cette céleste impression, une de nos

sœurs se cacha au pied de mon lit pour continuer à jouir de la vue que Notre-Seigneur lui donnait sur ce qu'Il opérait en moi. Elle me l'avoua après et me dit qu'au moment où Jésus s'était donné à moi, elle m'avait vue disparaître en Lui, et ce divin Maître me combla de caresses. J'éprouvai une grande consolation de cette confiance, d'abord parce qu'elle confirmait ce que mon âme avait goûté dans le secret et dont personne n'avait eu connaissance, et puis, parce que cette sœur avait trempé dans des agissements bien pénibles contre moi. Oh ! que Notre-Seigneur est bon et qu'Il sait admirablement défendre ceux qu'Il aime !...

Ceci se passait en 1881. Je ne commençai à me remettre un peu qu'au printemps de cette année ; ou, plutôt, le médecin annonça alors que je n'étais plus en danger immédiat mais qu'il fallait absolument me faire changer d'air si on voulait me conserver.

Le Jeudi saint, j'avais pu me lever et passer une heure et demie devant le Très Saint Sacrement. Notre-Seigneur daigna se communiquer à moi d'une manière ineffable. J'étais toute plongée et perdue en Lui, dans une ivresse d'amour qui m'enlevait l'usage de mes sens. Ce bon Maître me redisait combien je lui étais chère... que j'étais *sa chose*... qu'Il entendait faire de moi tout ce qu'Il voudrait, qu'Il s'occuperait Lui-même de mes affaires, me protégerait et me défendrait... mais que moi *je ne devais pas plus penser à moi que si je n'existais pas*... que je ne devais m'occuper que de ses intérêts et de son bon plaisir. Cette visite de mon Jésus me causa une ivresse d'amour et me communiqua une force invincible pour porter la croix.

Ordinairement, j'étais doucement attirée par la Trinité et je m'unissais intimement et d'une manière spéciale à chacune des divines personnes.

Mais il fallut, pour remettre ma santé, quitter la petite communauté naissante. On m'envoya me guérir dans les Pyrénées.

Heureuse de retourner à Mauléon et d'y revenir simple sœur, je comptais bien obtenir de ne plus reprendre la charge du priorat. Je préférais laisser au Père qui s'occupait de la fondation toute liberté pour se choisir une sœur qui pût entrer tout à fait dans ses vues. Du reste, Mgr Ducellier<sup>1</sup>, évêque de Bayonne, comptait bien m'humilier — avait-il dit — à mon retour dans mon couvent. Ce bon évêque m'avait accusée, je ne sais comment, d'avoir sauté la nuit par une fenêtre du couvent de Mauléon pour échapper à sa juridiction et aller prendre la direction de la communauté du Rosaire perpétuel. Or à cette époque, j'étais à Arles et non à Mauléon. Cette fable, véritable énormité, avait été racontée très sérieusement à une de nos amies dévouées, par le neveu de Mgr Ducellier — actuellement évêque d'Orléans — et elle n'était pas parvenue à la détruire dans son esprit. On comprend que, dans ces conditions, mon évêque voulût me mettre à la raison.

Mais les desseins de Notre-Seigneur étaient autres. Je faisais le voyage à toutes petites journées et encore, étais-je bien fatiguée. En m'arrêtant à Soissons<sup>2</sup>, j'eus la consolation de faire votre connaissance, mon Père<sup>3</sup>. Je ne me doutais pas alors qu'un jour j'aurais le bonheur de contribuer à vous rouvrir notre saint Ordre<sup>4</sup> et que Notre-Seigneur vous confierait mon âme.

<sup>1</sup> Mgr Ducellier vient de remplacer Mgr Arthur Xavier comme évêque de Bayonne.

<sup>2</sup> Un frère de sœur Rose, Adolphe, habitait à Soissons. Sa fille Madeleine entrera dans la communauté de sœur Rose à Baltimore et deviendra sœur Marie Elisabeth (1885-1911).

<sup>3</sup> L'abbé Foy était archiprêtre de la cathédrale de Soissons.

<sup>4</sup> Monsieur l'abbé Foy était un ancien novice dominicain qui était sorti avant la profession et qui désirait rentrer dans l'Ordre, avec dispense du Général. Sœur Rose étant intervenue en sa faveur, le Général, le P. Larroca, avait consenti à le voir à Louvain, lors du

Arrivée à mi-chemin de ma route, je reçus des lettres m'apprenant la résolution de mon évêque de ne plus me laisser repartir. En me les envoyant, ma supérieure de Mauléon me suppliait d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de renoncer à venir jusque là-bas, afin de ne pas abandonner la fondation commencée. Dans mon immense désir de n'être plus rien, je me résolus d'abord à ne pas tenir compte de cet avertissement ; mais craignant ensuite de faire ma volonté, je me décidai à consulter celui qui était alors mon supérieur<sup>1</sup>. J'envoyai donc en Belgique tous ces documents et je m'abandonnai à la décision de ce supérieur.

Dans l'intervalle, je souffrais une sorte de martyre de me trouver dans le monde ; et quoique je fusse si comblée des plus délicates attentions, j'avais tant de peine d'être hors de mon cloître que lorsque j'étais seule, je ne pouvais retenir mes larmes.

Enfin, la réponse arriva. Mon supérieur me priait de revenir en Belgique le plus vite possible. Je pris cet ordre à la lettre et, sans me donner de repos, je retournai à l'instant même sur mes pas ; mais quand je sentis le vapeur m'entraîner en sens contraire de mon cher couvent de Mauléon, je crus que mon cœur se briserait, et ma douleur fût tellement grande que je ne sais pas comment je n'y ai pas succombé. Dieu me soutint intérieurement ; la pensée d'accomplir un acte d'obéissance où ma nature ne trouvait que la mort me donna aussi des forces.

Je rentrai à Bonsecours avec une telle célérité que mon supérieur n'en revenait pas. Il me disait qu'il n'avait pas eu l'intention de forcer ainsi les fatigues du voyage, malade

Chapitre Général de 1885 et lui avait donné la dispense désirée, à condition qu'il entrerait dans la province du Pérou.

<sup>1</sup> Chanoine Guillaume, curé de Bonsecours, Belgique, délégué par l'évêque de Tournai comme supérieur ecclésiastique du couvent du Tiers Ordre de saint Dominique dit du Rosaire perpétuel.

comme je l'étais ; mais l'obéissance est pour moi si sacrée que je m'efforce de l'accomplir toujours le plus parfaitement possible.

Je me remis donc à l'œuvre pour conduire cette pauvre petite communauté que le démon avait essayé de bouleverser pendant mon absence, et j'eus de plus en plus à souffrir et à lutter avec le Père dont j'ai déjà parlé. Alitée habituellement, je présidais de mon lit les exercices qui se tiennent en dehors du chœur.

Les épreuves et les calomnies s'accroissaient, mais Notre-Seigneur ne me laissait pas sans secours. Un soir, tandis que l'on récitait au chœur le chapelet, Jésus sanglant se présenta soudain à moi pendant le troisième mystère douloureux, et m'embrasant d'un ardent désir de souffrir pour Lui, Il appuya son front sur mon front dans une divine étreinte. Il me promit par de tendres paroles, qu'Il serait toujours avec moi dans les travaux de cette fondation et qu'Il m'assisterait toujours. Cette assurance de mon Maître adoré me communiqua une force inexprimable. Je me fondais de reconnaissance et d'amour, et je me sentais si petite que j'aurais voulu pouvoir m'anéantir aux pieds de mon Jésus.

C'est le sentiment qui domine ordinairement dans ma prière, et quand j'ai à supplier mon Bien-Aimé, je l'attends par cette parole : « Ô mon Jésus ! Je suis si petite ! Ayez pitié de moi ! » Il voit, Lui, ce que je veux dire par cette expression où je renferme l'abîme de ma misère et de mon incapacité. Mais c'est précisément parce que je suis plus petite que Notre-Seigneur me prend en pitié et veut bien m'aider.

Les mois se passaient sans apporter de changement ; la communauté se peuplait<sup>1</sup>, mais les difficultés et les épreuves redoublaient.

Alors Jésus se révéla à moi, pauvre petite sans expérience. Il me combla de tels gages d'amour que la langue humaine est impuissante à les décrire et, faisant allusion à la manière d'agir de ceux qui m'entouraient, Il me dit : « Laisse-les ..... ils ignorent, eux, que je travaille à t'élever à la plus haute perfection... » Et ce bon Maître, penché sur mon âme anéantie, me répétait cette ineffable parole qui m'enivrait : « Je t'aime... oh ! si tu savais combien je t'aime... ».

Défaillant sous le poids de tant de délices, je ne savais où m'abaisser, tant je sentais mon néant et l'infinie miséricorde de mon Dieu.

J'expérimentai alors jusqu'à quel point ce Dieu si bon soutient une pauvre prieure qui va droit et ne cherche que Dieu seul !...

J'ignorais les ruses que l'on employait pour me perdre et me dénoncer aux supérieurs ; mais Lui, mon Jésus, mon défenseur, Lui les savait et, avec une adorable bonté, Lui-même les déjouait et mettait le repentir au cœur des coupables. Et me causant avec d'infinies tendresses, Il me donnait la force de tout supporter et d'aimer les instruments de ma souffrance.

Cependant, mon confesseur, sachant que je pensais toujours à me retirer pour laisser au Père toute liberté dans cette fondation, insistait pour me faire faire un acte de donation irrévocable à la Très Sainte Vierge pour son œuvre. Il voulait que je promisse à cette bonne Mère de m'y dévouer à la vie et à la mort et de ne jamais l'abandonner. Je devais me remettre entre ses mains virginales pour sa fondation et accepter, soit d'y tra-

<sup>1</sup> Outre l'arrivée de postulantes, sœur Rose avait demandé de l'aide à Mauléon. Sœur Marie Emmanuel et sœur Marie sont prêtées.

vailler à sa gloire immaculée, soit de mourir pour l'affermir sur ses bases. Je ne pouvais me décider et je laissai mon confesseur revenir plusieurs fois à la charge avant de me prêter à ses désirs.

Enfin, le 8 décembre 1881, je consentis à entrer dans ses vues et je me remis entre les mains de Marie pour qu'Elle se servît de moi dans cette fondation selon son bon plaisir. Quelques mois après, le 12 mai 1882, je renouvelai solennellement cette promesse après les événements qui changèrent les choses autour de moi.

Les difficultés devenaient si graves et l'attitude du Père tellement incompréhensible que mon supérieur me donna l'ordre en avril 1882 d'aller à Paris trouver le provincial<sup>1</sup> et lui demander conseil. C'est ce que je fis. En même temps, pour faciliter les affaires, je proposai au provincial de me retirer et de rentrer dans mon couvent de Mauléon... Il refusa avec vivacité, mais interdit au Père de s'occuper désormais de notre communauté.

Il m'envoya à un autre Père, en me recommandant de m'y présenter moi-même, pour lui demander de me prêter son appui et son influence ; mais le Père refusa.

Alors j'eus un moment d'inexprimable douleur... J'avais à pourvoir à l'existence d'une communauté composée déjà de dix membres, et je restais seule, sans ressources, et sans soutien ici-bas... Mon pauvre cœur se brisait ; mais cette angoisse ne dura que quelques instants. J'en avais à peine savouré l'amertume que mon divin Sauveur me fit sentir qu'Il était là, et versa dans mon âme une paix ineffable. Je compris que, n'ayant rien ici-bas, j'avais tout en mon Bien-Aimé, et que Lui-même voulait être mon soutien et le pourvoyeur de la petite communauté.

<sup>1</sup> Le P. Bernard Chocarne.

Et combien ce fut vrai ! Jamais depuis, les ressources ne nous ont manqué... Au milieu d'une pauvreté excessive, nous avons toujours le nécessaire en abondance : tout nous arrive au jour le jour et nous n'avons jamais connu la faim et le cortège d'une détresse indigente.

Cependant, puisque la province de France nous abandonnait, je résolus de me tourner du côté du pieux et zélé directeur du Rosaire en Belgique<sup>1</sup>. Avec son grand cœur, il accueillit ma demande sans hésiter et il me promit son influence pour notre pauvre petit nid. Seulement, il pensa préférable de nous transplanter de Bonsecours à Louvain et me pria de venir m'entendre à cet effet avec son provincial<sup>2</sup> — mort depuis ce temps. Je fis donc le voyage de Louvain et fus reçu par ce provincial qui ne me ménagea pas les humiliations et eut, vis-à-vis de nous, des procédés bien indéliçats. Il m'assurait telle chose en face, et, par derrière, il disait tout le contraire. Il me prêtait des propos que jamais je ne me serais permis, mais que lui m'avait dits en tête à tête.

Enfin j'eus bien à souffrir encore en cette occasion. Il autorisa pourtant le directeur du Rosaire à s'occuper de notre fondation dans une certaine mesure et quoique, ensuite, il fit, lui, en dessous, tout ce qu'il put pour nous faire échouer, nous parvînmes à nous établir à Héverlé-lez-Louvain<sup>3</sup>, au mois de mai 1883.

<sup>1</sup> Adophus Iweins d'Eeckhoutte.

<sup>2</sup> Ambroise Boudwyn, provincial de Belgique.

<sup>3</sup> Le monastère s'appela le Val-des-Roses de Louvain. Les archives de Louvain ont disparu, mais la copie de quelques extraits se trouve en Amérique.



## Héverlé-lez-louvain de l'année 1883-1891

---

J'arrivai dans ce nouveau provisoire<sup>1</sup> le 10 ou le 11 mai.

À la fin de l'année, je m'entendis avec un Père grave<sup>2</sup> de la province de Lyon — alors en résidence à Rijckholt — pour établir définitivement des constitutions propres à notre genre de vie<sup>3</sup>. Ainsi s'affermissait cette chère fondation du Rosaire perpétuel et, bientôt, les novices y affluèrent et une grande ferveur régnait dans la communauté.

Ma santé était restée très précaire ; je suivais pourtant de mon mieux tous les exercices.

Mon âme, depuis plusieurs années, se sentait libre comme le petit oiseau dans l'air. Jésus seul l'occupait et la captivait. Par moment, je sentais mon cœur se consumer dans les flammes de l'amour divin et je pouvais à peine retenir les élans qui s'emparaient de moi.

L'amour pur excitait mes désirs : Notre-Seigneur m'en donnait des vues profondes dans l'oraison.

La gloire de mon Dieu... son adorable Bon Plaisir était la passion de ma vie. Il me semble que pour faire la volonté de mon Bien-Aimé, ou lui faire plaisir en la plus petite chose, j'aurais traversé des bataillons armés. L'idée qu'en quelque

<sup>1</sup> Les sœurs resteront dans le provisoire jusqu'en 1888.

<sup>2</sup> P. Marie Ambroise Potton, de la Province de Lyon.

<sup>3</sup> M. Rose adapta à son genre de vie un manuscrit rédigé par le P. Potton, qu'il lui avait envoyé en 1883. En 1889, des constitutions étaient imprimées et approuvées par l'évêque.

chose je pouvais avoir le bonheur de plaire à ce Dieu si bon me mettait dans un vrai délire intérieur d'ivresse et d'exaltation.

Le 8 juillet 1882, pour remplacer le vœu de ne m'arrêter à aucune pensée inutile que je renouvelais de six mois en six mois depuis 1876, je fis celui d'abandon au Bon Plaisir divin. Il ne fut d'abord que temporaire comme le premier. En la fête de Noël 1885, mon confesseur me permit de l'émettre à perpétuité.

Il est donc entendu que je ne vis plus que de la Volonté chérie de mon Dieu.

Une nuit du Jeudi saint, tandis que je veillais auprès du reposoir où se trouvait le Très Saint Sacrement, Notre-Seigneur me combla d'amour. Il me prit sur ses genoux avec une inexprimable tendresse et daigna m'y garder pendant plusieurs mois.

Je souffris aussi différentes peines intérieures et extérieures durant ces années. Par moments, il me semblait que Dieu m'avait en horreur, mes péchés me revenaient et me causaient des terreurs folles. Quelquefois elles reposaient sur des riens, et je ne m'apercevais qu'après que ce n'était que des scrupules.

À part le Père directeur du Rosaire, on ne nous témoignait que de la froideur en Belgique ; et comme je n'étais pas connue et que j'étais française, j'avais à souffrir du clergé et de nos Pères ; mais j'avais Jésus : je pouvais faire bon marché de tout le reste.

Un jour, en apprenant la prospérité dont jouissait une prieure de Notre Ordre dans le développement de sa communauté, j'éprouvai un sentiment de peine et je me plaignis à mon divin Maître qui nous laissait dans un provisoire peu favorable à la perfection de notre vie dominicaine. Alors ce doux Seigneur s'inclinant miséricordieusement vers mon âme, me fit entendre que j'étais son unique et m'expliqua longuement ce doux mystère.

J'ai expérimenté, mon Père, qu'un moyen de plaire beaucoup à Notre-Seigneur et d'entrer avec Lui dans une étroite union, c'est de le prier pour son Église et pour le Souverain Pontife. Il se penche vers l'âme qui s'intéresse à ces causes sacrées et Il l'attire puissamment à Lui... Il daigne aussi m'attirer particulièrement à Lui, ce bon Maître, dès que je franchis le seuil du chœur où Il réside sacramentellement. Aussitôt que j'en approche, Jésus me fait sentir sa présence et recueille mon âme en Lui sans efforts de sa part. Quelquefois j'entrevois son action dans les âmes ; je comprends celles dans lesquelles Il se plaît davantage et je sens comme une atmosphère de grâces envelopper la communauté.

La Sainte Vierge daigne aussi quelquefois me faire expérimenter les douceurs de sa maternelle présence, surtout pendant mes heures de garde<sup>1</sup>. Elle le fit une fois, très spécialement, dans le petit oratoire du jardin de Louvain.

Pendant l'office de Matines, en la délicieuse fête de Noël, il me fut permis une année, de pénétrer dans la profondeur de ces paroles : « Jésus né de la Vierge Marie ». Oh ! Quel mystère ! Mon cœur en resta inondé de lumière, de paix, de petitesse et d'ineffable bonheur, et je sentis croître en moi le respect, l'amour, l'admiration, le culte le plus filial pour la Très Sainte Vierge.

Un jour, tandis que je m'anéantissais devant mon divin Père céleste comme l'enfant prodigue, Il s'empara de mon âme et m'invita à me préparer à un divin mariage. L'adorable Trinité était présente à gauche de la grille du chœur. J'entrai dans une confusion extrême en voyant mon indignité, et je restai quelque temps absorbée dans mon recueillement et l'anéantissement de tout mon être.

<sup>1</sup> On appelle « heure de garde » l'heure que chaque sœur passe au chœur en récitant le Rosaire.

Je pense que ce ne fut là qu'un appel à ces fiançailles sacrées et qu'elles ne sont pas encore consommées pour mon âme.

Je ne sais si cela peut être, mon Père ; mais il me semble qu'effectivement, le Père céleste se contenta de m'inviter à me préparer à ce divin mariage avec Notre-Seigneur.

Durant ces années, j'obtins l'approbation de l'archevêché de Malines pour nos *Constitutions*<sup>1</sup>, et je mis au jour un *Coutumier*<sup>2</sup> qui fut aussi approuvé, tant par l'Ordinaire<sup>3</sup> que par le provincial de Belgique<sup>4</sup>.

En 1888, le 13 novembre, ma bonne et sainte mère me fut enlevée subitement sans que rien eût pu me faire prévoir un tel coup. À l'heure où elle succomba, loin de moi, seule dans une rue de Clermont-Ferrand<sup>5</sup>, je fus prise d'une agonie, d'une souffrance de cœur et d'âme telle que j'en étais comme éperdue. Le lendemain matin, un télégramme m'apprit la douloureuse nouvelle. Mon affliction fut immense, mais au milieu de ma douleur, je fis un acte d'acquiescement du plus profond de mon être aux volontés si rigoureuses, en apparence, de mon divin Maître. Il daigna me consoler les jours suivants dans

<sup>1</sup> *Constitutions des sœurs cloîtrées du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de Saint-Dominique*, Imprimerie van de Vijvere, Bruges, 1889.

<sup>2</sup> Le coutumier s'inspirait de celui de Mauléon, comme l'indique sœur Rose dans la préface de la première édition écrite le 05.10.1890.

<sup>3</sup> Le cardinal Goossens.

<sup>4</sup> Le provincial de la province de Sainte-Rose, le P. Henri-Marie Rousseau.

<sup>5</sup> Les parents de sœur Rose habitaient Clermont-Ferrand, rue de la Treille. Ils sont inhumés Concession 430 Carme ancien de Clermont-Ferrand, et c'est dans le caveau familial qu'a été transporté le corps de sœur Rose.

l'oraison et me montrant sa divine Mère, Il me dit que la mienne était auprès de Lui, qu'Il voulait la rendre heureuse et qu'Il me demandait en échange, de travailler à glorifier la sienne dans les fondations des maisons du Rosaire perpétuel.

Mais une blessure profonde m'avait atteinte, et Dieu permit que pendant sept ans, je souffrisse une sorte de martyre du cœur dans la crainte que je ne reconnusse pas au ciel ma mère tant aimée.

Cette crainte s'est calmée depuis un an environ. J'espère que Dieu m'accordera de revoir en Lui mes vertueux parents ; mais Notre-Seigneur a voulu sans doute se servir de cette peine pour faire souffrir mon âme très douloureusement. Ce n'est pas que je doutasse le moins du monde du salut de ma mère bien-aimée, si bonne... si humble... si vertueuse... si sainte... oh ! non, jamais ! Seulement, l'idée qu'au ciel, on ne se reconnaît peut-être pas, me torturait sans répit, et j'aurais voulu que *ce doux revoir qu'appellent toutes les tendances de nos cœurs*, fût un dogme de notre foi. C'est là peut-être une faiblesse... mais ne la comprenez-vous pas, mon Père !

Pour m'accorder la protection du directeur du Rosaire, au moment de notre translation à Louvain, le provincial belge avait mis comme condition, que mon évêque — celui de Bayonne — me céderait à la fondation que j'avais entreprise, pour une période de dix ans. Après plusieurs démarches, on avait enfin obtenu cet acte épiscopal, mais ce laps de temps s'écoulait et nos sœurs craignaient toujours que je fusse rappelée dans mon couvent de Mauléon. Elles insistaient donc pour que je me donasse irrévocablement à l'œuvre des fondations du Rosaire perpétuel.

Il m'en coûtait de cesser d'appartenir officiellement à mon cher Second Ordre ; mais pourtant, pressée par tant d'insistances, je consentis à ce sacrifice et demandai l'autorisation d'aller traiter cette affaire avec mon couvent, sur les lieux mêmes : ce qui me fut accordé.

Partie pour les Pyrénées en mai 1890<sup>1</sup>, j'étais de retour en Belgique le mois suivant, munie de cette cession définitive à l'œuvre, tant désirée par nos sœurs. J'avais été avertie par nos Mères de là-bas que si jamais je voulais rentrer à Mauléon, j'y serais toujours reçue à bras ouverts.

Je ne sais si la Sainte Vierge attendait cet acte de ma part pour donner à ses Gardes d'honneur la grâce d'un consolant développement... Toujours est-il qu'à peine de retour à Louvain, je fus appelée en France pour y examiner une question de fondation. C'était à Bonsecours près Rouen — d'où j'écris ces pages.

Dans les difficultés que je rencontrais en traitant cette affaire, je fus un jour singulièrement encouragée au moment où les démarches me coûtaient le plus. En ouvrant mon bréviaire pour réciter les Matines de Notre-Dame Auxiliatrice — renvoyée cette année-là — je tombai sur ces délicieuses paroles : *Si quelqu'un est petit, qu'il vienne à moi ! !*<sup>2</sup>

Il me semble qu'elles étaient écrites à mon intention et que Marie me les adressait : ce qui me donna beaucoup de courage. En effet, les difficultés s'aplanirent, et Mgr Thomas<sup>3</sup> se montra et resta pour nous jusqu'à sa mort, le meilleur des bienfaiteurs et des pères.

Mais n'ayant autour de moi que des sœurs encore bien jeunes en religion, je n'aurais pu accepter cette fondation faute d'une tête capable de la diriger, si Dieu n'y avait envoyé quelques années auparavant une de nos sœurs enseignantes de Lan-

<sup>1</sup> Sœur Rose demanda à cette occasion aux sœurs de Mauléon une sœur converse : Sœur Marie-Gertrude fut envoyée. Au bout de six mois, gravement atteinte, elle dut retourner à Mauléon.

<sup>2</sup> « *Si quis est parvulus, veniat ad me* » (Pr 9, 4 ; Vulgate). Troisième lecture du premier nocturne de la fête du saint Nom de Marie, lu pour la fête de Marie Auxiliatrice, le 24 mai.

<sup>3</sup> L'archevêque de Rouen.

gres, ancienne maîtresse générale de ce pensionnat<sup>1</sup>. Cette sœur, admirablement bien douée avait sollicité son admission chez nous par le désir d'une vie plus parfaite et plus recueillie. Très délicate et très pure, cette âme me voua dès le premier moment de notre rencontre une profonde affection.

Aussi fût-ce pour elle un sacrifice immense de se séparer de moi pour devenir prieure de la nouvelle maison. Elle n'hésita pas toutefois et, avec une entière générosité de part et d'autre, cette séparation fut décidée.

Je vins installer les sœurs<sup>2</sup> à Bonsecours en avril 1891. Au moment de les quitter pour retourner à Louvain, je sentis mon cœur se briser et je fus très édifiée d'entendre la nouvelle prieure s'écrier en m'embrassant une dernière fois : « Ô mon Dieu ! C'est à vous seul que nous la donnons !... Si ce n'était pas pour vous, nous n'aurions jamais eu le courage de faire un tel sacrifice ! »

[5 lignes sont effacées].

Je devais donc retourner en Belgique et y rester jusqu'à ce que j'eusse formé plus mûrement les officières principales. J'y revins en effet, au commencement de juin 1891 ; mais en arrivant, et déjà durant le voyage, je fus prise d'un spleen mortel contre lequel je luttais en vain avec une énergie sans cesse trahie par la vitesse du mal. Je ne me reconnaissais plus moi-même car j'étais habituée à porter bien des peines sans faiblir, et j'avais déjà offert à Notre-Seigneur des séparations tout aussi douloureuses.

<sup>1</sup> Sœur Marie-Dominique a fait profession chez les Dominicaines de Langres le 28.11.1866, et profession pour le Rosaire perpétuel le 17.06.1889. Elle est morte le 02.11.1920 à Union City.

<sup>2</sup> Parmi elles, sœur Marie du Rosaire, une des premières postulantes de Calais, et sœur Marie-Dominique.

Je demeurai cependant fidèlement à mon poste. J'eus peut-être le tort de trop laisser entrevoir la plaie que je portais au cœur, dans ma correspondance avec mes filles de Normandie. Celles-ci ne pouvant supporter que je souffrisse un mal qui, s'ajoutant à un état de santé très compromis, pouvait me devenir funeste, n'eurent plus de repos qu'elles n'eussent négocié ma rentrée dans leur petit nid de France. Je résistai d'abord de toutes mes forces et m'y opposai même formellement ; mais un jour je me trouvai en face de ce problème : Ou bien quitter Louvain, ou bien voir mes Filles de Bonsecours se détacher de moi. Je me décidai alors à céder à leurs instances et j'écrivis à mon supérieur de Malines — d'où nous relevions à Louvain — pour arranger toutes choses afin de pouvoir quitter cette communauté.

À plus d'un point de vue, quand on est au courant de la situation dans le détail, ce retour était très désirable, et en étudiant les événements à la distance où ils sont de nous maintenant, je vois que c'était bien là la Volonté de Notre-Seigneur et que c'était Lui sans aucun doute qui avait permis que je fusse en proie à un spleen si surprenant.

Les autorités diocésaines ne me laissèrent partir qu'avec de très grandes difficultés.

Il fallut mettre en tête à Louvain, comme prieure, une sœur d'un certain âge déjà, mais qui n'était que depuis dix-huit mois dans notre Maison. Elle n'avait ni notre esprit, ni le dévouement à l'union de nos communautés. Ce fut un grand malheur.

[4 lignes sont effacées].

Mais à l'heure de mon départ de Louvain [une ligne est effacée] tout avait été arrangé avec Malines pour que l'union la plus étroite régnât entre nous, et pour que je revinsse chaque année voir mes filles de Louvain, afin d'assurer par ce lien moral, la parfaite unité d'esprit et de coutumes de nos Maisons.

Toutes choses bien réglées, je quittai Louvain le 3 novembre 1891.

## **Bonsecours de Rouen** **À partir de novembre 1891**

---

Dès mon arrivée en France, j'eus à m'occuper encore d'une autre fondation.

Depuis deux ans, le Père qui avait eu la pensée de ces Maisons du Rosaire perpétuel, avait recommencé à correspondre avec moi. Je lui répondais par convenance.

Lui, voyant que notre communauté s'épanouissait si providentiellement et que les règles étaient approuvées, cherchait à obtenir que je lui donnasse des sujets pour l'Amérique où il se trouvait.

Longtemps je résistai, sachant quelles difficultés j'avais eues précédemment avec lui et en redoutant de semblables pour nos sœurs. Mais un jour il m'annonça que si je ne lui envoyais pas de suite une petite colonie, il fonderait une autre branche du Rosaire perpétuel. C'était le bon moyen de me forcer la main ; car, depuis que je me suis donnée à cette œuvre, je n'ai eu qu'un désir : celui de voir nos Maisons se développer dans une parfaite unité pour offrir à notre Ordre bien-aimé ce nouveau rameau dans toute la beauté d'un jet vigoureux et uniforme.

Je consultai mes supérieurs. Ils me dirent que j'avais assez donné à la prudence dans cette affaire et m'exhortèrent à aller en avant en comptant sur l'assistance divine.

Je me résignai donc à envoyer en Amérique, à West Hoboken, près de New-York, quatre de nos sœurs<sup>1</sup>, dont une beau-

<sup>1</sup> Voir le chapitre sur la fondation de West Hoboken.

coup trop jeune et inexpérimentée comme prieure<sup>1</sup>. Ces chères missionnaires de *l'Ave* s'embarquèrent le 12 décembre 1891. Les sœurs partantes auraient voulu que j'allasse les installer ; mais ne pouvant pas m'absenter à cette époque, il fut convenu que j'irais les visiter dans le courant de l'année suivante.

Je me rendis, en effet, à leur désir en juin 1892. J'étais de retour à Bonsecours au mois d'août.

C'était la troisième de nos fondations.

Dès cette époque, je sentais dans la correspondance de Louvain de douloureux présages : moi seule j'en mesurais toute la portée, sans me rendre compte du pourquoi de ces étranges agissements. Je ne me trompais pas et, au mois de mai 1892, tout était rompu entre ce pauvre couvent et nous, sans que j'aie jamais pu savoir les raisons d'une pareille détermination. Il paraît que l'on a porté contre moi beaucoup d'accusations ; mais je les ignore, et la prieure n'a jamais voulu avoir une explication nette et loyale avec celle qui était la pauvre Mère de cette première Maison.

Au moment où j'entrevis cette division, mon âme fut comme broyée sous le poids d'une indicible peine ; et si mon divin Maître ne m'avait soutenue, je crois que j'aurais perdu la raison ou la vie. Cette affreuse angoisse se calma par l'acceptation que je fis du calice que m'avait préparé mon Bien-Aimé.

Ignorant les charges que l'on faisait peser sur moi et n'ayant aucun défenseur, tandis que la prieure de Louvain était entou-

<sup>1</sup> Sœur Marie-Joseph avait été désignée comme prieure pour la première fondation d'Amérique, mais elle tomba malade et mourut à Louvain le 11.03.1892. C'est donc sœur Marie du Rosaire de Bonsecours qui la remplaça comme prieure : elle n'avait que trente-quatre ans.

rée des plus actives sympathies, je m'imaginai par moments que j'allais être chassée de l'Ordre. Un jour, cette crainte affreuse m'empoigna au moment où j'allais commencer à accompagner un office à l'harmonium. Éperdue, je me remis entre les mains de mon divin Maître, prête à recevoir même cette suprême douleur, si c'était sa Volonté, pourvu que mon âme lui restât unie et ne l'offensât point. Instantanément, cette mortelle angoisse fit place à une paix et à des délices ineffables, et mon Bien-Aimé Jésus me consola en me comblant de ses divines caresses.

Parfois, je tremblais, aux pieds de Notre-Seigneur, à la pensée de tout ce que ceux qui m'accusaient et me rejetaient pouvaient faire contre moi et je suppliais mon divin Maître de se constituer mon défenseur puisque je n'avais que Lui. Je lui criais du fond de mon âme : « *Domine ! Vim patior... responde pro me !*<sup>1</sup> » Et je me sentis si misérable et si indigne que je comprenais que toutes les peines et tous les affronts m'étaient dus.

Je pardonnais de tout mon cœur à celles qui s'étaient tant oubliées à mon égard et jamais, je puis le dire ici, mon Père, jamais je ne leur en ai voulu un seul instant.

Dans toutes ces peines, ce qui m'a été le plus dur, c'est de sentir que mes intentions si pures et si droites aux yeux de mon Jésus étaient toutes travesties et appréciées bien injustement.

Toutefois, de tout, je fis le sacrifice à mon Dieu. N'étais-je pas son petit manche à balai qu'Il pouvait jeter dans un coin ou briser selon sa Volonté ?...

Et ne lui avais-je pas répété des milliers de fois cette confiance, dans le secret de mes entretiens avec Lui ?...

<sup>1</sup> Is 38, 14.

Depuis lors, tout en est resté au même point avec Louvain, et la défense, intimée à nos sœurs de là-bas de n'avoir aucune relation avec moi subsiste toujours.

Revenue ici, comme je l'ai dit, en novembre 1891, j'avais sollicité de l'archevêque<sup>1</sup> la grâce de n'être rien dans la communauté, et le maintien de la prieure qui était en tête depuis la fondation ; mais, démarches et instances furent inutiles et je dus reprendre le fardeau du priorat.

Bien des épreuves ont ballotté cette chère fondation normande et m'ont atteinte très sensiblement. Calomnies, malveillance, défection de sœurs sur lesquelles j'aurais dû compter, pauvreté extrême... rien n'a manqué à mon calice, mais Notre-Seigneur veille sur nous avec un tel amour qu'Il nous tire Lui-même de tous les mauvais pas et ne nous laisse manquer de rien.

En juin 1895, ce bon Maître m'appela à Dinant, en Belgique, pour y fonder notre quatrième monastère, et cela, au milieu d'un concours de circonstance où la providence s'est montrée vraiment admirable<sup>2</sup>.

J'ai laissé pour la fin de mon récit, mon Père, ce que vous deviez savoir de mon oraison parce qu'il m'est plus facile de vous en donner une vue d'ensemble que d'entrer dans le détail, du moins dans ces dernières années.

Durant les années précédentes, je pense que vous pourrez vous-même vous rendre compte de l'état de mon âme sur ce point, par tout ce que je vous ai écrit dans ces pages.

Je ne sais pas exactement à quelle époque a commencé pour moi cette oraison que vous avez appelée passive : il me semble qu'il y a plus d'une quinzaine d'années.

<sup>1</sup> Mgr Thomas.

<sup>2</sup> Voir le chapitre sur la fondation de Dinant.

Depuis cette époque, dès que j'arrive au chœur pour l'oraison, je suis captivée, sans violence et sans effort de ma part, par le sentiment de la présence adorable de la Très Sainte Trinité. Immédiatement, mon cœur est pris, et quoique je ne perde pas l'usage de mes sens, aucune de mes facultés ne me dérange, et j'ai bien rarement ce que l'on appelle des distractions. Mais, ordinairement, traitée avec une ineffable miséricorde par la Sainte Trinité, et surtout par mon Père céleste, je sens mon âme se fondre sous la douce influence des affections les plus intimes et les plus profondes. Quelquefois, ces sentiments divers d'amour, de regret, de zèle, d'union, du désir de la gloire de mon Dieu, d'acquiescement à son bon Plaisir, de mort à moi-même, de douleur de l'avoir offensé, du désir de souffrir pour Lui, de petitesse, d'anéantissement en sa présence, de confiance en Lui, de joie d'être toute à Lui, sont si ardents, si intenses, que je suis intérieurement comme haletante et embrasée, mais toujours dans une grande paix. D'autres fois, ils pénètrent tout mon être avec une indicible douceur et alors, ils sont moins perceptibles, mais très profonds et très réels, je le sens.

Cette manière d'oraison a duré plusieurs années consécutives, sans que je compris comment il se pouvait que je fusse ainsi en la présence de la Sainte Trinité. Du reste, je ne m'occupais pas du pourquoi : je me sentais unie à mon Dieu, à mon Père du Ciel et aimée de Lui... cela me suffisait.

Mais vous m'avez éclairée, mon Père, et vos paroles m'ont fait singulièrement de bien : j'ai éprouvé une grande consolation à me rendre compte des opérations de Dieu dans mon âme.

Maintenant, depuis bien des mois, je suis attirée, captivée d'une autre manière : Notre-Seigneur, mon Bien-Aimé Jésus, daigne se manifester à moi, dans l'intime de mon âme, comme Il devait être après sa Résurrection. Il est là, pendant mes oraisons, du côté droit, dans mon cœur, ordinairement debout, quelquefois assis. Je suis à genoux devant Lui, ivre d'amour, et

livrée aux plus intimes affections d'abaissement, de haine de moi-même, d'amour pur pour mon Jésus, etc.... Ce que j'éprouve alors... Ce que je dis à mon divin Maître... est si intime que je ne saurais le redire dans un langage humain. Si j'essaie de le faire, je trouve mes expressions froides comme la glace en comparaison de ce qui se passe dans ces divins épanchements.

Mon divin Jésus s'incline vers moi... me sourit tendrement... me presse dans ses bras... me fait reposer sur son Cœur ou me prend sur ses genoux.

Ce qu'Il me laisse pour fruit de ses visites, c'est la passion de m'immoler pour Lui... le besoin de me laisser faire par Lui tout ce qu'Il voudra sans jamais opposer la plus légère résistance... la soif ardente de ne me rechercher en rien, pour qu'Il trouve en moi, sa pauvre petite, toute satisfaction. Je ne veux goûter pour moi aucun plaisir, pas le plus inoffensif, notamment dans l'affection que peuvent me témoigner mes filles, et celles d'entre elles qui me sont le plus dévouées, parce que pour moi je ne veux que le renoncement et le Plaisir de Jésus.

Quand, parfois, ce divin Maître me dérobe le sentiment de sa présence, quelques minutes me paraissent des siècles. Je l'appelle par les cris intimes de mon âme ; il me semble que je meurs loin de Lui. Ordinairement, cette absence n'est pas longue ; et, pourtant, quand Il revient, on dirait que j'ai traversé un désert et que j'ai été bien longtemps sans Lui, et immédiatement je me fonds de bonheur de l'avoir retrouvé.

Durant ces années, je suis restée ainsi privée de Lui ou de la présence de la Sainte Trinité pendant plusieurs jours, à différentes reprises ; mais, habituellement, j'avais toujours une occupation intime, soit de souffrance, soit d'union imperceptible à Dieu ou de désir de sa gloire, mais je ne me rappelle pas avoir été tourmentée par des distractions d'une manière appréciable.

Pendant la journée, quelquefois pendant la nuit, Notre-Seigneur se plaît à continuer à se manifester à moi. Il me soutient, Il m'encourage, Il me redit son amour.

Parfois, quand mon esprit est occupé d'autre chose, soit que je me trouve en communauté ou seule dans ma cellule, Il s'empare soudain de mon cœur et le fait fondre sous les feux de son amour.

Ordinairement, quand Jésus vient ainsi à moi, j'ai de la peine à retenir mes larmes, et elles coulent à flots malgré moi.

Voilà, mon Père, ce que je sais vous dire de mes oraisons.

Si j'ai apporté quelque préparation à ces communications avec mon Dieu, elle peut, je crois se résumer en trois points :

1° Dès le début de ma vie religieuse, une de mes supérieures nous ayant dit qu'une âme qui se confierait en Marie et la prierait humblement et avec constance de la conduire dans les voies de l'oraison, y avancerait infailliblement, je me donnai avec ardeur à la Sainte Vierge. Tous les jours, avant chacune de mes oraisons, je l'invoquais filialement comme je le fais encore. Ainsi, j'espère que c'est cette bonne Mère qui m'a conduite à Jésus et donnée à Jésus.

2° Mon âme a toujours accepté la souffrance sous quelque forme qu'elle se présentât, comme une chose qui lui était due. Au commencement tout en l'accueillant avec soumission, j'y étais sensible et j'en étais comme intimidée, maintenant, je sens si bien que je mérite toute peine et toute humiliation que rien ne me paraît trop pénible. Quand des épreuves très dures me surprennent, quand tout semble conspirer autour de moi pour susciter les difficultés les plus compliquées, ou soulever de violentes tempêtes, je reste immobile sous la main de Dieu, et m'étendant en esprit sur la croix, je m'y laisse clouer par mon bon Maître, en le bénissant et en me reconnaissant digne de tous les châtements.

Rien ne me fait du bien comme la souffrance et l'humiliation. Il semble, qu'en raclant tout mon être, elles puri-

fient mon âme, la dégagent et l'unissent plus étroitement à son Seigneur Bien-Aimé.

3° Depuis bien des années, le saint abandon règle toute ma vie. Déjà, pendant mon séjour à Cracovie, Notre-Seigneur m'en demandait la pratique fidèle et me montrait les biens immenses qu'il apporte à l'âme.

J'estime que cet amoureux abandon en toute occasion, est un des moyens les plus courts et les plus efficaces pour faire mourir en soi toute volonté propre et tout amour propre, et pour faire avancer dans les voies intérieures.

Vous voyez, mon Père, que je n'ai pas su vous dire grand chose de mon oraison, quoique j'y aie mis toute ma bonne volonté.

Sacrifiez-moi tout entière à la gloire de Dieu, mon Père ; car je ne veux vivre et mourir que pour Lui !

Amen !...

10 mars 1896

## 1898

Janvier. Depuis que j'ai terminé ces pages, mon âme a passé par bien des phases diverses, mon Père. Les exposer brièvement ici pour que vous en preniez connaissance si Notre-Seigneur vous envoie à moi, me fera du bien, et je m'y mets sous ses divins regards. À la fin de l'année 1896, j'ai d'abord passé par les tentations délicates et terribles que vous savez. Puis, au commencement de l'année 1897, j'ai reçu de la Très Sainte Vierge de signalées faveurs. Elles ont mis dans mon âme une si tendre dévotion pour Elle et m'ont laissé un tel sentiment de sa très douce maternité, que ce m'est une consolation dans toutes mes peines. Nourrie et caressée par cette Mère si tendre, je sens que je suis en vérité sa petite fille et la sœur de l'Enfant-Jésus.

Aussi, depuis ce moment, ai-je été fidèle à réformer certaines négligences que j'apportais dans telles et telles pratiques de dévotion envers Marie, notamment dans la récitation de l'*Angelus*. Il m'arrivait de le dire en courant, sans m'agenouiller ; maintenant cela me paraîtrait une injure à ma bien-aimée Mère. J'ai aussi demandé à la communauté une filiale piété pour cet exercice quotidien, trois fois répété.

À ces faveurs délicieuses de la Très Sainte Vierge ont succédé d'effroyables tempêtes. Elles ont commencé à la fin de mars 1897, et elles n'ont pas encore cessé au moment où je vous trace ces lignes — janvier 1898 —.

Jamais je n'ai passé par de pareilles épouvantes, c'est le mot, et je ne me reconnais plus.

J'ai d'abord reçu, tout à coup, une impression terrifiante de la mort et de ses suites. Moi, qui ai tant désiré voir mon corps de péché détruit en poussière pour venger Dieu sur moi de toutes les offenses de ma vie à Sa Majesté sainte, je tremble à la

pensée du tombeau et de la sortie de mon âme de sa prison corporelle. Réveillée la nuit par cette perspective qui me pénétrait de terreur, je pouvais à peine retenir mes cris et mes sanglots. J'avais peur... oh ! si peur ! ! !

Et, pourtant, ce n'était rien encore : advint l'incendie du bazar de la charité de Paris<sup>1</sup>. Cet événement jeta dans mon âme une peur de Dieu que je ne puis exprimer. À cela, se joignirent dans l'oraison, des aridités inconnues et si profondes et invincibles, qu'elles-mêmes m'étaient une torture. Et puis, des tentations de révolte contre Dieu dans mes maladies, disposition que je n'avais jamais connue et qui me causa une peine excessive. Quelle douleur de sentir mon âme en opposition avec les Vouloirs divins !

Oh ! C'est affreux, mon Père, de passer de la paix et de la vue intime de Notre-Seigneur en soi à l'état où je me trouve plongée. Les mois se passent et les ténèbres et les affolements augmentent. Quelquefois je me sens écrasée par la Majesté de Dieu. Il m'apparaît terrible et cruel, et je tremble, et je ne sais où me cacher pour le fuir... où aller pour être secourue. D'autrefois, je sens Dieu m'environner de toute part ; mais j'en ai une vue terrifiante.

Mon âme en est au point maintenant de ne plus savoir s'il y a un Dieu. Son existence me paraît une chimère... la mienne, une amère déception. Je veux me raccrocher aux vérités de la foi ; je récite mon *Credo* ; mais tout me paraît sans fondement : l'Évangile, l'Église, la venue de Notre-Seigneur, la théologie, etc.... etc.... Sur rien je ne puis m'appuyer, me semble-t-il.

Par moments, quelque chose me dit que je vais rentrer dans le néant. Alors, l'épouvante me saisit, et si violentes sont ces impressions, si profonds les coups qu'elles me portent, que

<sup>1</sup> Le « Bazar de la Charité » fut détruit par un incendie en 1897. Il y eut de très nombreuses victimes.

mon sang se glace dans mes veines et que je me sens mourir d'effroi. Il faut que je réunisse toutes mes forces pour cacher cet état épouvantable et ne pas crier au secours à celles qui m'entourent.

Je me tais parce qu'il faut me taire pour ne pas être un sujet de scandale et de pitié.

J'ai essayé deux fois d'en parler à des confesseurs : je n'ai pas été comprise. Ce que j'éprouve est si profond, que je ne sais pas l'expliquer. La nuit, le jour, à toute heure je suis abîmée dans l'effroi le plus terrible. Et quand on parle devant moi de Dieu, de Jésus, je me dis avec douleur : « Oh ! Que l'on est heureux quand on peut croire à ces divines choses !... »

Et il paraît que si j'en étais persuadée, je serais folle d'amour et de reconnaissance.

Mais, si profondes sont ces terreurs, ces ténèbres, ces désolations, que tout ce que j'en écris ne saurait en donner qu'une idée très amoindrie. Je crains que quelques fautes secrètes aient mis ma pauvre âme dans cet état ; ou bien que n'ayant pas accusé tous mes péchés, je sois rejetée pour jamais.

Juin. J'ai essayé cette semaine de m'ouvrir encore à un de nos confesseurs : il m'a rassurée, mais ne m'a pas enlevé mes terribles épouvantes. Je suis pourtant un peu plus calme depuis.

Ô Jésus ! ô mon Jésus ! rendez-moi la foi, la confiance et la paix ! rendez-vous à moi ; car je n'ai et ne veux d'autre bien que vous.

Pendant que j'étais plongée dans l'étrange crainte de rentrer dans le néant, Dieu frappa mon cœur d'un vrai coup de foudre, en rappelant à Lui ma sœur bien-aimée — 10 novembre 1897 — sans que rien ait pu me préparer à cette mort.

Dans sa bonté, Dieu m'accorda la grâce d'accepter cette épreuve avec une entière soumission à ses décrets divins. Les deux jours qui suivirent cette sainte mort, je compris que ma sœur chérie se purifiait de quelques taches légères, mais dans

une paix et un amour de Dieu inexprimable. Oh ! qu'elle était paisible cette bien-aimée chérie !!!

Elle a été si vertueuse, si héroïque dans les liens du mariage<sup>1</sup> qu'il me semble ne pas avoir à douter de son bonheur maintenant.

Mais, pour moi, je reste abîmée dans d'inexprimables terreurs. Il me semble que je ne crois plus à rien : l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme surtout, me causent d'effroyables tentations, je suis affolée de terreurs mystérieuses dont je ne découvre pas la cause. Mes nuits sont interrompues par ces impressions terrifiantes ; je voudrais crier au secours... Mais qui me comprendrait ? Et que saurais-je dire, alors que je ne me comprends pas moi-même ?

J'appelle Dieu à mon aide... je prie, je supplie la Très Sainte Vierge, mais cet état affreux ne se modifie pas.

De temps en temps, une heure de foi et d'espérance traverse mon âme aux abois ; ou bien Notre-Seigneur me rassure par une touche secrète mais rapide, mais je retombe bien vite dans mes terreurs et mes désolations.

La veille de la mort de notre chère sœur Marie-Gabriel de Lourdes<sup>2</sup>, au moment où je me disposais le soir à prendre mon repos, j'entendis tout à coup distinctement ces paroles : « Je

<sup>1</sup> Anna était mariée à Achille Bouteiller, inspecteur d'Académie à Albi. Ils eurent un fils François né à Chartres le 21.06.1878, qui mourut à quatorze ans le 02.08.1893. Anna et son fils François, tous deux décédés à Albi, sont enterrés dans le caveau familial à Clermont-Ferrand. Michel Bouteiller, né à Dieppe le 29.08.1845, décédé à Albi le 01.01.1928, y a été inhumé aussi. Est-ce un beau-frère d'Anna ?

<sup>2</sup> Sœur Marie-Gabriel de Lourdes (Berthe Pety), religieuse de chœur, professe perpétuelle, est morte à Bonsecours le 17.01.1898, âgée de vingt-deux ans, et a été inhumée au cimetière de cette ville (Nécrologe du monastère N.D. de l'Annonciation).

vais frapper, et ce sera terrible... » Ces paroles étaient si distinctes et me pénétrèrent si profondément, qu'instinctivement, je tombai à genoux, prosternée au pied de mon lit, conjurant Dieu de me frapper, moi, si sa justice avait à sévir, mais d'épargner la communauté. Il m'a semblé que cette menace se rapportait à la conduite un peu rude, peut-être, que j'avais tenue dans les derniers temps vis-à-vis de cette chère mourante et j'en ai beaucoup souffert.

Il m'est arrivé depuis cette époque, — janvier 1898 — d'être terrifiée au moment de m'approcher de la sainte Table. Une fois, entre autres, j'étais glacée d'épouvante en me présentant pour recevoir Notre-Seigneur, et quand Il fut descendu dans mon misérable cœur, il me sembla qu'Il me froissait, me brisait sous les coups de son indignation... qu'Il me repoussait pour jamais. Je ne sais pas comment je ne suis pas morte de terreur et de crainte à ce moment. Je n'osais plus communier : mon confesseur m'y obligea. Le 29 juin 1898, le bienheureux saint Pierre m'a obtenu, je le crois, des grâces spéciales. J'ai éprouvé quelque chose d'ineffable en pensant à l'ardeur de sa foi et à l'ardent amour dont il était embrasé pour Jésus. Depuis, je l'invoque pour qu'il m'obtienne une foi inébranlable. J'ai senti combien Notre-Seigneur a aimé saint Pierre et cette contemplation a un peu adouci les maux de mon âme.

Mais, depuis, je souffre plus que jamais. Ô mon Dieu ! ne permettez pas que je me perde ! J'ai peur que ma raison s'égare... Et à qui recourir ?... À vous, ô mon Dieu ! à vous seul, sans doute, puisque vous ne m'envoyez aucun secours extérieur. Ayez donc pitié de moi ! ! !...



## 1899

Février. Dans sa bonté, Dieu a daigné me soulager et me consoler à différentes reprises depuis environ trois semaines, et mon divin Maître est revenu à moi miséricordieusement, particulièrement une fois où Il s'est manifesté à mon âme après la sainte communion, comme Il avait coutume de le faire autrefois.

Pendant que j'étais plongée dans les grandes peines dont j'ai parlé plus haut, j'ai éprouvé une consolation très grande en lisant dans la vie d'une carmélite — la sœur Marie de Saint-Pierre<sup>1</sup> — de quelles faveurs la Très Sainte Vierge l'a prévenue et comment, en la nourrissant de son lait virginal, Elle voulait former son âme à une parfaite et toute sainte simplicité. Je me suis confondue, dans le secret, des tendres et maternelles bontés de Marie à mon égard, moi qui en suis si indigne et qui me trouve si loin de la ferveur et des dispositions de cette pieuse carmélite. Sa vie, qui m'est tombée fortuitement entre les mains, dans le courant de 1898, m'a beaucoup éclairée, et j'ai compris pourquoi la Sainte Vierge a voulu donner à mon âme cette nourriture délicieuse

Mars. Je souffrais beaucoup au moment de la fête du grand patriarche saint Joseph, et je me désolais de ne sentir ni dévotion, ni confiance en m'adressant à Lui. Le jour de cette solennité, dès que Jésus fut descendu dans mon pauvre cœur, Il se manifesta à moi très intimement. Il était assis à droite de mon âme et moi à genoux près de Lui dans un ineffable cœur à

<sup>1</sup> Sœur Saint-Pierre (morte en 1848) était carmélite à Tours. Elle fut l'inspiratrice de M. Léon-Papin Dupont (1797-1876), « le saint homme de Tours ».

cœur. Le Père céleste plein de bonté et l'Esprit d'amour se trouvaient là et me regardaient miséricordieusement, et saint Joseph à côté de la sainte Vierge m'était aussi présent. Je ne puis redire les actes intimes et profonds que produisait mon âme ; mais je me rappelle que je remerciai ardemment le grand saint Joseph de tout ce qu'il a été pour Jésus et Marie. Je l'ai bien prié aussi pour ma communauté et pour toutes nos Maisons, ainsi que pour mon salut éternel. Je suis restée presque toute la journée dans cette mystique Nazareth avec Jésus, Marie, Joseph et le Père céleste et l'Esprit d'amour.

Dans ces moments-là, toutes mes peines sont oubliées et je ne puis ni craindre, ni sentir le moindre doute traverser mon âme ; mais bientôt les angoisses reprennent et j'ai peur. Ô mon Dieu ! Ayez pitié de moi.

4 juin. Après de terribles effrois et des journées bien douloureuses, mon divin Maître est revenu à moi plein de condescendance et de tendresse ce matin, dans la sainte communion. Je me suis tout de nouveau livrée à Lui avec une plénitude que je ne puis exprimer et, à ses pieds divins, je me suis désappropriée de plus en plus de tout ce qui est créé, de tout ce qui est moi, en quoi que ce soit, pour n'avoir plus que Lui, Lui tout seul... Surtout, je me suis dépouillée de tout ce qui dans ces fondations du Rosaire pourrait apparemment paraître mien ; je laisse tout aux autres, je les laisse se remuer s'ils le veulent pour n'être rien, n'avoir rien que mon Jésus. Et moi, je suis le petit rien de Jésus que l'on peut fouler aux pieds tant qu'il plaira.

Une paix délicieuse est descendue dans mon âme ; car la paix, c'est Jésus et Jésus s'est redonné à moi comme autrefois.

Mais alors que devient la parole de menace terrifiante entendue en janvier 1898 ?... Car si j'ai Jésus, il n'y a rien de terrible pour moi !... Ô mon Jésus, rapportez-la, je vous en

conjure, cette parole de courroux... Je me ferai bien petite, et vous aurez pitié de moi !

Octobre. Alternatives d'épouvantes effroyables et d'espérance sous les impressions que me causent les mystères de l'autre vie : notre mode d'être après la mort... nos relations avec Dieu.

Dans mes oraisons, je suis profondément occupée de mon Dieu, et avec des supplications qui semblent partir d'un abîme, je le conjure de donner à mon âme une notion lumineuse de son Être divin et de ma pauvre petite essence, afin que baignée dans les rayons de la Vérité, je m'enflamme d'amour et de confiance enfantine en sa Volonté.

La Très Sainte Trinité s'est révélée à moi par moments dans d'ineffables intimités et m'a fait expérimenter l'amour tout à fait incompréhensible dont je suis l'objet de la part de chaque Personne divine.

Dans une de mes heures de garde, j'ai reçu d'ineffables témoignages de la maternelle tendresse de ma Mère du ciel. Mon âme en a été comme renouvelée, et il semble qu'une sorte d'apaisement s'est produit en elle. Je suis la vraie petite fille de Marie, je l'aime, je veux de plus en plus, vivre en Elle et aller par Elle à Jésus. Je repose dans ses bras, sur son sein virginal, et si j'ai peur encore de mon Dieu, je regarderai Marie et me cacherai en elle.

Décembre. Mes peines ont redoublé depuis une semaine environ, sans que je puisse m'en expliquer la cause, et je me sens à tout moment mourir d'épouvante ; mon sang se glace dans mes veines, mes nuits sont une longue terreur, si profonde, que je ne puis mesurer l'abîme d'où elle part. Je me tords de douleur et d'effroi au moral et je ne sais comment je puis retenir mes cris. Quand je suis ainsi empoignée, c'est avec une difficulté extrême que j'arrive à oser me confier en mon Dieu et à

élever vers Lui une intime prière. Il me semble qu'Il m'a broyée, rejetée pour jamais, et j'ai si peur de ses coups adorables que j'en tremble et en suis toute haletante.

Si je sens un rapide éclair d'espoir traverser mon âme, immédiatement il s'évanouit par le souvenir de l'effrayante parole qui me glace jusqu'à la moelle : « Je vais frapper et ce sera terrible ».

Il y a quelques jours, j'ai été terrassée au moment même de la communion par l'impression que Jésus me broyait avec indignation. Une sueur glacée me couvrait le visage ; j'aurais voulu fuir ; mais où, et qui, ayant en moi le Dieu terrible qui me rejetait ! C'est effroyable ! je ne sais comment je ne suis pas morte d'épouvante. Vers la fin de l'action de grâces Jésus a eu pitié de moi... *Ô mon Dieu ! ne me reprenez pas dans votre fureur... ne me châtiez pas dans votre colère !<sup>1</sup>...*

Décembre. Mes peines terribles ont cessé au moment où je les découvrais à mon directeur ; depuis plusieurs jours la paix inonde mon âme et mon Bien-Aimé m'est presque toujours présent.

À l'heure où Il est revenu à moi, j'ai été prise d'un immense désir de m'immoler à toutes les causes qui intéressent sa gloire ; je l'ai prié, supplié pour son Église, pour ses prêtres, pour la France, pour ce cher petit nid, pour la vocation de M.

Oh ! que la possession de Jésus est délicieuse !

<sup>1</sup> Ps 38, 2.

## 1900

Janvier. La paix n'a duré que quelques semaines. Ces jours derniers, j'ai étrangement souffert. Un soir, tandis que je présidais l'entrée de la communauté au réfectoire, j'ai été tout à coup saisie par un effroi intérieur épouvantable. On aurait dit qu'une force mystérieuse et invisible entraînait mon âme et que j'allais tomber dans l'abîme.

J'étais glacée, et je me raidissais intérieurement pour que l'on ne s'aperçût pas au dehors des terreurs profondes dont j'étais prise. La parole effrayante, qui m'impressionne tant, essayait de m'attirer ; mais j'en fuyais le souvenir et voulais m'en distraire à tout prix, par des actes d'abandon à mon Dieu, du fond de l'abîme où il semblait que j'allais tomber.

Pendant le temps de la récréation qui suivit, mon divin Maître se révéla subitement à moi, dans l'intime de mon âme, et avec une ineffable bonté ; Il me fit sentir qu'Il était là et qu'Il était content de mes lutttes. Quand Jésus revient, tout souvenir de mes peines s'évanouit. Avec Lui, je porterais, il me semble, toutes les peines de l'univers. Souffrir n'est rien quand Jésus est là, ou quand on sent qu'Il est satisfait et que l'on est bien avec Lui... Mais être torturée dans un creuset d'épouvantes mortelles et se sentir l'objet du courroux de son Dieu, c'est intolérable ; mon âme en mourrait, si l'âme pouvait mourir.

À la fin de ce mois de janvier, mon Père Céleste m'a enveloppée de sa tendresse et de sa divine Présence : par le Verbe incarné, Il a nourri mon âme de vérité. Je souffrais dans le fond intime de mon être d'inanition surnaturelle ; il me semblait que je manquais de nourriture et qu'il me faudrait des secours extérieurs, des prédications et autres pratiques pour que je ne succombe pas et que je ne perde pas la foi.

Mon Père Céleste m'a recueillie en Lui et, à l'heure de la communion, en me donnant le Verbe divin, Il m'a fait sentir qu'Il me donnait toutes les vérités, en Lui, ce Dieu-Homme, qui est la vérité. Et mon âme a senti qu'en effet, la Vérité incarnée étant en elle, elle était pleinement illuminée en adhérant à son Seigneur Bien-Aimé, l'Hôte divin qu'elle possède.

Adhérer à mon Dieu<sup>1</sup>... : vouloir tout ce que veut mon Dieu... Accepter toute peine, tout mécompte, toute humiliation, tout insuccès... Oh ! oui, mille fois oui, et c'est mon bonheur *pourvu que ce soit le Bon plaisir de mon Dieu et qu'Il tire de mes destructions sa divine gloire !*

14 décembre. J'ai beaucoup souffert par moments, cette année, mais mes peines ont été moins continues, et moins terribles qu'auparavant. Plusieurs fois la Très Sainte Trinité a daigné se manifester à mon âme et la caresser d'une manière ineffable.

Cependant, je souffrais de me sentir comme loin de l'Humanité sacrée de mon Sauveur. Je soupirais après son divin retour, et Il ne reparaisait pas. Je craignais de l'avoir éloigné par quelque faute cachée et je l'appelais dans la nuit et la douleur.

Tandis que j'étais à l'oraison hier soir, dans la crainte et la souffrance, tout à coup, mon divin Maître s'est rendu présent dans l'intime de ma gauche. Je me suis fondue, liquéfiée sous l'action bienheureuse de son béni regard et de sa miséricordieuse tendresse ; mes larmes coulaient malgré moi.

Il était revenu, mon Jésus, l'unique amour de ma vie ! Il était revenu après de longs mois d'absence ! Il me faisait comprendre combien mon âme a besoin de ces divines purifications ; qu'Il ne se dérobaît à moi que par amour, pour me ren-

<sup>1</sup> Cf. Ps 72, 28.

dre plus agréable à ses yeux. J'ai vu, à sa lumière, la profondeur de la corruption naturelle de mon être ; j'ai vu quel travail il faut à un Dieu pour transformer sa créature si souillée, si mauvaise ! J'ai vu à quel degré de dépouillement mon Bien-Aimé veut me conduire.

J'ai adhéré avec une indicible ardeur à toutes ces désappropriations, à cette division qui va jusqu'au fond de l'âme et lui enlève toutes les scories, n'ayant qu'une crainte : celle d'empêcher tant soit peu mon Dieu d'aller jusqu'où Il veut aller et le suppliant de me transpercer de part en part sans songer à moi, mais en ne pensant qu'à sa gloire et à son divin Bon Plaisir dont je suis éprise sans mesure.

Mon bon Maître m'a redit et commenté ineffablement le *Videte... : ne turbemini* de saint Mathieu<sup>1</sup> que m'avait cité mon directeur.

Mon Bien-Aimé ! ne me quittez plus jamais, je vous en conjure ; cachez-vous, si vous voulez, mais restez, restez près de votre toute petite enfant. Elle ne peut vivre sans vous !...

<sup>1</sup> Mt 24, 6.



## 1901

Juin. Depuis bien des mois, mon âme est dans une paix profonde où Dieu seul l'occupe. La terre ne m'est plus rien ; je suis sans cesse attirée vers le ciel, et, parfois, si puissamment que j'en suis haletante et enivrée. Il me paraît que presque rien ne me sépare de la possession béatifique de mon Dieu, et, qu'à peine un léger voile le dérobe à mes regards.

Oh ! que tout ce qui est créé est néant ! Dieu seul ! Dieu seul captive mon cœur.

Qu'Il ait pitié de moi, ce Dieu si grand, mon tendre Père !...

Septembre. Le 7, veille de la radieuse Nativité de Marie, le sourire de cette tendre Mère s'est reposé sur notre petit nid de Bonsecours par la guérison instantanée de sœur Marie de la Couronne, mais, à l'heure même de cette céleste intervention, mon divin Maître brisait une fois de plus mon pauvre cœur. C'est, en effet, ce jour-là, que mes filles de Dinant usèrent, à mon égard, d'un procédé douloureux qui a tout rompu entre nous.

Ô mon très doux Seigneur ! on me rejette donc de partout... Je ne m'en étonne pas ; car étant péché, et me faisant horreur à moi-même, je ne dois pas être surprise que les autres éprouvent, à mon endroit, des sentiments analogues ; mais tant de coups qui atteignent mon cœur, aussi bien de la part de mes proches que du côté de ma famille religieuse, ne doivent-ils pas me faire craindre d'être repoussée de mon Dieu, et un objet d'horreur à ses yeux ?...

Dans votre Cœur Sacré, ô mon Jésus, en esprit je me prosterne aux pieds de tous ceux ou celles que j'ai pu offenser, peiner ou mal édifier sans le savoir ; et, dans l'intime de mon âme, je leur demande et je vous demande pardon, s'il y a eu quelque

faute de ma part, d'une manière ou d'une autre, dans ma conduite envers eux.

On agit contre moi sur des soupçons évidemment tout à fait faux ; mais votre œil infiniment éclairé peut voir des choses que moi-même je n'aperçois pas. Donnez-moi, ô mon Jésus, de tout supporter avec une parfaite conformité à vos desseins de miséricorde et à votre amour purificateur !...

Au milieu de cette nouvelle épreuve, j'ai traversé, pendant une nuit, des heures épouvantables. Les effrois mortels les plus affreux m'envahissaient comme une marée montante...

Je ne voyais rien, rien que péché, mépris de Dieu pour moi. J'agonisais. ...C'était la mort éternelle en essai.

Vers le matin, un rayon d'espoir vint soulager et reconforter mon âme. Quelque chose me disait dans l'intime de mon être : « C'est le Seigneur ! » et il me semblait que j'avais eu une légère participation aux inexprimables souffrances de mon Jésus en la nuit de sa Passion, passée, en partie, dans un affreux cachot. Et ce bon Maître me consola.

15 octobre. Pendant mon action de grâces, ce matin, Notre-Seigneur, présent en moi, s'est manifesté particulièrement à mon âme et, en me comblant des gages de son miséricordieux amour, Il m'a donné sainte Thérèse<sup>1</sup> pour mère. Elle m'était présente auprès de Jésus, cette admirable sainte et me regardait avec une maternelle bonté. Que je suis heureuse d'être sa fille, elle que j'ai toujours tant aimée depuis l'âge de 15 ans ! Elle était dominicaine de cœur ; elle m'enseignera à être de plus en plus dominicaine dans toute l'acception du mot. Ô Jésus ! merci de m'avoir donnée à votre bien-aimée Thérèse !...

Ma retraite particulière : 5-14 novembre.

<sup>1</sup> Thérèse d'Avila.

(8 novembre). Ô mon Divin Maître, que vous êtes bon !... à peine ai-je eu franchi le seuil de cette solitude que je vous ai rencontré dans la paix et la divine onction de votre grâce.

Mon âme, sans être secouée habituellement par les effrois qui l'ont si longtemps éprouvée, était souvent alarmée d'une sorte de tristesse languissante, dont je ne saisissais pas bien la cause. Je souffre tant — trop, peut-être — des privations qui découlent de ma mauvaise santé et de ma charge !

Toujours aux autres, jamais à moi, avec vous, dans l'intime... il me semblait que je mourais d'inanition.

Et pourtant, si je regarde ma vie, je vois que je ne puis faire autrement que je ne fais... Si je scrute mes intentions, je sens qu'elles vont à vous tout droit, à vous seul, ô mon Bien-Aimé, si j'interroge mon cœur, je n'y puis trouver un fil qui ne soit pas à vous ; et quand je puis accrocher un moment pour l'oraison, une heure pour mon Rosaire chéri, je n'ai pas à vous appeler, vous êtes là... Vous êtes à moi... Je suis à Vous, pauvre petite que je suis... Alors, pourquoi souffrir des privations spirituelles que mes devoirs et ma santé m'imposent?... Ô Jésus ! donnez-moi de m'en servir comme d'un moyen d'union plus intime. C'est ma croix... Sans elle, ... si je pouvais être toujours au chœur comme mes filles, cette terre serait trop heureuse pour moi... ce serait le Ciel !

Ma vie est à vous... Je suis *votre chose* depuis longtemps... Vous faire plaisir est ma passion... Aussi, j'incline ma tête sous toutes vos épreuves rigoureuses et je vous bénis ! Souffrir, moi, ce n'est rien si je ne vous offense pas ; c'est un délice, si je puis soupçonner que vous y trouvez votre plaisir.

Jésus ! mon Jésus ! faites que j'aie toujours confiance !...

Ô mon Père ! je suis votre petite enfant, que vous êtes bon : je suis en vous, vous me gardez, vous me souriez, vous me soutenez. Oh ! qu'il me tarde d'aller vous voir au ciel !

Je veux imiter votre bonté et mettre plus de bienveillance en ma conduite, dans *telle et telle* occasion. Ô mon Père céleste ! amollissez ma dureté naturelle si invétérée et ne vous laissez pas de purifier, par votre Verbe divin, mon tendre Sauveur, la corruption de ma nature.

Je veux mourir pour qu'Il vive en moi pleinement et sans obstacle !

(10 novembre). J'ai passé cette nuit dans d'épouvantables tortures : il me semblait que j'étais irrémédiablement damnée. Tout, dans ma vie m'apparaissait digne de l'enfer. Quelque chose d'intime me disait, avec désordre et agitation, que je ne dis pas assez ces choses à mon directeur, que je m'endors sur des défauts damnables, que je suis perdue. J'étais haletante, épouvantée. J'éprouvai l'insondable désespoir d'une âme qui, à l'heure de la mort, s'entend définitivement condamnée à l'enfer.

Mon Dieu ! Mon Dieu ! Qu'êtes-vous donc, qu'est votre redoutable puissance, votre inexorable justice pour qu'à une simple vue intérieure de ces choses, une âme se sente ainsi atteinte et réduite à la plus épouvantable terreur ?...

Mon Dieu ! Mon Dieu ! Ayez pitié de moi ! Votre enfant ne veut pas être séparée de vous ! elle se meurt de douleur à la pensée qu'elle pourrait vous maudire toute l'éternité !... elle se meurt de douleur à la pensée des âmes qui se perdent, à la pensée que, vraiment, il y en a qui sombrent dans ces affres sans nom de la division de la damnation. Ô mon Dieu ! Mon Dieu à moi ! Pitié pour les âmes ! rendez-moi si fidèle que ma vie puisse vous servir à en sauver beaucoup !

Je me vois pétrie de corruption, sans vertu, sans charité... mon Dieu, pitié ! Mais je me vois sans savoir me disséquer ; je voudrais faire lire jusqu'au fond de mon âme à celui qui me conduit, et je ne sais pas. Eclairez-le, ô mon Dieu, afin qu'il me voie dans la vérité et ne me laisse pas me damner !

Ces jours passés, j'étais votre petite enfant bien-aimée ; votre amour si tendre s'inclinait vers moi en une présence et des gages de miséricorde ineffables, et aujourd'hui j'ai peur de Vous. J'ai peur de mon Jésus !...

Et pourtant, je sens que ma vie est à Vous, que rien ne me soucie ici-bas que Vous, mon Dieu, si bon ! Je sens que je voudrais mourir pour avoir le bonheur de vous faire plaisir ! D'où vient donc ma terreur ? ô mon Dieu ! ayez pitié !

(13 novembre). Traversée depuis deux jours par la maladie et l'immobilité en chambre ou au lit, ma retraite a été bien ébréchée, en ce sens que j'ai dû laisser là tous mes exercices. Il ne me restait que l'acquiescement à la Volonté de Dieu, que je tâchais de maintenir en mon âme, malgré sa langueur. J'étais, en effet, bien languissante, non pas physiquement, mais moralement, ayant sans cesse la vague terreur de ma condamnation éternelle.

Je me suis ressaisie ce matin à mon heure de garde ; par Marie, ma tendre Mère, j'ai retrouvé un peu d'espoir que tout n'est point perdu. Ô Rosaire béni ! Heure délicieuse de la garde quotidienne aux pieds de Marie, que de suavité dans la douce, simple et facile contemplation de tes mystères ! Y a-t-il moyen plus aisé de s'unir à Dieu et d'entrer comme tout naturellement dans la profondeur des mystères de notre foi !... Quelle privation de ne pouvoir chaque jour donner ainsi mon heure entière à ma Mère du Ciel !... Toujours empêchée, toujours à la hâte, alors que je voudrais tant être d'une inviolable fidélité à cette heure sacrée pour nous ! Ô Marie, ma bonne Mère, pourvoyez-y !

(14 novembre). Je me suis réveillée ce matin sous les regards pleins de miséricordieuse bonté de mon Dieu. Mon âme s'est fondue de reconnaissance : il est si cruel de ne sortir du sommeil que pour sentir les rigueurs divines vous pénétrer !...

Ô mon Dieu ! je vous remercie... je vous remercie d'avoir pitié de votre enfant... je vous remercie des grâces de cette retraite. Ma résolution sera celle que j'ai notée au début de ma retraite : *la bienveillance* et je retiendrai, pour garder dans l'intime l'impression profonde qu'elles m'ont produite, ces deux paroles : « La prière a la vertu de mériter, car elle procède de la charité » (St Thomas<sup>1</sup>). « Dieu veut être prié, non afin d'être instruit mais afin que nous soyons construits » (St Augustin<sup>2</sup>).

<sup>1</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, II-II, q. 83, a. 15, *corpus*.

<sup>2</sup> « *Qui pius mentis affectus est, ut ipsa construat, non ut Deus instruat* » (AUGUSTIN, *Epist.*, 140, 69).

## 1902

Janvier. Tout est menacé dans notre pauvre France<sup>1</sup> ; Marie nous gardera-t-elle à Bonsecours, ou faudra-t-il prendre le chemin de l'exil ? ou bien encore les événements se précipiteront-ils, et nous conduiront-ils à une mort violente ? Ô Jésus ! c'est votre secret. Donnez à vos épouses un amour si généreux et si pur qu'elles ne reculent devant aucun sacrifice pour aller à Vous, leur Vie éternelle. À moi, pauvre petite, donnez, ô mon Maître adoré, les lumières et la prudence nécessaires en de si graves circonstances. Soyez bien avec moi : je suis si petite !... Si vous êtes là, de qui et de quoi aurais-je peur ? *Mane nobiscum, Domine, quoniam ad verperascit*<sup>2</sup>.

29 août. Ô mon Bien-aimé Jésus, voici que revient le délicieux anniversaire de mon union éternelle avec votre Majesté toute miséricordieuse. C'est le trente-sixième. Oh ! merci, merci, pour tant de grâces ! pardon pour tant d'ingratitude. C'est encore ici, à Bonsecours, que je le célèbre ; dans quelle incertitude, toutefois !

Mais plus tout est bouleversé, plus je suis à Vous, à Vous mon Bien Unique ! à Vous sur qui seul je puis compter. Tout me manque... mes proches... mes intimes. Mon cœur reçoit bien des dards ; mais je les aime parce que chacun me rapproche de Vous et me jette en Vous, plus dépouillée de tout !...

<sup>1</sup> En 1900, Waldeck-Rousseau avait prononcé un discours contre les congrégations. En 1901, la loi de juillet soumettait les congrégations religieuses au contrôle de l'État. Mais toute congrégation autorisée pouvait être dissoute par décret pris en conseil des ministres.

<sup>2</sup> « Reste avec nous, Seigneur, car le soir tombe » (Lc 24, 29).

Mon âme nage dans la paix et le désir du Ciel. Elle est comme aux écoutes ! Tout lui semble être la porte entrouverte par laquelle, libre et heureuse, elle échappera à la terre et s'envolera vers son Dieu. Et quand elle entrevoit la possibilité d'une mort prochaine, elle tressaille d'une ineffable espérance, et impatiente d'aller à Vous, elle voudrait hâter l'heure fortunée qui la jettera dans vos bras. Ô mon Dieu ! je languis du désir d'aller me jeter à vos pieds et de m'abîmer pour jamais en votre adorable Trinité.

Tous ceux qui m'ont le plus aimée ici-bas sont déjà près de vous : mes parents bien-aimés, ma sœur, mon cher Adolphe... oh ! quand irai-je les rejoindre ? quand m'appellerez-vous à les retrouver en Vous, ô mon Dieu ! ! !

10-19 octobre. À la fin de cette retraite, à mon doux Maître, je veux vous promettre de porter entre Vous et moi, très amoureusement toujours, peines, difficultés, contradictions ; appréciations erronées ; me taire, garder mon secret, le secret de mon amour pour mon Dieu. Et ce secret, c'est le besoin de souffrir quelque chose pour Lui, purement, silencieusement, joyeusement. Oh ! j'en ai soif !

Bientôt l'éternité, et je voudrais avant, vous marquer qu'en vérité je vous aime, Vous qui m'êtes Tout, et qui permettez à ce pauvre rien de vous aimer ! Cher et doux Maître, comme vous êtes bon de vous incliner vers moi si miséricordieusement ! comme vous êtes bon de me manifester ainsi votre divine Présence et celle de mon Père du ciel !... Plus je suis fidèle, plus vous êtes là ! oh ! donnez-moi une fidélité inviolable et faites-moi bien petite ! Amen !

Décembre. Dans une de mes actions de grâces, Notre-Seigneur a vivement éclairé mon âme au regard de la charité. J'ai vu que je n'ai jamais encore pratiqué cette belle vertu ; j'ai compris profondément ces paroles : « Aimez-vous les uns les

autres comme je vous ai aimés<sup>1</sup> » et j'ai eu une sorte de révélation intime de ces autres : « Comment pouvez-vous dire que vous aimez Dieu que vous ne voyez pas, si vous n'aimez pas le prochain que vous voyez ?<sup>2</sup> » Et : « Ce que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous le ferez<sup>3</sup>... » Oh ! non ! je n'ai jamais aimé le prochain comme mon Jésus entend que je l'aime, et, dès lors, je n'aime pas mon Dieu véritablement...

Oh ! je veux devenir si bonne, si gracieuse, si charitable envers tous que je puisse sans cesse dire, par mes actes, à mon Bien-Aimé Jésus : « Vous voyez bien que je vous aime puisque je vous le témoigne en aimant vos images ! » Mais que je voudrais que ces témoignages fussent ardents pour bien prouver à mon Dieu l'ardeur dont je brûle pour Lui !...

<sup>1</sup> Jn 13, 34.

<sup>2</sup> Cf. 1 Jn 4, 20.

<sup>3</sup> Mt 25, 40.



## 1903

21 avril. C'en est fait : nous quittons notre France, nous allons nous embarquer pour Baltimore. On admire notre résolution, notre exil complet ; mais comment ne pas essayer, par tous les moyens, de garder notre sainte vie dominicaine ! Il est dur de mettre entre soi et ceux que l'on aime la mer immense, mais pour Jésus, nous ouvrons nos âmes à tous les sacrifices...

Mon bon Père est venu aujourd'hui nous faire ses adieux et il nous a adressé des paroles de foi qui ont pénétré bien avant dans mon âme. Il nous a commenté ce texte de saint Matthieu 2, 13 : *Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère, fuyez en Égypte et n'en partez point que je ne vous le dise*, ainsi que cette autre parole : *Vous vous donnez à Jésus persécuté : Jésus Consolateur se donnera à vous*.

15 novembre. Ô Jésus, sur cette terre de Baltimore où nous sommes arrivées depuis le 11 mai dernier<sup>1</sup>, que de douleurs, que de trahisons, que de souffrances nous attendaient<sup>2</sup>. Mais vous m'avez soutenue ! Vous nous avez sauvées... Soyez-en béni !...

J'entrevois d'autres croix, d'autres trahisons, d'autres déchirements... Ô mon Jésus, si vous les voulez, je les veux aussi ; je leur ouvre mon cœur, par avance, à deux battants, pour votre amour, ne vous demandant qu'une grâce : c'est de soutenir ma faiblesse et de vous satisfaire... de prendre les intérêts de votre

<sup>1</sup> Les sœurs sont allées à Hoboken, fondation de Rouen, avant de se rendre à Baltimore qui est une fondation d'Hoboken.

<sup>2</sup> Entre autres épreuves : les sœurs étaient dans une toute petite maison sans jardin. Obligées d'aller dormir le soir à l'extérieur, elles étaient dispersées. L'aumônier créait aussi des difficultés.

gloire, sans faire aucune attention à votre pauvre petite qui, depuis longtemps, vous est entièrement livrée à jamais.

## 1905

15 janvier. Ce matin pendant le saint sacrifice de la messe, mon Bien-Aimé Jésus est venu à moi d'une manière ineffable. Il a fait couler dans mon âme des flots de paix, de confiance intime, de délicieux abandon. Loin de moi, Il a chassé la crainte et cette pusillanimité qui me faisait mal. En un clin d'œil, Il m'a replacée dans la plus douce intimité avec Lui et m'a fait éprouver des choses que la langue humaine ne sait pas exprimer. Après d'ineffables bontés, Jésus enveloppa mon âme d'un long regard d'indicible tendresse. Il me fit comprendre que j'aurai encore à souffrir de différentes manières : je pressens de grandes épreuves sans savoir lesquelles. Jésus, Lui, les savait et son regard se reposait sur moi avec une compassion inexprimable, et Il me promettait de me soutenir, d'être toujours avec moi. J'étais consumée d'amour et unie à mon Bien-Aimé si étroitement que je ne me sentais plus sur la terre. À l'autel, le saint sacrifice se poursuivait ; mais c'était Jésus qui célébrait. Oui, je sentis qu'il était là Lui-même dans son prêtre. Oh ! Combien j'ai compris mieux que jamais que le prêtre c'est Jésus !

Le Père céleste me donnait intimement le Verbe divin ; mon Jésus se donnait à moi ; l'Esprit Saint envahissait mon âme, j'étais ivre d'amour. Oh ! Que l'amour de mon Dieu me consume. Mon Jésus m'a pardonné adorablement tout ce qui a pu en quoi que ce soit le peiner en moi ; Il me tient toute la journée auprès de Lui, et Il permet que chaque parole de son prêtre<sup>1</sup> soit comme une flèche embrasée qui m'atteint à l'intime et m'unit à Lui toujours plus étroitement. Oh ! Quand verrai-je

<sup>1</sup> Abbé Gasnier prêtre séculier français, chapelain.

tomber les voiles ! Quand Jésus m'appellera-t-il à Lui pour toujours ! Je me meurs du désir de mourir pour l'aller voir à jamais.

Mars. Après cette visite de mon Seigneur, Il a permis qu'une terrible épreuve menaçait la communauté, mais c'était pour mieux faire éclater sa puissance et sa tendresse ineffable pour nous.

Son amour nous a délivrées miraculeusement du chapelain si redoutable qu'on voulait nous imposer et nous a donné un saint. Quel trésor, ô mon Jésus !...

Mais, pendant trois semaines, mon âme a passé à ce moment par des assauts tels, qu'il semblait que le diable eût congé de me faire mourir d'effroi. Ces assauts étaient si terribles, le jour comme la nuit, que je ne vivais plus, j'étais mourante d'épouvante. Le sommeil fuyait mes paupières et j'étais si fortement secouée par une invisible puissance, que je pensais à tout instant être jetée à bas de mon lit. Je retenais mes cris, j'étais haletante, n'ayant plus que le fin fond de mon être uni à mon Dieu, et dans quelle angoisse !...

Depuis la fin de février, ces combats et assauts affreux ont fait place à d'ineffables visites de mon Bien-Aimé Jésus !... Voici comment :

Au moment où tout paraissait désespéré et quand mon âme passait par les terribles assauts décrits ci-dessus, tout à coup, pendant le profond silence, la paix de mon Jésus m'envahit suavement et, au fond de mon cœur, une voix me dit : « Le divin Cœur va vous aider... » Et, en effet, à l'heure même, sans que j'en fusse alors informée, Notre-Seigneur accomplissait le miracle que j'ai signalé, et mon âme retrouvait, en même temps, la paix et une force et confiance inébranlables.

16 avril<sup>1</sup>. Mon cœur déborde et succombe sous le poids de l'amour... Tu es en moi, ô mon Jésus, ô l'unique Aimé de mon âme... Tu es en moi et je suis en Toi<sup>2</sup>...

Il est venu ce matin, mon Bien-Aimé, Il est venu se manifester en ma petite demeure intime et me consoler, et me donner de son amour les plus délicieux gages, la plus douce certitude.

Quelle puissance pour rasséréner et élever une âme, que ces visites intimes du Bien-Aimé ! Ô mon Jésus, je me fonds d'amour ! Ô mon Père du Ciel, recevez mon Jésus, votre Verbe incarné, demeurant dans mon cœur... Je suis sa petite... sa toute petite ; je veux l'être toujours davantage : c'est ma paix et ma félicité de m'abaisser et de n'être rien !

Mon Dieu à moi ! mon Dieu que j'aime d'un amour sans bornes... Verbe divin, mon Unique Aimé... Esprit trois fois saint, résidez toujours en mon petit temple, et opérez-y tout ce que vous voudrez. Vous êtes les Maîtres... le Maître absolu de votre petite enfant. Amen !

4 juillet. Pendant mon Rosaire aujourd'hui, j'ai vu dans une lumière intense, à quel degré de *fidélité à la grâce* doit s'élever l'âme qui est toute livrée à son Dieu. J'ai vu mes indécidables ; j'ai déploré du fond de mon cœur *le malheur de ne pas attendre toujours l'impulsion de cette divine grâce, mais de la précéder parfois*, par une sorte d'empressement, ou de *ne pas y obéir amoureusement sans délai*.

<sup>1</sup> Dans le manuscrit de Herne, sœur Rose commence ici la deuxième partie avec ces mots : « Mon Jésus et moi. 16 avril 1905. Dimanche des Rameaux ». La coupure des cahiers est différente dans la copie conservée dans les archives de Mauléon. Mais le deuxième cahier commence aussi par « Mon Jésus et moi ».

<sup>2</sup> Cf. Jn 15, 4.

Ô mon bon Maître, désormais je veux de plus en plus me livrer en tout à votre divin esprit ; je veux mettre une exquise délicatesse dans ma correspondance à ses avances si miséricordieuses. Je ne me pardonnerai rien, afin que mon âme soit toujours à l'aise dans sa vie intime, toujours encouragée par l'assurance que vous, son Dieu, êtes content de sa fidélité et de ses efforts.

De tout, je veux de plus en plus, me faire des occasions d'union intime avec Vous, mon seul Bien. Je prends, comme de vos mains, ce petit bouquet de myrrhe caché dans mon cœur<sup>1</sup> et qui m'atteint dans mes plus chères affections : Charles<sup>2</sup>, Joannès<sup>3</sup>... À vous, mon Jésus, j'offre tout et je veux tout porter avec un amour généreux. Vous êtes mon seul Bien !... et à quel degré !!!

16 juillet. Je vois, dans une lumière aussi puissante que pénétrante et douce, jusqu'où mon Dieu veut que ma volonté soit unie à sa tout aimable Volonté. Mon âme doit communier sans cesse aux divins vouloirs, et l'ombre même que pourrait projeter le plus léger fil entre la Volonté de Dieu et la mienne doit en être écartée. Je suis livrée, je suis fondue en Lui. Ô mon tendre Jésus ! je vous remercie de m'éclairer, de m'attirer si puissamment ! Combien « votre petite » vous aime ! Rendez-la bien fidèle... elle est toute à Vous !...

8 octobre. Par quels effrois vous me faites passer depuis quinze jours, ô mon Dieu !... Mon âme est glacée

<sup>1</sup> Ct 1, 13.

<sup>2</sup> Charles mourra l'année suivante.

<sup>3</sup> Joannès avait des difficultés pour écrire : le bras se paralysait. Ce pourrait être une somatisation consécutive au profond ébranlement que provoquèrent sur lui les bombardements de Belfort.

d'épouvante... je ne vois plus, je n'entends plus, je ne comprends plus ; je suis comme éperdue, hébétée. Il me semble que ma raison s'égaré ou que je vais être possédée. Ô mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonnée !<sup>1</sup> Je veux être à Vous ! je veux que vous preniez en moi votre bon Plaisir toujours ; Oh ! ne me rejetez pas pour l'éternité. Pitié ! pitié ! Je me suis trouvée un instant soulagée il y a trois jours, et je commençais à respirer un peu, quand, à peine mon Jésus fut descendu dans mon cœur par la sainte communion, que l'angoisse, vaste comme la mer, m'envahit plus terrible que jamais. Ah mon Dieu ! Que votre action est terrible ! vous atteignez jusqu'aux sources même de ma vie. Et je n'ai personne à qui m'ouvrir. Ne me séparez pas de Vous pour toujours, je vous en conjure ! Ayez pitié de moi. Comment voiler à tous les terreurs de mon âme ! Comment soutenir de tels assauts ! Ah ! si je savais que je plais à mon Dieu, qu'Il ne m'a pas rejetée !

Une lueur presque imperceptible me laisse quelque espoir, mais c'est si faible ! Cette lueur c'est ce que m'a dit mon Jésus le 15 janvier dernier quand, m'annonçant que j'aurais des épreuves terribles à subir, Il me promit qu'Il serait toujours avec moi, Il avait compassion des souffrances qu'aurait à endurer mon âme.

Je compris, sans savoir quoi, que j'aurais à soutenir de rudes combats intérieurs et extérieurs ; mais si mon Père est avec moi et y doit rester, pourquoi craindre ? Ô mon Dieu ! je remets à jamais mon âme entre vos mains !<sup>2</sup> Je vous aime, je vous aime, je vous aime ! !...

27 octobre. Nous nous préparons à fêter les noces d'argent de nos fondations. Mon âme s'anéantit dans la réparation et

<sup>1</sup> Mt 27, 46.

<sup>2</sup> Lc 23, 46.

l'action de grâces. Sa peine est grande en pensant aux divisions de nos Maisons ; je ne voudrais pas qu'il pût y avoir de ma faute dans ces procédés.

Je le disais à mon Bien-Aimé Jésus en m'humiliant à ses pieds. Son tendre amour m'a consolée et encouragée après la sainte communion. J'ai senti que Lui, mon seul Ami, est content de la très pauvre petite et mon Père céleste aussi. J'ai pris courage et mon âme est heureuse car d'être humiliée, d'être mise de côté, comme je le mérite, m'importe peu ; ce qui me soucie uniquement, c'est la gloire de mon Jésus, et son divin Bon Plaisir. Du moment que je le sens satisfait de la pauvre petite, toute souffrance m'est une joie.

Je veux de tout mon cœur écrire quelques lignes à chaque communauté pour le 17, quand même, pour cela, il me faut marcher sur bien des sentiments délicats et intimes ; mais je ne voudrais pas me prendre au sérieux, moi qui suis si rien, et si je pouvais être certaine que le silence vaudrait mieux, je le garderais. Je ne veux agir que pour la paix, la charité, l'oubli des offenses et pour moi, rien.

Ne vouloir que Jésus fait l'âme innocente ; vouloir tout Jésus la rend sainte.

1<sup>er</sup> décembre. Mon âme est comme enfermée dans une prison ténébreuse<sup>1</sup>, il n'y a plus de lumière pour elle, il n'y a plus d'espoir. Elle a peur de tout, sans savoir pourquoi, elle tremble et rien ne peut la rasséréner. Ô mon Jésus, et vous avez voulu expérimenter ces affres épouvantables pour mes péchés !... J'essaie de soutenir mon âme en l'unissant à Vous agonisant au

<sup>1</sup> Cf. Is 42, 7.

Jardin, et je me répète : *coepit contristari et moestus esse — et pavere et tradere !!!*<sup>1</sup>

Ô Jésus ! pitié, ne m'abandonnez pas ; ne permettez pas que je laisse s'éteindre en moi la confiance et la foi !

Tout souvenir consolant, toute pensée réconfortante ont fui mon âme. Elle reste sous l'impression terrifiante de la crainte d'un Dieu vengeur et rien ne la distrait de ces terreurs ; c'est un abîme sans fond d'une infinie désolation. Si mon Dieu m'avait rejetée pour toujours !!! mon Dieu ! mon Dieu à moi !!! Oh ! quel martyr !

<sup>1</sup> « Il commença à ressentir tristesse et angoisse » (Mt 26, 37 ; Mc 14, 33).



19 avril. Ô mon Dieu quel calice vous présentez à mon pauvre cœur ! Voudriez-vous donc me ravir mon frère tant aimé, Charles, mon bien-aimé Charles !

Mon Dieu ! mon Dieu ! S'il est possible que cette insupportable douleur s'éloigne de moi<sup>1</sup>... de nous !!! Je succombe sous son poids ! Laissez-nous ce frère chéri, rendez-le nous, par la douce puissance de votre divine Mère, Notre-Dame de Lourdes. Ô mon Jésus ! vous qui avez ressuscité Lazare pour le rendre à ses sœurs, sauvez mon frère, qui me semble être l'âme de mon âme, tant il m'est cher dans l'intime.

Mais vous êtes le Maître, et vous disposez tout pour notre plus grand bien.

Je ne veux pas résister, je ne veux pas m'opposer à votre volonté sainte, je ne veux pas que vous soyez contraint de m'arracher celui qui m'est plus cher que ma propre vie... Je ne veux pas, qu'en manquant de conformité parfaite à vos divins vœux, j'arrête peut-être les effusions de vos grâces sur cette âme si belle et si chère, et empêche notre tendre Mère et la Vierge de nous exaucer en guérissant mon Charles.

Jésus, dis<sup>2</sup> à mon Père que je lui offre mon bien-aimé frère, je le lui donne et l'abandonne à son miséricordieux amour. S'Il le veut, je ne résiste pas, ... j'incline la tête, j'adore ses desseins, et mon cœur brisé veut dire et redire, malgré l'excès de sa douleur, que tu n'agis que par amour et pour notre plus grand bien. Je veux que mon « *Fiat* » soit un acte d'adoration suprême et

<sup>1</sup> Cf. Lc 22, 41.

<sup>2</sup> Comme sœur Rose tutoyait le Seigneur, le P. Jandel l'avait reprise pour cette familiarité dans une lettre du 6 avril 1872. Le tutoiement réapparaît ici sous la plume pour la première fois.

d'amour sans bornes qui rejaillisse sur l'âme de mon tant aimé Charles.

Mais si tu voulais nous le laisser, ô Jésus, Jésus ! Quelle reconnaissance tu allumerais dans mon cœur ! Je ne puis me sentir lui survivre... Jésus ! Jésus ! par ta Mère et la nôtre, aie pitié de nous !...

24 mai. Ce matin, après la sainte communion, mon très doux Jésus s'est manifesté à moi très spécialement, et me témoignant une infinie bonté, Il m'a fait comprendre de quel bonheur la belle âme de mon Charles jouit auprès de Lui. Qu'il était heureux, et avec quelle tendresse il me souriait, ce frère si cher ! Sa mort, arrivée le 22, m'était si cruelle, malgré le parfait acquiescement que ma volonté a voulu pratiquer au Vouloir de son Dieu !... J'ai été inondée de bonheur et de douce résignation pendant cette divine visite et je me console en songeant à la félicité dont jouit celui que j'aime tant. Il semblait me faire de tendres reproches de ma grande douleur. Ô mon Dieu ! quand irai-je, quand paraîtrai-je devant vous, moi aussi ? Qu'il me tarde de m'envoler vers vous pour toujours ! — Jésus était devant moi à ma gauche et mon Charles, à une petite distance de Jésus, à sa gauche. —

27 Juillet. Cher et doux Maître, me voici seule avec toi seul pour cette bénie retraite dont mon âme a tant besoin et voudrait tant profiter pour se livrer sans mesure à ta grâce et à ton amour jaloux. Je vois ta bonté infinie, ta patience ineffable pour ma misère... je vois ma fragilité, et je te bénis de me garder. Si tu ne veillais sur moi avec une incompréhensible miséricorde, je t'offenserais plus que personne, tant je suis faible et imparfaite. Ô mon Jésus ! ne te lasse pas de moi ! Je m'abaisse, je m'anéantis et, toute petite, ignorante, aveugle, j'attends ta grâce miséricordieuse, ta douce et pénétrante lumière, qui m'éclairera et écartera tout ce qui est une ombre entre Toi et

moi. Jésus ! Je suis si sotté ! mais Toi, tu es l'Infinie Sagesse et tu m'aimes !!! Tu sais que je veux de plus en plus tout te livrer et me livrer moi-même à Toi jusque dans la moelle, sans restriction. Oh ! aide-moi, éclaire-moi par ma tendre Mère pour qui je voudrais être une si fidèle Garde d'honneur.

4 août. Ma résolution, en terminant ces saints exercices, sera d'embrasser amoureusement pour mon Jésus, tout sacrifice, quelque douloureux qu'il puisse être à ma nature. M'immoler, m'immoler en tout, partout, toujours ! ce sera ma loi, ma devise, ma pratique constante, mais cachée entre Jésus et moi. Oui, l'immolation totale, jusque dans ces sacrifices sanglants (dont la vision glace le cœur d'effroi) si mon Dieu me les demandait : — nos constitutions<sup>1</sup> et nos relations avec nos autres Maisons — l'exil prolongé et *ses conséquences* — Ô mon Jésus ! Sois avec moi ! tu sais tout et tu comptes tout ! Si tu es là ! rien ne me paraîtra trop cruel et je mérite toute souffrance.

12 novembre. Pendant les semaines qui viennent de s'écouler, il t'a plu, ô mon divin Maître, de me tenir dans l'union intime avec toi par le moyen de la maladie. Quel bienfait ! je pensais que l'heure bénie de la mort allait enfin sonner... oh ! que j'étais heureuse !... Puisque je dois revenir encore à la vie, je veux employer chacun de mes instants avec un amour et une fidélité qui ne le perdent jamais de vue, et me consoler de ne pas mourir encore, par la pensée continuelle de l'heure délicieuse qui me jettera dans tes bras pour l'éternité. Ô Jésus ! te voir ! aller voir mon Père céleste ! recevoir sans obstacle les effusions de l'Esprit d'amour, ne plus avoir à craindre de t'offenser, quelle béatitude.

<sup>1</sup> Le monastère de Dinant projetait de faire de nouvelles constitutions en vue d'une congrégation.

Je m'abandonne à ta miséricorde et ne veux plus m'occuper que des intérêts de ta gloire pour m'immoler, essayer de réparer tant d'outrages et d'ingratitude dont on t'a abreuvé, et communier à la paix et à l'union intime que tu verses dans mon âme, et qui font de mes journées, une oraison intime. Je veux de plus en plus me renoncer en tout, et supporter de tout mon cœur tout ce qui peut m'être un renoncement quelconque.

Moi, rien... Toi, tout, ô mon Jésus !...

21 novembre. J'ai goûté la paix la plus délicieuse pendant bien des jours, mais depuis une semaine, j'ai passé par de terribles peines. D'abord le souvenir de tout ce qui m'a atteinte, et subsiste toujours dans les relations avec les Filles des autres Maisons, m'a tout à coup transpercé le cœur comme au premier jour. La perspective de tout ce qui pouvait m'arriver encore me glaçait d'effroi. Mais j'adore les divins Vouloirs de mon Dieu ; j'accepte tout ce qu'Il permettra, je ne veux que sa gloire et, pour moi, misérable, rien...

Puis, j'ai souffert d'inexprimables tortures, mon âme était comme enfoncée dans un cachot ténébreux et dans une sorte d'épouvante, dont rien ne pouvait me distraire... Et pourtant, la pensée de mon Dieu ne me quittait pas ; mais c'était une pensée douloureuse, crucifiante, pleine de terreur.

Ce matin, en ce beau Jour de la Présentation, toutes mes peines ont disparu à l'heure bénie de la communion. Jésus s'est révélé d'une manière très particulière à mon âme, et *Il m'a fait goûter par avance l'ineffable paix et le bonheur de ma première rencontre avec son Père au moment de la mort*. Mon Bien-Aimé Jésus m'a divinement consolée de mes peines et Il m'a fait sentir qu'Il est mon viatique suprême, mon répondant plein de miséricorde, et mon guide dans ce passage du temps à l'éternité que je salue impatientement, et que je désire. Comme mon Jésus veut me purifier par son sang et me préparer pour paraître devant son Père !!!

Ô Marie ! Assistez-moi à ce dernier instant, intercédez pour votre pauvre enfant, et obtenez-lui la persévérance et le Ciel !



## 1907

17 février. Dans la grande épreuve de l'incendie terrible qui a détruit notre pauvre couvent de planches le 25 janvier dernier, mon âme a été paisible et amoureusement abandonnée au divin Vouloir de son céleste Époux. Depuis, mon Seigneur bien-aimé me fait sentir sa douce et tendre protection, et Il me dit dans un ineffable langage, que je suis sa petite *amie*<sup>1</sup>.

Avec quelle divine tendresse mon Jésus m'explique ce doux mystère. Toutes les épreuves qui m'ont accablée depuis tant d'années, toutes les souffrances, tous les crucifiements par lesquels j'ai passé n'avaient qu'un but : me faire une petite copie du Verbe divin souffrant et méprisé. Oh ! Combien ce Maître adoré me fait sentir que je suis sienne... qu'Il a compté tous mes renoncements, toutes mes peines... que son amour feignait de ne pas voir tout ce que je lui sacrifiais sans cesse, mais que ce n'était qu'une divine ruse pour me purifier tout à fait et me dégager de moi de plus en plus... *Être la petite amie de Jésus*, que c'est délicieux !

Plus rien ne me soucie que ses intérêts, ses désirs, ses Volontés et la gloire bénie de son Père qu'Il veut que je procure avec Lui toujours, en tout, partout, sans jamais me regarder ni me rechercher en rien moi-même.

Qu'il en soit ainsi, ô mon tendre Jésus !...

23 avril. J'ai été terrorisée, il y a six semaines environ, par le souvenir de la parole sévère entendue il y a neuf ans. Je m'en suis ouverte à mon confesseur qui m'a fait remarquer que les effets produits sur moi par cette parole sembleraient indiquer qu'elle vient du démon et non pas de mon Bien-Aimé Jésus.

<sup>1</sup> Cf. Ct 1, 9. 15, etc.

Ce jugement a été pour mon âme une lumière pénétrante et un divin soulagement.

Ce n'est donc pas mon Dieu qui m'a menacée, c'est son ennemi... Dès lors, ma souffrance s'est évanouie, comme la cire se fond devant le feu<sup>1</sup>. On aurait dit qu'un poids immense m'était ôté, et tout en moi a repris joie et espérance invincible en son Dieu !

Depuis, quelle paix, quelles délices inondent mon âme ! rien ne me distrait habituellement de l'unique objet de mon amour : Jésus.

Ce matin après la sainte communion, Il a ravi mon âme ineffablement et m'a élevée à une union si étroite avec Lui que nulle parole humaine ne saurait en donner une idée, ni redire les mystères d'amour murmurés par le Verbe divin à sa pauvre petite créature, et par celle-ci à son Bien-Aimé Sauveur, à son divin Époux !...

Jamais il ne m'avait été donné encore, je crois, de reposer aussi intimement et aussi longuement dans les bras de mon Jésus. Il semblait que c'était l'étreinte de l'Époux à l'épouse qui, elle, s'abîmait dans le sentiment de son inexprimable indignité.

À quelle pureté Jésus élève alors l'âme qu'Il traite si miséricordieusement !... on ne peut l'exprimer !...

7 juin. Fête du Sacré-Cœur. — Je supplie le Divin Cœur, ce matin, de se montrer... de m'éclairer... de m'envoyer quelque secours et lui exposant toutes les blessures si profondes de mon cœur, je me plaignais amoureusement à Lui de ce qu'Il semble me laisser sans appui. Ce Divin Maître me dit alors dans l'intime, avec ce langage qui pénètre et s'imprime suavement en elle : « Comment peux-tu te plaindre et redouter que tes

<sup>1</sup> Ps 67, 3.

croix soient un signe de mon mécontentement ; ne toucherais-tu pas du doigt, si tu y réfléchissais, la protection spéciale dont je t'entoure, dans ce signe, qu'au milieu de tant d'épreuves, de tant de contradictions, de tant de blessures sanglantes, ton âme jouit toujours et qu'elle porte avec allégresse le lourd fardeau qui pèse sur elle ? Pourrais-tu un seul instant rester sereine et en paix si je n'étais là ?... Et quand je te retire quelque peu mon assistance sensible, ne t'aperçois-tu pas que la crainte, l'effroi et tout leur cortège remplacent les joies ineffables que je te fais goûter ?... Voilà le signe que je suis avec toi... ».

Comme j'ai compris profondément cette divine lumière ! je me suis humiliée, j'ai remercié, j'ai promis à mon Dieu de ne vouloir de plus en plus que son Bon Plaisir, et d'accepter mille fois, si cela lui plaît, de paraître abandonnée de Lui, et de rester dans la ténèbres par rapport à notre avenir, pourvu qu'Il conduise tout à sa Gloire sans que j'y mette d'obstacle.

30 août. Quarante et un ans aujourd'hui que je me suis liée à mon Jésus pour l'éternité par la sainte profession ! Anniversaire toujours plus délicieux à mon âme. Il a été marqué, en ce jour, par une visite crucifiée et je veux en conserver le fruit et le souvenir, profondément.

Mon doux Sauveur veut que je lui ressemble un peu dans ses angoisses, ses cruelles douleurs, son crucifiement.

Il faut que j'aime les croix ; il faut que ma passion soit d'avoir quelque conformité avec mon Époux crucifié. Il m'a fait comprendre ce que c'est qu'un Dieu blessé et attaché à un infâme gibet *pour moi* !...

Les trahisons, les ingratitude qui peuvent faire frissonner mon cœur, ont-elles quelque comparaison avec celles qu'a endurées mon Jésus ? Pour une misérable créature comme moi, c'est ce qui lui est dû. Mon Bien-Aimé a tant souffert pour moi... je veux *tout* souffrir pour Lui ! Mon Père Chéri, donnez-

moi de ressembler à votre Verbe anéanti, mis à mort pour mes péchés !

Ô mon âme, reste debout au pied de la Croix !<sup>1</sup> reçois l’empreinte des douleurs de ton Dieu ! communies-y avec amour par l’acceptation sereine de tout ce qui te torture : jamais souffriras-tu assez pour expier tes péchés et pour aider ton Bien-Aimé à sauver les âmes qu’il aime tant !...

Quand l’épreuve est plus pénétrante, mon âme sent l’étreinte du divin Crucifié : oh ! quelle force elle puise dans ce sublime et mystérieux contact !...

<sup>1</sup> Jn 19, 25.

## 1908

10 août. Je connais avec certitude, depuis un mois, par le diagnostic médical, le mal qui me mine. Au premier moment, quelle joie j'ai éprouvée à la pensée que mon Jésus me donne par là un gage d'une prochaine réunion ! Je désire tant aller voir mon Dieu, mon doux Père du ciel ! Depuis longtemps, j'ai comme le sentiment que tout est une fin pour moi ici-bas : il n'y a plus d'autres affaires, d'autres réalités que celles qui sont éternelles. Puis, j'ai éprouvé un léger effroi, vite comprimé, du genre de mal qui m'atteint<sup>1</sup> : à ma nature, cette sorte de difformité est pénible.

Mais je veux tout ce que veut mon Jésus ! J'adore ses dispositions à mon endroit ; j'accepte amoureusement cette infirmité, heureuse des souffrances que j'y trouve pour les offrir sans cesse à mon Dieu, comme réparation et comme prière, comme un instrument qui venge en moi l'honneur et l'amour infini de ce Dieu si bon, outragé tant de fois par une vile créature comme moi. J'offre aussi tout pour les grandes causes de la gloire divine, de l'Église, des pauvres pécheurs.

Abandonnée au bon Plaisir de Celui qui m'a tant aimée, je ne veux vouloir que sa Volonté Sainte, mourir bientôt, si c'est dans ses desseins, vivre encore, s'Il veut que soit prolongée mon existence.

Que je vive ou que je meure<sup>2</sup>, tout en moi lui appartient, lui sourit et veut dire à tout, en tout, toujours : Amen, amen, amen !

<sup>1</sup> Un cancer de l'intestin.

<sup>2</sup> Ph 1, 20.

27 septembre. Malgré les ardentes prières de mes pauvres enfants, durant cette neuvaine à sainte Gertrude, terminée aujourd'hui, je ne suis pas guérie : mais, à mon âme s'est manifesté mon Jésus crucifié. Du haut de sa croix, Il m'a attirée à Lui avec un amour infini, pour m'épouser dans la souffrance et me rendre plus semblable à Lui. Ce n'est pas payer trop cher l'intime union de mon âme à mon divin Époux que de porter en moi quelque chose des douleurs de sa Passion. Je me livre à Lui de plus en plus pour être la petite victime de son Père, qui est le mien et recevoir tous les dons, toutes les lumières de son amour crucifié. Peut-être, quand j'aurai beaucoup souffert, me donnera-t-il assez de santé pour travailler à sa gloire et à la gloire de sa divine Mère ! *Fiat !*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sœur Rose mourut le 21 avril 1909. Le 18 avril, sa nièce, sœur Marie-Elisabeth donne des nouvelles à Ioannès :

« Mon bien bon oncle, Tante chérie ne peut pas elle-même vous écrire, elle doit encore se servir de sa petite secrétaire qui veut vous transmettre de son mieux ce que sa Mère bien-aimée l'a chargée ce matin de vous dire. [...] Quinze jours avant Pâques la bien-aimée malade a commencé une crise cruelle que le médecin a jugée très grave mais comme le cœur est fort et le pouls bon, elle se remettra à la longue, il faudra longtemps. Jamais Mère n'avait eu une crise aussi violente elle souffre surtout du rectum, le jour de Pâques spécialement les douleurs étaient au-dessus de son vaillant et admirable héroïsme. Le docteur est venu le soir faire une piqûre d'un calmant dont il n'a pas dit le nom. »

# Sources

## *I. Archives*

### **1. Archives du monastère de Lourdes, fonds Mauléon.**

Copie du manuscrit autobiographique de sœur Rose.

Nécrologe des moniales de l'Ordre des Prêcheurs. Monastère N.D. de l'Annonciation.

Livre du Conseil et du Chapitre 1858-1899.

Livre des vestitions et professions. t. I, de novembre 1857 à 1880 ; t. II, 1881 à 2002.

« Annales du monastère du très Saint-Rosaire fondé le 3 octobre 1857 à Mauléon-Soule, Basses Pyrénées », t. I (Années 1857-1865, précédées de l'histoire de la fondation), t. II (1865 à 1866), t. III (1867 à 1875), t. IV (1875 à 1896).

Un livre où sont reliés ensemble le coutumier de 1866 et les constitutions de 1878.

Lettres du P. Potton à sœur Marie Agnès et lettres aux sœurs de la communauté.

« Recueil de notes, extraites du cahier de la Mère Élie sur l'enfant du Carmel de Pau, sœur Marie de Jésus Crucifié, sœur converse, à partir du 8 septembre 1868. À l'usage de sœur Rose de Sainte-Marie, Arles, juin 1879 ».

### **2. Archives du monastère de Lourdes, fonds Arles.**

Livre du Couvent.

### **3. Archives du monastère de Lourdes.**

Livre du Couvent.

Les constitutions Potton de 1864.

#### **4. Archives du monastère de Herne.**

— Fonds Herne.

Correspondance sœur Rose Wehrlé - Joannès Wehrlé.

Manuscrit autobiographique de sœur Rose.

Conseils à une jeune novice pour l'encourager dans les épreuves par lesquelles Dieu prépare les âmes.

12 mai 1888. Total abandon de donation irrévocable de tout moi-même entre les mains de ma tendre Mère Marie.

Sœur Rose Wehrlé, 1891, 3 novembre. Louvain. Aux sœurs du Val des Roses de Marie.

Sœur Rose Wehrlé, 1891, 10 décembre, 6h du soir. Bonsecours. Aux fondatrices du monastère d'Hoboken.

Testament.

« Autobiography of our Reverend Father Founder Damien Marie Saintourens O.P. (Translated from his French Manuscript), manuscript.

— Fonds Dinant.

Annales, tomes I et II.

Abrégé historique.

Histoire du monastère, tome I et II.

Petit carnet de Mère Henri.

Lettre du P. Saintourens, 20 mai 1904.

Livre des vêtements et des professions, 1895-1909, tome I.

« 1895-1970. Anniversaire – monastère de Bethléem Dinant » (Polycopié »).

« Texte revu et corrigé par le T.R.P. Rolin Maître en Sacré-Théologie », présenté par lui en septembre 1907 à Mgr Heylen et approuvé par son Excellence.

Deux lettres du P. Frürwirth, du 7 janvier 1902 et du 22 mai 1901.

Lettres patentes d'affiliation à l'Ordre, 2 juillet 1908.

Correspondance et documents concernant la situation canonique de Dinant.

Deux albums de photos de Dinant.

Congrégation des sœurs dominicaines du Rosaire perpétuel.  
Tiers Ordre de Saint-Dominique, Calais, couvent des dominicaines, rue de l'Etoile, tome 1.

— Fonds Banneux.

Quelques souvenirs de la fondation du monastère [de Louvain].

Un album de photos de Louvain.

### **5. Archives du monastère de Cracovie.**

Notice sur le monastère de Gródek : « Krakowski Gródek », « Siostry Dominikanki Klauzurowe (Mniszki Dominikanskie) », « Historia ».

Annales.

### **6. Archives de la mairie de Clermont-Ferrand.**

Concession 430 Carme ancien.

## ***II. Imprimés***

*Congrégation des sœurs dominicaines du Rosaire perpétuel. Tiers Ordre régulier de Saint-Dominique*, Tournai, Typographie V<sup>ve</sup> Henri Casterman, 1881.

*Les Religieuses dominicaines du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre régulier de Saint-Dominique*, Typographie V<sup>ve</sup> H. Casterman, Tournai, 1883.

*Les Religieuses dominicaines du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de saint Dominique*, Imprimerie Espérance Cagniard, Rouen, 1894.

*Les Dominicaines du Rosaire perpétuel de Bonsecours-Rouen. Mai 1903*, X. Jevain, Lyon, 1903.

MOTHER MARY ALOYSIUS OF JESUS OP, *History of the Dominican Sisters of the Perpetual Rosary* by Union City NJ, 1955, 272 pages

*The Story of Rosary shrine, 1919-1994 ; Glaenings from the chronicles of the monastery of our Lady of the Rosary*, Printed by : MPD Printing, Summit NJ, 1994.

*Song at the Summit, The story of a Dominican Monastery*, Monastery of our Lady of the Rosary, Summit, New Jersey.

The beginning of the foundation of the Dominican Sisters of the perpetual Rosary taken from the Mémoires of our beloved founder, Reverend Damien M. Saintourens, o.p.

*Constitutions des sœurs cloîtrées du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de Saint-Dominique*, Imprimerie B. van de Ayvere-Petyt, Bruges, 1889.

*Constitutions et Coutumier des sœurs cloîtrées du Rosaire perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de Saint-Dominique*, en un seul volume, 1891.

*Constitutions des sœurs Dominicaines du Rosaire perpétuel*, deuxième édition, Paris, Librairie Poussielgue, 1898.

*Constitutions des Dominicaines contemplatives du Rosaire perpétuel* (couvent de Bethléem, à Dinant), Imprimerie Ad. Wesmael-Charlier, Namur, 1905.

*Coutumier des sœurs Dominicaines du Rosaire perpétuel*, seconde édition, Paris, Librairie Poussielgue, 1905.

*Cérémonial pour la vestition et les deux professions à l'usage des sœurs cloîtrées du Rosaire Perpétuel. Tiers-Ordre contemplatif de saint Dominique*, Imprimerie liturgique de S. Jean l'Évangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie, éditeurs Pontificaux, Tournai, 1891.

*Petit livre de la prieure et de l'hebdomadaire*, édité par les Dominicaines du Rosaire perpétuel, avec un imprimatur du Fr. Joseph Larroca du 1<sup>er</sup> février 1889.

*À la douce et pieuse mémoire de la vénérée fondatrice des dominicaines du Rosaire perpétuel, la Très Révérende Mère Rose de Sainte-Marie, née Marie Wehrlé*, faite par les Dominicaines du Rosaire perpétuel de Gand (Belgique).

*Petit mois de Marie cueilli dans les écrits de la vénérée fondatrice du monastère des Dominicaines de Mauléon*, Dédicace de sœur Rose de Sainte-Marie, 1908.

*Méditations sur la Passion de N.-Seigneur par la T. R. M. Marie-Agnès de Jésus, fondatrice du monastère des Dominicaines de Mauléon (Basses-Pyrénées)*, Dédicace de sœur Rose de Sainte-Marie, Imprimerie Edouard Vallier, Grenoble, 1908.

*La Couronne de Marie*, mars-avril 1894.

« Les sœurs dominicaines du Rosaire perpétuel », *L'Année dominicaine*, octobre 1882, p. 465 à 467.

« Les Dominicaines du Rosaire Perpétuel à Louvain », *L'Année dominicaine*, mai 1885, p. 229 à 230.

« Le Chapitre Général de Louvain », *L'Année Dominicaine*, octobre 1885, p. 445 à 455.

« Belgique. — Le Val des Roses de Marie », *L'Année Dominicaine*, mai 1888, p. 240 à 243.

« Louvain », *L'Année Dominicaine*, décembre 1888, p. 583 à 584.

« Louvain », *L'Année Dominicaine*, décembre 1889, p. 561.

« Chronique de l'Ordre » dans *L'Année Dominicaine* : « Rouen », 1891, p. 181 à 183 ; « Rouen — Bonsecours », 1891, p. 274 ; « Calais — Pensionnat des Dominicaines », 1891, p. 419 à 421 ; « États-Unis — Hoboken : Fondation d'un monastère du Rosaire Perpétuel », 1892, p. 37 à 39 ; 1892, « Bonsecours, près Rouen », p. 229 à 231 ; « Rouen », 1892, p. 371 à 374 ; « Bonsecours », 1894, p. 86 à 88.

« La Mère Rose de Sainte-Marie », *L'Année Dominicaine*, 1909, p. 466 à 470.

« États-Unis. Camden », *L'Année Dominicaine*, 1910, p. 396 à 398.

« Nécrologie », *L'Année Dominicaine*, 1911, p. 135 à 137.

« Nécrologe dominicain », *L'Année Dominicaine*, 1920, p. 318 à 321.

« L'incendie du Bazar de la charité », *L'Année Dominicaine*, juin 1897 ; p. 242 à 262.

« Le T. R. P. Iweins d'Eeckhoutte », *L'Année Dominicaine*, 1905, p. 194 à 196.

« Mère Marie-Albert du Sacré-Cœur », *L'Année Dominicaine*, 1926, p. 385-386.

*La Semaine religieuse du Diocèse de Rouen*, n° 19, Samedi 13 mai 1893, p. 456.

« Les Dominicaines du Rosaire Perpétuel », extrait de la *Couronne de Marie*, [mars et avril 1894], Imprimerie Jevain, 1894.

« Une belle et touchante cérémonie », dans *Le Propagateur du Rosaire*, janvier 1896, p. 13.

IWEINS, H.-M., *Allocution prononcée le 10 mai 1886 dans la chapelle des dominicaines du Rosaire*, Typographie de Charles Peeters, Louvain, 1886.

— *Le Rosaire au XIXe siècle. Rapport présenté au Congrès marial de Rome*, Charles Peeters, Libraire éditeur, Louvain, 1905.

MARIE-ANCILLA, SŒUR, *Le Père Potton et le monastère d'Arles-Lourdes. Lettres du Père Potton à sœur Marie-Catherine du Saint-Esprit (1878-1896)*, chez l'auteur, 1999 (polycopié).

— « Sœur Rose Wehrlé. Une mystique dominicaine du XIXème siècle », *En Chemin*, n° 3, novembre 2003, p. 25 à 32.

SAINTOURENS, D.-M., *La Vie contemplative des sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel ou Les Louanges perpétuelles en l'honneur de la Très-Sainte Vierge*, Monastère des Sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel, Camden (New-Jersey, Amérique du Nord), 1913.

— *Le Culte perpétuel de la Très Sainte Vierge par le Rosaire. Association du Rosaire Perpétuel*, Monastère des Sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel, Camden (New-Jersey, Amérique du Nord), 1913.

WEHRLE, L., *Discours pour la distribution des prix du collège de Belfort, 1858-1859*, impr. de J.-B. Clerc, Belfort, 1859. Notice n° FRBNF 31630248 (archives départementales de Belfort).

### **III. Bibliographie**

ANONYME, *Un cloître dominicain, Histoire de la fondation du monastère des dominicaines de Mauléon et de ses deux fondatrices*, Imprimerie « Veritas », Gand (Belgique), 1922.

ANONYME, *Sur les routes de Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie, Suisse*, sd., AGEP. Chrétienté et tourisme, p. 20 à 23. 46 à 47.

BOLAND, A., « Wehrlé (Joannès) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 16, col. 1338 à 1344.

CALOEN V.-M. van, *Le Père Henri-Marie Iweins d'Eeckhoutte*, Presses de Vromant et C°, Editeurs, Bruxelles, 1906.

DERVILLE, A., « Faucillon (Thomas) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, col. 104.

DUVAL, A., « Potton (Marie-Ambroise) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 12, col. 2016 à 2018.

— « Jandel (Alexandre-Vincent) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 8, col. 95 à 100.

— « Chocarne (Bernard) », *Catholicisme*, t. II, col. 1065 à 1066.

— « Saintourens (Pierre-Auguste-Marie) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 91, col. 194-195.

GENEVOIS, M.-A., « Cormier (Hyacinthe-Marie) », *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 2, 2327 à 2329.

LARGER, A., « La guerre de 1870 et ses conséquences immédiates », dans *Histoire de Belfort des origines à nos jours*, Horvath, Roanne, 1984, p. 241 à 262.

MARIE-ANCILLA, SŒUR, *Des Moniales dominicaines à Lourdes*, Autoédition, 2005.

— « Sœur Rose de Sainte-Marie, fondatrice et mystique (1846-1909) », *Mémoire Dominicaine*, n° 16, p. 127 à 149.

— « Sœur Rose Wehrlé (1846-1909), Autobiographie spirituelle », dans *Mémoire dominicaine*, n° VII, 2007, p. 33 à 144.

— « Sœur Rose Wehrlé et le Rosaire (1909-2009) », *La Revue du Rosaire*, n° 211, avril 2009, p. 12 à 14 ; 21 à 22.

PHILIPPART S., *Bonsecours au fil du temps...*, édité par la Paroisse Notre-Dame de Bon Secours, Abbé H. Bruneel, Imprimerie Colin-Péruwelz, sorti de presse le 24 mai 1985.

POULAT, E., « Wehrlé (Joannès) », *Catholicisme*, t. XV, col. 1407 à 1409.

LATREILLE, A. ; DELARUELLE, E. ; PALANQUE, J.-R. ; REMOND, R., *Histoire du catholicisme en France, t. 3, La période contemporaine*, Spes, 1962.

*Maurice Bondel-Joannès Wehrlé Correspondance, Extraits*, Annotation par Henri de Lubac, S.J., Aubier Montaigne, 1969.

#### ***IV. Sur le Web***

MARIE-ANCILLA, SŒUR, *Le Monastère du Très Saint Rosaire de Mauléon et sa fondatrice (1857-1896). Une restauration dominicaine au XIXe siècle*, sur le site [oboulo.com](http://oboulo.com)

WHERLE, SOEUR ROSE, *De la nuit au lever du Soleil*, Introduction de sœur Marie-Ancilla, sur le site [calameo.com](http://calameo.com)

— *Ecrits*, sur le site [calameo.com](http://calameo.com)



# Table des matières

Préface .....	7
Introduction .....	9
SŒUR ROSE FONDATRICE. BIOGRAPHIE.....	11
Les racines familiales Belfort (1846-1865).....	13
Les années de formation Mauléon (1865-1870).....	21
La réforme du monastère de Cracovie (1870-1872) .....	29
Retour à Mauléon (1872-1878).....	39
Une fondation de Mauléon Arles (1878-1880) .....	45
La tentative de fondation du P. Saintourens.....	51
Première fondation du Rosaire Perpétuel Bonsecours – Péruwelz (1880-1883).....	59
A Louvain (1883-1891).....	67
Deuxième fondation Bonsecours de Rouen (1891-1903) .....	77
Troisième fondation West Hoboken (1891).....	85
Quatrième fondation Dinant (1895) .....	89
L'exil à Baltimore (1903-1909) .....	97
Le statut canonique remis en cause .....	105
Un nécessaire retour .....	113
Conclusion.....	117
SŒUR ROSE MYSTIQUE. AUTOBIOGRAPHIE.....	121
Avant-propos .....	123
Belfort - de l'année 1846 À 1865 .....	125
Mauléon de l'année 1865 À 1870 .....	141
Cracovie de l'année 1870 À 1872 .....	159
Mauléon de l'année 1872 À 1878 .....	181
Arles de l'année 1878 À 1880.....	197

Bonsecours de Belgique de l'année 1880 À 1883.....	201
Hévelé-lez-louvain de l'année 1883-1891 .....	213
Bonsecours de Rouen À partir de novembre 1891 .....	221
1898.....	229
1899.....	235
1900.....	239
1901.....	243
1902.....	249
1903.....	253
1905.....	255
1906.....	263
1907.....	269
1908.....	273
 SOURCES .....	 275
I. Archives.....	275
II. Imprimés.....	277
III. Bibliographie.....	281
IV. Sur le Web.....	283
 Table des matières.....	 285



